REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXXII. — 1er JUILLET 1869.


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIX[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1869

UNE

ANNEXION D'AUTREFOIS

LE ROYAUME DE JAGELLO ET SON DERNIER HISTORIEN.

L'an passé, le 10 janvier 1868, s'éteignait dans une ville lointaine, — au pied des Carpathes, — après une vie de longs labeurs et de longues épreuves, un érudit, un écrivain de premier ordre dont il est impossible de rappeler la mémoire sans l'accompagner d'un douloureux *habent sua fata!...* Il a doté son peuple d'œuvres profondes et charmantes, il a su lui retracer ses siècles de splendeur avec un génie merveilleux; sous ses mains, l'histoire nationale a complétement changé de face, elle est devenue lumineuse, pleine d'expression et de vie. Placé dans des conditions autres et moins décevantes, citoyen d'un pays indépendant et libre, cet homme d'un grand talent et d'un grand cœur aurait pu prétendre aux dignités et aux honneurs, aurait facilement atteint la considération et la fortune : du moins la renommée et le retentissement n'auraient point certes manqué à ses travaux d'une science et d'un art également consommés... Mais il naquit sous un ciel inclément, sur une « terre de tombeaux et de croix, » chez une nation qui n'a point de patrie, et il eut pour partage la souffrance, le dévoûment et l'obscurité... Cette théorie des *milieux*, dont abuse si étrangement de nos jours une certaine école littéraire, elle pourrait bien trouver dans la circonstance son application légitime, poignante même : il est vrai que là encore le problème serait loin de constituer une simple question de climat et d'influences matérielles; il serait toujours, il serait surtout une question morale, une question de liberté.

Né en Galicie, dans la Pologne autrichienne, Karol Szajnocha (1) connut de bonne heure, dès l'âge de dix-sept ans, le cachot et les chaînes... Qu'on veuille bien nous pardonner d'entrer à cette occasion dans quelques détails; les détails ici peignent les effroyables destinées de plusieurs générations, ils caractérisent tout un régime, — ce régime « paternel » de la vieille Autriche qui déjà commence à s'effacer dans les mémoires, et que certains esprits forts et désabusés du présent se donnent même parfois l'air de vouloir regretter... Il arriva donc qu'un soir, en 1834, pendant une représentation au théâtre de Léopol, des vers « incendiaires » furent lancés dans le parterre, et que les soupçons de la police se portèrent sur un adolescent, un étudiant. Elle l'arrêta, et ne négligea pas non plus de saisir tous ses papiers. La fatalité voulut que ce jeune homme, comme tant d'autres à son âge, eût rêvé de composer une tragédie, un drame, que, comme tant d'autres aussi, il ne fût parvenu à jeter sur le papier que les noms des personnages de l'œuvre méditée; il n'avait pas même été complétement satisfait de son premier jet, et il avait remanié à plusieurs reprises ces noms des personnages en les consignant sur des feuilles éparses. Avec sa sagacité ordinaire, la police autrichienne devina dans ces feuilles « des listes de conjurés, » et comme le nom de *Paul* (le héros du drame si peu avancé) se trouvait à la tête de chacune de ces « listes, » elle conclut judicieusement que c'était là le chef de la conspiration; elle fit surtout passer au crible de ses recherches et de ses persécutions les « individus suspects » qui répondaient au nom de Paul ou à ses dérivés; un écrivain distingué, Zegota Pauli, dut à ce génie de combinaison une captivité de dix-huit mois. Quant au malheureux détenteur des « listes, » quant au pauvre étudiant qui ne comptait que dix-sept printemps et qui avait rêvé une tragédie, il eut les mains et les pieds chargés de fers, il fut jeté dans un cachot sombre, humide, suintant, horrible, et il y demeura deux ans. « Des têtes comme celle de votre fils, il faut les *aplatir* (2)! » dit un jour le délégué du gouvernement paternel, M. Kriegk, à la mère éplorée qui lui demandait la mise en liberté de son Karol ou du moins sa mise en jugement. Comment s'y prit-on pour *aplatir* cette tête d'enfant? Nous l'ignorons, et dans l'œuvre de Szajnocha nous n'avons trouvé qu'une seule page qui fasse allusion à cette douloureuse époque. C'est une pièce de vers (le grand historien n'a jamais complétement renoncé à la poésie); elle porte la date de 1848 et a trait à la guerre de Hongrie, à laquelle la jeunesse polonaise prenait alors une part si active sous les drapeaux de Bem et

(1) On prononce Cheynoha.

(2) Solche Köpfe muss man *drücken*.

de Dembinski. Dans des strophes émues, touchantes, l'ancien prisonnier remercie Dieu, le dieu des batailles, d'avoir enfin ouvert à ses compatriotes, à ses compagnons, un champ d'honneur véritable où ils pourront lutter franchement, loyalement et à la face du ciel; il félicite ses frères de rencontrer enfin des combats autres que ceux du passé, des combats publics, bruyans, rapides, — rapides surtout, « car il fut long, ô mes frères, il fut bien long le combat d'autrefois, le combat sourd dans le cachot souterrain, où pour toute arme nous n'avions que le signe de la croix, pour tout bouclier le mépris des tortures, pour toute musique le cliquetis de nos chaînes, et pour tout laurier la moisissure de notre fosse! » Le dernier vers emprunte une énergie sinistre à la circonstance que c'est dans les humidités du cachot que Szajnocha avait contracté la maladie terrible qui le rongea jusqu'à la mort, qui finit même par le rendre aveugle et « le séparer des vivans bien avant qu'il ne fût séparé de la vie. »

Au bout de deux ans de *carcere duro*, le dangereux détenteur des « listes » fut enfin relâché, mais avec le bénéfice de la formule meurtrière, « faute de preuves. » Dans le langage du régime paternel, cette formule interdisait au « libéré politique » toute école, tout emploi public, toute profession libérale. A l'âge de vingt ans, Szajnocha n'avait plus d'avenir, voyait toute carrière fermée devant lui, — et il était pauvre, et il était brisé de corps, et il avait une vieille mère à nourrir! Il fit comme il put, tout ce qu'il put pour gagner la vie de deux êtres : il donna des répétitions, il courut le cachet, il fut correcteur dans une imprimerie, — il rédigea un journal de modes! Depuis sa sortie de prison jusqu'à une vieillesse bien prématurée, pendant tout un quart de siècle, — *longum humani ævi spatium*, — le « libéré politique » eut ainsi à livrer chaque matin son combat pour le pain quotidien (1). Ajoutez à cela l'infirmité chronique due au séjour souterrain, aux « moisissures de la fosse, » infirmité atroce qui ne lui laissait presque jamais de répit et qu'exprime si bien un mot d'une lettre intime, navrant dans sa trivialité. « Avez-vous jamais connu le mal de dents? écri-

(1) La vente des ouvrages de Szajnocha était prohibée dans la plus grande partie de la Pologne (dans la Pologne russe), et les honoraires durent par conséquent se proportionner à l'exiguïté du marché. Pour son *Histoire de Boleslas le Grand* (un chef-d'œuvre), il reçut de l'éditeur *cent vingt-cinq francs* (50 florins), et il s'en montra heureux et reconnaissant!... Les dernières années de Szajnocha furent toutefois à l'abri de la gêne. Nommé lieutenant de l'empereur à Léopol, le comte Goluchowski trouva le moyen d'éluder l'interdiction qui continuait de peser sur le « libéré politique » en lui accordant, « à titre provisoire, » une place modeste, mais suffisante pour ses besoins, la place de sous-bibliothécaire à l'institution Ossolinski. C'est là un des nombreux titres de l'ex-gouverneur de la Galicie à la reconnaissance du monde lettré et de tous les hommes de bien.

vait à un ami le pauvre perclus. Eh bien! ce mal de dents, je l'ai dans mes bras, dans mes jambes, dans mes côtes, dans chacun de mes os; il *gambade* à travers tout mon corps... » Et c'est au milieu de privations, de douleurs et de misères pareilles que la tête *aplatie* par M. Kriegk fit des études vastes et approfondies, conçut des œuvres belles et durables; c'est dans de telles conditions que l'interdit de toute profession libérale devint le plus grand ou plutôt le seul grand historien de la Pologne contemporaine, — son Augustin Thierry! Rien en effet ne rappelle plus le génie de l'éminent maître français, que l'art merveilleux avec lequel Szajnocha savait reconstruire les âges anciens, rendre l'éclat et la vie à des époques reculées et effacées, profiter d'un mot dans une chronique ou dans un document pour donner à son tableau une couleur locale saisissante. Hélas! c'est encore par un autre côté que l'historien des Piasts et des Jagellons fait penser au grand peintre des Mérovingiens... L'infirmité que lui avait donnée la prison, ce mal chronique qui fut le tourment incessant de sa vie, ce mal, après avoir longtemps « gambadé » à travers tout son corps, il finit par se fixer, il élut son siége dans les organes visuels, que les ténèbres envahirent lentement. Comme Augustin Thierry, Szajnocha passa le déclin de sa vie dans une cécité complète; comme lui aussi, il demeura attaché à ses études malgré cette calamité effroyable, et il continuait à percer la nuit du passé d'un regard fermé à jamais aux clartés du jour. Une épouse jeune, courageuse, admirable de dévoûment, devint alors son ange tutélaire et sa « muse. » A l'approche de la catastrophe, elle avait pris ses mesures, et au moment opportun elle se trouva déjà en savoir assez sur les langues classiques, les langues slaves et la paléographie, pour pouvoir faire des lectures au savant aveugle, recueillir des notes et le remplacer dans les recherches. La dernière et peut-être la plus remarquable des compositions de Szajnocha (*Deux ans de notre histoire*) est due en entier à cette collaboration touchante où l'intelligence de l'homme fut servie par les yeux et par les mains d'une femme.

Habent sua fata! ou, pour penser plus chrétiennement, disons avec le *poète anonyme :* « Dieu a voulu que le même esprit de civilisation qui s'est revêtu de toutes les pompes de la gloire, du succès et du bien-être à une extrémité de l'Europe, fût forcé à l'autre de passer à travers toutes les épreuves du sacrifice, toutes les saintetés du dévoûment et les inébranlables enthousiasmes du martyre... (1) » Il ne connut ni la gloire, ni le succès, ni le bien-être, cet historien éminent, complétement ignoré à l'étranger, et dont

(1) Lettre à M. Guizot, 1847. — Voyez la *Revue* du 1er janvier 1862 : *La Poésie polonaise au dix-neuvième siècle et le Poète anonyme.*

on a cru devoir évoquer du moins le nom à la tête d'une étude qui ne fera que résumer en quelque sorte une de ses œuvres les plus charmantes et les plus estimées (1). L'alliance de la Pologne et de la Lithuanie est un souvenir cher entre tous à une nation qui ne vit plus presque que de souvenirs, et Szajnocha lui a consacré quatre beaux volumes. Est-ce trop de demander pour le même sujet quelques pages fugitives dans la *Revue?* Le pacte conclu à Horodlo et ratifié depuis à Lublin a eu une place importante dans l'histoire de toute une moitié de l'Europe, dans l'histoire du monde slave; il a subsisté pendant cinq siècles, et il subsiste encore aujourd'hui dans la conscience de tout un peuple, dans la foi des « générations posthumes nées d'une mère assassinée; » à ce titre seul, il mériterait déjà d'être connu avec plus amples détails. Dans un temps d'ailleurs où la fatale maxime du *compelle intrare* semble passer de l'église à l'empire, où la violence, la ruse et la fourberie s'ingénient à forger des unités mensongères, et, Dieu le veuille! éphémères, il peut ne pas être sans intérêt de voir comment se forma et se consolida entre deux peuples une union toute volontaire et libre, union mémorable qui, cimentée encore tout dernièrement par le sang versé à Varsovie et à Wilno, remonte par ses origines dans le moyen âge, dans ces temps ingénus et barbares qu'on nomme le XIVe siècle.

I.

Le monde paraît bien petit dans ce XIVe siècle, ce n'est encore qu'un fragment du globe, et, comme eût dit Pascal, un raccourci de planète. Tout un hémisphère demeure ignoré jusque dans son existence; l'Asie se dérobe dans un nuage de fables et de terreur, l'Afrique ne déroule aux regards que ses côtes baignées par la Méditerranée, et l'Europe elle-même, l'Europe civilisée et chrétienne, ne s'étend guère que des rivages de l'Atlantique jusqu'aux bords de la Vistule. Une bulle du pape Innocent VI, de l'année 1356, désigne le royaume de Pologne comme la dernière limite de l'extrême Occident, *in finibus christianitatis, in frontario infidelium.* Au-delà de ce royaume et de son fleuve, la Vistule, on entrevoyait des contrées vagues, fermées à la lumière de l'Évangile, presque autant fermées à la clarté du ciel : on y constatait un phénomène qui de nos jours n'est connu que dans les régions boréales. « En Lithuanie, dit le grave chroniqueur du temps, Dlugosz, la durée de l'hiver est de dix mois; le soleil luit alors bien bas à l'horizon et pour quelques

(1) Karol Szajnocha, *Hedvige et Jagello,* 4 vol., 2e édition. Léopol, 1866. On n'a pas négligé toutefois de consulter les auteurs qui ont traité le même sujet (Voigt, Narbutt, Caro, etc.). Pour l'histoire de la diète de Lublin, on s'est surtout servi du *Procès-verbal* de cette diète, publié par le comte Dzialynski.

heures seulement; mais en revanche pendant les deux derniers mois il reste fixé au firmament, et ne laisse point arriver les crépuscules de la nuit. » C'est que l'homme n'avait encore rien fait pour changer sous ces latitudes les conditions d'un climat rigoureux, et que la terre y était demeurée « telle qu'elle sortit le premier jour des mains du Créateur, » terre inculte, inhospitalière, couverte de landes « nourricières des chevaux, » de lacs et de forêts immenses. Un voyageur français du siècle suivant, Gilbert de Lannoy, comparait les lacs lithuaniens à des « mers véritables; » quant aux forêts, les écrivains contemporains renoncent à en faire comprendre l'étendue et la sublime horreur : c'étaient des forêts vierges, inexplorées, comme en devaient rencontrer plus tard les compagnons de Colomb dans un nouvel hémisphère. La Lithuanie de nos jours garde encore aux environs de Grodno comme une image de son antique passé dans cette fameuse forêt de Bialowiéz, que la croyance populaire proclame « insondable comme l'Océan, » et au milieu de laquelle, derrière les brouillards impénétrables, elle place une cité mystérieuse, un Éden étrange, la walhalla du règne animal. Là, dit la légende, vivent paisibles les premières paires de toutes les espèces répandues sur la terre; de là aussi sortent tous les jeunes animaux à la recherche des aventures et des combats; là également ils s'empressent de revenir lorsqu'ils sont blessés par le chasseur ou quand ils sentent approcher leur fin. « L'ours qui a mangé ses dents et le cerf dont les jarrets faiblissent, le corbeau qui commence à blanchir, le faucon quand il a perdu la vue, et l'aigle dont le bec tordu par la vieillesse ne s'ouvre plus à la pâture, tous ils regagnent la patrie qu'ils avaient quittée au printemps de leur vie : l'oiseau y dépose ses plumes et le quadrupède son poil... »

Au milieu de ces steppes, de ces lacs et de ces forêts campait un peuple qu'à un premier aspect on serait bien tenté de rapprocher de ces tribus indigènes de l'Amérique dont le brillant Hepworth Dixon vient de nous donner encore tout dernièrement une nouvelle et saisissante peinture, et les buffles sauvages, les *zubry*, qui parcouraient alors ces contrées en troupeaux innombrables (1), semblent ajouter ainsi un trait de plus à la ressemblance. Établis depuis les temps les plus reculés sur les bords du Niémen et de la Wilia, les adorateurs farouches de Perkunos, les « Sarrasins, » comme les appelaient les écrivains du moyen âge (*Sarraceni dicti Lithuani*) menaient encore au XIVe siècle l'existence des pasteurs nomades. Ils ne remuaient que rarement le sol aride et ingrat de

(1) La forêt de Bialowiéz en garde encore de nos jours de rares spécimens, inconnus du reste de l'Europe. D'ailleurs le *zubr* de la Lithuanie est beaucoup plus grand et plus fort que le bison de l'Amérique.

leur charrue de bois, — l'emploi du fer leur inspirait une répugnance superstitieuse, — ils vivaient de la chasse et de la pêche, et l'hydromel recueilli dans les ruches abondantes du pays causait parmi eux autant de ravages que le fait parmi les Hurons et les Sioux l'eau-de-feu des faces pâles. C'est aussi au wigwam du Huron et du Sioux que fait penser la *numa* lithuanienne, la tente de bois que dressait de temps en temps le pasteur pour abriter son « bétail et sa famille, » et la femme y apparaît dans l'humble condition de la *squaw*. Dégradée par la polygamie, elle est l'esclave résignée d'un maître despotique qui la vend à son gré et tue ses enfans; elle partage ses plus rudes travaux et l'accompagne à la guerre. La guerre était après la chasse la grande préoccupation des habitans de la *numa*. A la voix de leurs princes, sur l'ordre transmis par le *cywun* (staroste, castellanus), ils accouraient vêtus de peaux de mouton aux poils retroussés, armés de leurs arcs, les carquois bien munis de flèches empoisonnées. A l'exemple des Tatares, ils emportaient avec eux des outres remplies de lait de cavale; comme les Tatares aussi ils traversaient les fleuves à la nage en s'attachant à la queue de leur monture.

Ce n'étaient pourtant ni des Tatares ni des Peaux-Rouges que ces ancêtres de Kosciuszko et de Mickiewicz; ils appartenaient à la noble et glorieuse race âryenne, et, dans la langue qu'ils parlaient au XIVe siècle et que parlent encore à l'heure qu'il est les pauvres paysans des vallées du Niémen et de la Wilia, la philologie comparée constate avec un intérêt légitime l'idiome européen le plus rapproché du sanscrit primitif, du sanscrit du *Rig-Véda*, plus rapproché que le gothique, le celtique ou la langue d'Homère et d'Eschyle! Et de même dans les « hideuses superstitions » que les pieux écrivains du moyen âge ne cessent de déplorer chez « les Sarrasins du nord, » dans ce panthéisme exubérant et touffu qui prêtait un génie particulier, une divinité distincte à toute chose, — au printemps, à l'hiver, à la chasse, à la *numa*, au lin et au chanvre, aux abeilles et aux fleurs, — il est aisé de reconnaître ce culte des forces et des phénomènes de la nature qui est le fonds commun des idées religieuses chez les différens peuples âryens. Quelques historiens et Szajnocha entre autres ont également essayé de rapprocher du *trimurti* indien les trois suprêmes divinités de la Lithuanie (Perkunos, Potrimpos et Poklus), qui semblent en effet symboliser les mêmes principes de la création, de la conservation et de la destruction que personnifie la fameuse trinité de Brahma, de Vichnou et de Siva. On aurait tort cependant, croyons-nous, de trop insister sur cette similitude, car le *trimurti* est une conception toute brahmanique, très postérieure par conséquent à l'époque où s'accomplit la grande dispersion des Aryas; mais l'Agni (*ignis*) des

hymnes védiques reparaît d'une manière incontestable dans le *Znicz* auquel les Lithuaniens élevaient des autels en tout lieu, dans leurs forêts, sur leurs montagnes, dans leurs temples, et dont la flamme éternelle était toujours gardée par des vestales, « des vierges chastes depuis le berceau jusqu'à la tombe. » Une organisation sacerdotale puissante répondait naturellement à un système religieux qui divinisait tous les phénomènes et embrassait toutes les minuties de la vie. Au-dessous d'un grand-pontife (un *kriwé-kriweïto*) venait s'échelonner une nombreuse hiérarchie de prêtres aux classemens et aux fonctions multiples; au dernier rang apparaissent les bardes, dont la science et la vocation participaient également du sacré et du profane. Il n'y avait en effet ni fête de famille ni réunion joyeuse sans que le *waïdelote* vînt célébrer la gloire des ancêtres et les grandes actions des temps passés. Arrachés à la patrie, captifs sur la terre étrangère, ces pauvres rapsodes continuaient à exercer leur métier avec une fortune diverse. Dans un épisode célèbre de son *Wallenrod*, Miękiewicz introduit ainsi à un banquet des chevaliers teutoniques de Marienbourg un waïdelote aveugle qui égaie la compagnie de ses sons rauques et étranges. Un seul comprend son chant, le grand-maître lui-même, et c'est de lui seul aussi que le barde demande à être compris, car il a élevé ce grand-maître, il connaît son origine lithuanienne, que tout l'ordre ignore, et il salue en lui le futur vengeur de la patrie opprimée; — il continue donc de chanter, tandis que les chevaliers continuent de rire et que les pages espiègles l'accompagnent dérisoirement en sifflant dans des noix creuses... La scène est originale et pathétique à coup sûr, mais on ne se douterait guère que le poète en empruntait les traits pittoresques à un récit du temps, à un chroniqueur de l'ordre. « Un prisonnier lithuanien, un prêtre, dit le chroniqueur, vint aussi chanter au festin, et crut faire merveille en comparant notre grand-maître au grand weïdawut. Les chevaliers ne comprirent rien au langage barbare du pauvre diable, et pour récompense ils lui envoyèrent plaisamment une coupe remplie de noix creuses... »

D'ailleurs, et à mesure qu'on avance dans l'étude, on trouve à ces adorateurs de Perkunos des qualités et des vertus bien surprenantes, et on est forcé de leur reconnaître un degré de civilisation que ne laisserait point soupçonner le nom de « fils de Baal » dont les gratifiait l'esprit chrétien du temps (1). Le dirons-nous? ce Lithuanien ondoyant et divers, tel qu'il se révèle à nous au XIVe siècle, tel qu'il éclate dans les compagnons d'Olgerd et de Keystut, ce Lithuanien à la fois sauvage et chevaleresque, fanatique et tolérant,

(1) *Chronicon filiorum Belial* de l'énigmatique évêque Christian.

pasteur nomade et constructeur de grandes villes, habitant de la *numa* grossière et initié à tous les raffinemens de l'Occident, — il finit même par prendre à de certains momens des proportions inquiétantes, fantastiques. On craint d'avoir affaire à un être de fiction, à une espèce de Chactas de l'*Atala*, ce Chactas introuvable qui compte les années par les chutes des feuilles, mange des jambons d'ours, et qui néanmoins connaît les tragédies de Racine, les oraisons funèbres de Bossuet, — et a même soupé chez Ninon!... Heureusement que pour croire à l'existence réelle des compagnons d'Olgerd et de Keystut nous avons quelque chose de mieux que l'œuvre d'imagination d'un poétique rhéteur : nous avons les dépositions irrécusables des contemporains, des témoins oculaires, et, qui plus est, des ennemis. On ne saurait méconnaître l'esprit tolérant de ces grands-ducs lithuaniens qui, tout en demeurant très attachés à la foi nationale et en sévissant avec une rigueur extrême contre les missionnaires franciscains, permettaient cependant à leurs épouses, des princesses slaves, d'adorer publiquement la croix et de célébrer le culte chrétien dans les châteaux de Wilno et de Troki. « Lorsque nous entrâmes dans la chapelle du château, raconte un chroniqueur, il y avait grands offices; toutes les dames de la cour étaient réunies sous le portique que couvrait un filet vert derrière lequel elles apparaissaient comme des ombres légères. » Cette cour, ces châteaux, les splendeurs de Wilno et de Troki dont parlent à l'occasion les écrivains du temps, ce sont là aussi autant d'indices d'une culture et d'un développement supérieurs. Ce n'était pas non plus un ramassis de tribus sauvages qu'une nation qui envoyait des ambassades à la cour d'Avignon, à l'empereur, et qui concluait des traités de commerce avec l'Angleterre. Enfin il est difficile de refuser le génie politique à un peuple qui, serré de tous côtés par des ennemis redoutables, sut résister aux chevaliers teutoniques, refouler les Tatares, faire des incursions incessantes en Pologne, et au sud étendre ses conquêtes jusqu'au-delà de Kiew.

On dirait que la Providence a voulu honorer le paganisme lithuanien au moment de sa chute, en lui donnant pour derniers représentans les deux fils de Gédimin, les deux frères Olgerd et Keystut (1), si renommés dans l'histoire du nord européen, si unis entre eux et dans l'amour de la patrie, et qui, par le contraste même de natures diverses, offrent un ensemble si harmonieux et si charmant. « Il n'y a pas certes de plus beau témoignage pour le grand cœur de ces deux païens, dit un historien allemand récent (2), que l'éloge unanime que font d'eux leurs adversaires les plus implacables. »

(1) On prononce Guédimine, Olguérd. C'est de cette ligne de Gédimin que descendent les princes Czartoryski.

(2) Julius Caro, *Geschichte Polen's*, t. II, p. 468.

Tout en maudissant dans le grand-duc Olgerd l'envahisseur de leur pays, les annalistes russes du temps ne laissent pas de rendre hommage à la « sagesse » de ce prince « taciturne. » — « C'est, lisons-nous dans la relation d'un envoyé de l'ordre teutonique, c'est un homme de taille moyenne, au visage long, au front légèrement chauve, à la barbe blonde, mais déjà grisonnante; ses sourcils hérissés sont tempérés par un regard bleu et doux. Il a une voix très agréable à l'oreille, monte admirablement à cheval; mais en marchant il boite du pied droit, c'est pourquoi il s'appuie ordinairement sur une canne ou sur un petit page. Il comprend très bien notre langue et la parle même; mais dans ses entretiens avec nous il s'est toujours servi des interprètes. » Il se servait parfois aussi d'un langage en action et en images. Aux ambassadeurs d'un prince slave qui un jour vinrent lui déclarer la guerre pour l'automne prochain, *après le printemps vermeil, après l'été silencieux*, il répondit, tirant un briquet de sa poche et en allumant un morceau d'amadou : « Votre maître, vous le voyez bien, trouvera du feu en Lithuanie pour se chauffer dans l'automne; mais avant l'été silencieux, avant le printemps vermeil, je lui ferai ma visite de Pâques, et nous casserons un œuf béni!.. » Un autre jour, il se montra soudain avec son armée sur les hauteurs de Moscou alors qu'on le croyait anéanti et que les églises du Kremlin célébraient bruyamment sa prétendue défaite; il se laissa fléchir par les prières du grand-duc Dimitr et n'entra point dans la capitale, mais au moment de lever le camp il tourna bride, éperonna son cheval, courut au galop vers la porte de la ville et y brisa sa lance. « Kniaz Dimitr Ivanovitch, dit-il, souvenez-vous toujours que la lance lithuanienne est venue frapper la porte de Moscou... » Le pittoresque toutefois ne paraît chez Olgerd que comme l'ornement discret d'un esprit sérieux et pratique par excellence. Grand justicier et protecteur zélé du culte national, il recherche cependant les relations politiques et commerciales avec les états chrétiens, avec l'Allemagne, avec l'Angleterre; son génie éclate surtout dans la direction qu'il s'efforce de donner à l'ardeur belliqueuse de son peuple. Il laisse volontiers à son frère cadet Keystut le soin de harceler les Mazoviens et de défendre la frontière de l'est contre l'ordre teutonique; pour lui, c'est vers l'ouest et le sud que tendent constamment ses vues et ses expéditions guerrières. Maître de Kiew, de Smolensk et de Twer, il aspire à la conquête de la Crimée, il veut ouvrir un débouché à ses états continentaux, s'emparer de la Mer-Noire... La Pologne et la Lithuanie expient aujourd'hui cruellement la faute immense, incalculable, d'avoir négligé, sous les Jagellons et les Wasa, la voie que leur traça au XIVe siècle la pensée du grand prince « taciturne. »

Olgerd est la « sagesse » de la Lithuanie païenne, comme Keystut en est la poésie, le héros légendaire demeuré cher à l'imagination du peuple, exalté dans les *daïnos* (1), presque autant exalté dans les chroniques arides de ses ennemis. Spectacle étrange! pour l'Europe chrétienne, le XIVe siècle marque déjà la fin de l'esprit chevaleresque et romanesque qui l'avait si longtemps animée, guidée ou égarée : la dernière heure des croisades avait sonné depuis la prise de Saint-Jean-d'Acre, et si le Vénitien Sanuto prétend encore en 1321 révéler des « secrets » aux fidèles de la croix (*secreta fidelium crucis*), leur indiquer les moyens de conquérir le tombeau du Christ, ce ne sont plus que des secrets d'économie politique, un blocus commercial et maritime contre l'Égypte! Le XIVe siècle, c'est déjà l'avénement du légiste et du fisc, c'est l'époque inaugurée par le soufflet de Nogaret et par le bûcher des templiers. Les plaintes sont générales alors sur la corruption du temps et la disparition des vertus qui brillaient jadis au front d'un Godefroy et d'un Richard Cœur de Lion. « L'honneur diminue et la honte augmente, dit Peter Suchenwirt, ce poëte favori de Guillaume d'Autriche, le *minnesänger* célèbre qui eut, comme nous le verrons bientôt, son petit rôle et son grand mot dans la déconfiture de son maître à Cracovie. La pudeur et la décence dépérissent, la trahison trouve un nombreux cortége, la vérité a la langue malade, la bienfaisance souffre du bras, et la fidélité de la jambe; la justice est toute moulue de coups et a les reins cassés. Les chevaliers pratiquent la simonie et l'usure, gâtent le métier des juifs, et l'amitié se dérobe lorsque vient l'heure de l'épreuve... » Eh bien! c'est au milieu de ce XIVe siècle et dans un pays de forêts vierges, c'est sous « un ciel sans soleil, » et chez un peuple sauvage et nomade, qu'un adorateur de Perkunos, un « enfant de Baal » fut le type accompli du chevalier chrétien, — moins la foi, — réunit en lui les vertus idéales d'un paladin de la Table-Ronde, et ne vécut que « pour l'amour, pour le combat et pour l'honneur! » Il eut son aventure amoureuse aussi originale et piquante que pourrait la rêver de nos jours l'imagination d'un romancier : il arracha une prêtresse aux autels du dieu Znicz, et fit sa femme de Biruta la vestale; mais il l'entoura d'un respect, d'une affection qui désarmèrent à la longue la colère d'un peuple profondément blessé dans sa foi, et depuis les *daïnos* n'ont plus gardé à Biruta que le souvenir de son tendre dévoûment et de sa fin lamentable. Les combats, Keystut les aimait pour eux-mêmes, pour les émotions qu'ils procuraient, pour les qualités qu'ils faisaient briller. Que de fois ne fut-il pas fait pri-

(1) Les *daïnos* sont les chants populaires lithuaniens. On en a plusieurs recueils faits par MM. Rhesa, Jucewicz et d'autres.

sonnier, grâce à l'ardeur qui l'emportait et le poussait toujours au plus fort et au plus sanglant de la mêlée! Que de fois aussi, dans ses nombreuses captivités, ne dut-il sa délivrance qu'à l'admiration qu'il sut inspirer à ses gardiens, à ses geôliers! Après huit mois de captivité chez les chevaliers teutoniques, il s'échappa un jour dans le costume de l'ordre (le fameux manteau blanc avec la croix noire) et sur le cheval même du grand-maître; mais il eut soin de renvoyer le cheval avec des excuses aussitôt qu'il fut arrivé à la frontière. On croirait presque avoir devant soi quelque roman de Lancelot ou d'Aimon lorsqu'on lit dans les chroniques des moines allemands les prouesses du frère d'Olgerd, « le prince de Troki; » on y rencontre des traits et des scènes qui font penser à la *Gerusalemme*, ou qu'on regrette de ne pas retrouver parmi les terzines de Torquato. Quel tableau, par exemple, que cette prise de Johannisbourg, ainsi que nous la retrace la plume sobre et sèche d'un écrivain moine! Surpris dans une attaque nocturne, les chevaliers de la garnison avaient mis bas les armes; vêtus de leurs manteaux blancs avec la croix noire, ils sont tous réunis dans l'étroite cour de la forteresse, qu'éclairent des flambeaux aux lueurs fumeuses et rougeâtres. Tout autour, les vainqueurs dans leurs peaux de moutons aux poils retroussés, les arcs et les flèches dans leurs mains, poussent des cris de vengeance sauvage; les *kriwés*, les prêtres de Znicz, demandent des sacrifices humains pour leur dieu tant de fois outragé. Le malheureux commandant de la garnison s'avance; c'est le *comthur* Othon, un vieillard à la barbe blanche et à la jambe de bois : « Fils de Gédimin, je suis prêt à mourir, mais grâce pour mes compagnons! » Le fils de Gédimin lui prend la main : « Choisis quatre de tes compagnons qui te sont le plus chers et quitte la ville en liberté; quant aux autres, ils auront tous la vie sauve, c'est Keystut qui l'a dit... » La parole de Keystut, amis et ennemis savaient bien qu'elle était sacrée, et « qu'il n'estimait rien au-delà de la bravoure, si ce n'est l'honneur. » — « Keystut, ainsi s'exprime un chroniqueur de l'ordre, aimait avant toute chose la gloire et la vérité. Toutes les fois qu'il méditait une expédition contre nous, il en prévenait loyalement notre grand-maître, et il ne manquait jamais de venir après un tel avertissement... » Disons-le cependant, l'auteur de *Hedvige et Jagello*, Karol Szajnocha, ne partage pas complétement à l'égard du frère d'Olgerd l'admiration exaltée qu'avaient pour lui ses contemporains : il lui tient rigueur de son esprit peu politique, d'une vie entièrement vouée aux prouesses et aux aventures; il lui trouve la tête toujours trop jeune, légère et légèrement folle. Tête folle, nous le voulons bien, mais cœur si droit et âme si loyale! Nature noble, chaleureuse et charmante, et à laquelle ne devait pas manquer non plus « ce je ne sais quoi d'a-

chevé » que donne à une vie d'héroïsme une mort émouvante et tragique! On est quelque peu étonné de trouver un historien polonais, un poète, aussi sévère pour le prince de Troki, qui fut bien le Saladin de ces « Sarrasins du nord. » — « Il fut, nous dit-il, le zélateur tardif d'une religion écroulée, de cette religion de la chevalerie, jadis puissante, mais qui alors allait déjà en s'affaiblissant et était destinée à périr. » Soit; mais toute croyance, toute foi, tout grand mouvement d'idées a ainsi eu ses *tard-venus* comme ses précurseurs, et parfois les uns ne sont pas moins respectables et moins touchans que les autres. L'historien polonais est-il bien sûr que le peuple qu'il aimait tant, le peuple polonais, ne soit, lui aussi et par quelque côté, le Keystut du XIX[e] siècle, le zélateur tardif d'une grande foi qui s'écroule, — la foi aux causes justes, au dévoûment, au sacrifice?... Pardonnons à un enfant des forêts vierges d'avoir, dans une époque encore si rapprochée des Godefroy et des Cœur de Lion, cru un peu follement à cette religion de l'honneur qui a fait des miracles dans les siècles de foi, et qui plus tard même, alors qu'elle ne fut plus qu'une superstition, a bien mérité encore de la noblesse et de la dignité humaines!...

Ce qui est vrai, et ce que démontre supérieurement l'auteur de *Hedvige et Jagello*, c'est que ni l'esprit chevaleresque de Keystut, ni même l'esprit politique d'Olgerd ne pouvaient, au XIV[e] siècle, préserver le royaume de Gédimin d'une ruine prochaine et fatale. Déjà l'existence de ce royaume devenait de plus en plus précaire à mesure que grandissaient les états voisins. Serré de tous côtés par les Polonais, les chevaliers teutoniques, les Moscovites et les Tatares, « l'arc toujours tendu vers les quatre coins du ciel à la fois, » le peuple peu nombreux des Lithuaniens portait, au milieu même de la fortune prodigieuse que lui avait créée une série remarquable de princes intelligens et despotiques, le vague sentiment de sa fin. La question poignante des tribus indigènes de l'Amérique, la question d'émigrer, de chercher une nouvelle patrie, une terre moins disputée, les habitans de la *muma* se la posaient plus d'une fois au moment des grandes crises, et il n'est pas jusqu'à leurs triomphes, jusqu'à leurs conquêtes éclatantes qui n'aient eu quelque chose de cette activité fiévreuse que donne une gageure contre l'impossible. Le mal du dedans toutefois était bien plus grand encore que celui du dehors. L'aspect brillant du grand-duché au XIV[e] siècle, les vertus et les exploits d'un Olgerd et d'un Keystut ne doivent pas nous faire illusion sur la condition morale du pays, sur le déplorable état dans lequel il se trouvait à l'intérieur. Cet état, il était basé sur la polygamie et l'esclavage, les deux éternels fléaux de toute société païenne. Il est inutile de parler de la polygamie : on en connaît les

influences funestes; mais « l'esclavage organisé » tel que nous le présente le royaume de Gédimin est un des spectacles les plus tristes de l'abaissement humain. Ce n'est pas seulement par le fait de la naissance ou de la captivité qu'on y était esclave : l'homme libre, lui aussi, le devenait sur l'arrêt du souverain, ou lorsqu'il ne pouvait acquitter ses impôts, ses dettes, ou lorsque la faim le forçait de se vendre volontairement à un autre. Le propriétaire de ces esclaves, l'homme de guerre, le *boyar* (1) n'était lui-même que l'esclave du prince : sans le consentement du souverain, il n'avait la liberté ni de marier sa fille, ni de vendre ou d'aliéner la moindre parcelle de son bien, ni de laisser son héritage à ses fils. La femme qu'il achetait, ses enfans, sur lesquels il avait droit de vie et de mort, étaient bien sa propriété, sa « chose, » et il pouvait les vendre pour payer ses dettes; mais lui-même il était sous la tyrannie du grand-duc. Qu'il est effroyable, le tableau que nous retrace de cette tyrannie un contemporain, Æneas Sylvius, celui qui depuis fut le pape Pie II! Il nous montre un de ces grands-ducs (un des meilleurs) chevauchant toujours avec son arc tendu et abattant de ses flèches tout homme qui encourt sa colère, — *carnifex sanguinarius!* Plus d'une fois le sang coule pour le simple amusement du prince; souvent aussi le « coupable » est cousu dans une peau de bête et jeté aux ours qu'on élève exprès pour ces exécutions horribles. Un jour les Polonais qui accompagnaient le grand-duc Witold en Lithuanie assistèrent à une scène étrange. Le prince avait condamné deux malheureux à la mort; ils devaient se pendre eux-mêmes, et l'un des patiens exhortait l'autre à faire vite. « Dépêchons-nous, le kniaz s'impatiente!... » Les fils d'un pays libre demeurèrent stupéfaits devant une pareille abjection dans la servitude. Deux siècles plus tard, les Polonais devaient encore éprouver le même sentiment à Moscou en voyant ce grand seigneur russe qui, empalé sur l'ordre d'Ivan le Terrible, ne cessa de crier pendant les vingt-quatre heures que dura son épouvantable supplice : « Grand Dieu, protégez le tsar!... » Ah! c'est que la servitude porte partout les mêmes fruits empoisonnés, — dans la Rome élégante des césars comme dans les forêts vierges que hante le *zubr,* — et que ceux qui parlent de la morale indépendante ne se doutent guère à quel point l'âme humaine est avilissable!

Il n'y avait qu'un seul moyen de relever, dans la Lithuanie du XIVe siècle, les âmes flétries par l'esclavage et de leur donner le sentiment de la dignité, de la liberté : ce moyen, c'était la parole de l'Évangile, la civilisation chrétienne, qui pénétrait lentement dans ce « pays sans soleil. » Les moines franciscains y jetaient les se-

(1) De *boy, woy, woyna,* guerre.

mences sanglantes de leur martyre, et derrière le « filet vert » qui, dans les chapelles des princesses slaves, aux châteaux de Wilno et de Troki, séparait les femmes païennes du sanctuaire, plus d'un cœur adressait des prières clandestines au dieu crucifié. D'ailleurs des esprits aussi intelligens que l'étaient la plupart des souverains de la Lithuanie ne furent pas sans s'apercevoir que leur pays ne saurait longtemps échapper à la foi nouvelle : un fleuve seulement, le Niémen, séparait ce pays de tout l'univers, et l'univers adorait le Verbe! « De l'autre côté du fleuve, comme s'exprime le poète, se dressait toujours le signe du rédempteur, haut, ferme, la tête couverte de nuages, et les bras étendus, menaçans. » Déjà au commencement du siècle précédent, un grand-duc, Mindowé, avait voulu embrasser le christianisme : la rapacité de l'ordre teutonique empêcha seule alors la conversion dès cette époque possible des enfans de Perkunos. Depuis, plus d'un parmi les successeurs de Mindowé s'était arrêté à la même pensée, et il n'est pas jusqu'à Olgerd qui n'ait eu pendant son long règne des velléités semblables. Certes les deux fils de Gédimin étaient dignes d'entreprendre cette œuvre grande et salutaire, d'inaugurer sur le Niémen la nouvelle ère et le Nouveau-Testament! « D'eux ou de certains princes baptisés, leurs contemporains, dit un historien allemand (1), il est encore permis de se demander lesquels avaient l'âme plus chrétienne! » On aimerait surtout à se figurer le prince de Troki unissant ainsi l'éclat du confesseur à celui du chevalier, ajoutant à tant de « folies » généreuses de sa vie héroïque la dernière et sainte folie de la croix. Il méritait bien, ce Keystut, qui « avant toute chose aimait la gloire et la vérité, » d'aimer aussi la vérité de l'Évangile et d'attacher à son nom la gloire impérissable de premier prince chrétien de la Lithuanie convertie. Cette gloire, toutefois, il ne devait point l'atteindre ; « cette couronne, — pour parler avec le prophète de la Bible, — elle fut ôtée de sa tête et donnée à un autre moins digne que lui... » Il est aussi ingénieux que profond, cet enseignement douloureux que l'épopée immortelle d'Homère nous a légué dans ses deux héros, dont l'un, beau, loyal et magnanime, périt loin des siens, sur la plage étrangère, d'un trait caché et perfide, — dont l'autre, rusé, astucieux et cruel, finit par s'emparer d'Ilion et par revoir Ithaque. Hélas! plus d'une époque de l'humanité, plus d'une grande évolution historique a eu ainsi son Achille et son Ulysse, son Marc-Aurèle et son Constantin, son saint Louis et son Louis XI, et de même l'auréole chrétienne qu'un Keystut avait laissée passer au-dessus de sa tête, c'est au front d'un Jagello qu'elle est venue s'attacher.

(1) Julius Caro, *Geschichte Polen's*, t. II, *ubi supra*.

Olgerd mourut en 1381, et dans les chroniques du temps on lit encore la description détaillée de ses funérailles, — les dernières funérailles païennes d'un grand-duc de Lithuanie. Sur un bûcher immense, près de Miskoli, était déposé le corps du héros vêtu d'un *kaftan* parsemé de diamans et de perles, d'une ceinture dorée et d'un manteau de pourpre; une grande partie de son trésor, ses armes, ses faucons, étaient placés à ses côtés. Les *kriwés* (prêtres) entonnèrent une musique sacrée sur les flûtes et les trompettes, chantèrent des hymnes, versèrent du lait et de l'hydromel, puis mirent le feu, et tout ce qui se trouvait en haut et en bas du bûcher, jusqu'au cheval favori du prince, périt dans les flammes. Ce fut le fils d'Olgerd, Jagello (1), qui lui succéda, et Keystut, alors déjà octogénaire, accepta la suzeraineté de ce jeune homme de vingt-six ans. « Je te servirai aussi fidèlement que j'ai servi ton père, » lui dit-il, et il tint parole; « il protégea son neveu de tous les côtés, » ajoutent les chroniqueurs de l'ordre teutonique, et il ne cessa de guerroyer contre les Mazoviens, les Allemands et les Russes. Grande dut donc être la douleur du vieux héros en apprenant bientôt que Jagello conspirait contre lui avec les chevaliers teutoniques, et voulait lui ravir sa principauté de Troki. Un fait aussi étrange dans l'histoire de la Lithuanie que l'alliance avec l'ennemi séculaire, une ingratitude si monstrueuse de la part d'un enfant d'Olgerd, l'âme loyale de Keystut se refusa longtemps à y ajouter foi; Witold surtout, le fils de Biruta, ne cessait de se porter garant pour Jagello, son ami d'enfance, son frère d'armes. Les preuves devinrent bientôt accablantes, la trahison était manifeste, et le fils de Gédimin, marchant promptement sur Wilno, s'empara du neveu félon et perfide. « Sois tranquille, dit-il même alors à son fils Witold, je laisserai à Jagello les pays de Witebsk et de Krewa, avec tout le trésor et tous les chevaux qui lui reviennent de son héritage, et comme les a reçus Olgerd de notre père Gédimin. » C'est qu'il ne voulait ni « ternir son nom ni exiler aucun membre de sa glorieuse famille. » Générosité imprudente! du fond de Krewa, Jagello ne tarda point à renouer ses intrigues avec les chevaliers teutoniques, avec les princes slaves voisins, avec d'anciens adhérens; le vieux lion fut bientôt pris dans un réseau de trahisons et d'inimitiés. Elle fut longue et tragique, cette dernière lutte du fils de Gédimin contre des adversaires qui surgissaient de toutes parts, et aussi contre cette machine infernale, — le canon, — que pour la première fois dans sa longue vie de guerrier il vit alors fonctionner, « faire merveille, » porter des ravages épouvantables dans les rangs de ses fidèles compagnons. Un moment le vieillard, âgé de plus de

(1) On prononce Yaguéllo.

quatre-vingts ans, pensa même à émigrer, à chercher une autre terre pour y déposer « ses os et ses dieux! » Il ramassa cependant ce qui lui restait de son armée pour attaquer sa ville héréditaire, la place de Troki, et là ce ne fut point la bravoure de Jagello; ce fut son astuce qui triompha du dernier défenseur du paganisme lithuanien. Maître du pays, le jeune grand-duc sévit cruellement contre la famille et les amis de son oncle. Witold dut se réfugier à l'étranger; sa mère Biruta, l'ancienne prêtresse, la femme si aimée du fils de Gédimin, fut noyée; le père de Biruta, son frère, ainsi que plus d'un *boyar* demeuré fidèle à la cause de Keystut, subirent le dernier supplice. Quant à Keystut lui-même, amené chargé de chaînes à la forteresse de Krewa, après quelques jours il y fut trouvé étranglé, et Jagello n'a jamais pu complétement se laver du reproche d'avoir ordonné un meurtre qui servait si bien ses desseins ambitieux.

Tels furent les débuts de cet homme extraordinaire qui plus tard, dans la journée de Grunwalden, devait étonner le monde par une élévation d'âme et une humilité chrétienne admirables!... Dès ce moment toutefois, le jeune fils d'Olgerd comprit la situation et eut sa pensée politique, une vraie pensée de génie. Il comprit que la Lithuanie devait cesser d'être païenne; il comprit aussi que, pour être chrétienne sans devenir la proie de l'ordre teutonique, elle devait chercher son appui auprès d'une puissance slave, civilisée et libre. Il agit en conséquence, et, à peine raffermi sur le trône ensanglanté de Gédimin, il envoyait une ambassade à Cracovie. Il demandait la main de la jeune reine Hedvige; à ce prix, il promettait de convertir son pays à la foi catholique et de le réunir au royaume de Pologne.

II.

« Allemans de nature sont rudes et de gros engin, si ce n'est à prendre leur proffit; mais à ce sont-ils assez experts et habiles; item moult convoiteux et plus que nulles autres gens, jà ne tiendroient rien de choses qu'ils eussent promis; telles gens valent pis que Sarazins ne payens... » Ainsi parlait Froissart vers la fin du XIVe siècle, et une expérience toute récente et douloureuse, l'inique démembrement de la vieille monarchie danoise, n'est pas venue trop infirmer de nos jours le jugement porté par le bon chroniqueur français. Il fut curieux en effet le « réveil » de l'Allemagne moderne, de l'Allemagne « nationale-libérale! » Comme l'a si bien dit un document demeuré célèbre, « sa première pensée a été une pensée d'extension injuste, son premier cri un cri de guerre (1). »

(1) Dépêche circulaire du comte Nesselrode à ses agens en Allemagne, 6 juillet 1848.

L'Allemagne ancienne que connut Froissart, l'Allemagne féodale et impériale, n'eut point d'autre pensée ni d'autre cri pendant tout le cours du moyen âge; depuis Henri l'Oiseleur jusqu'à Maximilien, le chasseur infatigable de chamois, les fils de Tuisco ont poursuivi sans relâche le même projet de domination universelle, le même idéal d'un saint-empire auquel ils voulaient soumettre les Welches, les Scandinaves et les Slaves. Dans la péninsule italienne, ce débordement germanique dut souvent se briser, et à la fin se retirer devant les obstacles que lui opposaient les Alpes, la puissance des villes maritimes, le pouvoir hostile des papes et en dernier lieu la rivalité des autres nations. De même le nord scandinave trouva longtemps son salut dans sa situation géographique, dans l'abord pénible de ses îles, dans sa flotte, — et il n'a été donné qu'à notre époque, à notre diplomatie contemporaine supérieurement habile, de voir enfin s'écrouler devant le canon prussien le rempart séculaire du Danewirk! Autre a été le sort des pays slaves au-delà de l'Elbe et de l'Oder. Là, sur des plaines immenses, fertiles et très enviables, aucun obstacle ne venait se dresser devant la race « moult convoiteuse; » elle n'y trouvait ni défenses naturelles ni grands travaux d'art; elle ne s'y heurtait ni contre le pouvoir protecteur des papes ni contre la rivalité des puissances; elle ne voyait devant elle que des peuples laborieux, paisibles, braves sans doute, mais indolens et dénués d'esprit politique, — et elle se mit à les fouler, à les broyer sans merci ni trêve. Les contrées situées de l'autre côté de l'Elbe et de l'Oder devinrent ainsi de bonne heure le *far-est* des farouches compagnons de Henri le Lion et d'Albert l'Ours, et depuis lors les Allemands n'ont cessé de poursuivre la destruction du Slave. « Experts et habiles à prendre leur profit, » ils ne négligèrent aucun moyen pour l'accomplissement de ce qu'ils nomment maintenant une « mission providentielle, » et, selon l'expression énergique de l'un de leurs historiens (1), « il n'est pas jusqu'à leur aune et à leur balance dont ils n'aient su faire un glaive et un instrument d'oppression. » Cette œuvre de destruction, ils l'avaient commencée au nom de la religion chrétienne; ils la continuèrent plus tard au nom de leur « civilisation supérieure; » à l'heure qu'il est, ils demandent à l'achever au nom de « la liberté moderne » et des *Reichsrath* centralisateurs...

Vers la fin du XIV[e] siècle, lors de l'avénement de Jagello au trône de Gédimin, il n'existait plus de trace des anciens et puissans royaumes slaves des Obotrites, des Lutiks et des Moraves, sur l'Elbe et sur l'Oder; la Bohême des Premislaw était devenue, elle aussi, le fief d'une dynastie allemande, et, dans sa marche irrésistible,

(1) Sartorius, *Geschichte des hanseatischen Bundes.*

écrasante, vers la domination universelle, la Germanie avait déjà commencé à fortement entamer les trois derniers états indépendans du *far-est,* la Hongrie, la Pologne et la Lithuanie. Un document curieux de ces temps et qui nous a été conservé, une lettre des « prélats, barons et seigneurs du royaume de Hongrie aux prélats, seigneurs et nobles de la couronne de Pologne » retrace avec naïveté et vigueur les empiétemens, les violences et les rapines des « Teutons » dans la monarchie de saint Étienne en appelant le jugement du monde sur des iniquités « que tout le monde connaît. » Dès le XII[e] siècle d'ailleurs, un successeur de saint Étienne écrivait à un descendant de Boleslas le Grand ces paroles caractéristiques : « la sauterelle tudesque, après avoir mangé les vignes hongroises, viendra ensuite s'abattre sur les champs léchites, » — et cette prédiction n'avait pas tardé à se réaliser. Depuis lors, la Pologne s'est vu ravir successivement une province riche et précieuse après l'autre : la Silésie, la Poméranie, les terres de Dobrzyn et de Michalow. « L'aune et la balance » des Teutons ne se montrèrent pas moins actives et « providentielles » que leur épée; leurs marchands, leurs trafiquans et colons affluaient par milliers dans les pays magyars et *polaques;* ils s'y cramponnaient, s'y « nichaient, » avec la ténacité placide qui les a distingués de tout temps : Bude et Cracovie, les capitales des deux pays, passaient alors pour des villes déjà plus qu'à moitié germanisées. Une ingénieuse combinaison matrimoniale, préparée de longue date, devait maintenant venir couronner l'œuvre et combler les vœux de la *Germania semper augusta.* Des deux filles du roi Louis d'Anjou, dont l'une était appelée à régner à Bude et l'autre à Cracovie, l'aînée, Marie, était fiancée au margrave Sigismond, de la maison du Luxembourg; Hedvige, la cadette, était promise au duc Guillaume, de la maison d'Autriche. Le royaume d'Arpad, le royaume de Piast, allaient donc avoir à leur tour des dynasties allemandes à l'instar du royaume de Bohême : le saint-empire poussait ses *marches* jusqu'au-delà de la Theiss et de la Vistule.

Non moins brillantes et radieuses étaient les perspectives du côté du Niémen. Sur les bords de ce fleuve, les chevaliers teutoniques préparaient à l'empire une acquisition importante; ils la préparaient lentement, depuis bientôt cent cinquante ans, et en exploitant avec beaucoup d'industrie ce qui restait encore en Europe d'esprit romanesque : ils offraient à cet esprit les émotions et les mirages d'une croisade factice. Dans ce coin des « fils de Baal, » la Germanie s'était ménagé en effet une petite terre-sainte, selon les besoins du siècle et tout à sa portée; on pouvait y aller combattre les « infidèles » sans trop de fatigues et avec des profits certains. Deux fois par an, aux mois de février et d'août, — à l'approche des

deux grandes fêtes de la sainte Vierge, — arrivaient à Marienbourg les fils nobles de tous les pays de la chrétienté avec des cadeaux et offrandes pour le vaillant ordre; ils s'y faisaient armer chevaliers, échangeaient deux ou trois coups de lance avec les « Sarrasins du nord, » et s'en retournaient ensuite conter aux belles damoiselles leurs prouesses de quelques jours. Parfois même un *minnesänger* obséquieux, qui avait suivi le jeune seigneur sur les champs des « Sarrasins, » mettait en strophes cadencées les hauts faits du maître; Peter Suchenwirt, le poète déjà mentionné, avait ainsi accompagné le duc Albert d'Autriche dans sa courte « croisade » au nord, et chanté ensuite la défaite des Lithuaniens, que le duc amena « liés comme une meute de chasse (1). » Ces combats de parade, ces splendides mises en scène, propageaient la gloire, remplissaient les coffres et servaient les desseins de l'ordre, — ordre étrange, et qui déjà porte dans ses flancs la Prusse triomphante de nos jours! Il l'annonce en effet, et dès le XIVe siècle il la *préétablit* par une organisation toute militaire et un génie bureaucratique comme n'en connut point l'Europe, par son esprit économe aussi, enfin et surtout par une politique sans scrupule et sans vergogne. Institué et doté en 1230 sur la frontière de Mazovie par le duc Conrad avec la mission de défendre la Pologne contre les incursions lithuaniennes et de propager le christianisme au-delà du Niémen, l'ordre teutonique n'eut rien de plus pressé que de tourner contre la Pologne elle-même les armes qu'il tenait d'elle, et de lui arracher ses possessions de la Baltique dans une suite de guerres sanglantes et toujours renaissantes. Quant à la Lithuanie, les chevaliers la combattaient avec bien moins d'acharnement; ils lui faisaient la guerre à de très longs intervalles, méthodiquement, posément, sans beaucoup la presser, évitant surtout de trop l'exaspérer, — car le désespoir pouvait bien la jeter dans les bras du christianisme, et alors l'ordre perdait toute raison d'être. C'en était fait alors des dotations immenses qui affluaient de tous les pays de l'Europe, des « croisades » si lucratives aux deux fêtes annuelles de la sainte Vierge; c'en était fait surtout du riant espoir de posséder un jour les terres de Gédimin en nue propriété! Aussi les chevaliers voyaient-ils avec un déplaisir extrême ces moines franciscains qui s'en allaient, parmi les adorateurs de Perkunos, prêcher l'Évangile et chercher le martyre : ils les dénonçaient même à l'occasion aux

(1) So führt man sie gebunden
Gleich den jagenden Hunden.

Suchenwirt, *Werke*, p. 12, éd. Primisser. — Le récent historien allemand, M. Julius Caro, est forcé d'avouer (t. III, p. 72) que les fameuses « croisades » des chevaliers dans les pays lithuaniens n'étaient au fond que « des parties de plaisir, de magnifiques parties de chasse (*eine belustigende Gewohnheit, eine ausgezeichnete Jagd*). »

grands-ducs; ils voyaient avec une défaveur égale les fréquens mariages des grands-ducs avec les princesses slaves, qui habituaient la cour de Wilno et de Troki à la vue des cérémonies chrétiennes; encore moins se souciaient-ils d'entreprendre, de concert avec les puissances voisines, — avec la Pologne par exemple, comme les papes ne cessaient de le leur recommander, — quelque expédition décisive pour en finir d'un coup avec « les fils de Baal. » Peu s'en fallut que les grands-maîtres de l'ordre n'eussent garanti à la Lithuanie un paganisme perpétuel, comme plus tard leurs successeurs, les rois de Prusse, devaient « garantir » à la république polonaise ses « perpétuelles libertés, » sa constitution anarchique, gage assuré d'une mort lente et fatale. Ce qui est certain, c'est qu'au XIII[e] siècle Mindowé, après avoir un moment professé la foi catholique, était revenu au culte de Znicz à la suite des exactions de l'ordre, et de même dans le siècle suivant le grand Olgerd devait s'écrier un jour : « Ce n'est pas à ma religion, c'est à mes biens qu'en veulent ces chevaliers; je resterai donc dans le paganisme (1). » Cette possibilité d'une conversion spontanée des souverains de la Lithuanie était la terreur constante des grands-maîtres. « Ce serait, écrivait l'un d'eux, une calamité immense pour le monde chrétien *et pour l'ordre*, car une pareille conversion ne saurait avoir rien de solide et de sérieux... » Ce qui leur paraissait solide et sérieux par excellence, c'était leur établissement dans les provinces polonaises. De là ils entendaient isoler la Lithuanie, lui couper toute communication avec l'Occident et lui prendre une terre après l'autre, à loisir, sûrement, en y « déracinant » les anciens habitans et en y implantant des colons germaniques. A le bien prendre, l'ordre teutonique n'agissait point autrement, à l'égard de l'idée chrétienne d'alors, que ne le fait la Prusse contemporaine à l'égard de l'idée moderne, de « la grande idée allemande. » — « Le roi, écrivait en 1866 M. de Bismarck à M. de Goltz dans une dépêche maintenant fameuse (2), le roi attache moins de prix à la constitution d'une confédération politique du nord, et *tient avant tout à des annexions;* préférerait abdiquer plutôt que de revenir sans une importante acquisition territoriale... » Au XIV[e] siècle, les grands-maîtres attachaient moins de prix à la conversion du nord, et tenaient avant tout à des annexions; ils frémissaient à l'idée d'abdiquer leur « mission » entre les mains d'un Mindowé, d'un Olgerd ou d'un Jagello baptisé, et voulaient s'assurer en tout cas d'importantes acquisitions territoriales.

(1) Non meam fidem sed pecuniam appetunt, et ideo perseverabo in paganismo. Chron. Vitodurani, chez Eccard, *Corp. hist.*, I, 1784.

(2) Dépêche chiffrée datée de Nikolsbourg, 10 juillet 1866, et publiée tout récemment dans la *Relation de l'état-major autrichien*.

Quand on considère de la sorte la situation vraiment intolérable que les visées de l'Allemagne avaient faite à l'extrême Occident, à l'Europe en général, pendant tant de siècles, jusqu'à la fin du XIVe, on ne peut que profondément admirer l'inspiration de Jagello, reconnaître l'instinct supérieur qui le guida dans la conception de son projet mémorable, et l'on n'est pas même éloigné de penser que les ambassadeurs lithuaniens qui entraient le 18 janvier 1385 à Cracovie couverts de « manteaux de pourpre » portaient dans les plis de leurs manteaux la paix et l'équilibre du monde. Le projet du fils d'Olgerd ne devait pas seulement assurer à la Lithuanie les bienfaits du christianisme et un avenir indépendant; il devait encore préserver la Pologne et la Hongrie de la domination du saint-empire, poser une digue aux envahissemens de la Germanie, envahissemens séculaires et de plus en plus menaçans pour le repos et la vie des nations. Il se peut que, par la déplorable confusion des langues et des mots qui règne de nos jours, par la faveur inespérée et inepte que la « grande idée allemande » a su trouver parfois jusque sur les bords de la Seine, on traite maintenant de « vieux préjugé » l'importance que les esprits réfléchis ont de tout temps attachée à la constitution du royaume des Jagellons. S'il est vrai toutefois que l'histoire a toujours et très justement glorifié les peuples et les princes qui ont su combattre et empêcher la domination exclusive et universelle d'une seule puissance au milieu de notre continent, s'il est vrai que les adversaires d'un Charles-Quint, d'un Philippe II, d'un Louis XIV, ont sauvé la liberté du monde, on ne saurait nier que le fils d'Olgerd n'ait, lui aussi, bien mérité du genre humain. « L'union que nous venons vous proposer est une union pour la gloire de Dieu, pour le profit des âmes et la sécurité des royaumes... » Ainsi s'exprimait dans un discours qui nous a été conservé le chef de la légation lithuanienne, un propre frère de Jagello, à son audience devant la reine Hedvige, et ces paroles trouvèrent un écho retentissant sur les bords de la Vistule et de la Theiss. Une diète nationale convoquée en toute hâte à Cracovie acclama le projet du mariage avec enthousiasme, et, chose caractéristique, à l'ambassade qui se mit en marche vers Krewa pour porter au prince lithuanien la réponse du peuple polonais vint se joindre une députation magyare. Le royaume de saint Étienne saluait également dans l'union d'Hedvige et de Jagello la promesse d'un avenir meilleur, l'espoir de défendre désormais avec succès les vignes hongroises contre « la sauterelle tudesque. »

Il est aisé de s'imaginer l'émotion profonde que dut causer le projet du « barbare, » du « Sarrasin, » parmi les blonds enfans de la Germanie. Le pays de Gédimin allait donc recevoir un baptême qui n'était pas le « baptême allemand, » le baptême de sang! L'œuvre

poursuivie depuis cent cinquante ans sur les bords du Niémen serait d'un coup emportée par une conversion qui évidemment n'aurait « rien de solide et de sérieux, » puisqu'elle laisserait à la race de « Baal » sa nationalité et son sol ! Ce n'est pas tout : la combinaison ingénieuse préparée de longue main avec le feu roi Louis d'Anjou, « le bon, le noble, le magnanime Angevin, » allait également échouer par ce mariage « monstrueux et impie; » à l'instar de la Pologne, qui osait répudier un duc de la maison d'Autriche, la Hongrie faisait de son côté et à ce moment même des efforts « malhonnêtes » pour écarter un margrave de la maison de Luxembourg qu'on lui avait destiné : les « marches » de la Vistule et de la Theiss échappaient au saint-empire ! La consternation, l'indignation, furent générales; mais celui qui ressentit le plus vivement l'affront, ce fut, on le conçoit, le pieux ordre teutonique. Les chevaliers de Marienbourg avaient eu tout lieu de voir dans Jagello leur créature et leur instrument; ils lui avaient prêté leur concours contre l'honnête et héroïque Keystut, combattant son combat suprême; la « trahison » de ce récent allié, de cet homme-lige de l'ordre, avait bien de quoi exaspérer leur âme. Ils décrétèrent une « croisade » contre l'ingrat et le félon, — singulière croisade pourtant qui prétendait punir un païen de sa volonté d'embrasser la croix ! — et ils inaugurèrent l'expédition par une splendide *table d'honneur.....*

Cette institution étrange, réminiscence probable de la Table-Ronde d'Arthur, était un des moyens ingénieux imaginés tout récemment par l'ordre pour augmenter ses revenus au dedans et sa renommée au dehors. Au début d'une « croisade, » aussitôt qu'on avait passé la frontière et touché du pied la terre « païenne, » on y dressait une table sous un baldaquin magnifique et sur une estrade élevée, visible à tout le monde. Douze convives, douze hôtes venus de l'étranger, étaient seuls admis à cette table, que desservaient les plus hauts dignitaires de l'ordre. Pour obtenir une distinction pareille, — le prix insigne et suprême de la chevalerie, — il fallait présenter des titres exceptionnels soigneusement débattus auparavant par un grand jury d'honneur; il fallait avoir accompli quelque action hors ligne, comme ce Conrad de Richartsdorff par exemple qui, à l'encontre de l'usage habituel, avait fait le pèlerinage de la terre-sainte par terre et à cheval en longeant les bords de la Mer-Noire. On se doute du reste que la puissance de tel hôte et la richesse de tel autre devaient constituer aux yeux du jury des titres pour le moins aussi sérieux que le *ramble* du vaillant sire de Richartsdorff; on se doute que l'ordre ne perdait rien à ces petits banquets dispendieux, bien que chacun des douze convives fût tenu d'emporter dans sa « besace de voyage » les plats d'argent et les

coupes d'or (parfois de plus remplies de doublons) qui lui avaient servi pendant le repas. Cette fois, pendant la « croisade » contre Jagello, deux *tables d'honneur* furent successivement dressées, et le nombre des convives porté exceptionnellement jusqu'à quinze, si grand avait été l'empressement des « frères allemands » à venir secourir l'ordre dans sa détresse extrême. Malgré ces préparatifs extraordinaires, l'expédition échoua misérablement. Jagello se défendit avec vigueur, et eut la joie de voir les chevaliers regagner Marienbourg après trois semaines de dévastations cruelles dans ce malheureux pays. Le fils d'Olgerd ne se flatta point d'en avoir ainsi fini pour toujours avec l'ordre, — toute sa vie devait encore se passer en luttes sanglantes avec cet ennemi implacable; — mais il eut un moment de répit, et il s'empressa de s'acheminer à son tour vers Cracovie, où l'avaient déjà précédé tant de négociateurs; il eut même la bonhomie ou la malice d'inviter le grand-maître de l'ordre à venir assister à son baptême dans la capitale de la Pologne, à lui servir de parrain. Il va sans dire que le grand-maître Zollner de Rotenstein refusa de sanctionner par sa présence « l'acte de profanation » qu'il ne lui fut plus donné d'empêcher.

A Cracovie, pendant tout ce temps, s'étaient passées des scènes étranges, et, chose bizarre, la grande combinaison dont dépendait le salut de tant de peuples avait failli un moment se briser contre l'obstacle que lui opposait un frêle amour d'enfant! Il est vrai que l'enfant était une reine, une orpheline de quatorze ans, enthousiaste, passionnée, qui défendait les droits de son cœur et la sainteté d'une promesse contre les exigences impitoyables de la raison d'état. D'origine à la fois polonaise et française (Piast et Anjou), née en Hongrie, élevée à la cour de Vienne, la reine Hedvige n'habitait la Pologne que depuis un an; elle y était sous la tutelle des grands seigneurs du royaume et notamment de Dobieslaw, castellan de Cracovie et « maire du château. » D'une beauté remarquable et que célèbrent à l'envi tous les contemporains, d'une piété fervente, nature ardente et énergique, la fille du roi Louis n'éprouvait que de l'horreur pour l'union projetée avec un païen, un barbare, un sauvage, le meurtrier d'un oncle et d'un bienfaiteur, un homme que les Allemands ne manquaient pas de dire d'un extérieur repoussant, hideux, « tout velu. » Jagello avait beau envoyer à Cracovie des preuves et des témoignages qui le disculpaient de la mort de Keystut (c'était, il paraît, un chevalier teutonique qui avait étranglé le vieux héros dans la prison de Krewa), les hauts dignitaires de la couronne avaient beau représenter à la « petite reine » les avantages politiques immenses de cette union, et les évêques, — « le perfide archevêque de Gnesen surtout, » ainsi que s'exprime le chroniqueur allemand, — lui parler du mérite, de la gloire insigne

de conquérir tout un peuple à la foi du Christ; la pauvre enfant ne pouvait maîtriser les violentes répugnances de son cœur. Lors de la première ambassade lithuanienne, au mois de janvier, elle s'était bornée à rappeler qu'elle était déjà promise à un autre, au duc Guillaume d'Autriche, et elle avait fait tout dépendre de la décision de sa mère, régente en Hongrie. A mesure qu'avançaient les négociations, ses terreurs augmentaient. La mère régente, au fond très désireuse du mariage lithuanien, mais de toutes parts entourée de dangers et pour ainsi dire couchée en joue par la maison d'Autriche, ne donnait que des réponses évasives et contradictoires; le dernier avis venu de Bude était même favorable au prétendant allemand. Forte de cette réponse, Hedvige se retrancha derrière la volonté de sa mère, le vœu du roi Louis, l'engagement pris depuis si longtemps avec un autre. Au moyen âge, les fiançailles étaient considérées comme sacrées, et avaient presque la même force que le serment nuptial; or Hedvige avait été fiancée dès sa septième année, par son père le roi Louis, au duc Guillaume d'Autriche; les fiançailles avaient été publiques et splendides. Ces fiançailles d'Haimbourg, Hedvige les opposait désormais à toutes les démarches pressantes des hauts dignitaires de la couronne et des nonces de la diète. Le souvenir vague du gracieux adolescent entrevu autrefois à Haimbourg et à Vienne, et qui maintenant avait déjà seize ans, entrait-il pour quelque chose dans cette attitude? Nous l'ignorons; mais il est sûr que ce souvenir se ranima singulièrement, et éclata en flammes aussitôt que l'adolescent eut apparu en personne devant la fille des Piast.

Il parut en effet à Cracovie vers le milieu de l'été de cette année 1385, le prince charmant, la fleur de la chevalerie, « l'élégant duc Guillaume, » ainsi qu'on l'appelait alors; il arrivait avec un cortége brillant où l'on voyait de beaux compagnons, des musiciens, des *minnesängers* et des costumes somptueux. Il ne put habiter le château, cette magnifique forteresse royale qui dresse ses tours sur le rocher de Wawel, et regarde de là-haut couler la Vistule à ses pieds. Le castellan Dobieslaw et les grands du royaume lui interdirent l'entrée de la pompeuse demeure des souverains, et il dut se loger dans la ville basse; mais il n'y avait pas moyen d'empêcher la rencontre des « fiancés » sur quelque point neutre, dans le vaste réfectoire du couvent des franciscains par exemple, que les bons moines leur prêtèrent avec empressement. Guillaume s'y rendait presque tous les jours avec ses chevaliers, ses chanteurs et ses musiciens; la jeune reine y arrivait de son côté avec ses demoiselles de la cour, ses chambellans et ses pages. Polonaise, Hongroise, Française à la fois, de plus bien resplendissante et bien heureuse de ses quatorze printemps, que vouliez-vous que fît

Hedvige au son d'une musique ravissante? Elle dansa, elle dansa avec son Guillaume; les demoiselles de la cour dansèrent avec les autres beaux messieurs; on s'enivra de joie, on renouvela maintes fois les sermens d'Haimbourg. Si enfant qu'on soit, l'on a toujours « un parti, » ses courtisans, alors qu'on est placé sur un trône; la fille de Louis d'Anjou n'en manqua point : ils lui promettaient aide et assistance; un oncle bénin, Allemand de cœur et de mœurs, le prince régnant d'Oppeln, protégeait ouvertement les jeunes amoureux, — et Jagello était loin, il soutenait à ce moment sa lutte contre l'ordre teutonique, il défendait son pays contre l'invasion de la « croisade. » La situation devenait grave, et déjà même on parlait de célébrer le mariage à la barbe des « politiques, » de le célébrer le 15 août, à la fête de l'Assomption, lorsque heureusement une étourderie de Guillaume vint tout compromettre. Il voulut un jour forcer l'entrée du château. On donna l'alarme; le duc fut piteusement éconduit, et Dobieslaw put désormais mettre de bonnes gardes à toutes les issues de l'enceinte royale « pour protéger la jeune reine. » En réalité, elle fut prisonnière.

Les événemens à cet endroit, selon une gracieuse remarque de Szajnocha, prennent tout à fait l'allure d'un conte, de ce conte merveilleux que plus d'un parmi nous a probablement entendu dans son enfance, et qui commençait à peu près ainsi : Il y avait autrefois un grand château royal situé sur le haut d'un rocher aux bords d'un large fleuve, dans le château demeurait une princesse royale d'une beauté admirable, au pied du rocher soupirait un prince charmant qui possédait son cœur; mais des vieillards terribles tenaient prisonnière la fille des rois, dont ils destinaient la main à un monarque étranger, un païen, lorsqu'un jour... Un jour en effet ou plutôt un soir (et ici l'histoire reprend son style sobre et véridique), la fille des rois quittait ses appartemens accompagnée de quelques fidèles servantes : elle voulait s'échapper de sa prison, s'enfuir avec son « fiancé, » qui l'attendait caché dans la ville. Elle ne descendit point par le grand escalier d'honneur, elle prit un petit escalier tournant qui donnait sur un guichet qu'on montre encore aujourd'hui au château de Wawel (1). Le guichet était ordinairement libre; mais cette fois on le trouva fermé, et des gardes y étaient postés, comme partout. Un dialogue étrange s'établit alors : « Ouvrez! — Cela nous est défendu. — Qui vous le défend? — Les seigneurs. — Mais je suis votre reine! Donnez-moi une de vos haches... »

(1) Ce magnifique château de Wawel, qui rappelle tant de souvenirs glorieux et qui garde encore les cendres de tous les rois de Pologne, il a été changé en caserne depuis l'incorporation de Cracovie à l'Autriche (1846). Il serait digne de l'empereur François-Joseph de faire cesser une profanation aussi honteuse et de rendre l'antique demeure des Jagellons à une destination plus convenable.

On n'osa point refuser; l'enfant de quatorze ans prit en main la hache, et se mit à en frapper les gonds de la porte pour la faire sauter. L'entourage demeura stupéfait; à ce moment survint Dimitr de Goray, le trésorier de la couronne. Ce vieux serviteur du père et du grand-père d'Hedvige tombe à genoux et supplie la fille de ses anciens et illustres maîtres de respecter leur mémoire, d'avoir pitié de leur royaume... Les larmes du vieillard et de l'enfant se mêlèrent; la fille des rois rentra dans ses appartemens au bras de Dimitr, chancelante et l'âme brisée. Elle ne devait plus jamais revoir son Guillaume; elle lui écrivit même sur-le-champ pour le supplier de quitter la ville. Il le fit, mais sur des injonctions tout autrement pressantes. A la nouvelle de l'étrange scène du château, la population de Cracovie se souleva en masse et se mit à la recherche de « l'élégant duc. » Guillaume s'enfuit avec son brillant cortége, et c'est probablement dans cette retraite précipitée que le poète de sa maison, le bon Peter Suchenwirt, médita les strophes courroucées qu'il ne devait pas tarder à lancer contre les « Polaques grossiers et impies... »

Cette « scène du guichet » est demeurée célèbre dans la mémoire du peuple, dans ses récits et dans ses chants, et, — équité admirable de la conscience populaire, — la tradition a su gré à Hedvige presque autant de l'énergie de son amour que de la plénitude de son sacrifice. Le sacrifice fut en effet complet et entier; la reine et la chrétienne prennent dès ce moment et pour toujours le dessus sur la femme dans l'enfant charmante des Piast : la fille d'Ève ne se révéla plus que par un seul trait de curiosité bien pardonnable à coup sûr et que nous raconte le chroniqueur. L'époux futur, « le roi, » ce Jagello qui, vainqueur de l'ordre teutonique, approchait déjà des frontières de la Pologne, était-il vraiment aussi « hideux » que l'affirmaient les Allemands? Était-il vraiment un monstre repoussant, « tout couvert de poils comme un ours? » Hedvige fit venir le chevalier Zawisza, l'homme dont la loyauté et la véracité étaient à toute épreuve. — « Parole de Zawisza » est encore aujourd'hui un dicton polonais. — Elle le chargea, sous le prétexte de complimenter Jagello, d'aller à sa rencontre et de revenir aussitôt; elle fit jurer au chevalier de lui dire toute la vérité sur le compte du « païen. » L'homme de cour revint bientôt avec des renseignemens rassurans; le païen « était beau, bien proportionné, de taille moyenne, avait des traits réguliers, l'expression douce, et les manières toutes princières. » Jagello, qui s'était douté du véritable but de la mission de Zawisza, l'avait accueilli avec une grâce parfaite, et, — ajoute ingénument le chroniqueur, — « l'avait amené avec lui au bain!... »

Bien d'autres que Zawisza, la plupart des magnats et des nonces

de la diète étaient allés au-devant du futur roi; tous avaient hâte de voir le prince fortuné qui, suivi de ses nombreux frères et parens et d'un brillant cortége de *boyars*, traversait maintenant en messager de paix et de prospérité ces contrées « léchites » que les vaillans Lithuaniens n'avaient jusqu'ici visitées qu'en dévastateurs farouches. Dans l'entourage du grand-duc, un homme surtout excitait la curiosité et attirait les regards, un jeune guerrier déjà très célèbre et qui bientôt allait devenir un héros, — le plus grand héros même du monde slave au siècle suivant : — Witold, le fils de Keystut et de Biruta. Naguère encore proscrit, mais maintenant réconcilié, Witold semblait par sa présence témoigner en faveur de Jagello, qui ne cessait de répudier toute responsabilité dans le meurtre tragique de Krewa. Le 12 février 1386, la ville de Cracovie saluait dans ses murs ces hôtes illustres, et en moins de trois semaines Jagello ou plutôt Ladislas II, comme il devait s'appeler désormais de son nom chrétien, recevait des mains de l'archevêque Bodzanta « les trois sacres, » — baptême, mariage, couronnement, — qui devaient en faire « l'enfant du Christ, l'époux d'Hedvige et le père du peuple polonais. » — « Il reçut ainsi trois dons célestes à la fois, dit un pieux chroniqueur, et comme il n'en a été jamais *simultanément* accordé à aucun autre mortel. » Les frères, les parens de Jagello, un grand nombre des *boyars*, se firent également baptiser dans la cathédrale de Cracovie, et pour prouver au monde que c'était non-seulement une union entre deux têtes couronnées, mais bien une union entre deux peuples qu'on voulait sceller, plusieurs parmi les princes et les seigneurs lithuaniens contractèrent des alliances dans les familles polonaises; le duc de Mazovie, un Piast, qui en cette qualité même avait longtemps prétendu à la couronne de Pologne et à la main d'Hedvige, épousa la sœur du nouveau roi, la princesse Alexandra. Vers le milieu du mois de mars, le couple royal commençait déjà sa tournée dans les différens états léchites en faisant un séjour un peu prolongé à Gnesen, le berceau vénéré de la monarchie de Boleslas le Grand.

Le jour même où Ladislas II fut couronné à Cracovie, le dimanche *Esto mihi* (4 mars 1386), rentrait tristement à Vienne le malheureux fiancé d'Haimbourg, qui devait regretter la fille de Louis d'Anjou pendant toute sa vie (il ne se maria jamais), et qui semble en effet lui avoir porté un attachement sincère. Dans les premiers temps de dépit et d'indignation, « l'élégant » duc Guillaume ne laissait pas néanmoins d'appeler Hedvige « une infidèle, une prostituée, » et son poète favori, maître Peter Suchenwirt, renchérissait encore sur ces expressions peu chevaleresques. A une époque d'ailleurs où de simples poètes comme Dante et Pétrarque trouvaient bon d'annoncer « à l'empereur, aux rois et aux puissans de la terre » leurs

peines de cœur au sujet d'une Béatrice ou d'une Laure, il n'est pas étonnant que le Habsbourg de seize ans ait cru devoir écrire « à tous les princes de la chrétienté » pour se plaindre du « rapt » de sa fiancée et pour demander justice contre Jagello. Il est naturel aussi que celui qui de tous les chrétiens se montra le plus compatissant pour ces souffrances d'amoureux fût un moine, — le grand-maître de l'ordre teutonique! Le jeune Guillaume devint pour un moment l'Augustenbourg de la Prusse du XIVe siècle, « le prince héréditaire, le champion de l'honneur et du droit germaniques. » Zollner de Rotenstein conclut une alliance avec plusieurs princes allemands, — des princes poméraniens, — et déclara la guerre à Jagello « pour avoir ravi à l'illustrissime seigneur et duc Guillaume d'Autriche sa femme légitime et ses états héréditaires! » Il ne reconnaissait pas « le soi-disant roi de Pologne, » il ne prenait pas au sérieux son « baptême de Cracovie, » et l'appelait dans un document public du gracieux nom de « chien enragé. » Le grand-maître n'avait pas négligé non plus d'encourager à la révolte un parent de Jagello, André de Poloçk, et de gagner à la « cause commune » les princes russes de Smolensk, « les fils de Rourik. » A cette ligue en apparence formidable de la maison d'Autriche, de l'ordre teutonique, des princes allemands et des princes russes, le roi Ladislas ne put opposer qu'un traité offensif et défensif avec la Hongrie; mais l'orage ne tarda point à se dissiper, grâce surtout à une victoire lointaine remportée par les glorieux enfans de Tell. Coïncidence remarquable, vers la même époque où, du côté des Carpathes, le génie de Jagello travaillait à élever une digue contre les débordemens de la Germanie par une confédération des Polonais, des Lithuaniens et des Hongrois, un pauvre peuple de pasteurs poursuivait un but semblable dans les vallées des Alpes, et jetait dans la grande journée de Sempach (9 juillet 1386) les fondemens indestructibles de la confédération suisse. Dans cette bataille de Sempach, on s'en souvient, périt, avec la fleur de la chevalerie allemande, le chef de la maison d'Autriche, l'archiduc Léopold, le père du jeune fiancé d'Haimbourg. La nouvelle de ce désastre jeta le désarroi parmi les ennemis ligués contre Jagello; les princes poméraniens montrèrent dès lors peu de zèle, et il n'est pas jusqu'à Zollner de Rotenstein lui-même qui ne crût devoir prétexter de la mauvaise saison pour ne point avancer. Seuls les chevaliers teutoniques de Livonie et les princes russes de Smolensk s'étaient mis en marche dès le printemps, et avaient pénétré fort avant dans le pays. « Les fils de Rourik » commirent des cruautés horribles, « telles, dit une chronique russe, que ni Antioche le Syrien, ni Julien l'Apostat n'en avaient jamais exercé contre des chrétiens; »

mais un frère du roi, Alexandre, accouru en toute hâte de Cracovie, les défit dans un combat sanglant sur la Wechra, et Jagello put enfin songer à retourner dans le pays de Gédimin, qu'il avait quitté depuis un an. Il y revenait en chrétien et en apôtre de l'Évangile...

Au mois d'octobre 1386 sortait de Cracovie une longue et étrange procession. Le roi Ladislas II était à la tête du cortége, puis venaient ses frères et parens, ensuite les ducs de Mazovie et d'Olesniça, les princes de Sévérie, de Pinsk et d'Ostrog, ainsi que nombre de grands-dignitaires de la couronne et de palatins du royaume. Plus loin, on distinguait une masse compacte de moines de l'ordre de Saint-François sous la conduite de l'archevêque Bodzanta et des évêques de Cracovie et de Posen; ces franciscains dévoués, qui avaient tant de fois arrosé de leur sang de martyrs les contrées au-delà du Niémen, s'y dirigeaient maintenant pleins de sécurité et de joie : ils devaient y distribuer les sacremens, bâtir des églises et évangéliser toute une nation... Ce fut un moment solennel dans la vie du peuple de Piast, le plus beau moment peut-être de son histoire. Il allait porter la croix et la charité au milieu des forêts vierges et des marais insondables, dans un « pays sans soleil, » le dernier coin de l'Europe où les dieux du paganisme avaient trouvé refuge; il allait à la rencontre de destinées nouvelles, des horizons immenses s'ouvraient à son activité. Cent ans encore après cette grande époque, et au moment où les découvertes des hardis navigateurs portugais et génois étonnaient et éblouissaient le monde, un Polonais, un contemporain de Colomb, devait s'écrier : « Les rois du Portugal ouvrent à la chrétienté les portes fermées du couchant; nos Jagellons nous conduisent, nous, vers des pays et des peuples toujours nouveaux dans les régions du nord et du levant (1)... »

Le cortége passa bientôt le Niémen, et traversa tous les pays de Gédimin en s'avançant sur Wilno, la capitale des grands-ducs, le sanctuaire de Znicz et de Perkunos. Partout sur son trajet il chantait des hymnes sacrés, engageait les gentils à reconnaître le rédempteur, et recrutait des prosélytes. Les habitans de la *numa*, convoqués par les *cywuny* (les starostes), se précipitaient en masse devant leur *kniaz*, et recueillaient de sa bouche des discours étranges, le discours immortel d'un Dieu, le discours de la montagne... Jagello tenait à enseigner lui-même son peuple, à lui démontrer l'inanité de ses idoles, à le pénétrer des préceptes du Verbe, et le peuple écoutait, d'abord stupéfait, puis ému; il cédait aux prières, aux supplications, aux injonctions de son prince, il faisait le signe de la croix et répétait les paroles du *Credo*. Pour la première fois dans cet extrême Occident si cruellement *évangélisé* jusque-là

(1) Miechowita, *De Sarmat.*, apud Pistor. Script., I, 22.

par des margraves teutons et des chevaliers teutoniques, une nation venait à une autre lui parler sans haine du Dieu de l'amour, lui donner le livre des livres sans le présenter à la pointe de l'épée, et en échange de la civilisation qu'elle apportait, elle ne songeait ni à demander la terre des habitans, ni à vouloir leur ravir leur langue, leurs mœurs, leur dynastie. Il était nouveau également, sans exemple peut-être dans les annales de l'Europe chrétienne, le spectacle de ce prince païen, revenant d'un pays étranger avec une foi étrangère, et la prêchant à ses sujets sur les chemins et les places publiques! Cédons ici la parole à l'historien le plus récent, le moins suspect assurément de toute complaisance pour les Slaves et de tout entraînement de l'émotion religieuse : c'est un Allemand et un libre penseur déclaré qu'on va entendre.

« Quelque grandes que doivent être, — ainsi s'exprime l'historien allemand, — nos réserves et nos restrictions à l'égard de l'œuvre de Jagello, on ne saurait nier ce qu'il y avait de profondément touchant dans son rôle d'apôtre. C'est en vain qu'évêques et franciscains, pleins de zèle et d'enthousiasme, avaient prêché pendant si longtemps le salut du Christ aux adorateurs de Perkunos : c'étaient des voix dans le désert; les prédicateurs ne connaissaient bien ni la langue ni le sentiment de la nation de Gédimin. Un roi se leva du milieu même de ce peuple, et il fut écouté; il enseigna l'Évangile aux enfans de son pays dans leur idiome et selon leur esprit, et la munificence du maître put au besoin suppléer à l'éloquence de l'apôtre. Le manteau de drap blanc, par exemple, que le roi donnait à tout nouveau baptisé (en signe de renouvellement et de pureté) n'était pas probablement pour peu dans l'empressement des néophytes; mais il est sûr que les néophytes arrivèrent en foules nombreuses, et demandèrent le baptême du Christ, il est sûr que les prêtres ne suffirent pas à la besogne, et qu'il fallut mener les catéchumènes par groupes à la rivière, des groupes d'hommes et des groupes de femmes séparément : on les aspergeait de l'eau purifiante, et ils se relevaient chrétiens. C'est par groupes aussi qu'on leur donnait des noms : telle bande reçut *en bloc* le nom de Stanul, de Yanulis (Stanislas, Jean), tel autre celui de Anna, de Yadziula (Hedvige) et ainsi de suite... Qu'il dut être émouvant aussi, le spectacle qu'offrit Wilno le 17 février 1387, et qu'on aime à se le représenter par l'imagination! C'est un jour de dimanche, le dimanche *Esto mihi;* on lit le même évangile qu'entendit Jagello l'an passé à Cracovie pendant le couronnement. Les neiges de l'hiver couvrent de leurs couches blanches la terre, les rameaux des arbres et les collines. Sur la plus haute des collines qui entourent la ville se dresse l'image de Perkunos « aux yeux rouges et courroucés et au front flamboyant; » sur la plate-forme plantée de chênes brûle le feu éternel du dieu Znicz, « le dieu vénéré et inaccessible. » Une brise gla-

ciale, — on dirait le soupir plaintif des siècles qui meurent, — siffle à travers le bois sacré. La foule attend anxieuse, haletante, et ses lèvres crispées envoient une question muette aux « divinités. » Tout à coup la clochette du sacristain retentit au loin; un nuage d'encens se lève au-dessus d'une procession qui avance en chantant des hymnes, et monte lentement la pente escarpée de la colline. A la tête marche le roi, entouré des princes du pays et des grands seigneurs de l'étranger; puis vient le grand-prêtre de l'étranger en costume d'or, la tiare au front, la crosse dans la main, et derrière lui se pressent des moines franciscains. Le cortége fait le tour du temple, resté jusque-là à l'abri de toute souillure. Soudain des moines zélés saisissent des haches, d'autres s'emparent de vases remplis d'eau; sous leurs coups impies, l'image de bois du dieu du feu éclate en morceaux, un torrent sifflant éteint la flamme gardée pendant tant de générations; les vieux chênes tombent et couvrent dans leur chute la honte d'une superstition pieuse qui a duré pendant des siècles! Perkunos, où sont tes foudres? Et toi, Znicz, comment te trouves-tu tout à coup impuissant à venger l'injure qui vient d'être faite à tes autels et à tes croyans? Un silence de mort règne à l'entour, un vent d'orage mugit seul sur le sanctuaire dévasté, et une douleur profonde saisit les cœurs qui ont adoré ces dieux et s'étaient confiés dans leur force. Là où il y a un instant à peine se tenait debout le faux dieu, une croix vient s'implanter, sur laquelle on voit la figure de celui qui, disait le roi, « est venu annoncer le salut aux cœurs brisés et abattus, rendre la liberté aux captifs, et donner la consolation à tous. » Et plus fort que les mugissemens de la tempête retentit le *Te Deum* des moines triomphans... Tout un monde de croyances fantastiques a croulé et est enseveli; une foi nouvelle doit le remplacer, et sur les ruines du temple de Znicz Jagello met ce jour même les premiers fondemens de la cathédrale catholique de Wilno, où tant de générations viendront dans la suite porter leurs joies et leurs douleurs à Jésus, fils de Marie (1)... »

Que dans ces conversions en masse, dans cette refonte religieuse de toute une génération ainsi poussée au baptême, il dût y avoir une bonne part d'alliage, on ne peut guère en douter. Autre ne fut pas le triomphe du christianisme chez les Francs, chez les Normands, dans bien des pays de l'Europe, et quiconque sait lire trouvera dans l'histoire même des missions contemporaines maint exemple de ce tribut payé à notre fragile humanité. Parmi ces milliers de nouveaux croyans qui sur les bords du Niémen acclamaient si docilement la doctrine du maître, une rare élite évidemment en avait pu pénétrer les dogmes profonds et la morale sublime. Les multitudes raisonnent aussi peu leurs conversions que leurs plébi-

(1) Julius Caro, *Geschichte Polen's*, III, 30-36.

scites; elles suivent quelque grand courant né dans leurs profondeurs mêmes, souvent aussi elles ne font qu'obéir à la direction plus ou moins éclairée de ceux qui les dispensent de choisir, *cywuny*, starostes ou préfets... Ce qui mérite d'arrêter un esprit réfléchi, c'est qu'aucune résistance, même partielle, ne se soit élevée quand un grand-prêtre de l'étranger vint abattre les temples de Znicz, c'est qu'une religion qui avait dans le passé de si profondes racines, qui naguère encore était défendue par un clergé puissant et pour laquelle les compagnons de Keystut avaient soutenu tant de combats héroïques, que l'antique culte national enfin n'ait point tenté une lutte suprême. Les documens contemporains ne parlent que de deux *boyars* « obstinés dans le manichéisme » que le fils d'Olgerd a dû faire exécuter. Faut-il attribuer une victoire aussi incontestée de l'Évangile au lent travail des âges passés, au sang fécond des martyrs franciscains sous les prédécesseurs de Jagello, à l'action sourde et pénétrante des princesses slaves et de leurs chapelles chrétiennes? Doit-on y voir plutôt, avec tant d'historiens, un effet de cet esprit de servitude qui, en Lithuanie, aurait mis à la discrétion du prince la conscience de ses sujets aussi bien que leur fortune et leur vie en faisant du *kniaz* l'arbitre incontesté non-seulement des hommes, mais des dieux? On serait peut-être mieux inspiré, si l'on voulait chercher dans le relâchement même de ce despotisme, — dans l'abandon généreux que fit alors le *kniaz* de la partie la plus exorbitante et la plus monstrueuse de ses prérogatives séculaires, — le secret principal du succès de « la croix léchite » à Wilno. Chose curieuse, partout où un grand changement religieux a été inauguré ou secondé par un chef de l'état, le pouvoir politique a rarement négligé l'occasion de fortifier sa puissance, d'étendre son cercle d'action, et depuis Constantin jusqu'à Henri VIII toute réforme dans un culte national a servi le despotisme des princes qui s'en étaient faits les protecteurs. Ce fut tout le contraire qui eut lieu dans la Lithuanie lors de sa conversion au christianisme. Là un prince vraiment supérieur, en donnant le signal de la rénovation religieuse à son peuple, se dépouillait en même temps, de sa propre volonté, d'une omnipotence jusque-là sans bornes et que le génie de la nation ne songeait nullement à lui contester. Rien peut-être n'honore plus la mémoire du roi Ladislas II, que cet acte d'une magnanime hardiesse, comme aussi rien n'était plus propre à pénétrer les Lithuaniens de l'amour du Christ, à leur démontrer que la foi ancienne avait bien été le règne de la misère et de l'esclavage, que la foi nouvelle, « la foi polonaise, » allait être le règne de la liberté et du bonheur.

Le mercredi qui suivit ce dimanche *Esto mihi* où s'écroula le sanctuaire de Znicz et de Perkunos, — un mercredi des cendres, —

Jagello en effet publiait un édit qui devint la charte nouvelle de la Lithuanie chrétienne; après avoir posé les premiers fondemens d'une cathédrale catholique dans son pays, le grand monarque y jetait aussi les premières bases des droits et des libertés publiques, *salubre monumentum jurium ac libertatum*, ainsi que s'exprime le document avec une concision et une énergie remarquables. Par cet édit célèbre, le souverain accordait à ses sujets lithuaniens le droit de disposer désormais en toute liberté de leurs biens et de leurs propriétés, de marier leurs filles, leurs parens, selon leur volonté et sans l'autorisation du prince, de transmettre les héritages à leur gré et d'après les convenances de la famille. La veuve, elle aussi, devait désormais hériter de son mari, sauf à céder ces biens aux enfans issus du premier mariage en cas de secondes noces. Les sujets étaient également dispensés dans l'avenir de toute corvée (*labores, robot*) pour le prince; ils n'étaient plus tenus qu'aux travaux d'utilité générale, tels que la construction des forteresses, et au service militaire; en cas de levée en masse (*pogonia*), chaque homme était obligé de contribuer à la défense de la patrie. Enfin des juges étaient établis dans tout le pays; ils devaient, sans l'intervention du grand-duc, recevoir les plaintes et prononcer des arrêts « d'après les lois qui sont en vigueur dans le royaume de Pologne, — pour que le droit soit égal envers ceux qui sont réunis sous la même couronne... »

Qu'on veuille bien se rappeler le tableau tracé plus haut de l'état intérieur de la Lithuanie païenne, de « l'esclavage organisé » qui a pesé pendant des siècles sur le pays de Gédimin, et l'on comprendra dès lors la signification que devait avoir pour l'adorateur de Perkunos « la foi nouvelle venue de l'étranger; » elle en faisait un citoyen, elle lui assurait les biens de la terre et les joies de la famille, elle lui procurait ce *salubre monumentum jurium ac libertatum* « à l'instar de la Pologne... » La liberté! le droit! mots jusque-là inconnus de l'autre côté du Niémen et que la Pologne y apportait pour la première fois, — dons sublimes qui firent sans nul doute beaucoup pour l'union de la Lithuanie avec le Christ, qui firent tout pour l'union des deux peuples entre eux. Ceci apparaît avec une évidence lumineuse dans les deux assemblées politiques mémorables qui proclamèrent et ratifièrent cette union, à la distance de deux siècles, dans les deux grands actes parlementaires qui portent dans l'histoire les noms de Horodlo et de Lublin, et qu'il nous reste encore à raconter.

JULIAN KLACZKO.

PIERRE QUI ROULE

SECONDE PARTIE (1).

Quand Laurence eut un peu dessiné et un peu rêvé, comme s'il eût senti le besoin de résumer ses souvenirs, il reprit son récit.

— Je ne devais voir mon père qu'aux vacances, et j'avais trois mois de liberté jusque-là. Je lui écrivis que j'allais voyager avec un ami pour mon instruction. Cette courte explication suffisait au brave homme. Étranger à tout genre d'études, ignorant du mécanisme social dans toute autre sphère que la sienne, il pouvait parfaitement croire que j'allais travailler en me promenant, puisque je lui affirmais ma résolution de songer sans relâche à mon avenir.

Avant de vous lancer avec moi dans la vie nomade, je dois vous faire connaître les principaux personnages auxquels j'associais ma destinée. Les uns quittèrent Paris avec nous, les autres furent ralliés en route.

L'inséparable de Bellamare et son meilleur ami peut-être, en même temps que son antipode comme caractère et comme aspect, était un homme dont l'histoire bizarre mérite d'être contée. Il portait le nom de Moranbois et s'appelait réellement *Hilarion*, lui, l'homme le moins gai de la terre. Il ne s'était jamais connu de famille. Enfant de l'hospice, il avait gardé les pourceaux chez un paysan qui le battait et le laissait mourir de faim. Enlevé moitié de gré, moitié de force, par des saltimbanques qui passaient, il n'avait cependant paru propre à rien pour le divertissement du public; on l'avait vite abandonné sur un chemin, où un Auvergnat l'avait ramassé pour porter sa balle. Ce métier lui plut; on le nourrissait

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

convenablement, il aimait à voyager, et l'Auvergnat n'était pas un méchant homme. Il se trouva qu'Hilarion était un brave enfant, très résigné, très patient et très fidèle. L'Auvergnat n'avait qu'un défaut : c'était un maître ivrogne, et bien souvent, fléchissant sous le poids de sa marchandise, il la semait sur les chemins. Hilarion, avec un peu d'exercice, devint un cheval de bât capable de porter tout le fonds de commerce de son patron. En outre, comme il avait bon cœur, il ne l'oubliait pas au revers des fossés, où il faisait de fréquens sommes le long des routes. Quand il le voyait tituber ou divaguer, il l'emmenait prudemment en rase campagne, loin des querelles et à l'abri des voleurs. Il veillait sur le maître et sur la cargaison; il cumulait les fonctions du cheval et celles du chien.

L'Auvergnat se mit à chérir Hilarion, et il l'associa à ses bénéfices. L'enfant eût ainsi gagné et amassé quelque chose; mais quand le patron avait soif, il lui empruntait sa part de gain et oubliait de la lui rendre. Il est vrai qu'Hilarion oubliait de la réclamer.

Cette amitié et cette association durèrent longtemps; Hilarion avait vingt ans quand l'Auvergnat mourut hydropique dans un hôpital, laissant un peu d'argent que son jeune associé porta aux héritiers, sans en rien distraire pour payer ses services. C'étaient de pauvres paysans chargés de famille, auxquels il n'eut le courage de rien demander. Il les quitta sans se préoccuper de ce qu'il allait devenir. A force de voir les autres insoucians de son sort, il s'était habitué à faire comme les autres. Déjà misanthrope, il n'avait rien vu et rien connu de bon dans la vie, si ce n'est son Auvergnat ivrogne, qui ne l'avait pas maltraité, mais qui ne l'avait pas non plus récompensé. Il ne faisait pourtant en lui-même aucun reproche à sa mémoire. Cet homme lui avait appris à lire et à écrire tant bien que mal, plus un peu de bâton pour se défendre au besoin. Il avait développé sa force physique, son sang-froid dans le danger, son aptitude à la vie ambulante. En marchant seul devant lui, Hilarion croyait qu'un homme courageux, fort et sobre, ne peut pas mourir de faim, même au milieu des égoïstes.

Il se trompait; il faut un premier capital, si minime qu'il soit. Aucun travail ne peut se passer de l'instrument du travail. Hilarion n'avait pas de quoi acheter la plus mince pacotille. Il ne savait comment utiliser ses mains vides, lorsqu'en passant, après deux jours de jeûne, sur une place publique, il vit un hercule qui *tombait* tous les fantassins de la garnison, et s'avisa que ses poings pouvaient bien lui servir. Il lui sembla que cet athlète était plus adroit que robuste, et il se présenta pour lutter contre lui, après avoir observé son jeu. Seulement, en pariant de le vaincre, il avoua à l'assistance qu'il mourait de faim et de soif. — Bois et mange, lui dit l'alcide de carrefour d'un ton superbe, je ne *tombe* pas ceux

qui *se tombent* tout seuls. — Une collecte improvisée permit au nouveau-venu de dévorer un morceau de pain et d'avaler un verre de vin, après quoi il descendit dans l'arène.

C'était bien véritablement une arène, le cirque romain de Nîmes, et quand Hilarion Moranbois racontait son histoire, il disait que, voyant pour la première fois ce vaste monument d'une si belle proportion, sans savoir ce que c'était, sans avoir la moindre idée du passé, la moindre notion d'histoire, il s'était senti fort et vaillant comme dix mille hommes.

L'hercule de profession fut *tombé* par l'hercule improvisé. Le lendemain, il demanda sa revanche. Hilarion avait bien dîné, les amateurs de l'endroit avaient festoyé sa victoire au cabaret. Il remporta une victoire nouvelle et si éclatante que d'autres lutteurs ambulans furent convoqués pour se mesurer avec lui. Il les *tomba* tous et fut engagé moyennant partage d'un quart de la recette. Pourtant il quitta cette troupe, parce qu'on lui proposa de se laisser *tomber* par un homme masqué, qui n'était autre que l'hercule dont il avait pris la place. On lui faisait de belles offres pour se prêter à cette comédie, qui réussit toujours sur le public, et qui devait faire de l'argent. Son amour-propre l'emporta sur son intérêt. il refusa avec hauteur, s'emporta, battit son directeur, creva d'un coup de poing la grosse caisse, qu'on lui fit payer le centuple de ce qu'elle valait, et se sauva les mains encore vides, pour se rendre à Arles, où on lui avait dit qu'il trouverait d'autres arènes. Il avait décidément le goût des monumens classiques.

Il rencontra en route Mlle *Plume-au-Vent*, qui dansait une espèce de tarentelle mêlée de montferrine en s'accompagnant du tambour de basque et du triangle avec beaucoup d'adresse; ce furent ses premières amours. Ils débutèrent ensemble dans plusieurs villes de passage, l'une desquelles faillit lui être funeste.

Le soir de son arrivée, comme il venait d'exhiber ses talens sur la place, il fut appelé discrètement par une soubrette qui le conduisit, à travers un dédale de rues obscures, à une maison de bonne apparence perdue au milieu des jardins. Là, une dame maigre et brune, à l'œil vif et impérieux, lui parla en ces termes :

— Voulez-vous entrer chez moi comme aide-jardinier? Vous ne ferez rien, vous dormirez le jour; la nuit, vous veillerez en montant la garde sans bruit dans le jardin. Je suis obsédée par un officier de la garnison qui est follement épris de moi et qui menace de m'enlever. C'est un enragé, un diable qui le ferait comme il le dit et qui est très fort, je vous en préviens. Mes gens sont poltrons, gagnés par lui peut-être, et vous voyez que, seule dans cette demeure isolée, je ne recevrais pas de secours du dehors. Frappez donc cet homme si vous le voyez rôder sous mes fenêtres ou même dans

mon enclos. Ne le tuez pas, mais traitez-le de façon à lui ôter l'envie de revenir. Chaque fois que vous lui donnerez une leçon de ce genre, vous recevrez cent francs.

— Mais s'il est plus fort que moi? répondit Hilarion, s'il me tue?

— Qui ne risque rien n'a rien, répliqua la dame.

C'est assez juste, pensa le lutteur, et il accepta.

Huit nuits se passèrent sans qu'une feuille remuât, sans qu'un grain de sable grinçât dans le jardin. A la neuvième nuit, par un beau clair de lune, un officier, dont le signalement répondait à celui qu'on avait donné à Hilarion, ouvrit une grille dont il avait la clé, et, sans prendre aucune précaution, se dirigea vers la maison. Hilarion répugnait à se jeter sur lui par surprise. Il eut la simplicité de l'avertir qu'il allait lui faire un mauvais parti, s'il ne se retirait au plus vite. L'inconnu lui rit au nez, le traita d'imbécile et le menaça de le rouler dans les cloches à melons, s'il faisait la mauvaise tête. Hilarion ne put souffrir ce langage, la lutte s'engagea. L'impertinence du visiteur l'avait mis en colère, et la vigoureuse défense qu'il faisait ne permettait pas de le ménager. Hilarion le roula dans les artichauts et l'y laissa si malade qu'il le crut mort. Il courut avertir la dame, qui vint avec un flambeau et sa fille de chambre constater l'événement. — Malheureux, qu'avez-vous fait! s'écria-t-elle; vous avez assassiné mon mari, qui revenait de voyage! Sauvez-vous, et que je n'entende jamais parler de vous!

Hilarion restait stupéfait. — Réclame tes cent francs, lui dit tout bas et précipitamment la soubrette : *elle* savait très bien que c'était monsieur! Elle t'en veut de ne l'avoir pas tué tout à fait.

Hilarion fut si terrifié d'avoir commis un crime en croyant faire office de bon gardien, qu'il ne voulut rien réclamer et s'enfuit en jurant qu'on ne l'y prendrait plus.

Il retrouva à Arles Mlle Plume-au-Vent, qui s'était déjà associée avec un géant alsacien et un nain prétendu Lapon. Il y fit assez bien ses affaires; mais l'âge de la conscription était venu, et il tira le n° 1. Il fut soldat sept ans en Algérie et s'en trouva bien. Il y acheva son éducation, c'est-à-dire qu'il y apprit le français et l'arabe, et comme il écrivait assez correctement et calculait très juste, comme il était un fantassin propre, ponctuel et brave, ses camarades, qui l'aimaient malgré sa rudesse, crurent qu'il aurait de l'avancement. Il n'en fut rien, et, nonobstant sa bonne tenue et son assiduité au service, il fut rayé du tableau pour cause d'insubordination. Il est vrai de dire qu'il détestait ses supérieurs, quels qu'ils fussent, et qu'il leur répondait mal. Soumis à la règle, il ne pouvait supporter le commandement personnel dès qu'il lui semblait dépasser les limites de l'autorité stricte, ou ne pas les atteindre scrupuleusement. Un esprit de critique très singulier chez un homme

si mal classé dans le monde, très fâcheux dans la position où il se trouvait, s'était développé en lui et tendait à devenir le fond de son caractère, l'obstacle de son avenir. Il eut plus de punitions que de récompenses, et quand il eut fait son temps, n'espérant rien d'un rengagement, il revint en France aussi seul, aussi dénué qu'il en était sorti.

Au régiment, il s'était beaucoup exercé à tous les genres de gymnastique, et dans tous il avait été le premier. Il n'aimait pourtant pas l'état de gymnaste, et la perspective de recommencer ses exercices en plein vent ne lui souriait pas. Il fut pendant quelques années portefaix sur le port à Toulon, *homme de peine*, comme on dit, expression douloureuse qui peint de reste une existence dure et sombre. On ne sait pas combien la force physique est un don fatal et périlleux. L'homme exploite tout, et la vigueur exceptionnelle d'Hilarion l'exposait à tous les genres d'exploitation. Il fut *tâté* par les voleurs et presque embauché à son insu pour des tentatives de meurtre. Éclairé à temps, il devint définitivement d'une défiance extrême, prit les malfaiteurs en exécration et en vit volontiers partout; sa misanthropie en augmenta, et, comme au milieu de la fatigue et de la tristesse il réfléchissait plus qu'il n'appartenait à sa misérable condition, il devint une sorte de Diogène. Seul dans la vie, il se fit encore plus seul par ses habitudes et ses pensées.

Très désintéressé, très insouciant du lendemain, très indifférent pour lui-même, il ne tira parti de rien, pas même de ses belles actions. Il se distingua dans plusieurs sauvetages, et fut plusieurs fois médaillé, mais sans songer à demander aucun secours, sans vouloir faire partie d'aucune association, sans consentir au moindre remercîment. Il avait coutume de dire que, n'aimant pas le genre humain, il n'exposait sa vie que pour le plaisir d'essayer ses muscles et d'exercer son coup d'œil. Quelques personnes du midi, qui plus tard l'ont retrouvé dans la civilisation, se sont rappelé l'étrange et farouche personnage qu'elles avaient vu portefaix à Toulon, et qu'elles avaient même employé par curiosité de son caractère. Silencieux, absorbé, hautain, il avait toujours l'œil défiant et dur, la parole acerbe, volontiers injurieuse et toujours cynique, le geste provocateur, et tout à coup un calme dédaigneux succédait à la menace. Tout lui était sujet d'irritation, et presque aussitôt objet de mépris ou d'indifférence.

Un beau jour, il rencontra un enfant complétement abandonné qui s'attacha à lui. C'était un assez joli petit garçon, très pusillanime, que la rébarbative figure d'Hilarion n'effraya pourtant pas. Touché de cette preuve de confiance ou frappé de cette bizarrerie, il emmena l'enfant dans son bouge, le nourrit et l'éleva à sa manière, mais sans réussir le moins du monde à modifier ses instincts

de paresse, de couardise et de gloriole. Cet être faible et vain, qui n'était autre que le jeune premier Léonce, dont je vous ai parlé dans la première partie de mon récit, devint le tyran d'Hilarion. L'homme le plus farouche a besoin apparemment d'être dominé par quelque secrète pitié; pour complaire à Léonce, pour lui procurer des jouets et des habits neufs, pour le soustraire aux moqueries et aux brutalités des autres enfans, en un mot, pour le surveiller et l'avoir toujours près de lui, Hilarion quitta le port et les ballots de Toulon et reprit son ancien état de lutteur, sa vie d'aventures, son maillot à paillettes, son diadème de clinquant et son ancien sobriquet de *Coq-en-Bois*.

C'est dans cet équipage qu'il *travailla* un jour, il y a quelque dix ans, sous les yeux de Bellamare, que le hasard avait amené à la foire de Beaucaire. La figure sinistre, la voix rauque, la prononciation fantastique du personnage n'allèchèrent certes pas l'*impresario*, et il ne put qu'admirer la force de son biceps; mais le lendemain, comme Bellamare revenait dans un cabriolet de louage, il rencontra sur sa route l'hercule qui s'en allait de son côté, portant Léonce sur ses épaules, Léonce âgé de dix à douze ans, mais trop grand prince pour voyager autrement que sur le dos des autres. Hilarion Coq-en-Bois se souvenait d'avoir porté la balle à l'âge où il se fût volontiers fait porter lui-même, et, ne se sentant ni assez de charme dans l'esprit ni assez de séduction dans le caractère pour amuser son pupille, il faisait pour lui ce qu'il pouvait, ce qu'il savait faire; il lui épargnait toute fatigue physique et se fatiguait à sa place : n'était-il pas né *homme de peine?*

C'est en s'abandonnant à ces réflexions philosophiques qu'à une montée il vit devant lui un cabriolet qui rasait le précipice d'une manière inquiétante. Il jugea que le conducteur de ce véhicule dormait, et il doubla le pas; mais, avant qu'il eût pu l'atteindre, le cheval eut peur d'une chèvre, fit un écart à droite, puis un à gauche... C'en était fait de Bellamare, car l'homme qui conduisait sa voiture de louage avait en dormant laissé tomber les rênes. Heureusement Coq-en-Bois avait lestement déposé son fardeau, il avait couru, il avait saisi une roue avec sa poigne d'hercule. Le cheval, qui avait déjà perdu pied, roula seul dans l'abîme, les deux tiges du brancard s'étant heureusement cassées net avec les traits. Le cabriolet, enrayé par Coq-en-Bois, recula, et Bellamare en sautant à terre vit que son sauveur avait une main déchirée par l'effort inoui qu'il venait de faire au risque d'être emporté aussi dans la chute.

Ainsi commença leur amitié. Ils voyagèrent ensemble jusqu'à Lyon, et le lutteur, pressé de questions, raconta son histoire. La modestie farouche avec laquelle il parla des actions héroïques de

sa vie, ce je ne sais quoi de grand et de trivial qui à chaque mot révélait son noble et maussade caractère, frappa vivement l'artiste.

La fantaisie de Bellamare était de découvrir et de perfectionner des types; il s'imagina, non sans raison, qu'un homme si solide à la fatigue, si résigné à toutes les éventualités, si ferme et si fier, si méfiant et si incorruptible, serait pour lui et sa troupe un factotum précieux. Coq-en-Bois, — disons maintenant *Moranbois*, car la première chose que fit Bellamare fut de lui trouver un nom sortable dont l'euphonisme ne fût pas trop neuf pour ses oreilles, — Moranbois n'avait qu'un défaut réellement insupportable, la grossièreté de son langage. Il promit de s'en corriger, et ne put jamais tenir parole; mais il déploya au service de Bellamare tant de qualités essentielles, probité, dévoûment, courage, intelligence pratique, que l'*impresario* ne consentit jamais à se séparer de lui. Il poussa même l'amitié jusqu'à se charger de faire de Léonce un artiste. Il n'en put faire qu'un joli garçon sans cervelle, frotté de l'esprit des autres et comédien plus que médiocre; mais il le fit engager en province et même à Paris, où il végète encore dans de pâles emplois. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce personnage infatué de lui-même croit qu'il est victime de l'injustice, qu'il accuse tous les directeurs de l'avoir sacrifié par jalousie de ses succès auprès des femmes, enfin qu'il a complétement oublié le dévoûment paternel de Moranbois, qu'il se soucie de lui comme d'une nèfle, et le verrait sur la paille sans se rappeler qu'il lui doit tout. Cette race d'ingrats par sottise *donne* beaucoup dans la vie dramatique; mais ne la coudoie-t-on pas aussi ailleurs? M'est avis que partout elle abonde.

Moranbois, homme de confiance de Bellamare, trouva bientôt qu'il n'avait pas assez à faire de voyager en courrier pour louer les salles de spectacle, pour préparer les logemens, pour s'aboucher avec les hôteliers, taverniers, lampistes, coiffeurs et machinistes, commander les affiches, organiser les moyens de transport, etc. Il voulait s'utiliser en raison de ses forces, et un beau jour la troupe de Bellamare se tordit de rire en entendant l'ex-porte-balle, l'ex-portefaix, l'ex-lutteur, déclarer qu'il avait assez de santé pour jouer la comédie par-dessus le marché. Offensé de l'hilarité de l'auditoire, il traita tous les acteurs de bouche-trous, de jolis cœurs et de baladins (j'adoucis singulièrement les épithètes).

On était habitué à ses boutades, on rit davantage. Il se fâcha sérieusement et se vanta de jouer mieux que personne les brigands de mélodrame.

— Pourquoi pas? dit Bellamare. Apprends un rôle, répétons-le à nous deux, et nous verrons.

Moranbois essaya, et donna la grosse note de l'emploi de la façon

la plus satisfaisante; mais la fantaisie lui manquait. Bellamare lui souffla des idées et lui apprit à tirer parti de ses défauts naturels. Docile avec ce maître ingénieux et persuasif, Moranbois devint un brigand très supportable pour la province. Il ne compromit rien et plut beaucoup au populaire. Son succès ne l'enivra pourtant pas, il consentit à remplir les derniers rôles dans les pièces où il n'était qu'une utilité. Il ne se crut jamais rabaissé pour dire trois lignes, pour représenter un voleur, un paysan, un ivrogne, un ouvrier, dans une courte scène, même pour endosser la livrée et porter une lettre : cette humilité était d'autant plus touchante qu'il avait la conviction secrète d'être un grand comédien, satisfaction erronée, mais naïve, qui ne le rendit pas plus fier, ce dont Bellamare lui sut gré.

Mais je ne vous ai pas encore dit le plus bizarre résultat de l'association d'un être exquis de finesse et lettré comme était Bellamare et de l'être rugueux, mal dégrossi, toujours impossible de manières et de langage dont je vous trace le portrait. Bellamare, qui remarque et note toutes choses sans avoir l'air de prendre garde à rien, découvrit que M. Hilarion Moranbois était un critique très net et très sûr. En le menant avec lui dans les théâtres de Paris, il fut frappé de son jugement sur les pièces, de son coup d'œil pour les acteurs. Il le promena dans les musées pour voir s'il avait des yeux en dehors du théâtre; Moranbois s'arrêta d'instinct devant les toiles des maîtres, et s'enthousiasma pour les statues grecques, pour les bustes romains. Il ne sut pas dire ce que c'était que le beau idéal et ce que c'était que le beau réaliste; mais il constata la différence à sa manière, et Bellamare reconnut qu'il avait profondément compris.

Il le consulta sur l'esprit et le sens des monumens, sur l'art du décor, et il le trouva plein d'idées et d'invention. C'en était fait, la spécialité de Moranbois s'était révélée. Il était l'homme de prompte appréciation et de bon conseil par excellence. Quand, à Paris, où il suivait son directeur pas à pas, il voyait une répétition, en dix paroles, souvent brutales et malséantes, il disait à l'oreille de Bellamare en quels endroits la pièce tomberait, en quels endroits elle se relèverait, et quel serait définitivement son sort. Il ne se trompait jamais. Il était à lui tout seul le public vibrant et susceptible, naïf et corrompu, généreux envers le moindre effort, cruel envers la moindre défaillance, toujours prêt à rire ou à pleurer, mais implacable quand on l'ennuie. Il était l'instinct personnifié; son âme, restée fruste dans l'âge mûr, était comme le thermomètre des foules. Quels auteurs haut placés sur l'échelle littéraire se fussent avisés de consulter cet homme au long nez aquilin, au crâne élevé parsemé de cheveux rares, à la face longue et convexe, à

la joue creuse et bistrée, à l'œil petit, enfoncé, clair et morne, ce triste personnage à l'habit râpé, au gilet à carreaux écossais, à la cravate en corde, aux mains noueuses dépourvues de gants, qui se tenait dans un coin avec les machinistes et qu'on eût pu prendre pour l'un des moins attentifs? Et si l'on eût dit à cette élite des gens de lettres : Le pauvre hère que vous voyez là, qui vous écoute et vous juge, c'est un ancien saltimbanque qui portait une roue de charrette sur son menton, et qui jonglait avec des boulets de canon pas du tout creux; eh bien! demandez-lui son avis et suivez-le, c'est le public incarné par qui vous serez sifflé ou porté en triomphe... quelle surprise pour les maîtres de l'art, quel dédain peut-être!

Bellamare consultait Moranbois comme un oracle, et l'oracle était infaillible. Je vous ai raconté cette longue histoire, je vous ai dit tous ces détails qui ouvrent dans mon récit une trop complaisante parenthèse pour vous donner une idée de cette bohême intellectuelle du théâtre qui se recrute à tous les étages, par conséquent à toutes les extrémités de l'échelle sociale. C'est là que les destinées les plus diverses, les éducations les plus dissemblables, les facultés les plus opposées, semblent apportées comme les débris de toute sorte que le flot charrie et amoncelle au hasard sur un écueil. Ce qui se bâtit là avec les ruines d'un monde de passions évanouies, d'ambitions déçues, de productions spontanées, de rêves ardens, de mornes désespoirs, de forces indomptables, de maladies mentales, d'éclosions merveilleuses, d'inspirations folles, sublimes, stupides, c'est le palais de fées qu'on appelle l'art dramatique, le sanctuaire, ouvert à tous les vents, de la fiction splendide ou misérable. C'est quelque chose de fuyant comme un songe, de confus comme une émeute, où tout ce qui est faux s'attelle à la représentation du vrai, où la pourpre du couchant et l'azur des nuits sont de la lumière électrique, où les arbres sont de la toile peinte, la brume un rideau de gaze, les rochers et les colonnades de la détrempe : vous savez tout cela, vous connaissez tous les artifices, vous devinez tous les trucs; mais ce que vous ne savez pas, c'est la fantasmagorie du monde moral qui vit là d'une vie factice comme le reste. Ce vieillard courbé, à la voix grêle, à l'œil éteint, qui tous les soirs fait dire à un millier de spectateurs : « Où ont-ils péché ce vieux bonhomme qui joue au naturel un octogénaire et qui a encore de la mémoire? — c'est un garçon de vingt-cinq ans qui a toutes ses dents, tous ses cheveux, qui est frais et dispos, et que sa maîtresse attend dès qu'il aura essuyé ses rides et posé sur un champignon de bois son faux crâne dénudé. Il se redresse, il chante d'une voix mâle en descendant les escaliers quatre à quatre. Son emploi de vieillard lui est léger, et sa gaîté n'en souffre pas. — Auprès de lui, vous avez admiré le contraste de ce beau vainqueur

dont l'œil ardent et la voix fraîche expriment la passion ou la galanterie triomphante. Hélas! il y a quarante ans qu'il est jeune, et ses amantes lui coûtent bien cher. — Cet excellent comique qui vous fait pâmer de rire, c'est un désespéré qui songe au suicide ou qui s'enivre pour s'étourdir. Ce valet de troisième ordre dont l'emploi classique consiste à recevoir des coups de pied dans le dos, c'est un érudit qui fait des études archéologiques très importantes ou un lettré qui collectionne des ouvrages rares. Cet autre, qui représente les tyrans ou les traîtres, est un père de famille qui mène ses enfans à la campagne aussitôt qu'il a un jour de congé. En voici un autre qui fait de la peinture charmante et qui représente les épiciers; un autre, qui joue les gens du grand monde, les ducs et les princes, a la passion des échecs ou celle de la pêche à la ligne; d'autres sont chasseurs, canotiers, pianistes, mécaniciens, que sais-je? Et ces dames? Celle-ci est une courtisane et joue les ingénues à ravir; celle-là est une respectable mère de famille, et elle joue les courtisanes avec supériorité; celle-ci a une diction merveilleuse d'élégance et de pureté, elle sait à peine lire ses rôles et n'en comprend pas le premier mot; celle-là dit mal et paraît sans intelligence, elle est très correctement instruite, et pourrait tenir un pensionnat. Voici une duègue austère, c'est une diseuse de mots risqués; voilà une paysanne ronde et hardie, une soubrette égrillarde,... chut! ce sont des dévotes renforcées, peut-être des colombes mystiques du père *trois étoiles* qui a la spécialité des conversions dramatiques.

Ainsi tout est contraste, apparence vaine, mensonge officiel dans cette existence simulée du théâtre. Parfois aussi l'acteur s'incarne dans son personnage et n'en sort plus. Tel qui n'aimait que la pipe et le billard devient un profond politique parce qu'il a joué des personnages historiques sérieux; tel autre qui se croyait républicain radical devient conservateur parce qu'il joue les financiers. Ainsi tantôt le contraste s'efface, la fiction et la réalité se confondent dans l'homme à tel point que celui qui a droit à un prix Monthyon renoncerait à son état plutôt que de consentir à représenter une mauvaise action en scène; tantôt le contraste s'accuse et arrive à la dernière limite, à ce point que le plus désintéressé des hommes peut exceller à représenter la figure de Shylock.

J'ai eu un camarade de théâtre qui s'était fait trappiste pendant quelques années et qui m'a raconté des choses étranges et romanesques sur l'intérieur des couvens. Il paraît que la vie monastique est aussi un écueil où viennent échouer les débris les plus disparates de la société humaine, et que les caprices de la destinée y sont personnifiés à peu près comme au théâtre; mais là tout s'éteint et cesse d'être, la règle abrutissante vient à bout de toutes les excentricités. Au théâtre, rien ne se confond, tout prend du relief,

les personnalités s'accusent de plus en plus. Il y a de l'emploi pour toutes, et vous voyez, moi qui vous parle, j'ai été paysan, étudiant, comédien, paysan encore, paysan à jamais peut-être, mais paysan malgré lui désormais. Dans quelle série sociale pourrais-je être chiffré? Tout ce qui a passé par le couvent ou par le théâtre est, sauf de rares exceptions, à jamais déclassé.

Revenons à la troupe de Bellamare. Il avait alors un *grand premier rôle* qui lui coûtait fort cher et qui lui causait beaucoup d'ennuis. Il le subissait dans l'espoir que je pourrais le remplacer à la fin du trimestre. Ce personnage, qui n'était plus jeune, mais qui avait encore de belles apparences, ne manquait pas de talent; malheureusement sa manie était de n'en vouloir que pour lui seul. Il répétait en amateur, sans jamais indiquer ses *effets,* tant il était occupé à guetter ceux des autres afin de les paralyser ou de les supprimer. En province, on allége souvent le texte des pièces que l'on joue. Selon les interprètes qu'on est forcé d'avoir ou selon la susceptibilité du public local, on retranche des mots qui ne seraient pas compris ou qui le seraient mal, des situations qui nécessiteraient un décor impossible, des rôles entiers qui manquent dans le personnel. Ces coupures, parfois ingénieuses, parfois absurdes, selon le génie du directeur, passent bien souvent inaperçues. Lambesq, notre premier rôle, n'avait qu'une idée en tête, celle d'effacer tous les rôles qui n'étaient pas le sien. Dans une scène à trois, il voulait se faire attribuer les répliques du second interlocuteur; dans une scène à deux, il voulait faire lui-même les questions et les réponses. Je me souviendrai toujours de la neuvième scène du troisième acte du *Mariage de Figaro,* où la grâce et la gentillesse de Suzanne lui portaient ombrage. Dans cette scène, coupée en dialogue vif et serré, il déclara à la répétition que M[lle] Anna ne lui donnait pas la réplique assez vite et que son rôle à lui languissait d'autant. Il proposa donc très sérieusement de la modifier ainsi; écoutez d'abord comme le dialogue s'engage :

SUZANNE, essoufflée.

« Monseigneur... pardon, monseigneur.

LE COMTE ALMAVIVA.

Qu'est-ce qu'il y a, mademoiselle?

SUZANNE.

Vous êtes en colère!

LE COMTE.

Vous voulez quelque chose apparemment?

SUZANNE.

C'est que ma maîtresse a ses vapeurs. Je venais vous prier de nous prêter votre flacon d'éther. Je l'aurais rapporté dans l'instant.

LE COMTE.

Non, non, gardez-le pour vous-même, il ne tardera pas à vous être utile, etc. »

Lambesq imagina de ne pas laisser dire un mot à Suzanne. A peine était-elle sortie de la coulisse qu'il lui coupait la parole en s'écriant :

— Qu'est-ce qu'il y a, mademoiselle? Vous me voyez en colère! Votre maîtresse a ses vapeurs! Elle veut que je lui prête mon flacon d'éther. Eh bien! le voici, mais ne le rapportez pas, gardez-le pour vous-même, il ne tardera pas à vous être utile. — Toute la scène, qui est de quatre pages, devait se continuer ainsi en monologue. — Pourquoi pas? disait Lambesq; Almaviva est un roué, donc ce n'est pas une bête. Il sait fort bien que Suzanne vient le trouver sous un prétexte futile. Ce prétexte, c'est les *nerfs* de madame. Puisqu'il a toujours un flacon d'éther sur lui, il comprend de reste qu'on vient le lui emprunter. Dans le courant de la scène, il a cependant une surprise : c'est au moment où Suzanne lui donne de l'espoir; mais est-il besoin que Suzanne parle? Ses yeux, son sourire, son trouble simulé, ne suffisent-ils pas pour que le galant interprète et traduise? Voyez comme cela fait bien! — Et il récitait ainsi toute la fin du dialogue : — Si vous consentiez à m'entendre!... N'est-ce pas votre devoir d'écouter *mon* excellence? Pourquoi donc, cruelle fille, ne me l'avoir pas dit plus tôt? Mais il n'est jamais trop tard pour dire la vérité. Tu te rendras sur la brune au jardin, est-ce que *tu* ne t'y promènes pas tous les soirs? Tu m'as traité si durement ce matin... Il est vrai que le page était derrière le fauteuil! Tu as raison, je l'oubliais!... Cependant, entendons-nous, mon cœur, point de rendez-vous, point de dot, point de mariage! Tu me disais : Point de mariage, point de droit du seigneur? Où prend-elle ce qu'elle dit? d'honneur, j'en raffolerai!... Mais ta maîtresse attend ce flacon, délicieuse créature, je veux t'embrasser... Voilà du monde! elle est à moi!

C'est avec cette aisance que Lambesq arrangeait Beaumarchais et les autres, anciens et modernes, quand il abordait une troupe où il avait ses coudées franches. Bellamare ne le laissait point faire, et il tenait Bellamare pour un routinier têtu et inepte. Il s'emportait, boudait, faisait manquer les répétitions, et, à l'heure de la représentation, personne ne savait quelle folie il allait improviser pour se mettre en évidence et *tâter* le spectateur récalcitrant par un *soulignage* obstiné de mots, de regards et de gestes, qui n'était pas toujours approuvé, mais qui forçait tous ses camarades déroutés à lui céder le monopole de l'*effet*.

Un autre premier rôle qui faisait à volonté les amoureux, les raisonneurs et les traîtres, c'était Léon, qui n'avait aucune autre ressemblance avec Léonce que celle du nom. Léon était beau, bon, brave et généreux. Il aimait l'art et le comprenait, mais il n'aimait pas le métier, et il était habituellement mélancolique. Il se sentait fait pour une plus haute expression de son intelligence que le récitage des rôles. Il écrivait des pièces que nous jouions quelquefois et qui n'étaient pas sans mérite; mais une timidité pour ainsi dire bilieuse, une méfiance de lui-même qui allait jusqu'à l'inertie, l'empêchaient de se produire. Il était fils de famille, et il avait fait de bonnes études. Une discussion avec ses parens l'avait jeté sur le théâtre. Il y était très aimé, très utile et très estimé; cependant il ne se trouvait heureux nulle part et vivait replié sur lui-même. J'ai travaillé à conquérir son amitié, je l'ai obtenue, j'ignore si je l'ai conservée.

M[lle] Régine, qui avait rempli de temps en temps les seconds et troisièmes rôles à l'Odéon, était des nôtres et tenait les premiers emplois en province. Elle était Phèdre, Athalie, Clitemnestre. Elle n'était ni belle ni jeune, grasseyait un peu trop et manquait de noblesse; mais elle avait du feu, de l'audace, et enlevait les applaudissemens à la force du poignet. C'était une très bonne personne, d'une moralité assez médiocre, d'un cœur généreux, d'un grand appétit, d'une gaîté intarissable et d'une santé de fer; elle était très dévouée à Bellamare, très bonne camarade avec nous, se rendant utile ou agréable à tous, mais exploitant un peu tout le monde à l'occasion.

Isabelle Champlein, dite Lucinde, représentait les grandes coquettes. Elle était fort belle, sauf qu'elle avait le nez trop long. Ce nez n'avait jamais pu être engagé à Paris, une disgrâce physique condamne à la province à perpétuité beaucoup de talens réels. Lucinde n'était pas une personne ordinaire. Elle comprenait ses rôles, elle avait un bel organe, elle disait bien, s'habillait avec luxe et avec goût. Entretenue par un riche propriétaire de vignobles qui, étant marié en Bourgogne, ne pouvait la faire vivre auprès de lui, elle lui était très fidèle autant par prudence que par amour de son art et de sa personne. Elle tenait à conserver sa voix pleine, ses belles formes et sa merveilleuse mémoire. Probe et avare, égoïste et froide, elle ne faisait ni bien ni mal aux autres. Son service au théâtre était très assidu. On n'eut jamais un reproche à lui faire; mais elle discutait ses arrangemens avec âpreté et se faisait payer très cher.

Nous avions une gentille soubrette, espiègle, alerte, vive comme une fusée sur la scène. A la ville, Anna Leroy était une blonde senti-

mentale qui lisait des romans et se trouvait toujours aux prises avec quelque passion douloureuse. Elle aimait tantôt Lambesq, tantôt Léon, tantôt moi. Elle était si sincère et si douce que je ne feignis jamais d'être épris d'elle. Je la respectai, Léon la dédaigna parce que Lambesq l'avait compromise et humiliée. Elle vivait dans les larmes en attendant un nouvel amour qui recommençait toujours la série de ses déceptions et de ses plaintes.

Ainsi les rôles d'hommes étaient tenus pas Bellamare, Moranbois, Lambesq, Léon et moi; les rôles de femme par Régine, Impéria, Lucinde et Anna. Une habilleuse qui les servait toutes et qu'on appelait la Picarde remplissait les rôles muets ou dotés de trois ou quatre paroles. L'homme qui tenait auprès de nous le même office et qui, en dehors du théâtre, était depuis longtemps attaché à Bellamare en qualité de valet de chambre, ne doit pas être passé sous silence. Il portait l'étrange sobriquet de *Purpurin*, et s'intitulait *Purpurino Purpurini*, noble homme *vénitien*. Cette facétie dont j'ignore l'origine, il ne la savait pas lui-même, était devenue sérieuse dans son esprit. Ne se connaissant pas d'autre parent qu'un grand-oncle qui avait été, disait-il, *sous-aide porte-foin* dans les écuries de Louis XVI, il s'était persuadé, par une liaison d'idées difficile à saisir, qu'il pouvait être d'origine vénitienne et de race patricienne. Bellamare racontait plaisamment les étranges notions de Purpurin sur toutes choses, sans chercher à les expliquer. Ce personnage l'amusait, disait-il, à force de l'impatienter, et il avait le privilége de l'étonner toujours par quelque sottise impossible à prévoir, par quelque fantaisie impossible à définir. En fait, c'était un maître sot, aux trois quarts fou, plein d'estime pour lui-même et de dédain pour les gens placés au-dessous de lui. Il n'avait qu'une vertu, qui était de chérir Bellamare et de partager au besoin sa mauvaise fortune avec une confiance superstitieuse dans sa destinée. — Il faut bien, disait-il, que M. Bellamare soit ce qu'il est, c'est-à-dire un homme de cœur et de génie, pour que je me sois attaché à la personne d'un artiste, moi qui ai servi dans de grandes maisons du faubourg Saint-Germain, et à un républicain, moi qui suis légitimiste de *père en fils*. — Si on lui eût objecté qu'étant Vénitien d'origine il devait être républicain par principe, il eût été fort étonné et eût répondu par quelque raison tirée de l'histoire de la Chine ou de l'Apocalypse, car il ne restait jamais court, et ses répliques faisaient faire de telles enjambées à son esprit fantasque, qu'on restait court soi-même en discutant avec lui. — Il me ferme toujours la bouche par l'inattendu de sa cervelle, disait Bellamare. Un jour que je lui demandais pourquoi il m'apportait des bas bleus pour jouer Figaro, il me répondit que les cadenettes allaient bien à M. Lambesq. Une

autre fois je me plaignais de la migraine, il prétendit que c'était la faute du barbier qui l'avait mal rasé, et c'est toujours ainsi comme au jeu des propos interrompus.

Purpurin s'utilisait quand même sur la scène; il jouait les niais, et il les jouait tellement à contre-sens, prenant l'air capable qui lui était naturel pour rendre la naïveté de son personnage, qu'il arrivait, à son insu, à être très comique. C'était toujours la même figure, celle d'un sot, c'est-à-dire la sienne, qu'il montrait au public, et le public ne se doutait pas de l'innocence du procédé. Il croyait que Purpurin créait ce type burlesque, et il le trouvait fort plaisant.

Vous pensez peut-être qu'un succès acquis à si bon marché satisfaisait l'amour-propre de Purpurin? Nullement, il était comique par-dessous la jambe et méprisait profondément son emploi. Il avait la passion des vers, ne rêvait que tragédie et rôle tragique. Il tourmentait Bellamare et Moranbois pour qu'on lui fît faire le récit de Théramène, et je dois dire que ce récit, dans sa bouche, eût fait fureur, car il était impossible d'entendre une chose plus étonnante et plus désopilante.

La troupe de Bellamare était très excentrique. Elle jouait un peu de tout, le drame, la comédie de genre, le vaudeville, la tragédie et la comédie classiques. Le répertoire était considérable et se renouvelait au pied levé avec une facilité incroyable. Connaissant bien la province et les goûts des diverses localités, Bellamare appropriait merveilleusement à ce public varié le choix des ouvrages qu'il lui donnait. Certaines villes n'aiment que le drame larmoyant ou terrible; certaines autres n'aiment que le genre bouffon; d'autres ne veulent que des ouvrages nouveaux, les dernières productions venant de *la capitale*; d'autres enfin sont classiques et veulent des alexandrins.

Bellamare demandait à ses acteurs pour première qualité la mémoire, la facilité pour apprendre les rôles, la docilité pour la mise en scène. Il savait qu'il est impossible de produire en province une troupe composée de gens d'élite, mais il savait aussi que ce qui manque le plus aux représentations des artistes ambulans, c'est l'ensemble, et il appliquait toute sa volonté à l'obtenir; moyennant quoi, avec des acteurs médiocres, il réussissait à donner des pièces bien sues et bien jouées.

C'est à Orléans que nous commençâmes à donner nos représentations, et c'est là que je fis mes débuts devant un public peu nombreux et peu encourageant. Je n'étais pourtant pas très effrayé; Impéria était absente. Elle avait quitté Paris la première pour aller, je présume, voir son malheureux père; elle ne devait nous rejoindre que le surlendemain.

C'était pour moi un grand soulagement de pouvoir risquer mon

premier pas sans avoir ce juge que je redoutais plus que tout au monde. Je débutais d'ailleurs dans un rôle de peu d'importance, un petit amoureux de M. Scribe. Il ne fallait qu'un peu de tenue, et, grâce à Bellamare, j'étais fort bien de ma personne; mais je me sentais très froid, et au second acte je me trouvai complétement glacé en découvrant la jolie tête fine d'Impéria, qui me regardait de la coulisse; elle était arrivée depuis un instant, et, sachant combien Bellamare s'intéressait à moi, elle s'intéressait à mon début. Elle m'écoutait, elle m'étudiait, rien de moi ne pouvait échapper à son examen. Un vertige passa devant mes yeux, qui devinrent troubles et hagards. Probablement je me sentis inondé de lumière, bien que le luminaire ne fût pas brillant, et j'aurais voulu me perdre dans je ne sais quel crépuscule qui eût voilé mes défauts. La crainte d'être ridicule me paralysa, et au moment où je devais me passionner un peu, je me sentis si gauche et si mauvais que j'eus une envie folle de me sauver dans la coulisse; j'ignore comment j'y rentrai et si je n'écourtai pas mon rôle. J'étais prêt à me trouver mal, je chancelais comme un homme ivre. Bellamare entrait en scène, il n'eut que le temps de me dire en passant : Du courage donc! ça va très bien!

— Non, ça va très mal, dis-je à Impéria, qui me tendait la main comme pour me soutenir; n'est-ce pas que je suis mauvais, archimauvais? — Bah! répondit-elle, vous êtes timide, voilà tout, bien plus timide que je n'aurais cru et que vous ne vous y attendiez vous-même probablement. C'est toujours comme cela, mais cela passe avec l'habitude.

J'étais passé inaperçu pour le public, mais non pour mes camarades. Léon, qui m'aimait déjà, était triste; Lambesq, qui déjà me détestait, était rayonnant. Il affectait de me plaindre, Léon m'évitait. Il ne se sentait pas le courage de m'avertir. Régine disait sans se gêner. — Quel dommage qu'il n'ait rien dans le ventre; un si beau garçon! — Jusqu'à Purpurin, qui murmurait entre ses dents : — Ce n'est pas encore M. Laurence qui fera oublier M. Talma!

Je me retirais tristement dans mon galetas, certain de ne pas fermer l'œil de la nuit, quand Moranbois vint m'appeler pour prendre *un bock* avec lui. Je n'aspirais qu'à me cacher, et je refusai.

— Tu es fier, me dit-il, parce que tu as été au collége et parce que j'ai été élevé sur le fumier?

— Si vous le prenez ainsi, repris-je, je boirai tout ce que vous voudrez.

Quand nous fûmes assis dans le coin d'une brasserie. — Je veux te parler, dit-il, et c'est de la part de Bellamare, qui n'a pas le temps ce soir. Ne faut-il pas qu'il babille avec cette princesse qu'il appelle sa fille?

— C'est de Mlle Impéria que vous parlez de la sorte?

— Oui, je me permets ça, ne t'en déplaise, blanc-bec! Impéria n'est pas plus qu'une autre pour moi. Elle ne fait rien de mal encore; mais patience, son tour viendra, et Bellamare, qui voit toujours des anges voltiger dans son plafond, reconnaîtra plus tard qu'il ne faut croire à aucune fille de théâtre, qu'elle ait des bas percés ou des bas de soie; mais laissons ça. Bellamare m'a chargé de te consoler de ta mésaventure de ce soir. Le fait est que tu as été bien mauvais. Je m'attendais à ça; mais tu as dépassé mon attente.

— Si c'est comme cela que vous me consolez...

— Ne faudrait-il pas des complimens à monsieur?

— Je sais que j'ai été détestable, et j'en ai du chagrin, un profond chagrin. Quel plaisir trouvez-vous à l'augmenter?

— Si tu le prends comme ça, petit, c'est différent. Explique-moi alors pourquoi, ayant répété passablement, tu as été tout à coup si froid et si triste?

— Est-ce que je sais? Est-ce que la timidité peut s'expliquer?

— Ah! voilà! tu es arrivé là sans émotion et te croyant au-dessus de ton public. Tu as fait comme le sauvage, qui boit du vin sans savoir qu'il va se soûler. Eh bien, méfie-toi à l'avenir, aie peur d'avance, tu auras moins peur en scène. C'est un tribut qu'il faut payer avant ou pendant. Je te dis ça pour ton bien et de la part de ton directeur. Il croit que rien n'est perdu et que la prochaine fois ça ira mieux.

— Il le croit parce qu'il est bon, indulgent et optimiste; mais, vous qui êtes sincère, vous n'en croyez pas un mot!

— Veux-tu que je te dise ton affaire, là, sans phrase et sans grimace?

— Oui, dites-moi tout.

— Eh bien! mon gars, tu ne réussiras point, si tu continues à vouloir plaire à Impéria. — Et comme, surpris de la pénétration de l'hercule, je tressaillais en posant mon verre, il ajouta en attachant ses yeux pâles et fixes sur les miens : — Ça t'étonne que Moranbois voie plus clair que les autres? C'est comme ça, il voit tout. Tu es coiffé de cette demoiselle, tu es avec nous pour être auprès d'elle? C'est une mijaurée difficile et une vraie cabotine, qui ne voit que le succès. Quand on ne travaille pas pour le seul plaisir de bien faire, on travaille mal, voilà; et quand on a une femelle dans la trompette, on ne fait que des bêtises. Je t'ai averti, suffit, je n'ai plus rien à te dire. — Et il me quitta sans me permettre de répliquer.

J'eus le loisir de peser les tristes conséquences de ma mésaventure, car je ne fermai pas l'œil de la nuit. Ma défaite prit naturellement à mes yeux des proportions insensées. L'insomnie est un

verre grossissant qui dessine sur les parois du cerveau des cheveux à l'état de poutres et des fourmis à l'état d'hippopotames. Je ne m'assoupissais que pour m'éveiller en sursaut sous une grêle de pommes qu'un vent d'orage amenait jusque sur mes couvertures. Parfois il me semblait que dans cette bonne ville d'Orléans, où certes personne ne songeait à moi, on se promenait une lanterne à la main dans les rues, et que le but de cette illumination était pour tous les citadins de s'aborder en disant : Avez-vous remarqué comme ce jeune acteur a été mauvais dans la comédie?

— Tu n'as pas été mauvais, me dit Léon le lendemain. Tu as perdu l'occasion d'être bon, voilà tout.

— Mais peut-on être bon dans un rôle nul?

— On peut y être convenable, c'est-à-dire chercher la limite juste du personnage. Tu as trouvé cette limite à la répétition, pourquoi es-tu resté en-deçà?

— J'ai été paralysé.

— C'est un bien petit accident, et ce sera peut-être le seul. Tâche de ne pas faire comme moi, qui, dès le premier jour, ai échoué pour ne plus me relever.

— Que me dis-tu là? Si j'avais le quart de ton talent, je me trouverais bien heureux!

— Mon cher Laurence, je n'ai pas l'ombre de talent. Ne parlons pas de cela, ça m'attriste et ne remédie à rien.

Comme il paraissait triste en effet, je n'osai insister. Il était de ceux qui ne veulent pas être consolés; mais dans quelle surprise me plongeait son découragement! Qu'avait-il donc rêvé, lui qui ne se contentait pas d'avoir du succès dans tous ses rôles, et qui faisait des passions plus qu'il n'en voulait?

Je demandai là-dessus l'avis de Bellamare. Il réfléchit un peu et me dit. — Léon parle et pense comme un ambitieux déçu : à l'entendre, on le prendrait souvent pour un ingrat; mais, quand on le voit agir, on sent la générosité soutenue d'un noble caractère. Je ne peux donc attribuer son dégoût de la vie qu'à une disposition maladive de son organisation. S'il était au plus haut de l'échelle, au sommet de tous les genres de triomphe, il rêverait encore quelque gloire plus pure, fallût-il, pour la trouver, monter dans la lune; mais parlons de toi, mon garçon. Tu as été troublé hier soir. Ça ne fait rien, ça. Il faut rapprendre ta leçon et recommencer demain. Tu as cette fois un meilleur rôle dans la seconde pièce, tu vas prendre ta revanche.

Au lieu de prendre ma revanche, je fus plus froid qu'à mon début. La même terreur s'empara de moi, bien que je fusse entré en scène sans émotion apparente. Ma figure, ma personne, soutenaient le regard sans trouble, et j'avais l'air d'avoir de l'aisance. Aussitôt

que ma propre voix frappait mon oreille, le vertige tourbillonnait dans ma tête, je me hâtais de réciter mon rôle comme une corvée dont il me tardait d'être débarrassé, et je faisais au spectateur l'effet d'un monsieur suffisant qui dédaigne son auditoire et ne se donne pas la peine de jouer.

L'émotion de l'acteur prend toutes les formes imaginables pour trahir sa volonté. Il n'y a pas de fausse apparence qu'elle n'emprunte, pas de mensonge qu'elle n'invente pour se déguiser. Ce qui se produisait en moi était le phénomène le plus douloureux qui pût m'atteindre, car j'étais sincèrement modeste, désireux de bien faire, et j'étais comme condamné au masque de l'impertinence. Le fait n'était pas absolument nouveau pour Bellamare, qui avait vu de tout dans son professorat ambulant; néanmoins je présentais un cas si tranché qu'il en fut un peu démonté, et je vis dans son regard expressif plus de compassion que d'espérance.

Pour moi, j'étais si désespéré que mes camarades durent me consoler. Moranbois lui-même me dit à sa manière quelques paroles encourageantes; mais Impéria ne me disait rien, et là je sentais saigner ma blessure. Elle me parlait à tout autre égard avec douceur et bienveillance; seulement elle évitait la moindre allusion à mon désastre, et je ne savais que penser de son appréciation de mon avenir. Je résolus d'en avoir le cœur net, et je m'enhardis à rechercher un tête-à-tête avec elle.

L'occasion était bien plus facile à trouver en province qu'à Paris. Si le sort des mauvaises troupes est misérable et navrant, celui des troupes seulement passables est très agréable dans la plupart des villes. Pour celles qui n'ont le théâtre que de temps à autre, l'arrivée du *Roman comique* est toujours un événement. Partout d'ailleurs il y a un certain nombre d'amateurs qui ont la passion, non pas tant du spectacle que des acteurs. Il y a partout un essaim de fils de famille pour voltiger et faire la roue autour des actrices. Il y a partout aussi un essaim de jeunes ou vieux lettrés qui ont en poche des manuscrits inédits, et qui, sans espoir de les faire jouer, rêvent au moins le plaisir émouvant de les lire à quelques acteurs. De là des relations dont les intéressés font naturellement tous les frais, des invitations, des parties de campagne avec chasse, pêche, dîners et réjouissances, *selon le moyen des personnes*. Tout cela est toujours fort gai, grâce à la belle humeur des comédiens, qui savent se tirer avec esprit des guêpiers littéraires, et à la coquetterie des comédiennes, qui savent éviter les piéges de la galanterie quand bon leur semble.

Bellamare n'avait aucune répugnance pour ces parties de plaisir; il était trop connu partout pour être accusé d'exploiter quoi que ce soit. Il avait trop de savoir et d'esprit pour ne pas payer largement

son écot, et ses bons conseils valaient bien tous les dîners du monde. On le savait très paternel avec ses pensionnaires, et il était rare qu'on l'invitât sans nous tous. Régine aimait à bien manger, et Lucinde à faire de grandes toilettes; mais Léon, épris de solitude, difficile sur le choix de ses relations et d'une fierté chatouilleuse, refusait presque toujours les invitations. Moranbois, qui était le plus occupé de la troupe et qui d'ailleurs n'aimait pas à se contraindre quand nous allions en bonne compagnie, préférait prendre une heure ou deux de repos au café avec Purpurino Purpurini, qu'il accablait d'invectives effroyables tout en le régalant, et qui le traitait de son côté avec un profond dédain. Ces deux ennemis irréconciliables ne pouvaient se passer l'un de l'autre; on n'a jamais su pourquoi.

J'avoue qu'en recevant la première invitation collective dont notre directeur me fit part, je fus un peu surpris et tout prêt à suivre l'exemple de Léon. Je n'avais pas, comme lui, les idées et les mœurs d'un gentilhomme; mais j'avais conservé la fierté du paysan qui n'aime pas à recevoir ce qu'il ne peut pas rendre. Léon ne blâmait pas Bellamare d'aimer cette vie joyeuse et facile, puisqu'il y portait la flamme de son intelligence et le charme de son enjouement; mais il se jugeait maussade, et rien n'était plus fâcheux, selon lui, qu'un parasite de mauvaise humeur.

Je n'avais pas le même motif pour concevoir des scrupules. J'étais naturellement gai, mais comme artiste je n'avais encore montré que mes défauts. J'étais peut-être condamné à la nullité, je ne pouvais donner au public aucun plaisir, je n'avais aucun droit au bon accueil qu'on faisait aux autres. La discrétion m'eût donc commandé de m'abstenir; mais Impéria était de toutes les parties, et je me décidai à en être, dût ma fierté en souffrir. Je vis bien que Léon me désapprouvait. Je feignis de ne pas m'en apercevoir.

La première partie nous fut offerte par des officiers de la garnison, qui se réunirent une demi-douzaine pour nous associer à un pique-nique projeté entre eux depuis longtemps. Tout était décidé avec nous, lorsque le plus gradé d'entre eux, le capitaine Vachard, changea le projet de promenade en bateau avec dîner sur l'herbe en celui d'une régate *dans les eaux de son frère*, M. le baron de Vachard, qui avait une maison de campagne et un parc arrosé par un petit bras de la Loire. L'offre ne parut pas beaucoup plaire aux autres, mais *dans le militaire* on ne s'amuse pas comme on veut quand un supérieur est de la fête, et on dut renoncer au pique-nique pour accepter l'invitation de M. le baron. Il nous fut suggéré tout bas que le capitaine aimait beaucoup mieux festoyer la cave et le garde-manger de son frère que d'avoir à payer son écot, et qu'il ne s'amusait que là où il ne dépensait rien.

Ces premières notions qui me furent données sur le caractère du capitaine m'indisposèrent si fort contre lui que j'ouvris la proposition de renoncer à la fête. Léon se prononça très nettement sur le tort que nous aurions de subir la fantaisie d'un pareil pingre. Impéria dit qu'elle ferait ce que Bellamare déciderait. Bellamare, qui, à force de *rouler*, était devenu un peu léger dans les choses de peu d'importance, décida qu'on irait aux voix. La majorité se prononça gaîment pour la régate *dans les eaux* du baron. On se faisait un plaisir de railler l'hospitalité offerte, si elle donnait prise à la critique, et pour punir le capitaine du ton d'autorité qu'il avait pris avec ses lieutenans et sous-lieutenans en cette circonstance, les femmes se promettaient de le mener à la baguette.

Il y avait trois lieues à faire en voiture ou à cheval pour se rendre au château du baron. On procura des chevaux de selle aux dames qui voulurent montrer leur savoir-faire; ni Bellamare, ni Lambesq, ne se souciaient d'équitation, et on nous amena une voiture dans laquelle on m'invita à prendre place avec eux et avec Régine. De cette façon, nos trois jeunes actrices, Impéria, Lucinde et Anna, étaient accompagnées par les officiers, et nous les suivions comme de paisibles et confians tuteurs. Il nous sembla que Vachard avait prémédité cette sortie triomphale de la ville, et qu'il s'y était réservé le principal rôle, car il se préparait à prendre la tête du cortége avec Impéria, qui montait très bien et qui se laissait aller sans réflexion à l'innocent plaisir de manier la jument très douce du capitaine. Je fis tout haut la remarque que nous allions, le directeur, mes camarades et moi, former une arrière-garde des plus ridicules. Un jeune second comique, appelé Marco, que nous avions enrôlé depuis quelques jours, et qui était très braque, abonda dans mon sens et sauta en croupe derrière Lucinde, jurant qu'il n'en descendrait que par la force des baïonnettes, vu que le devoir du cavalier était de porter le fantassin en cas d'urgence. Lucinde, dont cette invasion dérangeait le pompeux équilibre, se fâcha tout rouge, et Bellamare dut intervenir tout doucement, car il déclarait n'être pas directeur à la campagne, et cette discussion burlesque se prolongeait au grand dépit de Vachard et aux grands éclats de rire de l'assistance, lorsque j'y coupai court. Voyant tout le monde en belle humeur, et avisant le cheval du capitaine qu'un soldat tenait en main tandis que le capitaine se démenait pour ramener Marco à une conduite plus convenable, je sautai sur ce cheval de bonne mine et bien équipé; je lui mis les talons au ventre si lestement que le soldat abasourdi lâcha les rênes, et je partis comme un trait en faisant signe à Impéria de me suivre. Elle m'avait compris, elle m'approuvait, et d'ailleurs sa jument avait coutume de suivre la monture dont je m'étais emparé. Je ne savais pas monter à cheval

par principes, mais j'avais les jambes nerveuses, le corps souple et la confiance du paysan. Pour être plus sûr de moi, j'avais relevé les étriers et je galopais comme au temps où, à travers les prés, je rasais l'herbe fraîchement coupée, sur le cheval nu, avec une corde pour tout frein. Impéria, élevée aussi à la campagne et bien dressée à tous les nobles exercices, était une remarquable écuyère. En un clin d'œil, nous eûmes traversé la grande place du Martroy et toute la ville d'Orléans, suivis à une notable distance par la cavalcade, qui riait, criait et applaudissait. Les jeunes officiers étaient enchantés de mon audace et du tour joué au capitaine. Quant à lui, il ne riait pas de bon cœur, comme bien vous pensez; mais, pour ne pas attirer l'attention sur l'incident ridicule qu'il lui fallait subir, il s'était hâté de monter dans la voiture avec Bellamare et avec Marco, qui avait renoncé à *protéger* ces dames en me voyant relever si à propos l'honneur de notre compagnie. Naturellement le cheval de la voiture, dont Vachard avait pris les rênes et qu'il cinglait en vain de coups de fouet, ne pouvait rejoindre les cavaliers. Impéria m'avait prié d'attendre ceux-ci; mais dès qu'ils furent près de nous, stimulés par leurs encouragemens, nous repartîmes à fond de train, résolus à ne pas nous laisser dépasser et à ne pas donner au capitaine la possibilité de nous rejoindre.

Nous arrivâmes ainsi jusqu'à l'endroit où nous devions quitter les rives de la Loire pour couper dans les terres, et là nous ne savions plus le chemin. La course avait donné à ma compagne une animation que je ne lui avais jamais vue. — Comme vous êtes belle! m'écriai-je éperdu, lorsqu'elle s'arrêta pour me demander de quel côté il fallait nous diriger. Elle avait confiance en moi, vous vous en souvenez, depuis le jour où j'avais juré de ne pas songer à lui faire la cour. Elle ne prit donc pas mon exclamation et mon émotion en mauvaise part. — Je devrais être comme cela sur la scène, n'est-ce pas? répondit-elle, et non pas froide comme je le suis. Eh bien! je pourrais en dire autant de vous; malheureusement nous ne pouvons pas jouer la comédie à cheval.

C'était le moment de l'interroger sur ce qu'elle pensait de moi, et l'occasion était toute venue. Nos bêtes avaient besoin de souffler; elles ruisselaient de sueur. Nous leur mîmes la bride sur le cou, pensant bien qu'elles trouveraient elles-mêmes leur chemin, et comme nous avions en ce moment de l'avance sur les autres, nous pûmes échanger quelques paroles.

— Vous prétendez, dis-je à Impéria, que vous êtes froide au théâtre; c'est pour me consoler d'être glacial?

— Vous êtes glacial, c'est vrai; mais peu importe, si vous n'êtes pas glacé.

— Je crains bien d'être à jamais l'un et l'autre.

— Vous ne pouvez pas le savoir.

— Qu'est-ce que vous en pensez, vous?

— Rien encore, c'est trop tôt.

— Et d'ailleurs cela vous est bien égal?

— Pourquoi me dites-vous cela?

— Il me semblait...

— Pourquoi?

— Vous ne pouvez pas vous intéresser beaucoup à moi.

— Qu'ai-je donc fait pour perdre la confiance que vous m'accordiez? Voyons, dites!

— Vous avez l'air de ne plus savoir si j'existe.

— Si j'ai cet air-là, mon air est menteur. Je parle de vous sans cesse avec Bellamare, et je lui disais hier que je vous aimais et vous estimais chaque jour davantage.

— Pourquoi? je vous en prie, dites-moi pourquoi. Je voudrais tant savoir en quoi je peux mériter votre amitié... et celle de M. Bellamare!

— Je peux très bien vous dire pourquoi; vous êtes bon, sincère, dévoué, intelligent, exempt de vices. Enfin vous valez Léon, et vous êtes plus vivant, plus aimable et plus sociable.

— Je suis bien heureux alors; mais pourtant si je n'ai jamais de talent...

— Alors malheureusement vous nous quitterez.

— Pourquoi? Ne pourrais-je pas me rendre utile dans quelque autre emploi que celui d'amoureux? Bien des gens vivent du théâtre sans avoir de talent.

— Ils en vivent mal. Il ne faut pas faire un état qu'on n'aime pas.

— Mais j'aime le théâtre en dépit de ma nullité, et bien d'autres sont comme moi.

— Alors... allez devant vous, si vous n'êtes pas ambitieux...

— Je ne suis pas ambitieux, je suis... Je ne sais pas trop ce que je suis.

— Je vais vous le dire. Vous avez des goûts d'artiste, et vous serez artiste probablement, soit que vous réussissiez comme acteur, soit que vous fassiez autre chose. Vous aimez cette vie insouciante à force d'être précaire, ces voyages, ces nouvelles figures et ces nouveaux pays à observer, à goûter ou critiquer; vous aimez surtout ce que j'aime le plus de tout cela, l'association à un groupe, aimable ou non, mélangé, divertissant ou attendrissant, ou blâmable et impatientant, la vie à plusieurs enfin! C'est comme la vie de famille après tout, moins ses chaînes sans terme, ses déchiremens profonds et ses horribles responsabilités; mais il me semble qu'avec Bellamare pour directeur on ne peut pas être absolument mal-

heureux, et tout m'amuse ou m'intéresse dans le sort qu'il nous fait.

— Je pense en tout comme vous. Alors si, manquant à jamais de talent et de succès, je m'attache quand même à cette vie insouciante et douce, vous ne me prendrez pas pour un de ces malheureux fous qui s'acharnent à une illusion ridicule? Vous ne me mépriserez pas?

— Non certes, car je suis dans la même situation que vous. Je poursuis l'essai d'une carrière où je ne suis nullement sûre de réussir, et je sens que j'y persisterai d'une façon ou de l'autre, même si je n'arrive pas à avoir un véritable talent. Que voulez-vous? c'est comme cela; quand on a pris goût au théâtre, tout le reste ennuie.

— Pourtant ce n'est pas votre milieu naturel et final? Vous pouvez rencontrer, d'un jour à l'autre, l'occasion de faire ce qu'on appelle un beau mariage?

— Je ne veux pas faire un beau mariage!

— Vous n'en voudriez pourtant pas faire un qui vous jetterait dans la misère?

— Non, à cause des enfans qu'on peut avoir, car s'il ne s'agissait que de soi,... pour mon compte, je suis indifférente à toutes les privations. Avec de l'ordre et du travail, on arrive toujours à trouver le nécessaire.

— Laissez-moi vous dire que personne ne vous connaît. Tous nos camarades vous croient prudente, froide et même ambitieuse. Bellamare vous a prédit un grand avenir; on s'imagine que vous sacrifierez tout à ce but.

— Si j'y croyais,... peut-être regarderai-je comme un devoir d'y sacrifier tout; mais j'y crois trop peu pour m'en préoccuper sérieusement. Je fais de mon mieux, j'essaie de comprendre et j'attends.

— Et en attendant vous ne souffrez pas? vous êtes gaie?

— Mais oui, vous voyez!

— C'est que vous êtes sûre de celui qui vous aime...

— Ai-je dit que quelqu'un m'aimait?

— Vous avez dit que vous aimiez quelqu'un.

— Ce n'est pas la même chose.

— Vous aimeriez un ingrat?

— Il n'est peut-être pas ingrat, supposons qu'il ne se doute pas de ma préférence...

— Alors c'est un aveugle, un imbécile, une vraie brute!

Elle éclata de rire, et sa gaîté me fit bondir de joie. Je m'imaginai qu'elle avait inventé cet amour préservateur des sottes déclarations dans un jour d'ennui ou de crainte, et que son cœur était

aussi libre que son existence. Elle était assez espiègle pour avoir improvisé cette malice, car, depuis que nous étions en voyage, elle avait montré le fond de son caractère, qui était constamment retenu devant les étrangers, mais admirablement enjoué et même taquin avec ses camarades, et, comme elle n'était ni dissimulée ni habile, elle ne pouvait pas chercher à m'en imposer dans le tête-à-tête.

— Alors, m'écriai-je, vous vous êtes moquée de nous, vous n'aimez personne?

Elle se retourna comme si elle allait me répondre; mais, avisant un cavalier qui avait devancé les autres et qui s'approchait de nous rapidement, elle pâlit et me dit en me le montrant : — C'est le capitaine! Il a pris, je pense, le cheval d'un de ses jeunes officiers. Ils sont donc lâches, ces militaires? Ils n'auront pas osé nous préserver de l'abordage!

— Eh bien! quoi, après? que craignez-vous de ce Vachard?

— Je crains... je ne sais pas, une querelle avec vous!

— Devant vous? Je ne lui accorderai pas ce délassement. Faisons-le courir, puisqu'il nous y invite.

— C'est cela, répondit-elle, fuyons!

Nous fûmes emportés comme par le vent jusqu'à une vilaine grande maison sottement peinte en rose, et nos chevaux nous engouffrèrent dans une cour où trois pots de géranium grillé du soleil complétaient, avec deux affreux lions de terre cuite, la décoration du manoir.

Ce fut le baron de Vachard en personne qui nous reçut d'un air stupéfait, mais qui, reconnaissant nos montures, comprit ou supposa que nous étions au nombre de ses invités. C'était un homme de quarante-cinq ans environ, fort peu plus âgé que son frère le capitaine, peut-être même étaient-ils jumeaux, je ne m'en souviens plus. Ils se ressemblaient extraordinairement, la même petite taille fortement prise, les épaules hautes, le teint coloré, les cheveux blonds grisonnans et rares, le nez court et comme oublié, les yeux saillans, les oreilles proéminentes jetées en avant comme celles des chevaux ombrageux, la mâchoire saillante et très lourde; seule, l'expression de ces deux figures fondues dans le même moule différait essentiellement. Celle de l'aîné était douce et stupide, celle du capitaine stupide et irascible. Les habitudes d'ordre ou d'économie nous parurent préoccuper autant l'un que l'autre. Ils avaient en outre une habitude, je devrais dire une infirmité commune, dont nous ne tardâmes pas à nous apercevoir.

Le baron, ayant remarqué que les chevaux étaient dans un état épouvantable, donna des ordres pour leur essuyage, sans nous demander si nous n'avions pas chaud ou soif nous-mêmes; puis il

nous conduisit en silence à un salon très frais et très sombre, et là, après un certain effort, comme pour rassembler ses idées, il nous dit d'un air de détresse : — Où est donc mon frère?

— Il nous suit, répondis-je; il était sur nos talons.

— Ah! fort bien, reprit-il.

Et il attendit que nous fissions les premiers frais de la conversation; Impéria, par malice, attendit qu'il s'en chargeât, et j'attendis par curiosité le résultat de cette attente réciproque.

Le baron, qui, soit distraction, soit imbécillité, ne trouvait absolument rien à nous dire, fit, en plissant singulièrement les lèvres, le tour de l'appartement; on eût dit qu'il sifflait mentalement une réminiscence musicale. Nous en fûmes assurés quand le son, devenu à peu près distinct, nous permit de reconnaître une interprétation *sui generis* de l'air de bravoure de *la Dame Blanche*. Il s'aperçut de sa préoccupation et nous regarda, fit un grand effort pour rompre le silence et nous déclara qu'il faisait beau temps. Même silence perfide de la part d'Impéria. Il tourna vers moi ses yeux ronds comme pour m'interroger. Je détournai les miens pour savoir comment il sortirait d'embarras. Il en sortit par un temps d'arrêt devant la porte-fenêtre et par une reprise plus distincte du sifflotement de la phrase : *ah! quel plaisir d'être soldat!* avec l'accompagnement d'un rhythme tambouriné sur la vitre, après quoi il s'élança dehors sans paraître se souvenir de nous.

Impéria éclata de rire. Je lui poussai le coude, je venais d'apercevoir dans les profondeurs de l'appartement un personnage que la brusque transition du grand soleil à l'obscurité avait d'abord rendu invisible pour nous. C'était une grande femme brune et grasse, jadis belle, M[lle] de Sainte-Claire, dont on nous avait parlé, autrefois M[lle] Clara, alors actrice de province jouant les grandes coquettes, désormais compagne de M. de Vachard et gouvernante de sa maison.

— Ne faites pas attention aux manières du baron, dit-elle sans se déconcerter. Son frère et lui,... enfin! les deux font la paire. Ce n'est pas pour être réjouis par sa conversation que vous êtes venus, n'est-ce pas? c'est pour passer une journée à la campagne. Ce ne sera pas bien amusant, je vous en avertis. Chez les gens bêtes, tout est bête; mais le dîner sera soigné, je vous en réponds. Le baron est sur sa bouche, c'est la seule qualité que je lui connaisse. Quant à l'autre, il n'a même pas celle-là; mais qu'est-ce que vous en avez donc fait du plus crétin des Vachard? — Et, sans attendre aucune réponse, elle nous fit servir des rafraîchissemens et continua de nous parler sans façon et sans détour devant les servantes.

— Ah çà! mes petits enfans, reprit-elle, qui êtes-vous dans la troupe de Balandard? Ah! pardon, vous l'appelez Bellamare à pré-

sent, c'est son nom de théâtre; autrefois il s'appelait Balandard, ce n'était peut-être pas non plus son nom. Nous autres, vous savez, on a le nom qu'on veut ou qu'on peut! Moi, pour le moment, je suis une ancienne fille noble qui a eu des malheurs. Vous savez, toujours le même truc! Les Vachard qu'on rencontre sur son chemin n'y croient pas, mais ils aiment à se le persuader, et ils le répètent à leurs amis et connaissances, ça fait bien! Il a dû vous parler de moi, votre directeur? Il m'aimait bien autrefois, du temps que j'étais une jeune et jolie fille, mince comme vous, ma petite, et lui... je ne dirai pas mon garçon, qu'il était beau comme vous, mais il avait la jeunesse, et l'esprit, et un certain charme avec les femmes. Les adore-t-il toujours toutes à la fois, le vaurien? Ma foi, j'ai été bien jalouse de lui, et je me suis bien vengée; mais dites-moi donc, petite, ce n'est pas vous celle qu'on dit être ses délices du moment? la belle Impéria?

Impéria rougit pour la seconde fois. Elle avait déjà eu le sang au visage quand cette fille lui avait parlé de noblesse d'aventure, elle se troubla tout à fait en recevant l'insulte en pleine poitrine; mais, comme j'allais répondre, elle me coupa la parole et répliqua avec vivacité : — Je ne fais les délices de personne, et je ne suis pas belle, comme vous voyez.

— C'est vrai, reprit la Sainte-Claire, vous êtes petite et sans éclat; mais vous êtes jolie, et puisque vous venez seule avec ce grand beau garçon que voilà, vous êtes amans, mes tourtereaux, mariés peut-être? Enfin ce n'est pas vous qui faites pour le quart d'heure le bonheur de votre directeur et de notre capitaine. Ce beau Léandre qui vous accompagne ne souffrirait pas tout ça!

— Il y a donc dans notre troupe, demandai-je, une personne que le capitaine se vante d'avoir charmée?

— Eh bien! la fameuse Impéria, que je brûle de voir!

— Il s'en vante? repris-je tout empourpré de colère pendant que la pauvre Impéria pâlissait, et me jetait un de ces regards navrés qui demandent involontairement au premier honnête homme venu protection ou vengeance.

— Il ne s'en vante peut-être pas, répondit la Sainte-Claire, il le confie à tout son régiment, et c'est pour répondre à cette confiance que mon baron, qui n'est pas la libéralité même, s'est fendu aujourd'hui d'un grand dîner pour la maîtresse de son frère. Il faut vous dire que le baron est jaloux de moi, parce que le capitaine m'en conte aussi. Il est donc charmé quand le capitaine en conte à d'autres; mais le capitaine a beau se distraire, il en reviendra toujours à moi, qui tiens les cordons de la bourse, vous comprenez?

Impéria passa son bras sous le mien comme pour s'en aller; elle

était si émue que je crus qu'elle se trouvait mal, et que son nom m'échappa. La Sainte-Claire, en voyant la bévue qu'elle venait de faire, peut-être avec intention, n'éprouva aucune confusion, et, avec l'insouciance des gens mal élevés, se prit à rire aux éclats. — Allons-nous-en, me dit Impéria en m'emmenant dehors. C'est une honte pour moi d'être en contact avec de pareilles gens.

— Restons, lui répondis-je. Restez, puisque vous êtes avec moi; méprisez cette duègne effrontée qui ment peut-être par jalousie, et voyons si M. le capitaine se vante en effet...

— Je vous entends, Laurence! vous voulez lui donner une leçon. Je vous le défends, vous n'en avez pas le droit.

— J'en ai le droit et le devoir; souvenez-vous, vous avez dit au monde dont vous sortez un éternel adieu. Vous êtes artiste, vous avez en moi, en chacun de vos camarades, un frère dont l'honneur répond du vôtre. J'ignore si Lambesq est de mon avis, mais je sais qu'à ma place Bellamare, Léon, Moranbois lui-même, peut-être aussi le petit Marco, ne vous laisseraient pas insulter. Si nous étions des gentilshommes, notre protection pourrait vous compromettre; mais nous sommes des histrions, et le préjugé ne nous défend pas d'avoir du cœur.

— Si tous n'en ont pas, répondit-elle, vous êtes de ceux qui en ont beaucoup, je le sais, et c'est pour cela que je ne veux pas... — Elle n'en put dire davantage; le capitaine, rouge comme une betterave et ruisselant de sueur, venait à nous avec l'intention évidente de nous reprocher notre équipée. Je fis trois pas à sa rencontre et le regardai de façon à le déconcerter, car il bégaya quelques mots inintelligibles, fit tomber sa colère sur un géranium qu'il arracha presque du pot de terre où il languissait, ébaucha un sourire forcé, plissa les lèvres comme avait fait son frère en nous accueillant dans son salon et passa outre en sifflotant le même air. Ils avaient le même tic, et au régiment on les avait baptisés les frères *Fufu*.

Impéria se rassura en voyant que le capitaine ne me cherchait pas querelle et prit le parti de rire de l'aventure. — Vraiment je suis sotte, me dit-elle; j'ai encore des pruderies qui ne conviennent pas à mon état. Je vous jure, Laurence, que je rougis de mon courroux de tout à l'heure. Notre métier est d'amuser les autres, notre philosophie doit être de nous amuser d'eux quand ils sont ridicules et de ne nous laisser atteindre par rien de blessant, surtout quand nous valons quelque chose.

Je lui laissai croire que l'incident était clos, et nous courûmes rejoindre la bande joyeuse, qui déjà s'élançait sur la flotte de M. le baron. Figurez-vous trois mauvais bachots sur une longue mare sta-

gnante, et vous verrez d'ici la régate. En un clin d'œil, je vis, moi, que tous mes camarades avaient de mauvaises intentions et que les jeunes officiers avaient de coupables espérances, le projet ou le désir de tous étant de faire prendre un bain au capitaine. Les femmes nous comprirent et ne voulurent pas monter en barque, excepté la Sainte-Claire, qui bondit lourdement et résolûment sur la maîtresse embarcation et prit le gouvernail, tandis que le capitaine s'emparait des avirons et suppliait Impéria de se fier à lui. Au lieu d'elle, ce fut moi qui acceptai l'invitation après m'être entendu par signes avec Marco, qui gouvernait la seconde barque, et Bellamare, qui se chargeait de la troisième. Bientôt, au lieu d'une régate, un combat naval fut improvisé, et les deux barques exécutèrent avec ensemble un furieux abordage contre la nôtre. Il s'agissait de culbuter le capitaine dans la confusion de la lutte et au milieu d'un vacarme épouvantable. Je tenais à m'en charger tout en paraissant le défendre, puisque je faisais partie de son équipage, et la chose eût été facile avec ce cavalier à jambes courtes, si la Sainte-Claire, qui n'était pas dupe et qui faisait contre fortune bon cœur, ne se fût tournée contre moi en m'appelant traître avec de gros rires et de gros mots. Elle était forte comme un homme et brave comme une femme qui se bat. Je la laissai se prononcer contre moi et tenter de me faire passer par-dessus le bord. Alors je mis en jeu mon adresse naturelle, car je ne devais pas user de ma force avec une femme, si peu femme qu'elle fût, et du même croc-en-jambes je lançai dans les eaux vertes de M. le baron son aimable frère et sa vaillante gouvernante. De là je sautai sur l'autre barque, qui se laissa capturer, et je criai victoire, ce qui fit plus d'honneur que de plaisir à Vachard barbotant de conserve avec la Sainte-Claire dans des flots peu profonds, mais peu limpides.

Ils parurent bien prendre la chose, tout le monde s'y trompa, excepté moi; on trouva le capitaine meilleur enfant qu'on ne le supposait, et le dîner fut d'une gaîté bruyante qui ne permit aucune enquête particulière sur les événemens de la matinée; mais, comme on passait sous une tonnelle pour prendre le café et fumer, Vachard le jeune, s'approchant de moi, me dit à voix basse, d'un ton sec et net qui contrastait avec son regard aviné : — Vous m'avez crevé mon cheval et gâté mon uniforme, vous l'avez fait exprès.

— Je l'ai fait exprès, répondis-je tranquillement.

— Il suffit, reprit-il, et il s'éloigna.

Le lendemain, dès l'aurore, je reçus la visite de deux officiers, amis du capitaine, qui me sommèrent de rétracter la déclaration que je lui avais faite, ou de lui rendre raison de mes paroles. Je refusai le premier point, j'acceptai le second, et rendez-vous fut pris pour le lendemain à la sortie du spectacle, car j'étais néces-

saire à la représentation. Chose bizarre, je ne fus pas ému de ce premier duel comme je l'ai été plus tard en d'autres rencontres. Ma cause me paraissait si juste, je haïssais si cordialement l'homme qui outrageait Impéria et qui avait prétendu la compromettre sous les yeux de ses camarades! Je me regardais comme le champion naturel de la compagnie, et, bien que j'eusse fort peu d'escrime et que Vachard en eût beaucoup, je ne doutai pas un instant que la destinée ne fût pour le bon droit et la bonne intention. — Chose plus étrange encore, je jouai fort bien ce soir-là. J'avais, il est vrai, un bon rôle que j'avais accepté en tremblant, et que je remplis à la satisfaction de tous. Je me sentais élevé au-dessus de moi-même par ma confiance en moi comme homme, et j'oubliai de douter de moi comme artiste. J'eus même un très beau moment dans la pièce, et je fus applaudi pour la première et la dernière fois de ma vie. L'excellent Bellamare m'embrassa en pleurant de joie sitôt que le rideau fut tombé; Impéria me serra les mains avec effusion.

— Allons, belle princesse, dit une voix rauque sortant de derrière moi, embrasse-le aussi, si tu as un peu plus de cœur qu'une cigale.

A cette agréable interpellation de Moranbois, Impéria sourit et me tendit sa joue en disant : — Si c'est une récompense, qu'il la prenne!

Je l'embrassai avec trop de trouble pour en ressentir du plaisir; mon cœur m'étouffait. Moranbois me frappa sur l'épaule en me disant à l'oreille : — Chevalier du beau sexe, on t'attend!

Comment savait-il mon affaire, que j'avais cachée avec le plus grand soin? Je l'ignore, mais son avertissement me fit bondir de joie. Mes lèvres venaient de boire le parfum de mon idéal, j'avais cent coudées de haut, j'eusse terrassé une légion de diables. — Ami, dis-je à Moranbois, qui m'avait suivi au vestiaire et m'aidait, contre toute habitude d'obligeance, à m'habiller, tu as été maître d'armes au régiment, comment s'y prend-on, quand on ne sait rien, pour désarmer son homme?

— On s'y prend comme on peut, répondit-il. As-tu du sang-froid, imbécile?

— Oui.

— Eh bien! ne doute de rien, va de l'avant, mon crétin, et tu le tueras.

Cette prédiction ne fit sur moi aucune impression sinistre. Avais-je le désir de tuer? Non certes, je suis très humain et point vindicatif. Je ne voyais pas clair dans le rêve qui me portait. Je voulais vaincre, je ne me croyais pas assez habile pour choisir le moyen. Je savais mon adversaire redoutable, je ne le re-

doutais pas, voilà tout ce que je me rappelle de ce drame rapide, où je me jetais en homme passionné. J'eusse regardé en ce moment tout scrupule philosophique comme un argument de la peur.

J'avais pris pour témoins Léon et Marco; je tenais à ce que la partie fût nettement engagée entre militaires et artistes. Vachard ayant le choix des armes, on se battait à l'épée. Je ne sais ce qui se passa. Pendant deux ou trois minutes, je vis un scintillement au bout de mon bras, je sentis une chaleur brûlante à ma poitrine, comme si mon sang, pressé de me quitter, s'élançait au-devant de mille pointes d'épée. Je songeais à parer une attaque quand Vachard roula sur l'herbe. Il me sembla que mon arme avait traversé le vide; je cherchais mon adversaire devant moi, et il râlait à mes pieds.

Je m'étais cru de sang-froid, je m'aperçus que j'étais complétement ivre, et quand j'entendis le chirurgien du régiment dire : — Il est mort! — je crus qu'il s'agissait de moi, et je m'étonnai de me sentir debout.

Je compris enfin que je venais de tuer un homme; mais je ne sentis aucun remords, car il avait eu vis-à-vis de moi quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent, et j'étais blessé au bras. Je ne m'en aperçus que quand on me pansa, et dans ce moment je vis la face livide de Vachard, qui semblait absolument trépassé. J'eus froid par tout le corps; mais ma pensée ne fonctionna pas.

Il fut très mal, mais il en revint; il n'était pas digne d'une fin dramatique. Il a perdu son frère et il a épousé la Sainte-Claire, qui s'appelle aujourd'hui Mme la baronne de Vachard, mais qui ne donne plus de régates.

Quant à moi, je fus surpris, en quittant le théâtre du duel, de voir Moranbois à mes côtés. Il m'avait suivi, il avait assisté, sans se montrer, à l'affaire; il me conduisit sans me rien dire à mon domicile, et, sans me rien dire, il passa la nuit près de moi. Je fus agité, et je rêvai beaucoup, mais je ne rêvai que de théâtre, nullement de combat. En me réveillant, je vis l'hercule assoupi sur une chaise derrière mes rideaux. Il répondit par une grossièreté à mon remercîment, mais il me serra la main en me disant qu'il était content de moi.

Ma blessure n'était pas grave, et, malgré la défense du chirurgien, dont je n'attendis pas la visite, je courus m'informer de l'état de ma victime. Il semblait désespéré, mais le soir on était plus tranquille, et je pus me rendre à la répétition sans montrer d'émotion et sans avoir le bras en écharpe.

Je supposais que personne ne savait rien au théâtre, car dans la ville rien n'avait encore transpiré; mais Moranbois avait tout dit à mes camarades, et Bellamare vint à moi les bras ouverts. —

Tu nous as montré hier soir, me dit-il, que tu étais un artiste, mais nous n'avions pas besoin que tu eusses cette affaire d'honneur pour savoir que tu étais un homme. Ah çà! ne t'habitue pas à ces distractions-là; à présent que tu as du talent, ce serait désagréable pour moi de voir revenir mon beau jeune premier éborgné ou disloqué. Je mettrai sur ton prochain engagement que je t'interdis le duel pour cause de service. — En me plaisantant ainsi d'un ton enjoué, il avait une larme au coin de l'œil. Je vis qu'il m'aimait, et je l'embrassai tendrement. Impéria m'embrassa aussi en me disant: — Ne vous habituez pas à cela non plus, et elle ajouta ensuite tout bas : Laurence, vous êtes bon et brave, mais voilà que tout le monde ici croit... ce qui n'est pas et ne peut pas être. Soyez délicat aussi, et faites bien comprendre que vous ne songez pas à moi.

— Et que vous importe? lui répondis-je, blessé de sa préoccupation après la crise dont je sortais à peine, et dont les palpitations secouaient encore ma poitrine. Quand on dirait que je vous aime, serait-ce un crime de ma part? serait-ce une honte pour vous?

— Non, certes, dit-elle; mais...

— Mais quoi? Votre préféré le trouverait-il mauvais?

— Si j'ai un préféré, il ne s'occupe pas de moi, je vous l'ai dit. Seulement j'ai accepté votre amitié et ne puis m'engager davantage. Est-ce que tout va changer entre nous? Serai-je obligée de me préserver, de m'observer, de vous traiter comme un jeune homme avec qui on compte ses paroles et même ses regards, pour ne pas agir en coquette ou en folle? Vous savez bien que je veux rester libre, et que, pour cela, il ne faut pas se laisser aimer. Si vous êtes mon ami, vous n'engagerez pas une lutte qui m'a toujours effrayée et mise en fuite. Vous ne voulez pas me gâter un bonheur que j'ai conquis avec tant de peine après des chagrins, des malheurs dont vous n'avez pas l'idée?

J'étais dominé par elle. Je lui jurai que je serais toujours son fraternel camarade, et qu'elle n'aurait pas à se préserver de mes obsessions. Je ne songeai pas à l'accuser de froideur et d'égoïsme, bien que la chose eût dû me paraître évidente du moment qu'elle n'était pas éprise d'un autre, ou qu'elle surmontait cet amour pour n'en pas subir les conséquences.

Léon était content de moi aussi, et il me le dit avec effusion. Régine m'accabla de caresses, Anna se mit à m'admirer comme un héros, Lambesq me détesta davantage, le petit Marco s'engoua de moi et se fit mon âme damnée. Purpurin, voulant me témoigner son estime, m'appela M. de Laurence. Moranbois, tout en continuant à me brutaliser, cessa de me traiter de paltoquet. L'entourage le plus infime du théâtre se crut ennobli par ma gloire; en un jour, j'étais devenu le lion de la troupe.

Dans la ville, on commença bientôt à parler de l'événement. Le régiment convint le moins possible de la rude leçon donnée par un cabotin à un officier. Vachard n'était ni aimé, ni estimé; mais, quoiqu'au fond on fût pour moi et non pour lui, l'esprit de corps ne permettait point qu'on me donnât raison, et quelques-uns parlèrent d'un coup de tête de ma part, suivi d'un coup de maladroit. Les *civils* ne consentaient pas à ce que j'eusse un si petit rôle, et dans les cafés il y eut des discussions assez aigres à propos de moi. Le militaire aime le comédien, sans lequel il périrait d'ennui en garnison, mais il n'aime pas que le pékin se serve bien de l'épée, tandis que dans le civil on est ravi de voir qu'un pékin de la dernière classe, c'est-à-dire un histrion, tienne tête aux capitans.

Dans de plus hautes régions, à la préfecture, chez le général et dans les salons de la ville, on s'émut, on questionna, on commenta; les gens trop *comme il faut* furent scandalisés de l'ardeur avec laquelle me prônèrent de jeunes esprits trop avancés; tant il y a que Bellamare, fin et prudent comme l'expérience, nous rassembla la veille de la représentation annoncée, et nous dit avec son enjouement habituel : — Mes petits enfans, nous avons cueilli dans cette bonne ville les palmes de la gloire; mais la gloire des armes nuit à l'artiste, et de plusieurs renseignemens que j'ai fait prendre, il résulte que nous pourrions bien avoir du bruit demain soir au parterre et même à l'orchestre. Nous servirons peut-être de prétexte à des antipathies ou à des rancunes que nous ignorons, mais dont l'administration ou l'opinion voudra nous rendre responsables. Le plus sûr est de coller une bande sur l'affiche et d'aller retenir notre wagon de seconde classe pour ce soir. Nos personnes éloignées, notre gloire restera pure des coups de poing qui pourraient lutter demain contre les trognons de pommes, car, si l'artiste a ses séides, le guerrier a aussi les siens. Filons donc, et que les dieux de l'Olympe, Apollon et Mars, nous protégent!

— Vive Bellamare, qui a toujours raison! s'écria Marco; mais aussi vive Laurence, qu'aucun de nous ne désavouera jamais!

— Crions tous vive Laurence! reprit Bellamare. Il est notre orgueil quand même!

— Vous comptiez faire ici de l'argent, lui dis-je, et mes lauriers vous coûtent peut-être plus cher qu'ils ne valent.

— Mon fils, répondit-il, l'argent vient toujours à qui sait l'attendre, et, ne vînt-il jamais, l'honneur vaut mieux.

Avant de partir, je voulus avoir encore des nouvelles de Vachard, et je courus chez lui. C'est le baron en personne qui me reçut dans la salle à manger, où son déjeuner était servi et où, sans me reconnaître, tant il était distrait, il m'offrit une chaise. Je le remerciai, et j'allais me retirer lorsqu'il me reconnut. — Ah! très bien! fit-il;

c'est vous qui... fu... fu... vous qui avez failli tuer mon... fu... fu... vous en avez du regret... très bien... fu fu.. Une querelle absurde, bien malheureuse, bien malheureuse! mais qu'y faire? Un militaire... fu... fu... est obligé d'être susceptible, et vous lui aviez pris sa... fu... fu... sa maîtresse...

Je sentis que le sang me montait à la tête et que j'allais chercher querelle au baron pour avoir cru et pour persister à croire au mensonge impudent de son frère. — Comment va-t-il? lui dis-je précipitamment, je n'ai pas autre chose à entendre; espérez-vous le sauver?

— Oui, oui, fu... fu... nous l'espérons.

— Eh bien! quand il sera guéri, veuillez lui dire que je n'ai pas voulu quitter le pays sans lui laisser mon adresse pour le cas où il voudrait recommencer. — Et je lui remis le nom et l'adresse de mon père, qu'il prit et regarda d'un air stupide en disant : — Recommencer?... mais non!... Pourquoi? recommencer avec qui? Laurence, fu... fu... pépiniériste et maraîcher, ce n'est pas vous?

— C'est mon père!

— Vous n'êtes donc pas gentilhomme? on disait, fu... fu... que vous étiez de bonne famille!

— Je suis de bonne famille, ne vous déplaise.

— Alors... je ne comprends pas... — Et sa stupéfaction se traduisit par un fredonnement si prolongé que j'en profitai pour sortir en haussant les épaules.

Je rencontrai devant la porte un des lieutenans, mes complices de régate, et il me retint à causer de mon duel pendant un quart d'heure. J'allais le quitter en lui faisant mes adieux, lorsque nous entendîmes un étrange et mystérieux duo partir de l'appartement de l'entre-sol, dont les fenêtres étaient ouvertes : c'était le sifflotement de deux personnes qui semblaient répéter une étude en se donnant la réplique et en se mettant de temps en temps à l'unisson. — Le capitaine est sauvé, me dit le jeune officier; il sifflote avec son frère, je reconnais son *fu fu*.

— Comment? vous êtes sûr? Avant-hier, il ne valait pas mieux que mort, et aujourd'hui il fredonne...

— C'est comme ça. Quand il était aux trois quarts trépassé, il sifflotait mentalement, j'en suis sûr, et quand il sera vraiment mort, il sifflotera dans l'éternité.

— Mais, dans l'état où il est, son imbécile de frère, au lieu de l'exciter, devrait le faire taire...

— Si vous croyez qu'ils savent ce qu'ils font l'un et l'autre vous leur attribuez plus de raisonnement qu'ils n'en ont jamais eu. Cette imitation voilée du galoubet ramasseur de bribes musicales leur a a été donnée par la Providence pour couvrir à leurs propres yeux

et révéler aux yeux des autres le vide absolu de leurs pensées.

C'est ainsi que je m'éloignai du Vachard transpercé par moi de part en part, et qui jamais ne m'en a demandé davantage.

Maintenant, monsieur, j'arriverai vite aux principaux incidens de mon récit, et je passerai sous silence cette foule d'aventures désagréables ou comiques qui se produisent tous les jours dans la vie des voyageurs, dans celle des comédiens surtout. De tous les nomades, nous sommes les plus observateurs et les plus railleurs de la vie humaine, parce que nous cherchons partout des types à saisir et à outrer. Tout personnage ridicule ou excentrique est un modèle qui pose pour nous à son insu. Les acteurs comiques ont une ample et continuelle récolte à faire. Les rôles sérieux, les amoureux particulièrement, sont moins favorisés. Ils peuvent étudier la tenue, l'expression, le costume et l'accent; mais ils ont bien peu l'occasion (s'ils l'ont jamais) de voir agir et d'entendre parler la passion, qu'ils sont tenus d'exprimer avec charme ou avec énergie. Ils ont une grâce d'état, c'est qu'ils sont généralement doués de peu d'intelligence, et qu'ils se contentent d'attitudes et d'intonations stéréotypées et apprises par cœur. Pour mon malheur, j'avais un peu de bon sens et de réflexion, et je trouvais que cette façon de dire comme tous les autres était un escamotage de tout travail sérieux et de toute inspiration vraie. Je disais mon souci à Bellamare.

— Tu as raison, me répondait-il, je ne peux t'apprendre que les ficelles qui servent à se rattraper quand on n'a pu saisir la corde. Chacun doit exprimer selon sa propre nature, et les grands artistes sont ceux qui puisent tout en eux-mêmes. Connais-toi, essaie-toi et risque-toi.

Je fis de vains efforts. J'étais rempli de passion, je ne pouvais pas plus l'exprimer au théâtre que dans la vie réelle. Cette nécessité de cacher mon amour à celle qui l'inspirait fut peut-être un trop grand effort de ma volonté, un trop grand sacrifice de moi-même. Je ne pus trouver dans la fiction l'accent qui manquait à mon émotion intime. A Beaugency, où je fis mon second essai, je ne retrouvai pas le souffle qui m'avait animé à Orléans le jour de mon duel. Je fus, au dire de mes camarades, très bien, c'est-à-dire, selon moi, parfaitement médiocre. J'avais fait un progrès cependant: je m'étais délivré de l'air impertinent ou ennuyé. J'agissais convenablement; si mon rôle avait une nuance de timidité, je la rendais au naturel; enfin j'avais trouvé l'*air* qui convenait à mon âge et à mon emploi. J'étais devenu supportable, mais je devais rester insignifiant, et le pire de l'affaire, c'est que Bellamare s'en contentait, et que tous mes camarades en prenaient leur parti. Ils m'aimaient; ils s'étaient mis à m'aimer trop, à ne me demander que de rester avec eux, et à ne plus voir mes défauts.

C'était aussi la disposition d'esprit d'Impéria. J'étais trop beau, disait-elle, pour déplaire au public. J'étais trop bon et trop aimable pour que la troupe pût se passer de moi.

Quant au présent, mon but était rempli. Je n'avais aspiré qu'à vivre auprès d'elle sans lui déplaire; mais quant à l'avenir, je ne voyais nullement poindre la fortune ou la renommée qui m'eût permis d'aspirer à être son appui, et il me fallait vivre au jour le jour, très gai, très gâté, très heureux, et au fond très désespéré.

C'est en quittant Beaugency que m'arriva une aventure bien romanesque et qui a laissé sa trace dans ma vie. Je peux vous la raconter sans compromettre personne, comme vous allez voir.

Nous devions nous rendre à Tours sans nous arrêter à Blois, qu'exploitait en ce moment une autre troupe. Léon demanda à Bellamare s'il lui était indifférent de le laisser dans cette ville jusqu'au surlendemain. Il avait là un ami qui le pressait de s'arrêter chez lui vingt-quatre heures. Bellamare lui répondit qu'il n'avait rien à refuser à un pensionnaire si dévoué, et que d'ailleurs il comptait s'arrêter aussi à Blois. Impéria demandait à passer la nuit à l'hôtel pour soigner Anna, qui s'était trouvée assez sérieusement indisposée en sortant de Beaugency, et qui avait besoin d'un peu de repos. — Le reste de la troupe continua de rouler sur la route de Tours sous la conduite de Moranbois. Bellamare s'installa avec les deux jeunes actrices dans un hôtel de la ville basse, et Léon m'engagea à prendre gîte avec lui chez son ami, qui se ferait un plaisir de me connaître et de m'héberger. J'acceptai à la condition que j'irais après le spectacle, et qu'il me présenterait seulement le lendemain matin à son ami; Bellamare m'avait donné aussi congé pour vingt-quatre heures. — Ne te gêne pas, me dit Léon; mon ami est garçon, et tu seras chez lui parfaitement libre. A quelque heure de la nuit que tu te présentes avec ta valise, la concierge t'ouvrira et te conduira à ta chambre. Je vais avertir, et on comptera sur toi sans t'attendre. — Il me donna l'adresse et quelques indications, après quoi il me quitta. J'étais curieux de voir jouer la troupe qui tenait la ville et de savoir si les autres amoureux de province étaient plus ou moins mauvais que moi. Ils étaient plus mauvais, ce qui ne me consola guère. Pendant la représentation, un orage effroyable creva sur la ville, et il pleuvait encore à torrens quand on sortit du spectacle dans un grand tumulte de voitures et de parapluies.

J'avais rencontré, aux abords du théâtre, un jeune artiste que j'avais un peu connu à Paris, et qui m'emmena au café voisin pour attendre la fin de l'averse. Il m'offrit même de partager sa chambre, qui était tout près du théâtre, et voulut me dissuader d'aller chercher mon gîte dans la vieille ville, au revers de la colline, dans des quartiers perdus, disait-il, et où il me serait très difficile de me di-

riger. Je craignis que, malgré sa promesse, Léon n'eût pris la peine de m'attendre, et sitôt que le ciel fut un peu éclairci, je me lançai à la recherche du n° 23 de la rue indiquée, dont je vous demande la permission de ne pas me rappeler le nom.

Il me fallut en effet chercher beaucoup, monter je ne sais combien d'escaliers à pic, en descendre plusieurs, et m'orienter au hasard dans des rues pittoresques, étroites, sombres et complétement désertes. L'horloge d'une vieille église sonnait une heure du matin quand je m'assurai enfin que j'étais dans la rue tant cherchée devant la porte du n° 23, vaguement éclairée par la lune. Était-ce bien 23? n'était-ce pas 25? J'allais sonner quand un guichet s'ouvrit comme si l'on m'eût entendu venir; on me regarda, la porte s'ouvrit aussi, et une vieille servante, dont je ne vis même pas la figure, me demanda à voix basse : *Est-ce vous?* — C'est moi à coup sûr, répondis-je, l'ami que l'on attend... — Chut, chut! reprit-elle; suivez-moi.

Je pensai que tout le monde dormait, ou qu'il y avait quelqu'un de malade dans la maison, et je suivis mon introductrice sur la pointe du pied. Elle avait des chaussons de lisière et marchait comme un fantôme, la face voilée par ses coiffes blanches. Je montai derrière elle la vis d'un escalier de la renaissance faiblement éclairé par une veilleuse, mais qui me parut d'un travail exquis. J'étais dans un de ces vieux hôtels si bien conservés qui font l'intérêt et l'ornement des villes de province, de Blois en particulier. Au premier étage, la vieille s'arrêta, ouvrit une porte à serrure délicatement ouvragée et me dit : — Entrez, et surtout ne sortez pas!

— Jamais? lui dis-je en riant.

— Chut! chut! reprit-elle d'un ton craintif et en mettant un doigt sur ses lèvres. Je vis alors sa figure austère et pâle qui me parut fantastique, et qui s'effaça dans l'ombre de l'escalier comme un rêve.

Évidemment, pensais-je, il y a dans ce charmant manoir une personne à l'agonie. Ce ne sera pas gai, mais peut-être serai-je de quelque ressource à Léon dans ce moment pénible, — et je pénétrai dans un appartement délicieux de formes, de sculptures et d'ameublement. Je comptais y trouver Léon. Je traversai sans bruit une antichambre qui précédait un charmant petit salon ou plutôt un boudoir, où il y avait du feu, précaution agréable par ce temps d'orage qui m'avait mouillé et glacé; des bougies brûlaient dans les candélabres, deux grands fauteuils d'un travail rare occupaient les angles de cette cheminée, mais leurs coussins de gros de Tours, frais et rebondis, n'annonçaient pas qu'on s'y fût assis récemment. Le riche mobilier, rangé avec un soin minutieux, avait l'aspect des habitations inoccupées depuis longtemps. Le lustre faisait scintiller

discrètement ses cristaux sous une enveloppe de gaze argentine; les dossiers et manchettes de guipure des fauteuils étaient d'un blanc et d'un raide irréprochables. Deux jolies armoires à glace contenant l'une des chinoiseries, l'autre des figurines de vieux Saxe, étaient fermées à clé. Il y avait une table à ouvrage indiquant le passage ou le séjour d'une femme; mais ce meuble était vide, et pas un brin de fil ou de soie n'était resté attaché à sa doublure de velours.

Au fond du boudoir, je vis une portière en tapisserie qui faisait face à la cheminée et que je soulevai avec précaution. Rien qu'obscurité et silence. Je pris une bougie, et je pénétrai dans la plus délicieuse chambre à coucher que j'eusse jamais vue. Elle était bleue, toute tendue de damas de soie couleur du ciel avec des torsades de soie blanche. Un lit, blanc et or, à baldaquin frangé, avec d'amples rideaux de même couleur et de même étoffe que la tenture, occupait comme un monument presque tout un côté de la chambre, qui n'était pas grande, mais qui était très élevée. En face du lit, une cheminée de marbre blanc, à reliefs de cuivre doré, portait une pendule Louis XVI d'une rare élégance, des flambeaux à trois branches, blanc et or comme la pendule, et deux amours de marbre blanc qui devaient être l'œuvre d'un maître savant et maniéré. Une commode, un secrétaire et des étagères de bois de rose avec médaillons de vieux sèvres, une petite causeuse de satin de Chine, deux ou trois fauteuils merveilleusement brodés à la main, un tapis rouge-brun, semé de délicats ramages bleus, une glace de Venise dans son cadre de fleurs diamantées, deux grands pastels représentant de belles dames très décolletées et qui avaient le droit de l'être; que sais-je encore? des riens exquis posés sur toutes les tablettes, tout signalait la chambre à coucher d'une femme riche et artiste, délicate et recherchée, — voluptueuse peut-être.

Quand j'eus fait l'inventaire de cet asile trop comfortable, je me demandai si c'était à moi qu'il était destiné et si la vieille gouvernante n'avait pas fait un quiproquo monstrueux en m'y introduisant à la place de quelque marquise. Puis je me rappelai que Léon avait des parens riches, qu'il avait vécu dans le monde, qu'il avait eu des amis de *high life*, et que, celui dont je recevais l'hospitalité étant garçon et indépendant, il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'il eût meublé dans sa riche maison un bel appartement à l'usage de quelque folle maîtresse ou de quelque personne plus haut placée, qui venait quelquefois en rendez-vous mystérieux chez lui.

Mais pourquoi diable en faisait-on les honneurs à un pauvre cabotin mouillé et crotté qui se fût contenté d'un lit de sangle dans une mansarde sans déroger à ses habitudes? — Cela me semblait d'une magnificence ironique. N'avait-on pas de plus modeste loge-

ment à offrir à un modeste passant dans cette maison princière? Était-ce là la chambre d'amis? En ce cas, Léon devait y être, et je me mis à chercher une seconde chambre à coucher sous la même clé.

Il n'y en avait pas. Je pris le parti de m'installer gaîment, sauf à découvrir le lendemain que la gouvernante avait perdu l'esprit. C'était son affaire et non la mienne; j'étais las, j'avais froid, ma petite blessure me faisait un peu souffrir, et, le premier étonnement faisant place au besoin de repos et de sommeil, je m'assis sur la causeuse, je jetai une allumette dans l'édifice de fagots dressé dans la cheminée, et je commençai à me débarrasser de ma chaussure, dont je rougissais de promener l'empreinte blanchâtre sur le tapis.

En regardant l'image du lit dans la glace de Venise penchée devant moi, je remarquai que la courte-pointe de soie n'avait pas été enlevée, et que rien n'annonçait que ce beau lit ne fût pas un meuble de parade. J'allai soulever les plis du damas, et je vis qu'il n'y avait ni draps ni couvertures sur les matelas de satin blanc. Ceci me donna derechef à réfléchir. Évidemment on ne m'avait pas destiné ce gîte luxueux, ou bien il y avait quelque part un lit plus modeste à la portée des simples mortels. Je le cherchai vainement. Rien dans les cabinets de toilette, aucune alcôve cachée dans la muraille; rien pour s'étendre, à moins que l'occupant normal de la chambre bleue ne fût une toute petite dame capable de se blottir dans la causeuse de satin de Chine. Pour moi, qui avais déjà mes cinq pieds cinq pouces de stature, il n'y avait point d'espoir d'en venir à bout, et je me résignai d'abord à dormir assis; mais au bout de cinq minutes j'eus trop chaud, et je m'étendis au milieu de la chambre sur le tapis; cinq minutes plus tard, j'avais trop froid. Décidément mon égratignure me donnait un peu de fièvre; je trouvai que l'hospitalité offerte par Léon était une mauvaise plaisanterie, et la défense de sortir de l'appartement me parut être le cachet transparent d'une mystification. Pourtant Léon n'était pas facétieux. Un silence absolu régnait dans la maison, à ce point qu'on l'eût crue déserte. Même silence dans la rue. La lune éclairait maintenant en plein cette voie en pente, qui descendait en lacets bordés de murs surmontés d'arbres touffus. Les jardins étaient interrompus çà et là par des maisons que la pente faisait paraître de plus en plus petites; hôtels anciens ou villas modernes, il n'y avait pas moyen dans la nuit de distinguer la différence, notre siècle n'ayant pas inventé une architecture qui le caractérise.

Je n'osai ouvrir la fenêtre, je pouvais toujours supposer qu'il y avait un précieux sommeil de malade à respecter; mais je voyais très bien à travers les vitres bleues, et le tableau que je contemplais en recevait un éclat fantastique comme celui d'un clair de

lune d'opéra. Il n'y avait pas de contrevens, les fenêtres renaissance étant à croisillons prismatiques. Les tilleuls en fleur élevaient leurs grosses têtes rondes sur le mur d'en face; un peu plus loin, des pilastres soutenaient sur une terrasse un berceau de vigne; à droite, une petite fabrique qui pouvait être la loge d'un concierge ressemblait à un tombeau antique. Je ne sais pourquoi cette rue vide et muette avec ses constructions basses, ses formes élégantes et sa végétation alignée me firent songer à ce que devait être jadis un faubourg de Pompéi ou un quartier de Tusculum vu au crépuscule du matin. L'horloge lointaine sonnant la demie après une heure, je pris le parti de me rouler dans ma couverture de voyage et de m'étendre sur les matelas de satin en ramenant sur moi la vaste courte-pointe de damas bleu, moyennant quoi je me trouvai délicieusement couché, et tombai promptement dans cette agréable divagation qui précède un doux sommeil.

C'était la première fois de ma vie que je m'étendais sur une couche aussi riche et aussi moelleuse, ce serait probablement la dernière, je n'étais pas fâché de savourer le parfum de cette richesse élégante et de haut goût. Le fagot continuait à pétiller et à jeter de grandes ondes de flamme sur les tableaux, sur les meubles et sur le plafond, qui était peint en nuages clairs sur fond de ciel rosé. Peu à peu le feu pâlit et revêtit l'ensemble d'un ton lumineux et doux qui devait ressembler à la fameuse grotte d'azur. Je me demandai si j'étais tellement bien que la possession d'une telle habitude pût devenir mon rêve. Je me rappelai la ferme où j'avais été élevé, la grande chambre de famille à plafond de solives brutes, d'où pendaient des grappes d'oignons dorés et de tomates vermeilles en guise de lustres, les murailles chargées de casseroles et de bassines au ventre de cuivre étincelant, les bruits qui traversaient mon premier somme, les enfans qu'on berçait, les chiens qui aboyaient dans la cour quand les bœufs s'agitaient dans l'étable, ou quand passait au loin le roulier dont le gros char écrasait les cailloux en cadence, et dont les chevaux marchant d'un pas égal faisaient chanter aux grelots de leurs colliers *do, fa, do, ré, mi, do.* — Je revis ma mère et les trois pauvres enfans plus jeunes que moi, morts dans la même année. Mon père, encore jeune, me couchant pendant que ma mère allaitait le dernier-né, et ramenant sur ma figure le gros drap de toile de chanvre qui devait préserver mon réveil des mouches, plus matinales que moi.

Ici, pensais-je, il n'y a pas de mouches, mais il n'y a pas de draps, et je me demandai naïvement si c'était la coutume des grands seigneurs de s'en passer. A toutes les questions que je m'adressais, je sentis l'engourdissement du sommeil qui répondait avec sa su-

prême insouciance : qu'importe? Un son clair et argentin m'éveilla, c'était la voix du rossignol logé en face dans les jardins, qui pénétrait jusqu'à moi à travers les vitres et les rideaux avec un mince rayon de lune. Je me dis que l'oiseau, artiste éloquent sans se donner de peine et sans craindre de fiasco, amoureux satisfait et protecteur accepté, était, sur sa branche, beaucoup plus heureux que moi sur le duvet et le satin, et je me rendormis profondément, si profondément que je n'entendis pas entrer dans la pièce voisine, et ne fus réveillé que par un bruit de pincettes qui tisonnaient le feu du salon.

Je ne sais quelle subite lucidité m'empêcha de crier : Léon, est-ce toi? Avais-je dormi longtemps? Le feu de ma cheminée était consumé, la lune était arrivée en face de la fenêtre, dont j'avais laissé un des rideaux un peu relevé. Je mis les pieds à terre et marchai sans bruit jusqu'à la portière de la tapisserie qui me séparait du boudoir, et que j'entr'ouvris de la largeur d'un cheveu pour regarder avec précaution. Ce que j'avais prévu se réalisait. Une femme élégante, richement vêtue de noir et voilée de dentelle, prenait possession de l'appartement. Était-ce la marquise de mon commentaire? Il m'était impossible de voir son visage, qui était tourné du côté de la cheminée et que ne me renvoyait pas la glace, placée très haut, conformément au style du local; mais à travers la dentelle noire je distinguais une splendide chevelure blonde et un cou magnifique. La taille était souple, élancée sans être frêle, les mouvemens sûrs, jeunes et gracieux. Je vis tout cela, car elle éleva les bras pour éteindre les bougies des candélabres qui brûlaient encore, elle éloigna de la cheminée un des fauteuils, rapprocha l'autre et mit un coussin sous ses pieds. Elle ne fut plus éclairée que par une bougie ombragée d'un petit chapiteau bleu, s'assit dans une attitude brisée et disparut dans le grand fauteuil, ne laissant voir que la silhouette de son pied charmant devant la flamme. Un petit sac de cuir de Russie et un grand surtout de voyage en étoffe anglaise imperméable étaient posés sur le guéridon. Aucun autre paquet, pas de femme de chambre, aucune personne de la maison s'occupant de la recevoir. Évidemment c'était une amie intime avec qui l'on ne se gênait point, à qui l'on avait dit comme à moi : Arrivez quand vous voudrez, vous ne dérangerez personne, et personne ne se dérangera. — Quelque proche parente du maître, une sœur peut-être? — Une maîtresse, certainement non, il ne l'eût pas laissée seule.

Quoi qu'il en fût, elle était là, elle avait froid, elle faisait comme moi, elle se chauffait avant de chercher à se coucher. Que penserait-elle de ce lit sans draps et sans couvertures qui m'avait tant

intrigué? Cela ne me regardait pas; mais ce qui me causa une bien grave perplexité, c'est l'autre surprise qui l'attendait, celle de trouver un premier occupant dans cette chambre bleue sur laquelle elle paraissait compter aveuglément, puisqu'elle ne se donnait pas, comme moi, la peine de l'explorer d'avance.

On ne pense pas à profiter d'une situation pareille quand on a vingt ans et qu'on porte en soi toutes les pudeurs et toutes les timidités d'un amour idéal. Je ne sentis que l'effroi de la scène qui allait se passer, les cris de la femme croyant à un guet-apens, le ridicule de mon apparente audace, le réveil de mes hôtes accourant au bruit, les rires ou les reproches, que sais-je? Une situation absurde pour moi, pénible pour la femme, embarrassante pour le maître de la maison. En un instant, je roulai dans ma tête pleine de vertiges tous les moyens de sortir de là sans éclat; me sauver par la fenêtre, c'était périlleux, mais possible; seulement il fallait l'ouvrir, cette fenêtre, et la dame crierait au voleur. Ce serait bien pis si je me cachais sous le lit ou dans les rideaux. J'avais eu le loisir de m'assurer qu'il n'y avait point d'issue au cabinet de toilette. Il n'y avait qu'un parti à prendre, qui était de me montrer tout de suite et de tout expliquer du premier mot, en me hâtant de céder la place. C'est ce que j'allais faire, et je m'y préparais quand la dame tressaillit à un bruit de pas qui venait de l'antichambre et courut à la rencontre d'un nouvel arrivant. Je profitai de cette diversion pour aller remettre le lit en ordre, pour prendre mon sac et ma couverture et pour me rechausser, afin de n'être pas surpris en flagrant délit d'usurpation de domicile.

Je n'avais pas encore fini ces préparatifs rapides, et j'étais encore assis sur la causeuse, tirant mes bottines d'une main convulsive, lorsque j'entendis résonner dans le boudoir une voix trop particulière pour me laisser un instant de doute : c'était la voix de Bellamare. Tout en compliquant le problème, cette circonstance inattendue me rassura. La dame, ne se trouvant plus en tête-à-tête avec moi, n'aurait pas peur, et de mon côté je savais que Bellamare expliquerait ma présence si vite et si bien qu'il n'y aurait pas un moment de doute sur la pureté de mes intentions. Qui sait d'ailleurs si cette personne avait le projet de rester et s'il ne s'agissait pas d'un rendez-vous d'affaires? Les choses de théâtre sont parfois soumises à des précautions fort secrètes. Je résolus d'attendre la fin de l'ouverture et de ne point écouter; mais le silence était si profond autour de nous et le boudoir boisé si sonore qu'en dépit du soin que prit la dame de prononcer sans faire entendre le timbre de sa voix, il me fut impossible de perdre un mot du dialogue que je vais essayer de vous dire mot pour mot.

— On vous a ouvert la porte sans vous faire attendre, n'est-ce pas, monsieur Bellamare?

— Et sans m'interroger, oui, madame, en me recommandant de ne pas faire de bruit.

— Oui, à cause de la maison voisine, le n° 23, qui est habité en ce moment.

— Je le sais. Deux de mes artistes y sont descendus.

— Deux? Ah! mon Dieu! qui?

— Je présume que vous ne les connaissez ni l'un ni l'autre?

— Je les connais tous. J'ai suivi vos représentations à Orléans et à Beaugency. Est-ce que... M. Léon...

— Oui, madame, Léon et Laurence.

— Quel singulier hasard! Me voilà tellement troublée,... je ne sais plus si j'aurai le courage de vous dire... Mon Dieu! que ma conduite doit vous sembler extraordinaire! quelle opinion vous devez avoir de moi!

— Je suis un homme qui a tant vu de choses extraordinaires qu'il ne s'étonne plus de rien, et quant à mon opinion elle ne doit pas vous inquiéter. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, je ne sais ni votre nom, ni votre condition, ni votre pays, ni votre demeure, puisque vous n'êtes point ici chez vous, ni votre âge, ni votre figure, puisque vous me la cachez sous un voile. Vous m'avez écrit que je pouvais vous rendre le repos ou vous donner le bonheur. J'ai fort bien compris qu'il s'agissait d'une affaire de cœur, et je n'ai pas supposé un instant que vous fussiez éprise de mes quarante ans et de ma figure tannée. Votre lettre était pressante et charmante. Je suis humain et obligeant, je suis venu. Vous m'avez demandé le secret, je me fais un devoir de justifier votre confiance. Me voici donc à vos ordres, parlez, allez au fait sans crainte. Les nuits sont courtes en cette saison, ne perdez pas de temps, si vous craignez qu'on vous voie sortir d'ici.

— Vous me paraissez si bon, et je vous sais si délicat que j'aurai du courage. J'aime un jeune homme qui fait partie de votre troupe.

— Laurence ou Léon?

— Laurence.

— Il mérite qu'on l'aime, c'est un brave et digne garçon.

— Je le sais, j'ai pris sur lui comme sur vous tous les renseignemens possibles. Je l'ai vu débuter; il m'a plu. Il n'a pas beaucoup montré son talent ce soir-là, il était troublé. Sa figure m'a été sympathique, sa voix m'a été au cœur. Un autre soir je l'ai revu, il a été admirable, il m'a fait trembler et pleurer. J'ai senti que je l'aimais follement; mais jamais ce secret ne fût sorti de mon cœur sans les événemens qui ont suivi cette représentation.

— Le duel avec le capitaine Vachard?

— Précisément. Je connais ce Vachard, il a voulu me faire la cour, je l'ai mal reçu, il me déplaisait souverainement. Blessé de la brusquerie de mon refus, il m'a calomniée. C'est son habitude, c'est un malhonnête homme. Il m'était donc devenu odieux, bien qu'il ne m'eût fait aucun tort. Ma vie est sans reproche, je pourrais même dire sans émotion, et pas une des personnes qui me connaissent n'a cru à ses mensonges; mais les hommes d'à présent n'ont pas l'instinct chevaleresque, et il ne s'en est pas trouvé un seul, parmi ceux qui étaient mes défenseurs naturels, qui ait osé dire à cet homme d'épée : Vous en avez menti. Il a fallu qu'à propos d'une autre femme un comédien, un tout jeune homme, lui donnât la leçon qu'il méritait. J'ai été dès ce moment résolue à ne plus combattre la passion que l'artiste m'avait inspirée et à faire sa fortune et son bonheur... s'il y consent...

— Diable! fortune et bonheur; quand on peut allier ces deux extrêmes, on consent toujours!

— Attendez! ce n'est pas pour moi qu'il s'est battu. Je me suis informée de tous les détails; c'est pour une camarade, c'est pour cette charmante Impéria dont je serais amoureux, si j'étais homme, et que j'ai applaudie depuis quand même et de tout mon cœur. Je suis bonne et je sais être juste. Si ces jeunes gens s'aiment, ce qui est bien possible et bien naturel à supposer, gardez-moi le secret, je ne vous ai rien dit, et moi je me résignerai, je me vaincrai : je n'aurai rien espéré, rien senti; mais si, comme quelques-uns le disent, il n'y a absolument rien entre eux, si Laurence a voulu seulement faire respecter en lui la dignité de l'artiste, vous qui devez savoir la vérité, vous dont le caractère et la réputation sont du plus grand poids à mes yeux, vous me rassurerez, et vous m'aiderez à me faire connaître.

— La dernière version est la vraie. Impéria est une personne parfaitement pure, et même assez farouche. Elle a confiance en moi comme si j'étais son père. Si Laurence lui eût parlé d'amour et qu'elle l'eût aimé, elle m'eût pris pour confident et pour conseil. S'il lui eût parlé d'amour et qu'elle n'y eût pas répondu, elle me l'eût peut-être caché; mais elle l'eût traité avec froideur et méfiance, tandis que je vois régner entre eux une amitié paisible et enjouée.

— Vous êtes sûr alors qu'il n'est pas épris d'elle?

— Je crois en être sûr. Je peux m'en assurer en l'observant sans rien dire, ou en l'interrogeant de votre part.

— De ma part? Oh! non certes, pas encore! Il faut d'abord que vous me connaissiez. — J'ai vingt-quatre ans, je suis fille d'un ar-

tiste qui m'a laissé quelque fortune, j'ai épousé un homme titré qui n'avait rien, qui ne m'a pas rendue heureuse et qui m'a laissée veuve à dix-neuf ans. J'ai été rejoindre mon père, qui est mort aussi l'an dernier, me laissant seule au monde, et depuis lors j'ai vécu dans la retraite. Je suis encore en deuil. J'adorais mon père, j'ai juré que, si je me remariais, j'épouserais un artiste, et que je ne me marierais que par amour. J'ai ce droit-là; j'en ai le moyen, comme on dit vulgairement; j'ai vingt mille livres de rente, une maison, et tout le bien-être élégant que mon père avait su se créer. Mon mari n'a pas eu le temps de manger ma dot. Je peux donc choisir, et j'ai choisi. C'est à vous de savoir si je suis digne d'être heureuse et capable d'être aimée. Informez-vous, voici sur cette carte mon nom et mon adresse. Je ne crains aucune enquête. Quant à ma personne, il faut que vous la jugiez aussi; j'ôte mon voile.

A ce mot, sans songer à ma situation, je m'élançai de la causeuse, qui gémit faiblement et qui eût trahi ma présence, si une vive exclamation de Bellamare n'eût couvert ce léger bruit.

— Ah! madame la comtesse, s'écriait-il après avoir probablement jeté les yeux sur la carte, vous êtes aussi belle que Laurence est beau, et vous auriez grand tort de douter de votre toute-puissance.

J'étais derrière la portière, j'essayai de l'entrouvrir encore, ma main tremblait; quand j'eus réussi à risquer un œil, il était trop tard, le damné voile noir, cruellement opaque, était retombé sur le visage et sur le buste de ma Galatée. Je restai là, n'osant plus regarder, car si elle me tournait le dos, Bellamare, placé dans le coin vis-à-vis d'elle, était orienté de façon à voir remuer la tapisserie. J'écoutai, debout et pétrifié, la suite du dialogue.

— Je suis contente que ma figure vous plaise, monsieur Bellamare; vous lui direz, quand il en sera temps, que je ne suis pas laide.

— Ah! fichtre, reprit naïvement Bellamare, sachant bien que l'expression spontanée de la conviction ne blesse jamais une femme, vous êtes belle à rendre fou! Allons! je ferai ce que vous voudrez. Je m'informerai prudemment.

— Oui, très prudemment, mais très consciencieusement, je l'exige, et quand vous serez bien sûr que je suis une personne sérieuse qui, après beaucoup d'ennui, de raison et de vertu, a donné accès dans son cœur et dans sa tête à un sentiment vif et à une noble folie, vous m'aiderez à faire accepter ma main à celui que j'ai choisi pour époux.

— Vous savez que Laurence a tout au plus vingt et un ans?

— Je le sais.

— Que son père est un paysan?

— Je le sais.

— Qu'il aime le théâtre avec passion?

— Je le sais.

— Très bien. Je ne peux pas vous dire que votre choix soit raisonnable selon le monde, vous-même l'avez qualifié et jugé; vous avez dû prévoir tout ce *qu'en dira le monde?*

— Parfaitement; me blâmez-vous?

— Moi, blâmer l'amour, le dévoûment, le courage et le désintéressement! J'ai au contraire envie de m'agenouiller devant vous, madame la comtesse, et même de vous dire que dans mon appréciation vous avez pris le chemin de la sagesse. J'ai toujours vu ce que l'on est convenu d'appeler ainsi conduire aux déceptions et aux regrets;... mais je crois que voici le jour et que je ferai bien de me retirer...

— Non, non! monsieur Bellamare, c'est moi qui dois me sauver bien vite, car je veux reprendre le chemin de fer qui part dans une heure.

— Est-ce que vous allez à Tours?

— Non. Je ne vous suivrai plus dans votre tournée. A présent que je suis tranquille, j'irai attendre chez moi, à la campagne, que vous m'écriviez et que vous me disiez : « Je suis édifié sur votre compte, Laurence a le cœur entièrement libre, il est temps d'agir. » Alors, en quelque lieu que vous soyez, vous me verrez arriver. Adieu et soyez béni pour le bien que vous m'avez fait. Je laisse entre vos mains le soin de mon honneur et de ma fierté. J'ai votre parole, Laurence ne saura rien?

— Je le jure.

— Adieu encore. Je m'en vais par les jardins derrière la maison. Cette maison appartient à une de mes amies qui est en voyage et qui ne doit rien savoir. Une brave femme qui était dans la misère et que j'ai fait entrer ici comme gardienne viendra tout à l'heure vous aider à sortir d'ici. Elle m'est entièrement dévouée et ne me trahira pas.

Bellamare reconduisit la comtesse jusqu'à la porte de l'antichambre. Quand il rentra dans le boudoir, il sauta de surprise en m'y trouvant assis à la place qu'il venait de quitter.

George Sand.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LA

SCIENCE DES RELIGIONS

SA MÉTHODE ET SES LIMITES.

VI.

LES ORTHODOXIES (1).

Toutes les religions qui ont paru sur la terre jusqu'à ce jour ont revêtu la forme d'orthodoxies. Un ensemble d'idées, de symboles et de rites auquel se rattache une organisation sacerdotale plus ou moins complète, voilà bien ce que l'on entend par ce mot; mais il implique en même temps l'exclusion de toute doctrine, de tout culte et de tout sacerdoce étranger : chaque orthodoxie a pour opinion qu'elle est la seule bonne et la seule vraie. On n'a presque pas vu d'églises pour lesquelles l'intolérance ainsi entendue n'ait été un principe fondamental et une condition d'existence. Quelques églises bouddhiques, celle de Siam par exemple, ont professé une certaine tolérance à l'égard des communions étrangères; mais, si le sacerdoce bouddhiste a pu servir de type et de modèle à d'autres organisations cléricales, les doctrines du bouddhisme, ses rites et ses symboles sont si philosophiques et sa morale est si humaine que, seul peut-être de toutes les religions, il n'apportait dans le monde aucun élément idéal d'hostilité. Il aurait pu en être de même du christianisme, si, demeurant fidèle à son origine orientale et à la

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1868.

pensée du maître, il n'avait pas contracté avec les élémens mondains et passionnés de la société gréco-latine une pernicieuse alliance. Devenu dans presque toute l'Europe un établissement politique non moins qu'une institution religieuse, il a entraîné, au milieu du bien qu'il faisait, des maux dont nous sommes aujourd'hui encore les victimes, et qui ne semblent pas près de finir. Il est donc important pour la théorie des religions de savoir comment naissent les orthodoxies, dans quelles conditions elles grandissent, par quels moyens elles se propagent, et comment la force des choses les conduit fatalement à leur fin.

I.

Il est démontré que la religion naît d'un phénomène psychologique, et que la doctrine fut primitivement individuelle. En cela, elle n'a différé en rien des opinions que les hommes peuvent se faire sur quelque sujet que ce soit. Ces opinions ne se laissent ordinairement apercevoir que quand elles ont conquis des prosélytes, que les suffrages de plusieurs personnes en ont fait une sorte d'opinion commune; mais, si toute pensée est un phénomène individuel, toute opinion est née d'abord dans l'esprit de quelqu'un avant d'être l'opinion d'un plus grand nombre. C'est ce qu'a prouvé cent fois dans ces derniers temps la marche des théories scientifiques : presque toutes sont nées dans l'esprit de quelque savant obscur à la vue des faits dont il cherchait l'explication; ce premier chercheur a communiqué son idée à d'autres qui l'ont accueillie, modifiée, agrandie, et le plus souvent elle n'est parvenue à une certaine notoriété qu'après avoir cheminé lentement, après avoir été patronée et mise en lumière par quelque savant déjà connu. Cette marche des idées est clairement démontrée par la belle étude publiée récemment ici par M. de Quatrefages sur les antécédens de la théorie de Darwin. Toutefois ce savant ne pouvait pas et personne ne pourra jamais découvrir dans l'esprit de quel homme inconnu a germé la première pensée de la transformation des espèces. On peut seulement affirmer qu'il y a eu jadis un tel homme, et que l'idée ne s'est montrée à son esprit que dans un état tout à fait rudimentaire; puis elle a grandi, elle a eu différentes phases marquées par des noms plus ou moins célèbres; enfin elle s'est formulée en s'étendant à tout l'ordre des êtres vivans. Aujourd'hui elle a pris rang dans la science, et à travers les discussions et les contradictions elle ramène tour à tour à elle les esprits les plus divergens.

On ne voit aucune raison pour qu'il en ait été autrement des religions passées à l'état d'orthodoxies. Au contraire, si la religion, comme nous croyons l'avoir démontré, est une forme antique de la

science et si elle a résumé le travail scientifique de plusieurs générations, il est impossible de ne pas admettre que la première notion d'où elle est sortie a été individuelle; de plus, elle a dû être rudimentaire, très vague et incapable d'être représentée par aucune formule précise. D'un autre côté, elle a dû être très compréhensive, c'est-à-dire recéler en elle une force de développement assez grande pour pouvoir servir d'aliment à plusieurs générations. Une idée étroite en effet est bientôt épuisée : quand elle a cessé de produire et qu'elle est devenue inutile, elle cesse de se transmettre et tombe dans un éternel oubli. L'idée âryenne que j'ai précédemment exposée avait une puissance de développement et en quelque sorte une plasticité merveilleuse, puisqu'elle a simultanément produit la religion de l'Inde et celles de la Perse, de la Grèce, de l'Italie, des Celtes, des Germains, des Scandinaves, et que, dans les temps qu'on peut appeler modernes, elle a engendré les communions bouddhistes et les églises chrétiennes.

Si, partant de ces formes dernières et de plus en plus variées, on se reporte au temps où elles n'existaient encore qu'en puissance dans les dogmes âryens des vallées de l'Oxus, on approche de leur commune origine, mais sans pouvoir atteindre dans sa naissance la notion première d'où elles sont sorties. Cette notion a pu être conçue le jour où le feu a été allumé pour la première fois et a jeté une première intelligence humaine dans la perplexité. La théorie du feu est déjà très développée et les formules en sont très nettes dans les hymnes du Vêda, dans les parties les plus anciennes des livres de Zoroastre. Comme ces documens sont pour la race âryenne les plus anciens que nous possédions et que nous puissions espérer de posséder jamais, nous devons nous résoudre à ne remonter que par des inductions aux époques qui les ont précédés.

Ces temps antérieurs ont été une période d'élaboration. Le travail intellectuel qui s'y est accompli n'a pas pu s'opérer suivant des lois différentes de celles qui ont été suivies dans les âges postérieurs, puisque la nature ne brûle pas son code à un moment donné pour s'en créer subitement un autre. Les inductions qui se fondent sur des faits subséquens bien constatés peuvent donc s'appliquer avec une égale certitude à ceux qui ont eu lieu auparavant. C'est là un principe de science incontestable. Or les hymnes du Vêda nous font toucher du doigt le dernier acte du travail intellectuel d'où est née la théorie vêdique du feu, de la vie et de la pensée; on y voit l'effort individuel d'hommes supérieurs apportant quelques pierres au commun édifice. Le brâhmanisme nous montre le même phénomène, que nous retrouvons encore avec des proportions plus grandes et des caractères plus saillans dans les conciles bouddhiques, dans ceux des églises chrétiennes. Il n'est donc pas douteux que la même

marche a été suivie par les hommes qui ont précédé l'époque du Vêda et de l'Avesta. D'ailleurs il est à peu près établi que les migrations âryennes venues en Europe ont quitté le centre commun de la race avant les époques correspondant à ces livres sacrés; la comparaison de leurs anciens dogmes avec ceux des tribus âryennes de l'Asie nous reporte donc à des temps fort reculés; l'élimination des différences qu'ils présentent les ramène à une croyance commune plus simple que chacun d'eux et plus proche de leur origine. On peut donc affirmer que, si dans la suite des siècles les recherches individuelles ont été le point de départ de chacun des développemens particuliers de la religion et par conséquent la cause de la diversité de ceux-ci, des recherches individuelles ont de même donné naissance au dogme primitif, et qu'enfin il y a eu une première idée d'où ce dogme lui-même est sorti.

Quand ce premier homme apporta sa découverte à ceux de sa race, elle put être ou acceptée ou combattue, puisque c'est là le sort de toute idée. Elle eut donc, elle aussi, à soutenir la lutte pour l'existence. Toutefois, comme elle se présentait avec une haute supériorité, ce qui suivit démontre qu'elle attira un grand nombre d'esprits, car elle finit par devenir le dogme commun de toute notre race, et se transmet encore à des hommes de races inférieures et étrangères à la nôtre. Il y eut donc une période, dont la durée est inconnue, où, d'individuelle et privée qu'elle était, elle devint commune et publique. C'est ce que nous pourrions appeler la période d'incubation de l'orthodoxie. Si l'on admet avec quelques savans que la doctrine fut révélée tout entière et explicitement à ce premier homme, on admet en même temps que tout ce qui y a été ajouté depuis en est une déviation, procède de volontés mauvaises et d'intelligences dévoyées; on condamne d'un seul mot toutes les religions issues de la souche primitive; enfin on se jette dans une foule de contradictions et d'hypothèses dont aucune n'est compatible avec les méthodes scientifiques les plus élémentaires. Une pensée beaucoup plus juste avait été émise déjà par plusieurs poètes vêdiques, et paraît avoir été celle de Jean l'évangéliste ainsi que de beaucoup d'hommes très instruits et très sincères soit de l'antiquité, soit des temps modernes. Cette pensée est celle-ci, à savoir que la révélation s'opère en chacun de nous; elle ôte l'apparente contradiction de la religion et de la science, elle rend compte de tout le passé des orthodoxies, en éclaire l'état présent, et permet d'en prévoir l'avenir.

Ainsi l'ordre de la nature, qui veut que toute forme ait des commencemens très petits, s'applique ici comme partout ailleurs. Du moment où un homme communique sa pensée à un autre homme, il la lui livre pour qu'il la féconde par sa propre initiative. Si la pen-

sée est juste, loin de se perdre comme un embryon mal constitué, elle grandit par voie d'analyse; chaque fois qu'une intelligence d'élite l'adopte pour la faire sienne et y applique ses forces individuelles, l'idée prend un accroissement nouveau. En effet, il est à peu près incontestable que la théorie du feu n'a d'abord embrassé que les phénomènes matériels les plus immédiatement perceptibles, et même que l'origine solaire du feu ne fut aperçue que plus tard. Il fallut beaucoup de temps et de réflexion pour que l'on vît en lui l'agent psychologique et qu'on lui demandât l'explication des phénomènes de la vie. C'est à l'époque vêdique seulement qu'il fut identifié avec le principe de la pensée : on peut en acquérir la certitude en lisant les seuls hymnes attribués aux poètes Viçwâmitra et Dîrghatamas. Enfin la grande théorie métaphysique concentrée autour du nom neutre de Brahma est postérieure à la période des hymnes. Le même travail des esprits s'accomplissait dans l'Asie occidentale, car le principe absolu des Perses connu sous le nom d'*akarana* ou « l'être inactif » est postérieur à la doctrine presque dualiste d'Ormuzd et Ahriman, qui l'est elle-même aux parties les plus anciennes du Zend-Avesta; celles-ci renferment une doctrine à peu près identique à celle des hymnes indiens. Ce sont là des faits élémentaires connus de tous les orientalistes.

Il est donc historiquement impossible d'admettre que les dogmes âryens sur lesquels se sont fondées successivement les orthodoxies soient venus au monde tout formés. On voit au contraire que les faits sont ici d'accord avec l'analyse, et que l'action individuelle dans la formation des dogmes ne peut laisser aucun doute. C'est par des découvertes personnelles dont s'enrichissait successivement la communauté que se sont développées les croyances publiques. Elles portaient d'abord sur des phénomènes naturels produits soit spontanément, soit par des procédés humains : une partie des doctrines les plus antiques relatives au feu ont en vue les feux naturels; mais du moment où l'homme put à son gré faire apparaître cet agent si puissant, il vit son existence soustraite à l'ancienne misère, et ce feu devint le principal objet de sa contemplation et de son culte. Je ne veux pas rappeler ici les cris d'enthousiasme qui échappent aux vieux poètes quand ils célèbrent la puissance merveilleuse du feu. Ces cris, chacun peut les entendre encore : il suffit pour cela de parcourir nos villages aux fêtes de la Saint-Jean et de voir au tomber du jour les danses, les éclats de joie de nos campagnards autour de leurs bûchers flamboyans. Les hymnes vêdiques en l'honneur d'Agni sont beaucoup plus beaux encore et plus instructifs pour nous.

En effet, la première doctrine naquit des réflexions qui furent faites sur l'extraction du feu, sur les matières dont il s'alimente

et sur les effets qu'il produit. La faculté qu'on eut de le renouveler chaque jour et de reproduire dans le même ordre tous les phénomènes qu'il engendre permit de refaire aussi sans cesse les mêmes remarques, de les rendre par des noms expressifs et d'énoncer des formules qui purent être répétées par les fils et passer aux arrière-neveux. Ces formules sans les phénomènes prenaient une valeur abstraite et poétique, mais n'avaient un caractère positivement religieux que quand elles étaient prononcées en face du foyer sacré; sans lui en effet, elles n'étaient plus qu'un simple souvenir. Au contraire, quand l'homme supérieur qui dès ces anciens temps portait le nom de prêtre se trouvait en présence d'Agni caché dans les *arani* (1), quand par le frottement il le faisait apparaître, quand il le déposait sur l'herbe sèche et sur les fagots de l'autel, lui donnait l'onction du beurre, l'alimentait de liqueurs spiritueuses et de gâteaux sacrés, le voyait lançant des flammes vers le ciel, illuminant toute la nature, révélant les formes des objets plongés dans la nuit, les réflexions se pressaient en foule dans son intelligence, émouvaient son âme, et la forçaient à se répandre en actions de grâces et en chants d'allégresse. Ses paroles, entendues des assistans, portaient la lumière et la conviction dans leurs cœurs; ils « s'unissaient d'intention » avec le prêtre, et « ne faisaient avec lui qu'une seule pensée » dans plusieurs corps.

Nous extrayons ce tableau, la plupart de ces expressions, des hymnes indiens les plus antiques. Les auteurs ne faisaient, comme ils le disent, que répéter l'œuvre que leurs ancêtres avaient fondée. On en peut aisément déduire que la religion se présenta dès l'origine sous la double forme d'une doctrine et d'un culte; mais, comme le feu était un agent nécesssaire à tous les hommes, et que chaque père de famille pouvait l'allumer chaque jour en présence de sa femme, de ses enfans, de ses amis et de ses serviteurs, il dut se former des centres étroits et multipliés, non de culte, mais d'interprétation et de théorie. C'est ce que prouve la diversité des noms par lesquels on désigna le principe actif du feu, de la vie et de la pensée. Cette diversité est grande d'un hymne à l'autre dans le Vêda; mais elle est bien plus saisissante encore d'un peuple à l'autre dans la race âryenne : on en trouvera un exemple dans le mythe d'Agni chez les Indiens, mythe dont celui de Prométhée forme le pendant chez les Hellènes. La formation de centres religieux isolés fut puissamment favorisée par l'état inculte où se trouvait la terre, par l'absence de routes et par la vie plus ou moins nomade de populations d'ailleurs rares et dispersées. Ainsi les doctrines demeu-

(1) On nommait ainsi les deux morceaux de bois que l'on frottait l'un contre l'autre pour exciter l'étincelle. Ce procédé était encore en usage au temps de Sénèque; il l'est aujourd'hui même en Amérique.

rèrent longtemps confinées dans la famille; la religion eut un caractère domestique ou tout au plus patriarcal qu'elle a souvent encore dans le Vêda.

Il n'en fut plus de même lorsque les peuplades errantes se fixèrent dans leurs pays respectifs, et y formèrent des communautés sociales et politiques. Les chefs religieux commencèrent presque partout à se rapprocher les uns des autres et à se réunir dans des lieux déterminés. Dans l'Inde, ce fut principalement au bord de certains lacs et au confluent de certaines rivières; en Grèce, des motifs pour la plupart inconnus les amenèrent vers quelques lieux restés célèbres, à Dodone, à Délos, à Delphes, à Olympie et ailleurs. Là où les causes que j'ai précédemment signalées poussèrent les peuples vers l'unité des doctrines, ces centres de réunion virent les esprits d'élite mettre leurs théories personnelles en face les unes des autres, les discuter, les rectifier, les étendre, et, tombant enfin d'accord, constituer des dogmes communs. Comme la base du culte était d'ailleurs la même pour tous depuis que le feu était devenu la chose sacrée, les deux élémens de la religion se trouvèrent également adoptés dans chaque peuple par toute une communauté d'hommes : le dogme et le culte prirent un caractère public et national.

Il est donc hors de doute que les orthodoxies n'ont pas apparu subitement sur la terre, mais qu'elles ont été l'œuvre du temps. Lorsque les chefs de famille se rapprochèrent et s'entendirent pour l'établissement de dogmes communs, c'est alors seulement que se forma entre eux cette communion de doctrines et de culte à laquelle les Latins ont donné le nom de religion. Ce mot en effet signifie non pas le lien de l'homme avec Dieu, comme on se plaît à le dire très faussement, mais le lien qui réunit plusieurs hommes dans un même système de dogmes et de cérémonies sacrées; il est donc en ce sens presque synonyme d'orthodoxie, seulement cette dernière expression renferme une idée d'exclusion sur laquelle nous devons nous arrêter. Quand une opinion se déclare droite et vraie, cela signifie que toute opinion différente n'est ni dans l'un ni dans l'autre cas. Une telle déclaration de principes embrasse non-seulement la doctrine fondamentale, mais encore le rite sacré d'où elle est née et les symboles qui la représentent. L'orthodoxie porte alors sur tous les élémens de la religion. Il peut y avoir des religions sans orthodoxie, ou dans lesquelles l'orthodoxie est moins rigoureuse que dans d'autres : ce sont celles où une certaine latitude est laissée aux dévots dans l'interprétation des théories abstraites et métaphysiques; tel fut pendant des siècles le brâhmanisme, telle a été la religion de l'ancienne Grèce, et telles sont encore à beaucoup d'égards la plupart des sectes protestantes. Quand l'orthodoxie porte sur les prin-

cipes mêmes de la doctrine, elle embrasse nécessairement tout ce qui en découle, c'est-à-dire les rites, les symboles et bientôt après la morale et toutes ses applications; quand ce phénomène psychologique se produit dans sa plénitude, la religion dispose alors de toutes les forces humaines, et devient pour ainsi dire irrésistible; toutes ces forces se trouvent dirigées dans le même sens, comme les gouttes d'eau d'un fleuve qui tombe en cascade ou comme les molécules de l'air dans un ouragan.

II.

Telle est la nature première des orthodoxies et la manière dont elles sont nées. Leur point de départ pour la race âryenne a été l'Asie centrale; mais elles n'ont pris leur forme définitive et ne sont arrivées à leur développement respectif que dans divers pays et à plusieurs époques: leur histoire est parallèle à celle de la religion. Disons maintenant les conditions où elles se sont trouvées dès les premiers temps et où elles se trouvent encore aujourd'hui.

Allumer le feu et exécuter autour de lui certains mouvemens déterminés n'a rien qui ne soit accessible à tout homme jouissant des facultés physiques et morales les plus communes; mais composer un hymne n'est pas donné à tout le monde. Si cet hymne doit être en même temps une description, une théorie et un chant, l'art de le composer devient nécessairement le partage d'un petit nombre. A l'incapacité naturelle de la plupart des hommes se joignent les nécessités de la vie et les occupations quotidiennes sans lesquelles l'existence ne peut se soutenir. La division des communautés religieuses en deux classes, les prêtres et ceux qui ne l'étaient pas, est donc un fait très ancien et pour ainsi dire primitif, parce qu'il repose sur la nature des choses. Aussi la trouvons-nous établie non-seulement dans les plus anciennes légendes dont le Vêda fasse mention, mais dans des documens égyptiens historiques qui remontent à plus de cinq mille ans avant notre ère. Les mots qui désignent la classe des prêtres ont eu des significations diverses selon les langues et les pays : ils furent appelés sacrificateurs chez les Latins et les Grecs; dans l'Asie centrale, ils portèrent le même nom commun que les dieux, celui de dêvas ou d'êtres brillans à cause de leurs ornemens sacrés et de l'éclat dont la lumière du feu les entourait. Lorsque les sacrifices publics eurent été institués et que le nombre des prêtres officians eut été porté d'abord à quatre, puis à sept, chacun d'eux prit un nom approprié à la fonction qu'il remplissait dans l'enceinte du sacrifice. A partir de ce moment, il y eut une sorte de clergé organisé autour de chaque autel.

Nous avons dans le Rig-Vêda, dans le Sâma-Vêda et dans les au-

tres livres vêdiques tous les détails de cette organisation, qui contient en germe celle des cérémonies modernes. Sans entrer là-dessus dans des détails étrangers à notre sujet, nous ferons seulement remarquer qu'il y eut une enceinte sacrée, répondant au chœur de nos églises, dans laquelle n'étaient admis que les prêtres et les personnages qui faisaient dans des circonstances solennelles les frais de la cérémonie. Les « portes éternelles » s'ouvraient pour laisser entrer « le roi glorieux, » c'est-à-dire le feu resplendissant, puis elles se refermaient et laissaient au dehors la foule « profane » des assistans. Ainsi de bonne heure chaque communauté dont les membres étaient unis par une même religion se trouva partagée en deux classes de personnes, les prêtres et les laïques ou gens du peuple. L'accomplissement des cérémonies fut le lot exclusif des premiers. Ils eurent par conséquent aussi, à l'exclusion des laïques, la fonction et bientôt le droit d'interpréter les cérémonies, de commenter les anciens hymnes, de donner les nouvelles formules métaphysiques que leur science découvrait, enfin de tirer les conséquences morales et politiques qui pouvaient en découler. Les prêtres furent les savans, et les autres hommes furent les ignorans. Du nombre de ces derniers, il ne faut pas même excepter les rois, dont la richesse et le métier des armes étaient l'apanage et relevaient assez la position. Cet état d'ignorance des rois et des princes dura longtemps, car nous le retrouvons chez les Grecs dans l'*Odyssée*, à Rome jusqu'au temps des Scipions, et chez nous durant toute la période épique du moyen âge; aujourd'hui même, dans l'Inde, la caste des rajahs est très ignorante, et s'est récemment encore fait avertir par des gouverneurs anglais qu'elle perdrait bientôt sa fortune et son prestige au milieu de sujets qui s'instruisent et s'enrichissent. L'exclusion fut donc complète, et il se forma sur toute la terre une classe d'hommes qui dans chaque pays eurent le privilége de connaître des affaires sacrées, de fixer et de maintenir l'orthodoxie. Leur place dans les sociétés fut avantageuse : outre le dépôt de la science confié à leurs mains, ils avaient les fonctions les plus douces et les plus considérées, ils jouissaient d'une grande sécurité, et se voyaient mis par la protection des rois et les labeurs du peuple à l'abri de presque toutes les misères de la vie. Lorsque dans le bouddhisme d'abord et plus tard dans le catholicisme on voulut supprimer à jamais toute idée de caste sacerdotale et livrer le sacerdoce au peuple entier en créant le célibat des prêtres, la condition de ces derniers se trouva encore améliorée, puisque, sans perdre aucun de leurs autres avantages, ils furent par là soustraits aux obligations de famille et aux malheurs domestiques.

Quelles qu'aient été son organisation et la distance établie entre lui et les profanes, le sacerdoce se trouva seul chargé du soin de

développer et de défendre l'orthodoxie, c'est-à-dire la croyance commune avec ses rites et son symbolisme. C'est donc au sein des petits colléges de prêtres, plus tard dans les grandes réunions sacerdotales et dans les conciles, que les formules de foi furent discutées et fixées. Aucune des autres classes de la société n'eût été dans aucun temps en état de soutenir de pareilles discussions, parce que la tradition, la science sacrée et les méthodes manquaient à la fois aux classes laïques. Elles furent donc, par leur condition morale et par la nature de leurs fonctions sociales, obligées d'accepter comme des vérités indiscutables les formules de foi émanant des colléges de prêtres et des conciles. J'ajoute qu'elles y trouvaient leur avantage.

Ainsi nous savons que les migrations âryennes, à mesure qu'elles s'éloignèrent de l'Asie centrale, perdirent le souvenir de leur ancienne patrie. Établies dans des contrées séparées les unes des autres par de vastes territoires, par des fleuves, des montagnes et des mers, elles cessèrent de se connaître. Comme elles s'étaient quittées dans des temps où la foi commune ne possédait encore que ses formules les plus générales, et n'avait pas même une langue à elle pour exprimer les choses sacrées et les noms de la Divinité, il n'y avait point encore d'orthodoxie; mais, quand elles se furent organisées politiquement chacune chez elle, les principes de science sacrée commencèrent à se développer dans des conditions variées et à des degrés inégaux. L'immense compréhension ou, comme nous disions plus haut, la plasticité de ces principes leur permit de s'approprier dans leurs conséquences à chacune des contrées occupées par des Aryas. Ainsi se formèrent autant de langues sacrées, de systèmes de rites, d'organisations sacerdotales, enfin d'orthodoxies, qu'il y eut de sociétés âryennes en Asie, en Europe et plus tard en Afrique et dans le Nouveau-Monde. Or la science a démontré et constate par des découvertes toujours nouvelles que ces sociétés se superposèrent à d'autres qui existaient auparavant, qu'elles subjuguèrent, qu'elles maintinrent dans un état d'abaissement, et avec lesquelles elles s'efforcèrent de ne pas se mêler, parce qu'elles étaient d'un autre sang. Le pays sur lequel nous avons à cet égard le plus de renseignemens est l'Inde. Lorsque les Aryas y descendirent par la vallée du Caboul, ils étaient peu nombreux, et leurs adversaires, de race inférieure, l'étaient beaucoup. L'orthodoxie, en s'y fondant sur un système de castes d'une solidité merveilleuse, mit le sacerdoce à une si grande distance des barbares asservis, que la pureté de la race âryenne dans ses castes supérieures fut préservée et n'a pas encore disparu. Toute cette dernière trouva donc un avantage à défendre un système protecteur sans lequel elle eût vu bientôt son sang se mêler et se perdre dans celui des « dasyous

impies et mangeurs de chair crue. » Ce qui s'est passé sur l'Indus dans d'immenses proportions s'est produit partout ailleurs dans des proportions moindres et dans des conditions différentes; mais partout l'orthodoxie a été la force protectrice et l'élément conservateur des races. N'en avons-nous pas aujourd'hui même une preuve vivante dans l'orient de l'Europe, où les Hellènes, après avoir adopté une orthodoxie chrétienne, n'ont pas répugné à se mêler avec des hommes du nord et même avec des gens de race touranienne, comme les Bulgares, lesquels avaient, eux aussi, adopté cette orthodoxie, tandis que ces mêmes Hellènes sont restés invinciblement séparés des hommes de cette même race touranienne qui, sous le nom de Turcs, avaient adopté l'islamisme? Ce ne sont donc pas les races qui séparent les orthodoxies, ce sont les orthodoxies qui maintiennent la séparation des races. Si au temps où nous vivons il était démontré que l'avenir de l'humanité repose sur la fusion des races, le premier intérêt des peuples serait de renoncer d'abord à leurs orthodoxies privées. La civilisation d'Occident semble marcher dans ce sens; mais les habitans du reste de la terre sont encore bien loin de penser ainsi.

L'exemple que je viens de citer montre que l'orthodoxie n'agit pas seulement dans le sein d'une société pour en tenir, comme dans l'Inde, les élémens séparés et subordonnés, mais qu'elle agit de même de peuple à peuple. Il y a eu en Orient deux systèmes orthodoxes très voisins l'un de l'autre et liés par une commune origine, qui pourtant ont poussé l'antagonisme de deux peuples frères jusqu'à la guerre : ce sont ceux de l'Inde et de la Perse. Y a-t-il deux orthodoxies moins divergentes que celles des Latins et des Grecs? Cependant les croisades les ont montrées s'animant l'une contre l'autre jusqu'à la fureur, et aujourd'hui que ces temps de délire sont loin de nous, nous venons de voir repoussée par des raisons sacerdotales une convocation adressée par le pape des Latins à des évêques d'Orient qui acceptent de rester sujets des musulmans. Les histoires sont remplies de pareils exemples; elles sont une suite de luttes d'orthodoxies se défendant les unes contre les autres et entraînant les nations sous leurs drapeaux.

Quand une orthodoxie s'est constituée au sein d'une société, sa condition inévitable est une double lutte, lutte intérieure contre les forces sociales qui peuvent lui opposer quelque obstacle, lutte extérieure contre les orthodoxies étrangères. Il y a des peuples chez qui l'orthodoxie ne tend pas à manifester son action au dehors, parce que ce sont de grandes sociétés fortement établies, qui n'ont guère besoin pour vivre et pour grandir des ressources que d'autres vont chercher à l'étranger : ainsi fut l'Inde. Lorsque des conditions sociales toutes différentes font naître dans une ortho-

doxie l'esprit de prosélytisme, non-seulement elle devient agressive à l'intérieur, mais elle veut montrer chez les autres peuples la force d'expansion dont elle est douée. Quand le bouddhisme comprit la peine qu'il aurait à vaincre dans la vallée du Gange, où il était né, ses missionnaires se répandirent au dehors dans toutes les directions, et allèrent fonder des centres d'orthodoxie au Népâl, au Tibet, à Samarcande, en Chine, à Siam, à Ceylan et dans plusieurs autres pays. Leurs églises ne conquirent point ces contrées sans coup férir malgré la charité qui les animait; mais, comme aucun système orthodoxe de quelque valeur n'existait dans ces sociétés, le bouddhisme mit peu de temps à les dominer. Il en fut de même en Occident pour le christianisme, arrivant dans la Grèce et dans Rome en pleine civilisation, mais n'ayant devant lui qu'un polythéisme en décadence et sans cohésion. Il n'eut peut-être pas besoin dans l'orient de l'Europe d'un fort esprit de prosélytisme pour réussir; par le fait, l'église grecque compte peu de martyrs et n'a plus d'apôtres. Chez les Latins au contraire, les saints, les martyrs et les confesseurs surabondent; catholiques et protestans ont un système de missions qui embrasse la sphère terrestre tout entière. — Telles sont les conditions générales qu'aucune orthodoxie ne peut éviter : la lutte pour exister et pour s'étendre est une double loi qui leur est imposée par leur propre nature et à laquelle les communions religieuses ne peuvent se soustraire qu'en se dissolvant et en cessant d'être.

Il est une troisième sorte de lutte, plus intime et plus redoutable pour elles que les deux autres, et dont il me reste à parler. Quand les deux premiers hommes se sont abouchés pour discuter sur une théorie religieuse, ils ont pu tomber d'accord sur tous les points et former une première communauté parfaitement unie. Ils ont pu de même être en désaccord sur quelque point, et il est évident qu'aucun des deux n'avait ni le droit ni le pouvoir d'imposer à l'autre sa propre opinion. L'accession d'un troisième homme ne résolvait pas la difficulté, car d'une part il pouvait avoir lui-même son opinion personnelle, et d'autre part le droit, qui n'était pas dans les deux premiers, ne pouvait leur être communiqué par un autre qui ne le possédait pas lui-même. Au fond, la pensée individuelle est inviolable comme elle est inaccessible. Il n'y a rien dans un homme qui ne soit dans un autre, toute la différence est du plus au moins; mais il n'y a aucun tribunal qui puisse entrer dans ces profondeurs des âmes et en dresser la liste d'après leurs capacités respectives. Le droit individuel de la pensée reste entier et absolument indiscutable. Comme il est intransmissible, il est également imprescriptible et inaliénable. Ce droit est d'autant plus entier qu'il s'applique à des matières plus abstraites et plus méta-

physiques; or aucune n'est supérieure aux doctrines religieuses. En effet, l'idée de Dieu ne se transmet pas d'un homme à l'autre comme une monnaie; les conceptions de l'esprit sont des phénomènes individuels qui se produisent en nous ou qui ne s'y produisent pas, mais qui échappent toujours au contrôle et à l'action d'autrui. De plus, comme il n'y a en nous que la volonté seule, dans ses actes, qui semble posséder le libre arbitre, le reste y est soumis à des lois fatales que la psychologie ancienne et moderne a constatées et définies. Aucune force humaine ne peut changer à son gré la pensée d'un homme, puisque lui-même ne le peut pas. Toute action en ce sens ne peut être qu'indirecte, et c'est uniquement en changeant les objets et les points de vue qu'on peut l'exercer; mais, comme l'objet de la pensée religieuse échappe à notre prise et agit sur notre intelligence d'une manière très simple et immédiate, l'opinion qui se forme là-dessus en chacun de nous est absolument indépendante de celle des autres.

La naissance d'une communion orthodoxe suppose chez ceux qui en font partie une unité de pensée qu'il est bien difficile d'atteindre, et qui probablement n'est jamais entièrement réalisée. En supposant qu'au moment où leur collége se forme ils soient d'accord sur tous les points de la théorie, leur vie s'écoule, leur intelligence grandit, leurs principes se développent dans des conséquences toujours nouvelles, et, si quelque divergence naît entre eux, elle va en croissant comme l'écartement de deux rayons. Si ces principes sont assez flexibles pour que d'apparentes contradictions viennent s'y concilier et que la communion religieuse prenne de la durée, on voit apparaître en elle et grandir rapidement ce que l'on désigne aujourd'hui par ces deux mots contradictoires, le principe d'autorité; en d'autres termes, ceux qui font partie du collége font abnégation de toute volonté privée, prennent le parti et se font entre eux la promesse de se soumettre au jugement de la majorité lors même qu'elle est contraire à leurs opinions personnelles. Il n'est pas possible qu'une orthodoxie se conserve sans cet accord exprès ou tacite : toutes les assemblées religieuses anciennes ou modernes, bouddhiques ou chrétiennes, où des dogmes ont été discutés et adoptés, ont admis ce principe et l'ont pratiqué. L'opinion de la majorité est devenue article de foi, et ce qu'on nomme « la volonté individuelle » y a fait acte de soumission et de renoncement. Toute orthodoxie repose donc sur une convention, et cette convention implique un effort presque surhumain dont le succès a toujours fait supposer une grâce divine.

Dans les orthodoxies organisées et les grandes églises, le même phénomène se produit dans de plus vastes proportions. Elles repo-

sent en effet sur l'existence simultanée d'un clergé et d'un peuple de fidèles. Il est même arrivé que le clergé, descendant au rang des fidèles et se faisant semblable au peuple, s'est déchargé sur un seul du soin de s'instruire, de discuter les questions et de fixer les formules de la foi. Dans l'un comme dans l'autre cas, les laïques reçoivent toutes faites ces formules, les répètent sans qu'il soit besoin pour eux d'en comprendre la valeur idéale, et les prennent seulement pour règles de conduite bien ou mal interprétées. C'est ce qui est arrivé dans presque toutes les religions, à des degrés divers, et d'autant plus qu'elles ont revêtu plus complétement la forme d'orthodoxies. Dans l'Inde brâhmanique, l'abnégation des laïques a été si grande que les différentes castes ont consenti à ne recevoir que des parts inégales de la doctrine sacrée, à participer aux cérémonies du culte dans des mesures diverses et même à y demeurer étrangères. Aussi quand le bouddhisme, œuvre non d'un prêtre, mais d'un rajah, vint proclamer l'égalité religieuse entre les hommes et les appeler tous au sacerdoce, il vit accourir à lui les castes inférieures, que le brâhmanisme avait dépouillées de ce droit naturel. Il en fut de même en Occident, car le sacerdoce y était une institution aristocratique et de caste, non-seulement chez les Perses, les Égyptiens et les Juifs, mais même dans le monde gréco-romain, lorsque le christianisme s'efforça de les rallier tous.

Plus tard ces deux religions, qui semblaient devoir rendre à l'individu les droits qui lui appartiennent, les lui retirèrent, et leurs églises fondèrent les orthodoxies les plus hostiles à la pensée individuelle qui eussent encore existé. La séparation des prêtres et des laïques y fut rendue si profonde que le mot même d'église (le *sangha* des bouddhistes) devint dans le peuple synonyme du mot clergé, tandis que la signification première et légitime est celle d'assemblée de fidèles. A cet égard, il n'y a aucune différence entre l'église latine et celle d'Orient, quoique celle-ci prétende mériter seule le titre d'orthodoxe : les orthodoxies sont ce qu'on les fait; les assemblées du clergé latin ont eu autant de droits à discuter les doctrines qu'en ont eu celles du clergé grec, et si l'orthodoxie fondée par ces dernières est demeurée invariable depuis tant de siècles, cela prouve moins la justesse de leurs idées que l'ignorance et la torpeur où prêtres et peuples étaient tombés. Que dans ces pays les intelligences renaissent à la liberté et que la désastreuse influence de la Russie vienne à s'amoindrir, on verra bientôt ou les églises désertes ou les idées religieuses agrandies et transformées.

Bien qu'une sorte de convention impose silence aux opinions divergentes dans les clergés et parmi les fidèles, la loi fatale qui préside aux opérations de notre intelligence n'est pas annulée pour

cela. Elle subsiste, quoi qu'on fasse, non-seulement chez les laïques, mais dans le prêtre lui-même, et se manifeste pour ainsi dire sans interruption. La diversité des religions issues d'une source commune en est l'expression la plus saisissante, car c'est par le travail personnel des docteurs de chaque communion que les divergences ont été en grandissant, puis ont abouti à des symboles de foi, souvent même à des morales séparées. Qu'on suive dans les actes des conciles le développement des idées chrétiennes, et l'on verra dans quelle mesure chacun des docteurs grecs et latins a concouru à établir le schisme des deux églises, et comment les dissentimens sont nés et ont grandi par l'apport privé des évêques dans ces réunions; on saisira l'instant précis des ruptures, décidées par des influences personnelles, et l'on restera convaincu que dans chaque religion les dogmes indécis des premiers temps ne se précisent et ne parviennent à l'état d'orthodoxies que par le même travail d'esprit qui engendre les hétérodoxies, les hérésies et les doctrines individuelles. Seulement dans les communions orthodoxes le nombre des esprits soumis est plus grand ; il est moindre dans les hérésies, et dans les opinions individuelles il se réduit à l'unité.

La plupart des hérésies sont nées dans les discussions ou à l'occasion des conciles; elles sont l'œuvre de prêtres. On a vu des assemblées dogmatiques se diviser en deux parts presque égales, et l'une des deux se déclarer seule orthodoxe, quoiqu'elle ne comptât que quelques voix de majorité. On a vu l'église d'Orient tout entière envahie par l'arianisme et niant la divinité de Jésus-Christ, et Athanase presque à lui seul ramenant à l'ancienne orthodoxie les opinions individuelles qui s'en étaient séparées. Plus récemment, les peuples d'origine germanique ont presque tous rompu avec l'église de Rome, n'alléguant d'autre droit que la liberté individuelle de l'esprit. Ce droit étant naturel, ils n'avaient point à le démontrer; ils avaient seulement à le reconquérir, puisque leurs ancêtres l'avaient aliéné.

Quand une dissidence se manifeste dans le commun des fidèles et que l'un d'eux réclame ce droit, ce n'est presque jamais une cause religieuse qui le fait agir. En effet, le partage des communions orthodoxes en deux classes d'hommes, le clergé et les laïques, fait que ces derniers ne possèdent sur les dogmes établis que des connaissances superficielles et juste ce qu'il en faut pour étayer un ensemble de pratiques et un système de morale. L'enseignement brâhmanique était complet pour les brâhmanes, moins développé pour les xattriyas, très réduit pour la troisième caste et nul pour la quatrième. Chez les Grecs et les Romains, il n'y avait rien qui ressemblât à un catéchisme; la révélation des mystères pouvait avoir des conséquences effroyables. Le bouddhisme et le christianisme

eurent d'abord un enseignement progressif qui pouvait conduire tout néophyte jusqu'aux dernières profondeurs de la théorie; peu à peu la séparation des prêtres et des mondains se fit. Aujourd'hui, dans toute l'Asie bouddhique et dans toute l'Europe chrétienne, l'enseignement public des choses de la foi se réduit à des explications données aux enfans et à de superficielles prédications. Rien là n'invite les laïques à approfondir les questions religieuses; tout le travail des esprits sur ces matières est provoqué par des causes étrangères aux orthodoxies.

Ces causes se résument en un seul mot, la science. Comme celle-ci refait l'œuvre des religions, mais avec des ressources nouvelles et des méthodes progressives, d'une part les clergés conservateurs des orthodoxies ne peuvent admettre le principe de la science, qui est la liberté individuelle, sans détruire la base de la foi, et ainsi la science s'éloigne d'eux; d'autre part, la science laïque et libre ne peut supprimer ses problèmes naturels sans se mettre en contradiction avec elle-même et sans se frapper de mort. C'est donc elle, sous quelque forme qu'elle se présente, qui remet en question toutes les thèses que les orthodoxies avaient résolues ou supprimées. De là naît cet antagonisme inévitable et quelquefois violent qui a régné et qui règne encore dans tous les pays entre l'orthodoxie et la science, l'une affirmant que le problème est résolu, l'autre le remettant toujours en question. Dans les communions où les fidèles ont remis à des hiérarchies sacerdotales le soin de formuler la foi et de penser pour eux, la science est une revendication permanente du droit individuel, une protestation contre l'orthodoxie et une preuve sans cesse renouvelée que non-seulement les pères ne peuvent enchaîner les fils à leur foi, mais que les fils même n'ont pas le pouvoir d'aliéner leur propre raison.

Si le lecteur se souvient de l'identité que nous avons établie entre la religion et la science, il verra par ce qui précède qu'une différence notable distingue la religion de toutes les orthodoxies dans lesquelles elle s'est fixée tour à tour. Autant la religion s'accorde avec la science, autant les orthodoxies s'en éloignent. Il y a par conséquent autant de différence entre la religion et une orthodoxie qu'il y en a entre la liberté de la pensée et la soumission à un maître. La religion à son origine et même longtemps après sa naissance appelait les hommes à la liberté; considérée dans son essence, elle les y appelle encore. Une fois arrêtée dans ses formes et fixée par une loi analogue à celle que les physiologistes appellent la loi d'ossification, elle a perdu pour elle-même sa spontanéité et sa plasticité, et de plus elle a, comme l'ambre, saisi et enveloppé d'un baume conservateur ceux qui se sont reposés sur son sein.

III.

Une fois déterminées les conditions générales où se trouvent les orthodoxies, nous devons examiner de quelle manière et par quels moyens elles se propagent et parviennent à établir leur domination. L'histoire comparée des nombreuses églises orthodoxes de l'antiquité et des temps modernes permet de réduire à trois ces procédés : ce sont l'enseignement, les rites caractéristiques et les alliances. Là où l'enseignement a fait défaut, l'orthodoxie a manqué de son principal point d'appui, la classe sacerdotale n'a pu s'organiser en un véritable clergé. C'est ce qui a eu lieu par exemple chez les anciens Hellènes et même chez les Latins : les colléges sacerdotaux y ont toujours été très multipliés et indépendans les uns des autres, même lorsqu'il y eut à Rome un souverain pontife et que le prince fut devenu une sorte de pape, de tsar ou de ministre des cultes; mais lorsque les églises chrétiennes se formèrent et s'abouchèrent entre elles, que les conciles donnèrent aux articles de foi une expression décisive, l'orthodoxie s'accrut rapidement. L'unité de croyance fut puissamment soutenue par le mode d'enseignement religieux qui était suivi, et qui obligeait les néophytes à passer par des degrés successifs d'initiation avant d'être déclarés chrétiens. L'église bouddhique suivait la même marche depuis plusieurs centaines d'années lorsque Jésus commença sa prédication, et elle la suit encore dans toutes les contrées où cette religion est en vigueur. Le recueil (1) où les règles de l'enseignement sont énoncées fut traduit dans les langues de tous les peuples chez qui les missionnaires bouddhistes vinrent s'établir, et comme il comprend aussi les lois relatives à la hiérarchie ecclésiastique et les formules développées de la métaphysique et de la morale, les croyances orthodoxes furent identiques dans toute la partie du monde vouée à la religion du Bouddha. Les divergences qui se produisirent plus tard dans quelques pays, par exemple au Tibet, ne furent que les conséquences locales de certains dogmes dont les formules primitives n'avaient pas été suffisamment développées.

Nous savons aussi, par les recherches faites dans ces dernières années, que les dogmes chrétiens ne furent pas tout d'abord aussi explicites qu'ils le sont aujourd'hui. Par conséquent l'enseignement des premiers siècles n'avait pas la précision qu'il a eue plus tard. Les premiers temps du christianisme furent les plus féconds en hérésies; chaque hérésie aboutissait à quelque formule de foi qui n'exis-

(1) Un exemplaire complet de ce recueil, connu sous le nom de *Tripitaka*, existe depuis peu de temps à la Bibliothèque impériale, et attend un traducteur français.

tait pas auparavant. Il est bien remarquable que le dogme ne fut définitivement arrêté qu'à l'époque de Constantin, lorsque l'enseignement commença de se donner en public, en présence d'hommes pouvant appartenir à quelque religion que ce fût. Si les empereurs romains avaient toléré la religion chrétienne un siècle plus tôt, l'orthodoxie aurait eu beaucoup plus de peine à s'établir, parce que les dogmes, n'étant pas encore arrêtés, seraient devenus un objet vulgaire de discussion pour les païens et les philosophes, au lieu d'être uniquement discutés par des fidèles, par des docteurs; mais lorsque Constantin eut reconnu le christianisme pour une des religions de l'état, l'enseignement, devenu public, fut donné dans d'autres conditions et comme une orthodoxie indiscutable. Depuis lors il n'a subi d'autres changemens que ceux qui ont été imposés par les conciles et admis officiellement par les églises. A présent il ne change pour ainsi dire plus, et il est porté par les missionnaires chez les peuples éloignés tel qu'il est donné par les clergés européens.

L'enseignement est, comme on le voit, le moyen ordinaire de propagation des orthodoxies; pourtant il ne se suffit pas à lui-même. Non-seulement il peut être froidement accueilli ou promptement oublié de ceux qui le reçoivent, mais il court le risque de se heurter contre des doctrines antérieures qui en détruisent tout l'effet. Ce choc est dû à l'inflexibilité des formules orthodoxes. En voici un exemple : lorsque les missionnaires catholiques vinrent en Chine prêcher leur religion parmi des bouddhistes, ils enseignèrent le *Pater* et désignèrent Dieu comme « le roi des cieux; » ces derniers mots sont précisément ceux par lesquels dans toute l'église bouddhique on désigne Indra, qui est une sorte d'ange de beaucoup inférieur au Bouddha lui-même; le catholicisme parut une idolâtrie, et la prédication n'eut point de succès. Les missions protestantes, n'ayant pas commis cette faute, réussirent mieux. L'enseignement peut donc non-seulement rester impuissant devant la tiédeur des hommes, mais s'écarter par la rigidité de ses formules du but qu'il se propose d'atteindre.

Les rites donnent une très grande énergie à son action. Je ne parle pas seulement de ceux qui peignent aux yeux les formules de la foi, et qui, s'accomplissant autour de l'autel, sont comme une langue idéographique intelligible aux initiés; je parle des cérémonies qui s'adressent à l'homme individuellement, le prennent à sa naissance, le marquent d'un certain caractère et le rangent dans une orthodoxie, de celles qui s'accomplissent sur lui à des époques marquées de son existence, qui l'accompagnent à ses derniers momens, le suivent même après qu'il est mort. Chaque orthodoxie a les siennes. Il y a dans les hymnes du Vêda des rites fort beaux

et fort simples pour la naissance, pour le mariage et pour la mort. Les Grecs suivaient des rites analogues; il y en avait aussi chez les Latins, les Celtes, les Germains, les Scandinaves. Nous connaissons le rituel funéraire des Égyptiens et plusieurs de leurs cérémonies personnelles. L'orthodoxie brâhmanique sut en organiser pour les différentes castes de la société indienne; le bouddhisme en introduisit de nouvelles. Chez les chrétiens, toute la vie de l'individu fut comme enlacée dans un réseau de cérémonies d'une signification idéale, auxquelles l'église catholique sut ajouter une pompe et une majesté inconnues à l'église d'Orient. La plupart de ces rites, appelés sacremens, n'appartiennent pas en propre au christianisme, et lui sont de beaucoup antérieurs; ils sont presque tous vêdiques et contiennent la théorie fondamentale de toutes les religions âryennes. Quant aux formes qu'ils ont revêtues, elles sont propres à chacune des orthodoxies : ainsi le baptême catholique ressemble très peu à celui des Grecs, quoiqu'il ait la même origine et le même sens; il en est de même de la communion, du mariage, de la messe, de l'inhumation. Cependant c'est par ces rites, quels qu'ils soient, que l'individu est à chacun des actes solennels de sa vie ramené dans le giron de sa propre église et comme forcé d'en reconnaître l'autorité. Ces liens sont ordinairement très doux, et n'imposent pas à l'homme de grands sacrifices : pour prix de quelques privations sensuelles, il recueille une somme de voluptés idéales et pures qui lui rendent « le joug très léger; » ces actes où il lui semble que sa volonté demeure absolument libre, parce que la pente où elle glisse est sans aspérités, sont accompagnés d'un enseignement de plus en plus profond qui illumine son intelligence et conquiert son assentiment, ses promesses et ses sermens. Une grâce divine pénètre ses sens et sa raison; il la goûte, il la proclame, il la confesse; son âme est renouvelée, il a dépouillé le vieil homme; il marche dans la gloire de son église; il est prêt à combattre et à mourir pour elle, jusqu'à l'heure où les misères de la vie et la lutte pour l'existence le ramènent à la triste réalité.

C'est celle-ci qui use et souvent brise les chaînes adorables de l'orthodoxie. Le manger et le boire, le labour, le commerce, les métiers, les professions plus nobles de l'homme de loi, du politique, chassent loin de nous le bonheur mystique des élus et des saints. L'Inde, qui l'a bien compris, a trouvé contre ces misérables occupations des hommes un remède héroïque, la mendicité : le vrai yôghi renonce à toutes choses; il n'a point de domicile, il se couvre d'un lambeau d'étoffe, ramasse dans les balayures de la rue une écuelle brisée, et va de maison en maison quêter sa vie. Au fond, c'est un oisif qui se fait nourrir par les gens de labeur; si tout le

monde l'imitait, tout le monde et lui-même mourraient de faim en méditant « sur les perfections du yôga. »

Ce sont là des déviations d'orthodoxie dont toutes les religions fournissent des exemples, et dont la folie humaine peut seule être responsable; mais comme la réalité, à laquelle on prétend échapper par cette méthode, pèse sur chacun de nous et nous tire bon gré mal gré en sens contraire de la religion, qui est tout idéale, celle-ci, quand elle a passé à l'état d'orthodoxie, a toujours été conduite à contracter avec la réalité des alliances avantageuses. De là le fait que j'ai signalé dans une étude précédente, le caractère politique qu'ont pris tour à tour la plupart des religions. Dès l'époque du Vêda, sans parler de l'Égypte, dont les documens sont antérieurs à ceux de l'Inde et de la Perse, l'alliance du sacerdoce et de la royauté s'accomplissait dans l'Inde; cependant la séparation des castes est un fait postérieur à la période des hymnes ou qui en marque tout au plus les derniers temps : fait bien digne de remarque, car il prouve que l'institution politique du brâhmanisme s'est fondée au même moment que son orthodoxie religieuse. Celle-ci devint, dans les lois de Manou que nous possédons, le plus ferme appui du système social et politique, et ce système à son tour assura une durée pour ainsi dire illimitée à l'orthodoxie indienne. D'après les documens hiéroglyphiques, les croyances de l'Égypte ne semblent pas avoir été fixées et systématisées avant la fin de la IVe dynastie; elles durèrent jusqu'à la conquête de ce pays par Cambyse, et à partir de ce temps elles tombèrent dans une décadence rapide. Nous savons qu'en vertu de sa constitution cérébrale le peuple égyptien était peu apte à s'élever dans l'ordre des idées au-delà du terme qu'il avait de bonne heure atteint et où il s'était arrêté. La longue durée de son orthodoxie, qui comprend peut-être quarante siècles, doit être attribuée au système politique auquel elle s'était inféodée. Le brâhmanisme, quoique chez une race progressive et par conséquent plus mobile, était fondé au moins douze ou quinze siècles avant Jésus-Christ, et il est encore plein de vie; il est sous nos yeux, c'est comme une antique et puissante machine d'un mécanisme très régulier au fonctionnement de laquelle nous assistons. Or à quoi s'attaquent les propagateurs de la civilisation d'Occident pour préparer dans l'Inde l'acceptation des idées chrétiennes? Au système des castes, c'est-à-dire à une institution politique. A quoi le bouddhisme a-t-il dû les rapides succès qu'il a remportés dans ses premiers siècles? Aux coups dont il frappait cette même institution. C'est donc elle dont l'alliance a maintenu l'orthodoxie religieuse, et c'est contre cette alliance que les forces intérieures comme celles du dehors sont venues jusqu'à présent se briser.

Nous ne pouvons passer en revue l'histoire de toutes les orthodoxies. Disons seulement quelques mots de l'église chrétienne. Elle partage elle-même son histoire en trois périodes, la lutte, la souffrance, le triomphe, et elle fait dater celui-ci de Constantin. Ce n'est pas que cet empereur ait proscrit les autres religions; mais, chrétien lui-même, il fit asseoir la nouvelle religion sur le trône, remplit de chrétiens les fonctions politiques et civiles dans tout son empire, et donna à sa foi une liberté d'action et de propagande dont elle n'avait pas joui auparavant. Ce prince fut pour cela vénéré dans l'église, quoiqu'il ne méritât, comme homme et même comme empereur, qu'une médiocre estime. Le bouddhisme avait de même, six siècles auparavant, trouvé son Constantin dans le grand roi converti, Açôka. L'alliance de l'orthodoxie et de la politique consommée par l'empereur romain n'a plus cessé, ni dans l'église d'Orient ni dans celle d'Occident. Nous n'avons pas à raconter une histoire que tout le monde connaît. Remarquons seulement que l'église a suivi les mouvemens de la politique et s'y est accommodée, soit que la société fût féodale, soit qu'elle changeât cet ancien état pour s'organiser en monarchies. Les princes de l'église trouvèrent à ce changement quelque avantage, puisque les premiers pairs qui devinrent rois ne pouvaient réussir qu'avec l'appui de l'église, déjà centralisée dans Rome. L'orthodoxie romaine fut quelque temps la puissance politique prépondérante, et jouit d'une autorité que l'union des pouvoirs entre les mains d'un seul étendait également sur les rois, sur les seigneurs et sur les peuples. Depuis lors, l'alliance a été en s'affaiblissant, parce que les rois, pour reconquérir leur indépendance, qu'ils avaient aliénée, furent obligés de s'appuyer sur le peuple, c'est-à-dire sur cette foule des profanes qui représente le principe de la liberté individuelle. La réforme lui porta un second coup en détachant d'elle des populations entières. Le troisième coup lui fut porté par la révolution française. Qu'est-ce aujourd'hui que l'orthodoxie latine eu égard à son passé? Elle est en présence de peuples qui ne lui doivent rien et qu'elle a longtemps déprimés, d'institutions laïques qui la contredisent, de sciences qui tendent à la refaire, c'est-à-dire à la défaire, de peuples germaniques qui lui sont hostiles, d'un mouvement général de civilisation sur lequel la barque de Pierre est portée comme une nacelle sur la mer. Le clergé romain sent néanmoins que la possession de quelque pouvoir politique lui est nécessaire, et croit que le salut de son orthodoxie est à ce prix. En réalité, ce n'est pas l'alliance qui se brise, c'est l'allié qui disparaît. Les peuples ne peuvent pas être les alliés de Rome, parce que Rome est dans le sanctuaire et que le peuple est hors du temple; il cherche ailleurs la lumière, qui a cessé de lui venir de ce côté. Et nous, ne prenant parti pour

personne dans cette lutte qui se passe en dehors de nous, nous voyons d'un point de vue libre tomber tour à tour les étais qui soutenaient l'alliance du trône et de l'autel. Combien en reste-t-il aujourd'hui? En France, la royauté n'est plus; l'empire s'est démocratisé. En Italie, le peuple demande Rome pour sa capitale. L'Autriche, sans changer de roi, a changé de royauté. L'Espagne vient de changer l'un et l'autre. Ainsi les peuples se retirent tour à tour, et le pire est qu'ils ne cessent pas pour cela d'être chrétiens.

L'alliance de la religion et de l'état, en prêtant à l'enseignement sacré et aux rites une force prépondérante, en est donc venue à régler la durée des orthodoxies; mais ces trois moyens de propagation se sont diversifiés selon les races, les peuples et les temps. J'ai déjà rappelé au lecteur que dans l'Inde, par exemple, les parts de religion données aux hommes étaient inégales : les dogmes et les rites formaient un trésor dont les brâhmanes seuls avaient la clé; ils en distribuaient à la caste royale une mesure assez grande pour s'assurer son alliance et pour la maintenir dans son devoir vis-à-vis d'eux comme dans sa supériorité à l'égard des autres castes. De même ce que la caste des marchands et des laboureurs recevait de religion suffisait pour la maintenir au-dessus des malheureux çûdras, dont le rôle était de servir, mais non pour l'égaler à ses supérieurs; quant aux çûdras, ils n'avaient aucune part à la religion âryenne et demeuraient dans leurs grossières superstitions. J'ai expliqué comment la conservation de l'orthodoxie brâhmanique fut liée à ce système : il est bien curieux que la morale brâhmanique soit d'une beauté admirable, et que pourtant elle soit jointe à une orthodoxie politique profondément inhumaine. La science n'a aujourd'hui aucune peine à expliquer cette contradiction, car elle repose tout entière sur la différence des races. Il est à peu près démontré qu'à leur arrivée sur l'Indus les Aryas formaient déjà une société mêlée où les classes supérieures seules étaient pures, tandis que la troisième contenait une proportion peut-être assez grande de sang touranien; mais comme celle-ci était pourtant très supérieure aux pauvres barbares (*varvara*) qu'elle trouva devant elle, tout le peuple conquérant n'eut pas de peine à les reléguer dans une quatrième caste et à s'en faire des esclaves. Un fait analogue se passait dans l'Asie centrale, où les Mèdes, peuple mêlé, finirent par se trouver classés au-dessous des Perses, purs Aryas, qui furent les prêtres et les seigneurs de l'empire de Cyrus. La même chose eut lieu dans de minimes proportions le long de l'Eurotas après le retour des Doriens; mais l'absence de races infimes y réduisit les castes à trois, Spartiates, Laconiens et hilotes.

L'église latine et les sociétés modernes se trouvèrent, quant aux races, dans des conditions beaucoup plus complexes après les in-

vasions et la conversion des barbares; cependant on voit que l'orthodoxie romaine fit alliance avec les conquérans pour assurer sa prépondérance sur les anciennes populations. Plus tard les mésalliances, le progrès de la puissance populaire et le principe même du christianisme, qui est l'égalité des hommes devant Dieu, tendirent à confondre les races. La conquête toute récente encore du Nouveau-Monde mit les races mêlées et presque unifiées de l'Europe en face des peaux-rouges et des noirs, et il fallut ces révolutions sanglantes dont nous avons été les témoins pour empêcher des orthodoxies oppressives de consacrer dans la politique et dans la religion l'inégalité naturelle des races en Amérique. Aujourd'hui la fusion s'opère et ne s'arrêtera plus.

Ainsi la propagation des orthodoxies a varié suivant les races : ici elle les a subordonnées entre elles en les maintenant séparées, là elle a tendu à les croiser et à les fondre les unes dans les autres. Des conséquences analogues sont nées de la différence des peuples dans une même race. L'église chrétienne, après s'être brisée pour s'accommoder aux conditions si différentes des peuples grecs et des peuples d'Occident, n'a jamais pu contracter chez les premiers une union complète et durable avec l'état. Elle n'a donc exercé sur celui-ci qu'une action en quelque sorte latérale, prenant son point d'appui dans la famille et dans sa propre organisation patriarcale. L'explication de ce fait n'est pas bien difficile à découvrir, car le christianisme grec a succédé très exactement aux cultes païens, qui ne reconnaissaient aucun chef suprême; les peuples chez lesquels il s'établissait, loin d'arriver à la vie nationale comme ceux de l'Occident, étaient des peuples vieillis qu'il avait la prétention de rajeunir, et qui n'avaient jamais eu, politiquement du moins, une unité, une cohésion qui pût se transmettre à l'organisation sacerdotale. La conquête musulmane sauva par l'antagonisme de religion l'union hellénique, mais elle n'apportait aucun élément social nouveau; de plus, en ôtant aux peuples vaincus leur existence politique, elle forçait l'orthodoxie à vivre sur son propre fonds, c'est-à-dire sur son enseignement et ses rites. Pendant ce temps, l'église d'Orient se développait au nord dans des conditions toutes différentes, et produisait chez les Touraniens et les Slaves une orthodoxie au triomphe de laquelle la politique des tsars était intéressée; l'alliance du pouvoir et de la religion y devenait aussi étroite qu'elle l'était à Rome; le tsar était comme le pape de cette grande église, et concevait l'espérance de l'être un jour de tous les chrétiens d'Orient. L'indépendance qu'une longue guerre et l'appui de l'Europe n'ont donnée qu'à une partie des Hellènes rend très bonne à cet égard la situation de l'orthodoxie russe, car, en se faisant protectrice effective du reste des Grecs, elle s'achemine vers leur ab-

sorption politique et religieuse à la fois. Si une existence nationale eût été donnée à temps aux populations helléniques, elles eussent été bientôt aussi ennemies du tsar que les Allemands ont pu l'être du pape, car l'influence du tsar n'eût pu être que nuisible à leur autonomie politique et religieuse.

Les époques chez un même peuple ne sont pas non plus indifférentes à l'œuvre et au succès des orthodoxies. L'Inde et l'Occident fournissent là-dessus des faits décisifs. Quand les Aryas débouchèrent dans les vallées de l'Indus, il n'avaient pas encore les élémens de brâhmanisme qui sont dans le Vêda, car ces hymnes furent en majeure partie composés sur ce fleuve et sur ses affluens. Les conquérans s'étendirent sur le Caboul et jusqu'à la Saraswatî, qui, entre l'Indus et le Gange, va du sud au nord et perd ses eaux dans le désert. Leur établissement orthodoxe commença donc à se faire après la conquête, naquit avec leur puissance territoriale, grandit et se consolida avec elle. Il ne semble pas que pendant un millier d'années il y ait eu dans la société brâhmanique aucune lutte sérieuse causée par l'orthodoxie âryenne. Celle-ci au contraire, par la netteté de ses formules et des prescriptions énoncées dans ses codes, fut une garantie de paix intérieure et de progrès vers le sud. Ce fut seulement à l'époque du Bouddha que le principe de la liberté individuelle et de l'égalité religieuse fut proclamé et introduisit dans une société pacifiée à la manière romaine un trouble auquel le bouddhisme succomba. Quand une orthodoxie naît avec une civilisation placée, comme le fut le brâhmanisme, dans des conditions très simples, elle en devient naturellement et sans effort la forme principale d'après laquelle toutes les autres fonctions sociales se combinent et s'harmonisent. Parvenue à son âge adulte, elle est l'expression même de la civilisation d'un peuple, et quand celle-ci vient à déchoir, elle la suit dans sa décadence. La chute du brâhmanisme a commencé depuis longtemps, précipitée tour à tour par le bouddhisme et par les invasions mongoles et arabes; mais sa dernière période n'a commencé qu'à l'arrivée des Européens, qui sont armés d'un principe supérieur de civilisation.

Le christianisme survint en pleine civilisation gréco-romaine. Les principes qu'il apportait, en contradiction manifeste avec l'état social et religieux de l'empire, jetaient dans la société un ferment puissant de discorde et des causes de dissolution. Cette société était née et avait grandi dans des croyances dont l'origine était la même que celle du christianisme, puisqu'elles venaient, comme lui, des premiers dogmes âryens; mais en s'accommodant au reste de la civilisation pélasgique, hellénique et latine, elles avaient formé une sorte d'orthodoxie polythéiste que la doctrine chrétienne venait contredire. Comme ce problème se présentait en pleine civilisation,

il n'était pas possible qu'une lutte violente ne se produisît point. Aussi, durant les premiers siècles, les communautés chrétiennes cachaient-elles leur enseignement et leurs rites, afin de les soustraire à une puissance politique qui leur était hostile. Il leur fallut une grande énergie d'action et de volonté, une confiance singulière dans l'avenir pour soutenir un pareil combat sans autres secours qu'un enseignement encore vague et des rites sans solennité. Il est juste aussi de dire que dès le commencement la prédication chrétienne trouva des points d'appui fort utiles chez des hommes riches et influens de l'empire romain; c'est ce que prouvent l'histoire des persécutions et la qualité des martyrs. Le nombre de ces adhérens de bonne famille alla en croissant, et les communions chrétiennes en étaient remplies lorsque Constantin adopta la foi nouvelle.

Une lutte toute semblable fut soutenue dans l'Inde par le bouddhisme, réaction sans causes extérieures que nous sachions, et qui venait porter le trouble dans une puissante et séculaire organisation politique et religieuse. Quand le fils de Mâyâ, Çâkya-Mouni surnommé le Bouddha, fils de rajah et rajah lui-même, entraînait hors des cités les peuples avides de l'entendre, il ne leur enseignait qu'une morale très pure confirmée par des miracles étonnans; mais, lorsqu'à sa mort le premier concile se réunit pour fixer les principaux points du dogme et organiser une église, on vit naître une orthodoxie qui, en appelant au sacerdoce non-seulement les castes âryennes, mais les castes les plus infimes, bouleversait la société et la sapait dans sa base. Le bouddhisme fut donc, lui aussi, une semence de discorde jetée au sein du brâhmanisme : on enseigna au milieu des persécutions; on eut des renégats et des martyrs, des confesseurs, des missionnaires et des saints, jusqu'à ce que la vieille orthodoxie, plus forte que l'orthodoxie naissante, l'expulsa de son sein et la força de chercher fortune au dehors. Le christianisme eut plus de succès dans l'empire : il conquit tout l'Occident et s'étendit fort loin en Asie; mais comme de ce côté il ne sut pas s'organiser en une puissante orthodoxie soutenue par toutes les forces séculières, les populations non âryennes de ces contrées retournèrent sans beaucoup de peine à des dogmes mieux appropriés à leur race quand l'islamisme vint s'offrir à elles. Aujourd'hui il serait plus facile d'ôter toute religion aux musulmans que de leur faire adopter le christianisme.

IV.

Il nous reste à exposer comment finissent les orthodoxies et à définir les lois générales de leur décadence et les causes de leur

chute. Ces causes sont moins compliquées qu'elles ne le paraissent, et peuvent même se réduire à une seule; mais leur action se diversifie selon les temps et les circonstances. Quand s'est fondé le premier dogme admis en commun par deux ou plusieurs hommes, leur pensée, qui l'avait conçu librement, conservait nécessairement après l'accord la liberté dont elle avait joui et qu'elle ne pouvait aliéner. Il en résulte que dans toutes les religions il y a deux élémens psychologiques, dont l'un représente le consentement et engendre l'autorité des assemblées, tandis que l'autre représente les dissentimens et donne naissance aux opinions individuelles. On comprend que c'est par le consentement que se fondent les orthodoxies, et qu'elles ont pour point d'appui l'autorité.

D'un autre côté, puisque les religions procèdent d'une source commune et reposent sur une observation juste, quoique vague, des phénomènes naturels, il y a entre toutes les orthodoxies de la terre une somme de dogmes communs qui représente la religion primitive, et c'est par les développemens ou par les déviations locales de ces premiers dogmes qu'elles en sont venues à différer entre elles et même à se combattre. Les points sur lesquels tout le monde est d'accord ne tardent pas à se ranger aux arrière-plans et en quelque sorte à s'effacer; les discussions portent naturellement sur les points de dissidence. Ainsi l'Allah des Turcs ne diffère pas absolument du Dieu des chrétiens, celui des catholiques est à peu près le même que celui des Grecs ou des protestans; mais les développemens particuliers de chacune de ces orthodoxies ont mis aux prises les uns avec les autres les hommes qui les ont adoptées. C'est donc l'élément propre de chacune d'elles qui les constitue, comme en histoire naturelle c'est la différence qui constitue l'espèce.

L'élément commun des religions, étant pur de tout mélange étranger et d'ailleurs n'étant guère soumis aux discussions, se transmet à travers l'humanité et se conserve indéfiniment; il n'est sujet ni à l'accroissement ni à la diminution; il peut seulement à de longues périodes recevoir des expressions de plus en plus scientifiques. Au contraire, l'élément propre qui constitue les orthodoxies est soumis aux mêmes lois générales de développement et de décadence que toutes les autres formes créées par la nature; il parcourt dans chaque pays une période qui peut être représentée par une courbe géométrique. A mesure en effet que la doctrine fondamentale se revêt de formules orthodoxes plus précises et mieux appropriées aux conditions locales, la réaction de la liberté individuelle se manifeste avec une énergie croissante par la contradiction; les hérésies se produisent pendant toute la période de formation d'une orthodoxie. Quand celle-ci est parvenue à son développement com-

plet, on ne voit plus naître d'hérésies, parce que les sujets de discussion sont épuisés; mais le principe de la liberté individuelle, étant indestructible, commence dès lors à se manifester d'une autre manière, c'est-à-dire par la science. J'ai exposé dans une précédente étude comment celle-ci procède par périodes; c'est ici le lieu d'ajouter que ces périodes répondent à la décadence des orthodoxies. La science grecque a commencé vers l'époque de Solon par une raillerie contre l'anthropomorphisme, quand un savant vint dire aux Hellènes que, si les chevaux se créaient des dieux, ils leur donneraient des figures de cheval; or l'anthropomorphisme était la forme spéciale de l'orthodoxie des Hellènes. Quand a été inaugurée la science occidentale, sinon à l'époque où fut achevée l'évolution de l'orthodoxie romaine? Galilée ne naquit-il pas l'année qui suivit le concile de Trente? Ces dates d'ailleurs ne sont que des points de repère dans un mouvement continu dont les momens sont indiscernables, car d'un côté les derniers progrès d'une orthodoxie sont très lents, comme ceux d'un animal ou d'une plante qui vont toucher à leur âge adulte; de l'autre, la naissance de la science est insaisissable, ses premiers progrès sont très lents; elle n'arrive à précipiter sa marche qu'aux temps où l'orthodoxie elle-même précipite sa décadence.

Or, de même qu'en se formant cette dernière a peu à peu coordonné autour de son principe tous les élémens sociaux, qu'elle les a soumis ou a fait alliance avec eux, de même, à mesure que la science grandit, elle tend à reprendre tous ces élémens, à les pénétrer de son esprit, à leur communiquer son principe de liberté et sa mobilité. Ainsi peu à peu la société se transforme dans un sens opposé à l'orthodoxie, de sorte que la science profite de tout ce que perd cette dernière et contribue elle-même à ces pertes successives. Il est donc inutile de vouloir le nier, le pallier ou le dissimuler, science et orthodoxie se sont exclues dans tous les temps et chez tous les peuples où elles ont coexisté. Pendant la période plus ou moins longue d'une décadence sacerdotale, la société est livrée à une lutte dont les actes offrent les personnages et les scènes les plus variés, quelquefois comiques, souvent tragiques; des deux côtés, on crie à l'oppression, à l'injustice. On montre aux peuples l'abîme de l'incrédulité où ils se fourvoient, on leur montre les avantages qu'ils retirent du savoir et l'âge heureux où la science les conduit. Les orthodoxes font voir la société se désorganisant, les temples désertés, les dieux outragés, l'iniquité et le crime établissant leur règne et livrant les hommes séduits à une damnation éternelle. Les libres penseurs, les sages, comme disaient les Grecs, les hommes de science enfin, s'appliquent à dissiper les terreurs de l'autre monde, ils appellent les hommes à la liberté, à l'effort

personnel, à l'instruction, qui élève l'intelligence, au travail, qui adoucit et orne la vie, à l'économie, qui assure l'avenir de la famille, à l'exercice des droits civils, qui améliorent les cités, et des droits politiques, qui font la force des états, à la paix enfin, bien suprême de l'humanité que les orthodoxies ont toujours empêché. Voilà ce que l'on dit de part et d'autre avec des apparences de raison.

A ce point de sa durée, une orthodoxie paraît une force oppressive ou du moins coercitive, qui retient un peuple dans l'ignorance pour le dominer, la science paraît une force impie, un principe de dissolution et d'immoralité tourné contre la religion: mais si l'on fait attention que c'est l'élément commun des orthodoxies qui constitue cette dernière et qu'il n'est jamais en cause, un esprit sincère, exempt de terreurs et de préjugés, s'aperçoit bientôt que la chute des orthodoxies n'intéresse pas la religion, non plus que la vague qui monte et s'abaisse n'intéresse l'existence de la mer; il ne voit dans l'antagonisme des élémens sociaux que cette lutte pour l'existence à laquelle rien n'échappe, où les ressorts de la nature viennent incessamment se retremper. Il faut donc que l'orthodoxie et la science se combattent; mais le vrai terrain de la religion reste neutre, il est toujours possible aux hommes de s'y donner la main. L'obstacle vient de la première; ainsi les Latins et les Grecs ont encore prouvé tout récemment qu'ils ne peuvent s'accorder sur les questions d'orthodoxie. La science au contraire réunit les hommes d'un même pays et d'un pays à l'autre, car d'une part elle ne procède que par le raisonnement et ne fonde la conviction que sur l'évidence personnellement acquise, de l'autre elle n'a aucune forme arrêtée, elle modifie sans cesse et librement ses expressions. La science est absolument la même à Athènes, à Berlin et à Rome.

Il résulte de là que, partout où la science est en progrès, l'orthodoxie est en décadence; elles marchent en sens contraire d'un pas égal. S'il venait un jour où la science eût rallié à elle tous les élémens d'une société, l'orthodoxie locale disparaîtrait en même temps. C'est ce qui est arrivé pour le polythéisme, à la chute duquel la science grecque a plus contribué que le christianisme naissant. De nos jours, presque toutes les orthodoxies sont en décadence sans qu'aucune d'elle soit sur le point de s'anéantir; le brâhmanisme dans l'Inde perd du terrain devant le progrès de la science européenne et de ses applications; il en est de même de l'orthodoxie hellénique, de celle des Latins et même des demi-orthodoxies protestantes des peuples germaniques; les églises musulmanes, malgré le dédain de la science qu'elles ont inspiré aux populations, voient leur force diminuer à Constantinople et au Caire. La Russie est à cet égard l'un des pays du monde les plus arriérés, grâce à

l'origine touranienne de ses habitans et à l'union du spirituel et du temporel dans la personne du tsar; mais le jour ne semble pas éloigné où elle sera elle-même entraînée sans retour dans le mouvement général du monde.

La chute des orthodoxies est plus ou moins accélérée par des causes dont l'action varie avec les milieux. La race est encore une de ces causes. Il y a en effet des races humaines sur lesquelles la science a peu de prise, et même dont les idées religieuses ne s'élèvent pas bien haut. Dans la partie nord-est de la Russie, le christianisme est une pure idolâtrie; la science non plus n'y a pas encore pénétré. Il n'en est pas de même dans le sud-ouest de cet empire, et cette différence n'est pas due seulement au voisinage des peuples civilisés, elle est due surtout à la différence des races, l'est étant habité par des races touraniennes et l'ouest par des Aryas. Les fellahs d'Égypte et les peuples qui habitent au sud de ce royaume appartiendront longtemps à des orthodoxies, parce qu'ils sont peu capables de science. Il en sera de même de tout le sud de l'Indoustan, occupé par des races éthiopiennes ou dravidiennes qui ne sont pas plus aptes à comprendre la loi de la gravitation que la théorie du Brahma neutre et indiscernable. Au contraire les races progressives et surtout celle des Aryas, à la tête desquelles marchent la France, l'Angleterre et l'Allemagne, tendent à s'affranchir de leurs orthodoxies respectives, à effacer leurs différences par l'abandon du passé, à s'unir dans la science et la liberté, aidées par les applications qu'elles savent en faire. Nous les voyons suivies dans leur marche par une foule d'autres nations de même origine ou de races mêlées, et le mouvement qu'elles impriment aux idées tend à se propager par toute la terre.

Il est aisé de comprendre que l'abandon des orthodoxies commence toujours par les classes élevées, c'est-à-dire instruites, puisque le savoir, qui affranchit un homme de l'orthodoxie, le range en même temps dans ces classes; mais la science possède, elle aussi, l'enseignement comme moyen d'action, et aux rites sacrés correspondent chez elle les applications qu'elle fait de ses théories : par ces deux voies, elle descend des hommes supérieurs à ceux que leur capacité ou les circonstances de la vie ont élevés moins haut, et par degrés elle pénètre jusqu'aux derniers rangs du peuple. Telle est la marche progressive de la science; la retraite des idées orthodoxes s'opère dans la même proportion.

La fixité des formules orthodoxes est pour elles une troisième cause d'abandon. Cette immobilité les empêche de suivre les transformations sociales qui s'opèrent en dehors d'elles, soit dans la théorie, soit dans la morale et dans les applications de celle-ci.

Par exemple, les premiers chapitres de la Genèse furent donnés jadis comme fondement à la doctrine catholique; on répéta et l'on enseigna dans toute l'église que Dieu avait créé le monde en six jours, et l'on entendit par là des jours solaires. Quand la science eut démontré que la seule formation de la terre avait exigé un temps beaucoup plus long, l'interprétation dut rétrograder. On conserva du moins Adam comme souche primordiale de l'humanité et l'on assigna une certaine antiquité à l'espèce humaine, mais les inscriptions de l'Égypte la reculèrent de plusieurs siècles; les découvertes géologiques la reléguèrent dans un passé beaucoup plus ancien, et, d'accord avec la philologie, firent voir dans les personnages d'Adam et d'Ève des mythes au lieu de réalités. La Genèse, battue en brèche, reste comme un monument fort obscur, et qui, loin d'éclairer la science, en requiert lui-même toutes les lumières. Autre exemple : la morale a cheminé comme la science; l'universalité des lois qui en découlent a été démontrée, elle ne reconnaît plus de lois d'exception; les philosophes pensent en général que l'état normal de l'homme et de la femme est de s'unir, parce que leur union est la condition de la durée de l'espèce; on considère comme une déviation des lois de la nature et de la morale la multiplication des communautés de célibataires bouddhistes qui forment des villes entières dans l'Asie centrale et ont envahi la société siamoise. Cependant le concile de Trente a proclamé le célibat supérieur à l'état de mariage et déclaré anathème celui qui dirait le contraire. De là chez nous un antagonisme d'idées au sujet des couvens et de la vie religieuse et une divergence entre les protestans et les catholiques. Il est évident que l'article du concile de Trente sera rapporté ou tombera en désuétude, si la doctrine philosophique vient à prévaloir. Remarquons que ce point d'orthodoxie romaine n'intéresse pas le christianisme, puisqu'il n'existe ni chez les protestans ni dans l'église d'Orient, où les prêtres sont mariés. Il démontre donc que l'immobilité des dogmes est une cause de décadence pour les églises locales, et comme cette fixité règne dans toutes les orthodoxies, celles-ci tendent à s'anéantir faute de se pouvoir transformer. Si elles se modifiaient pour suivre le mouvement des esprits, elles tomberaient en contradiction avec leur propre principe et périraient plus vite encore.

Au contraire, quand une formule de foi est passée à l'état d'orthodoxie, elle devient un principe qui tend comme tout autre à produire ses conséquences extrêmes. Celles-ci se produisent toujours dans un sens défini et créent des forces nouvelles ou des faits sociaux parfois extraordinaires. On en pourrait citer des exemples à l'infini; j'en rappellerai seulement deux ou trois. La contemplation de la vérité est l'état le plus parfait de l'âme : faites de cette idée

fort juste un principe d'orthodoxie et donnez-lui ses conséquences, vous engendrerez des sociétés contemplatives qui détermineront les conditions les plus favorables à la contemplation; parmi ces dernières sera l'immobilité du corps, et vous verrez dans l'Inde des hommes qui pour se la procurer se feront attacher par les pieds et les mains à des troncs d'arbres et y passeront leur vie. L'excès du boire et du manger trouble les fonctions de l'intelligence : idée fort juste qui conduit à la formule de l'abstinence et du détachement; celle-ci à son tour, considérée comme un principe et appliquée en toute rigueur, amène des ermites sur les promontoires, sur les pics escarpés, sur les colonnes isolées d'édifices en ruine, et fait tourner sur un pied, dans l'attitude de l'extase, les derviches blancs de Constantinople. Ce ne sont point là des aberrations, ce sont des conséquences très logiquement tirées de principes fort humains, mais étroitement formulés par des orthodoxies; s'il en était autrement, ces pénitens seraient repoussés par leurs propres églises, tandis qu'elles les tolèrent, souvent les louent, quelquefois en font leurs saints. Voilà pour la pratique.

La doctrine, une fois devenue orthodoxe, suit une loi semblable; en voici un exemple. Le feu avait été allumé par le frottement de deux morceaux de bois choisis exprès et habilement taillés, l'un en fossette, l'autre en pointe. L'homme qui les avait préparés le premier fut un grand artiste qui transmit son invention à ses successeurs et qui fut appelé, ainsi qu'eux, par excellence, le « charpentier » (*twashtri*). Quand on vint à réfléchir que l'opération accomplie par lui une première fois avait engendré le feu, il en fut justement nommé le père. Bientôt la théorie, s'emparant des faits, dégagea le principe igné qui vit dans le végétal et constata qu'il a son origine dans le soleil. Le feu de l'autel fut dès lors conçu comme ayant deux pères, l'un céleste ou divin, l'autre humain. Quand la théorie âryenne du feu fut devenue la théorie du Christ, c'est-à-dire de l'oint (*ankta*, en latin *unctus*), et qu'après avoir longtemps subsisté en Asie elle se transmit à l'Europe par l'orient de la Méditerranée, l'antique charpentier prit chez des Sémites le nom de Iousouf ou Joseph, et se retrouva dans le père nourricier du fils de Marie. L'orthodoxie catholique ayant consacré ce personnage, qui n'est presque rien chez les chrétiens d'Orient, Joseph obtint chez elle des honneurs particuliers; il devint comme un second médiateur, il eut des autels à lui et des communautés d'hommes et de femmes spécialement attachées à sa personne.

Il arrive donc un moment où les dogmes religieux, en passant à l'état d'orthodoxie, commencent à perdre la valeur théorique qu'ils ont eue d'abord. A mesure que le temps s'écoule et que se déroulent les conséquences du dogme arrêté, la signification primordiale

s'efface de plus en plus et finit par disparaître entièrement. On se trouve alors en face de conceptions fantastiques ou d'êtres idéaux auxquels on attribue une existence surnaturelle et une action prépondérante dans l'univers et dans l'humanité. C'est là l'histoire de tout le paganisme ancien et moderne. Lorsque la science a grandi et qu'elle lève les yeux vers ces figures créées par les orthodoxies, ne pouvant les saisir par aucune de ses méthodes, elle les nie ou les néglige, comme des fantômes de l'imagination populaire. Elle s'en éloigne d'autant plus qu'elle part elle-même de la réalité, et que, sans jamais la perdre de vue, elle marche vers des formules de plus en plus abstraites et de moins en moins saisissables à l'imagination. Si l'on vient alors à rapprocher ces formules des figures sacrées qui en sont les équivalens, celles-ci sont jugées inutiles par les hommes de science, qui à leur tour sont condamnés par les orthodoxes comme des impies. Cependant les figures sacrées ne se renouvellent pas, et la science se renouvelle toujours; dans sa marche, elle les repousse devant elle, les confine dans l'adoration d'un groupe de croyans qui diminue sans cesse, et il vient un temps où l'on peut dire que les dieux s'en vont avec les orthodoxies qui les ont créés.

Je viens d'exposer, d'après les faits que la science a rassemblés dans ces derniers temps, les lois auxquelles toutes les orthodoxies obéissent depuis leur naissance jusqu'à leur fin. Ces lois ne s'écartent en rien des lois générales du monde; elles n'en sont que l'application à un ordre particulier de phénomènes. Il n'y a ni à les louer, ni à les blâmer; elles sont ce qu'elles sont, et l'humanité leur obéit d'instinct, sans le vouloir et sans pouvoir s'y soustraire. Quand un homme ou un peuple se sépare d'une orthodoxie, il accomplit également sa loi : s'il y restait attaché lorsque sa raison lui dit qu'il se trompe, il mentirait à lui-même et aux autres. C'est pour cela que les persécutions religieuses sont aussi stériles que criminelles et que les martyrs ont toujours eu raison de leurs bourreaux. Les orthodoxies sont libres de s'établir et, si elles le peuvent, de s'étendre, mais non de s'imposer par la violence. Les sciences ont le même droit et le même devoir, parce que leur point de départ et leur raison d'être sont les mêmes. D'ailleurs, les orthodoxies et la religion étant deux choses fort différentes, celle-ci demeure toujours un fonds commun inépuisable où tout le monde peut vivre; elle est comme la grande voie de l'humanité, où chacun avance selon ses forces, et sur laquelle aucun péage ne doit être établi. Identique à celle de la science, cette voie doit conduire ceux qui la parcourent à la possession d'eux-mêmes, à la paix du cœur et à la liberté.

ÉMILE BURNOUF.

LE

PRINCE MICHEL OBRENOVITCH

ET

L'AVÉNEMENT DU PRINCE MILAN

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN SERBIE.

Le 5 septembre 1868, je débarquais à Belgrade. J'avais visité la Slavonie, essayant de me faire une idée des difficultés où se sont débattus jusqu'ici dans l'empire des Habsbourg les Slaves du sud, serrés comme dans un étau entre le tenace pédantisme de la bureaucratie allemande et l'ambitieux orgueil des Magyars; je venais voir maintenant ce qu'était la Serbie, et quel usage les Slaves y avaient fait de l'indépendance. J'avais lu ce que l'on a traduit des *pesmas*, ces beaux chants naïfs et sincères par lesquels s'est révélée à l'Occident l'âme même de la Serbie; j'avais parcouru les annales de ce peuple vaillant et avisé qui avait bravé à lui seul, sous Kara-George, tout l'effort de la puissance turque, et qui plus tard, sous les Obrenovitch, avait su, grâce à son esprit de conduite, poursuivre sans nouvelle effusion de sang l'œuvre commencée par les armes. C'était donc avec un sentiment de respectueuse sympathie que je m'apprêtais à toucher enfin le sol de cette terre libre qui était le but et le terme de mon voyage; c'était avec joie que, bien avant d'apercevoir les arbres à travers les maisons basses de Semlin, j'avais, depuis deux heures déjà, découvert à l'horizon, au-dessus de la plaine unie et du large fleuve sinueux, la haute colline qui porte Belgrade, la ceinture de tours qui la couronne, et

les minarets qui s'élèvent encore au-dessus des bâtimens, comme pour rappeler à ceux qui remontent et descendent le Danube ce long et triste chapitre d'histoire que vient de clore l'évacuation des forteresses.

Trois mois à peine s'étaient écoulés depuis l'assassinat du prince Michel, et je n'entrai pas en Serbie aussi aisément que je l'aurais cru d'après les facilités que j'avais trouvées dans cet empire d'Autriche, jadis la terre classique des interrogatoires indiscrets, des formalités minutieuses, des visas et des permis de séjour. Ici comme ailleurs, c'était au lendemain de l'attentat que l'on avait commencé à prendre des précautions. On demandait donc les passeports; force me fut d'avouer que je n'étais pas en règle. Il me fallut, précédé d'un gendarme, comparaître devant le commissaire de police. Là finirent mes ennuis; j'avais affaire non plus à mon gendarme serbe, dont l'allemand était pire encore que le mien, mais à un Grec de Macédoine employé depuis quelques années à Belgrade. Il connaissait la *Revue des Deux Mondes*, τὴν Ἐπιθεώρησιν τῶν δύω Κόσμων, comme on dit dans le patois des lettrés d'Athènes; il me savait d'ailleurs si bon gré de lui adresser la parole dans sa langue, qu'il se hâta de m'ouvrir l'accès de sa patrie adoptive.

Au bout de quelques heures, je me présentais au palais, que l'on appelle encore, comme du temps des Turcs, le *konak*; je voulais y voir un compatriote, l'honnête homme, l'écrivain distingué bien connu des lecteurs de la *Revue* qui a consenti à s'exiler pour continuer à Belgrade l'œuvre commencée à Paris, pour lutter avec tout l'ascendant de son droit sens et de son affectueuse fermeté contre les influences qui en tout temps et en tout pays tendent à corrompre l'héritier désigné du pouvoir. Là, ce fut bien autre chose; j'eus beau prononcer et répéter le nom de M. Huet, à toutes les portes je trouvais des sentinelles qui n'entendaient rien et qui croisaient la baïonnette. Il fallut faire un grand détour, passer par le ministère des affaires étrangères, la *chancellerie*, qui touche au palais, et là m'adresser à un employé supérieur, qui me remit à un portier, lequel me confia à un autre portier jusqu'à destination. Dans les cours spacieuses que nous traversons campe toute une petite armée, cavalerie, artillerie, fantassins; on se croirait dans une ville assiégée; partout des tentes dressées, des chevaux qui hennissent attachés au piquet, des pièces de canon prêtes à rouler sur leurs affûts. Tout était resté ainsi depuis le 10 juin, jour de l'assassinat du prince Michel. Le procès des complices du meurtre n'étant pas encore terminé, l'état de siége n'avait pas été levé.

Quelque petits ennuis que ces mesures de police puissent cau-

ser au voyageur, on cesse de les trouver puériles quand on a passé quelques semaines à Belgrade, que l'on y a étudié les événemens de l'an passé dans la conversation de ceux qui en ont été les témoins ou les acteurs, dans les débats du procès intenté aux meurtriers du prince Michel Obrenovitch. Sans doute il était désagréable, dans la saison d'été, pour les rares habitans de Belgrade qui ne se couchent pas avec le soleil, de ne pouvoir, le soir venu, s'attarder chez un ami sans risquer d'être arrêtés par une patrouille et conduits au poste; ce n'était pourtant pas pour le plaisir de vexer les honnêtes gens et de jouer au soldat que les dépositaires du pouvoir, après la mort du prince, avaient cru devoir mettre partout sur pied la milice nationale, et demander au moins leur nom à ceux qui prétendaient entrer en Serbie. La situation avait été plus grave qu'on ne le croyait en Occident. A la première nouvelle de l'attentat, les gens qui prétendent tout savoir affirmèrent chez nous qu'il y avait derrière les meurtriers tout un parti, qui avait voulu punir le prince Michel de ne pas s'être décidé à prendre l'initiative d'une coalition et d'une attaque immédiate contre la Turquie. De Belgrade allait partir, disait-on, un cri de guerre qui retentirait dans tout l'Orient; les imaginations hardies voyaient déjà les Slaves insurgés de l'Adriatique à la Mer-Noire. Quelques jours plus tard, on était rassuré : on avait appris l'avénement du jeune Milan Obrenovitch presque en même temps que la mort de son cousin, et on était trompé par l'apparente facilité avec laquelle s'était opérée cette transmission du pouvoir; il semblait que la mort du prince Michel fût un incident sans gravité réelle, qui n'avait jamais fait courir de dangers sérieux au repos de l'Europe. On cessa bien vite en France de regarder du côté de la Serbie; à peine prêta-t-on l'oreille au lointain écho de cette fusillade vengeresse qui, au milieu des cris d'exécration de la foule, frappait à la fois quatorze des conjurés, et compromettait les prétendans exilés, les Kara-Georgevitch.

Nous voudrions montrer quel était l'état réel de la principauté au moment où Paul Radovanovitch et ses associés conçurent l'idée de donner par un meurtre le signal d'une révolution. Tout hardis et violens que fussent les chefs du complot, ils n'auraient certes point tenté cette aventure, s'il n'y avait eu dans le pays un sourd mécontentement sur lequel ils comptaient pour faire acclamer un nouveau régime. Après avoir retracé les détails de la catastrophe, nous dirons de quels périls a triomphé l'énergie des hommes qui dans cette crise ont pris la conduite des affaires, maintenu l'ordre et ainsi préservé la Serbie de luttes et de déchiremens où se seraient usées ses forces et éclipsé son prestige.

I.

D'Agram ou de Pesth, laissez-vous porter, par le bateau de la Save ou celui du Danube, jusqu'au quai de Belgrade; puis, comme le fait tout voyageur qui sait son métier, parcourez la ville seul, allant devant vous, tournant à droite ou à gauche sans autre souci que de pousser votre pointe en tout sens; ce sera le meilleur moyen de bien saisir dès le début le caractère et l'originalité du peuple et de la cité. Avant la fin de la journée, vous aurez déjà deviné quel a été le passé de la Serbie, de quelle longue lutte elle a été le théâtre, quelle transformation s'y opère aujourd'hui; vous aurez de son rôle historique et de son génie une idée qu'il ne faudra sans doute considérer ni comme complète ni comme définitive, mais qui frappera plus votre imagination et y laissera une plus profonde empreinte que tous les récits des historiens. Pour Belgrade surtout, il n'est livre qui vous fasse sentir aussi bien qu'une course au hasard dans les rues et les environs de la capitale serbe que l'on est ici sur la frontière de deux mondes, l'Occident et l'Orient, et sur la limite encore indécise de deux époques, celle de la barbarie poétique qui s'achève, celle de la civilisation qui s'annonce.

Belgrade, qui compte aujourd'hui environ 22,000 habitans, est dans ce que l'on appelle chez les jeunes filles l'âge ingrat; ce ne sont plus les grâces de l'enfance, ce n'est pas encore la noblesse et la beauté de la femme; le langage, les attitudes, les gestes, n'ont plus le laisser-aller et la naïveté charmante d'autrefois. Ici de même, tout nous avertit que la Serbie est dans une période de transition; partout nous retrouvons ce manque d'harmonie, ce je ne sais quoi d'incertain et d'hésitant, ces tâtonnemens, ces mélanges, ces brusques contrastes qui caractérisent de semblables évolutions. L'expulsion des Turcs a ôté à Belgrade, en même temps que la garnison, une population civile d'environ sept ou huit mille âmes; la ville y a perdu beaucoup de couleur et d'élégance pittoresque. On rencontre encore ici tous les inconvéniens, tous les ennuis d'une ville turque sans en admirer le cachet étrange et l'amusante variété; le costume européen, mal porté, tend à prendre le dessus. Les rues sont tortueuses; on y trébuche sur ce pavé inégal, pointu, glissant, que j'ai tant de fois maudit à Galata et en Asie-Mineure ou en Syrie; ce sont les mêmes pentes, le même désordre dans les constructions. Le soir, les rues sont insuffisamment éclairées par des réverbères au pétrole placés à un kilomètre l'un de l'autre, et que l'on n'allume d'ailleurs que sept ou huit jours par mois, quand la lune est tout à fait en vacances. Il n'y a pas de noms aux rues, pas

de numéros aux maisons; pour trouver une adresse, il faut entreprendre toute une enquête et interroger une dizaine de voisins. Dans le seul hôtel à l'européenne de la ville, les chambres, avec leurs meubles tout récemment apportés de Vienne, étaient propres et commodes; mais la table! Impossible d'imaginer pareil supplice. C'était une altération, une corruption de la cuisine allemande, et, même quand elle est bonne, la cuisine allemande est détestable. Le chou cru, cuit, fermenté, le chou sous toutes les formes, fait le fond du répertoire de ces empoisonneurs; il y en avait plus ou moins dans tous les plats, parfois même dans les plats sucrés.

Il n'y a guère à Belgrade qu'un endroit où, pendant une partie tout au moins de la journée, les amateurs de couleur locale et les artistes puissent trouver leur compte. C'est un grand boulevard connu dans la ville sous le nom de *Terrazza*, et qui conduit au palais. Là se réunissent dès le matin par centaines les femmes de la campagne; c'est le marché aux fruits et aux légumes. Ces femmes ont toutes un costume qui rappelle ce que l'on est accoutumé à trouver en Roumélie, en Asie-Mineure ou dans les îles de l'Archipel. Les femmes mariées ont sur la tête une sorte de coiffe noire qui se termine sur l'occiput par un disque dressé de champ qu'enveloppe et auquel s'attache un fichu de couleur voyante; ce fichu retombe et flotte sur les épaules. Les jeunes filles ont la tête nue et les cheveux courts. Chez les unes et chez les autres, presque toujours une touffe de fleurs, empruntée au jardinet que cultive chaque paysan, pend sur l'oreille droite. Une chemise de grosse toile brodée aux manches laisse le col à découvert et s'attache au-dessus du sein. A la chemise, les femmes n'ajoutent l'été qu'un gilet et une jupe d'étoffe rayée; par-dessus la jupe, elles ont un tablier, quelquefois deux; l'un alors se porte par devant, l'autre par derrière. Ces tabliers, œuvres des longues soirées d'hiver, sont ornés à la main de broderies où se mêlent la laine et la soie; ils rappellent par le style du dessin et l'harmonie des tons les tapis de Smyrne et les cachemires de l'Inde. Malheureusement, si dans cette partie du costume on retrouve cet instinct décoratif dont la tradition s'était jusqu'à ces derniers temps conservée en Orient, les étoffes qui composent le reste de l'habillement sont à peu près toutes de fabrique allemande ou suisse; les couleurs en sont dures et criardes. D'ailleurs, au milieu de cette foule bariolée, circulent, vêtues comme à Vienne, les cuisinières allemandes que l'on a ici dans presque toutes les familles aisées et les maîtres d'hôtel en paletot et en chapeau de feutre; ce sont comme autant de taches grises et tristes qui ternissent cette gaîté et cet éclat. Enfin le cadre non plus ne répond pas au tableau; c'est dans la ville neuve que se tient ce

marché, devant des maisons dont l'architecture rappelle celle des faubourgs de Stuttgart et de Munich.

Dans le reste de la cité, même mélange d'apparences contraires, même lutte entre ce qui fut et ce qui sera. Au bazar, il est vrai, la plupart des boutiques sont encore installées à la turque; elles ont le banc devant la porte, et à l'intérieur ces espèces d'établis sur lesquels s'assied, les jambes croisées, le marchand du Caire ou de Stamboul; mais d'autres magasins prétendent s'installer à l'européenne et font songer à ceux de nos sous-préfectures. Çà et là, on aperçoit devant un café quelque capitaine de l'intérieur ou quelque Bosniaque qui a des pistolets et un couteau passés dans la ceinture. La plupart des petits marchands portent encore le fez, le gilet d'étoffe rayée, la veste, souvent brodée en soutache sur les épaules, aux poignets et dans le dos, le pantalon large, fermé au-dessus du genou et les guêtres de même couleur; mais les étudians, les employés, les riches bourgeois, s'habillent chez les tailleurs allemands. C'est aussi à Vienne que commandent leurs chapeaux et leurs robes les femmes qui appartiennent à ce que nous appellerions le monde; quant aux petites bourgeoises, leur costume est une sorte de transaction entre les habitudes anciennes et les modes nouvelles. Ce qui les distingue surtout de nos femmes, c'est qu'elles ne portent pas de chapeau ni de bonnet; elles ont sur la tête un fichu de soie tordu, noué en diadème et retenant les cheveux; souvent ce fichu est orné d'un large médaillon doré ou de quelque autre bijou piqué dans l'étoffe. Une veste de velours brodée d'or aux manches se détache sur une jupe de couleur plus claire; des rubans à grands ramages forment parfois une ceinture dont les deux bouts, décorés de longues franges, pendent jusqu'à terre. Il y a donc là, sinon des formes particulières à l'Orient et très éloignées des nôtres, au moins un goût local et un mode d'ajustement qui conservent encore une pointe d'originalité.

Sortez de la ville, allez chercher un peu de fraîcheur dans l'aimable vallon de Topchi-déré, le bois de Boulogne de Belgrade. Sur la route, vous croiserez de brillans équipages; parmi les parterres bien fleuris, vous causerez avec des femmes élégantes, avec des hommes qui parlent toutes les langues de l'Europe; puis quand, vers le coucher du soleil, vous remonterez en voiture pour retourner en ville, vous tomberez dans des escouades de forçats qui saluent au passage les promeneurs. Ce sont ces forçats dont quelques-uns, l'été dernier, ont aidé à assassiner le prince Michel; pendant la journée, un certain nombre de ces galériens vaguaient dans les bois d'alentour en flâneurs désœuvrés sans que l'on parût autrement s'en étonner, et le soir ils allaient en camarades causer, fumer et

boire chez le directeur du bagne; ce fonctionnaire, un haut personnage, parent des Kara-Georgevitch, recevait ses pensionnaires à dîner. Ces contrastes, on pourrait les retrouver et les signaler ailleurs encore, si on étudiait d'une manière plus complète les mœurs et la vie de la principauté serbe. En tout cas, ils amusent l'esprit et piquent la curiosité; mais ils cessent de surprendre pour peu que l'on ait étudié cette histoire de la Serbie moderne qui vient d'être si bien racontée aux lecteurs de la *Revue* (1). Les événemens que nous voulons retracer aujourd'hui laissent une impression analogue : le règne du prince Michel, tout court qu'il ait été, a beaucoup contribué à rapprocher la Serbie de l'Occident, à en préparer la transformation, et il a été brusquement interrompu par un retour de l'ancienne sauvagerie, par un acte de violence et de cruauté qui rappelle les âges de barbarie chantés dans les *pesmas*.

C'était, quant à lui, un homme tout moderne d'esprit, d'instincts et de goûts que ce prince qui périssait en 1868, victime de haines féroces qui ne peuvent même pas invoquer l'excuse et les sophismes de la passion politique. Le fils de Milosch s'était de longue main préparé à sa tâche en homme qui compte sur l'avenir. Pendant que le prince déchu vivait en vrai boyard dans ses terres de Valachie, Michel Obrenovitch avait employé les années d'exil à visiter l'Europe et à en apprendre les langues. Il s'était assis, simple étudiant, sur les bancs de l'université d'Heidelberg; il avait beaucoup écouté, beaucoup lu, beaucoup réfléchi. Les dix-huit mois qu'il passa en Serbie comme héritier présomptif lui servirent à refaire connaissance avec son pays et son peuple. Il se tenait d'ailleurs à l'écart, dans une attitude d'abstention respectueuse; tout un siècle séparait cet homme jeune, doux et instruit, qui avait appris en Europe le respect de la vie humaine et la puissance de l'opinion publique, de l'ancien pâtre, du vieux chef de partisans qui s'était formé à l'école des *haïdouks* de la montagne et des pachas turcs de Belgrade. Quand la mort de Milosch appela son fils à lui succéder, celui-ci avait trente-six ans. Ceux qui l'avaient connu en Occident et en Serbie avaient conçu pour sa personne une sérieuse estime; on appréciait ses qualités, plus solides que brillantes, sa bonté, sa droiture, son sens juste et ferme, sa persévérante volonté, son patriotisme.

Le jour même de son avénement, le nouveau *kniaz* signait une proclamation annonçant que désormais « la loi serait la seule autorité en Serbie. » Si ces paroles n'ont été jusqu'ici qu'un programme très incomplétement réalisé, encore faut-il voir là le désir

(1) Voyez les livraisons du 1er novembre et 1er décembre 1868, 1er janvier, 15 février, 1er avril et 15 mai 1869.

et la promesse d'une réforme que la Serbie contemporaine verra s'accomplir; on ne prononce pas impunément une telle parole. C'était ouvrir ou du moins faire entrevoir l'ère du régime constitutionnel; c'était condamner en principe le despotisme. En même temps le souverain indiquait quelle serait l'indépendance de son attitude à l'égard de la Turquie. C'était comme *prince héréditaire* qu'il prenait le pouvoir sous le nom de Michel Obrenovitch III. Or quelques mois auparavant la Porte avait refusé de renouveler en faveur des Obrenovitch le *bérat* impérial de 1830, qui reconnaissait le droit héréditaire de cette famille. Le firman d'investiture n'en fut pas moins accordé sans difficulté. On a appris à Constantinople l'art, si nécessaire en politique, de ne point paraître entendre les choses désagréables. Le divan affecta seulement de considérer l'avénement du prince non comme l'effet de l'hérédité, mais comme le résultat d'une élection à laquelle les Serbes auraient procédé avant la mort de Milosch.

Les hommes auxquels le prince confia la direction des affaires n'étaient pas gens à s'inquiéter de ces subtilités diplomatiques. Des nouveaux ministres, les plus importans étaient M. Élie Garachanine, ministre des affaires étrangères et chef du cabinet, et M. Marinovitch, président du sénat. La vie politique de M. Garachanine sert en quelque sorte de transition et de lien entre la Serbie du vieux Milosch et celle de Michel et de Milan. Enfant, comme Milosch, de la Schoumadia, ce verdoyant berceau de l'indépendance serbe, il naquit vers 1807 dans le village de Garach, d'où lui vint le nom sous lequel on s'est habitué à le désigner. Son père, Miloutine, faisait partie de ce conseil qui se forma autour de Kara-George par la réunion des principaux chefs, et qui fut comme la première ébauche du sénat actuel. Au moment où le fils de Miloutine atteignait l'adolescence, l'avenir était encore bien incertain; le jeune homme fut placé, pour se former au commerce, chez des négocians de Semlin. Là il apprit le grec, que seuls quelques vieillards parlent encore à Belgrade. Au commencement du siècle, avant la renaissance littéraire des langues magyare, roumaine et serbe, comme le latin était la langue politique de la Hongrie, le grec, sur tout le Bas-Danube, était la langue du commerce. L'affermissement du pouvoir de Milosch rappela en Serbie le jeune Garachanine. C'était dans une petite ville des *Confins*, derrière le comptoir d'un marchand, qu'il avait appris tout ce qu'il savait de l'Europe, l'allemand, qui lui servit plus tard pour s'instruire par la lecture, le grec, qui lui fut utile pour traiter avec la Roumanie et avec Constantinople; il n'a jamais su le français, ou du moins ne l'a jamais parlé. Malgré ce que cette éducation avait d'incomplet, M. Gara-

chanine fut à la hauteur de toutes les situations. Il se fit remarquer par l'énergie de son caractère et la netteté de son esprit; dans les luttes qui précédèrent la chute des Obrenovitch, il avait été au premier rang des opposans : aussi, dès 1844, devenait-il ministre de l'intérieur et en 1852 président du conseil des ministres. Dans cette position élevée, on le vit deviner tout ce qu'il n'avait pas appris; ce fut sous son impulsion que des routes furent percées à travers les forêts serbes, et que l'instruction primaire commença de se répandre; en même temps il donna l'exemple d'envoyer étudier en Occident les fils des familles aisées. En fait de politique étrangère, il adopta une ligne de conduite qui demandait beaucoup de tact et de fermeté : il lutta à la fois contre la Russie, qui voulait entraîner la Serbie dans les révoltes des Bulgares et des Bosniaques, et contre l'Autriche, qui prétendait humilier devant la Turquie le prince Alexandre. Sans illusions sur la malveillance de l'Angleterre, sur les hésitations et les ignorances de la politique française, il s'appuyait plus volontiers sur les puissances occidentales; avec elles du moins, on ne risquait pas de payer trop cher les services rendus et de voir la protection se tourner en domination. Lorsque Kara-Georgevitch se fut compromis sans retour, M. Garachanine fut nommé par l'assemblée président du gouvernement provisoire chargé de transmettre le pouvoir à Milosch. Ainsi placé en dehors des questions dynastiques, estimé des Serbes et des étrangers pour son patriotisme et son désintéressement, nul ne pouvait apporter au prince un plus efficace concours et plus d'autorité morale.

Quant à M. Marinovitch, né en 1821 à Séraïewo, en Bosnie, employé à la chancellerie de Milosch, il était allé à Paris compléter son éducation aux frais du prince, puis il avait été directeur aux affaires étrangères, et en 1856 ministre des finances. Pendant son passage aux relations extérieures, il avait rempli en 1854 une mission politique confidentielle auprès des cabinets de Paris et de Londres, et contribué ainsi non-seulement à préserver la Serbie d'une occupation autrichienne, mais encore à faire reconnaître et consolider son autonomie par le traité de Paris. Ministre des finances, il avait fait élaborer un projet de code et créé à Belgrade un tribunal de commerce; il avait amélioré la comptabilité financière et, par un ingénieux système d'amortissement, fourni aux nombreux débiteurs de l'état le moyen d'acquitter peu à peu des dettes déjà anciennes. De tous les hommes politiques de la Serbie, M. Marinovitch est peut-être celui qui, par l'incroyable facilité avec laquelle il parle nos langues et l'apparent abandon de sa conversation, fait le plus l'effet d'un Occidental.

Aussitôt après son avénement, le prince songea à reprendre une

négociation déjà entamée par Milosch, et qui préoccupait la nation tout entière. Il s'agissait du séjour des musulmans dans les forteresses serbes. Le firman de 1830 avait posé en principe que « défense était faite aux musulmans qui n'appartenaient pas aux garnisons des forteresses d'habiter en Serbie; » mais des délais successifs avaient été accordés aux Turcs qui possédaient des biens hors des forteresses, et, à Belgrade comme dans les autres villes de garnison, on avait laissé se maintenir un quartier turc en dehors de la citadelle. A Belgrade même, on avait eu la faiblesse de permettre aux Turcs d'établir deux corps de garde dans la ville et d'y avoir leur police avec une justice mixte, ce qui amenait de perpétuels conflits. Plus la Serbie s'enrichissait et prenait confiance en elle-même, et plus elle supportait impatiemment cet état de choses; en attendant qu'elle exigeât la révision des traités, elle n'était pas disposée à les laisser encore violer à son détriment. C'était surtout pour avoir méconnu cette volonté du pays que le prince Alexandre était tombé; les Obrenovitch, en rentrant à Belgrade, avaient compris que, s'ils voulaient compter sur l'avenir, il leur fallait à tout prix ne pas tromper ce désir du peuple serbe. En gens sensés, ils commencèrent par négocier. Réputée partie intégrante de l'empire ottoman, la Serbie ne peut avoir de représentant officiel qu'à Stamboul. M. Marinovitch n'en partit pas moins, dès la fin de 1860, pour aller solliciter le concours bienveillant des cabinets de Vienne, Berlin, Pétersbourg, Paris et Londres. Ce n'était pas seulement la question des forteresses qu'il était chargé d'exposer, il avait aussi à faire comprendre la nécessité où se trouverait le prince Michel de modifier dans le sens d'une plus énergique concentration du pouvoir le règlement organique octroyé par la Porte en 1839. On put bientôt juger des heureux résultats de cette mission. Au printemps de 1861, M. Garachanine alla nettement demander à Constantinople que les traités relatifs au droit de garnison fussent enfin exécutés, et ses démarches furent chaudement appuyées par les ambassades de France et de Russie, ainsi que par les ministres d'Italie et de Prusse. Au mois d'août, la *skoupchtina* votait avec enthousiasme toute une série de mesures par lesquelles se trouvait tacitement abrogée la charte de 1839. Le sénat fut reconstitué de manière à ne plus être un foyer d'intrigues, la milice nationale fut créée, l'hérédité du trône dans la famille Obrenovitch fut de nouveau proclamée. La Turquie voulut entraîner les grandes puissances à condamner ces changemens; mais l'Angleterre et l'Autriche étaient seules disposées à s'engager dans cette voie, et le divan dut se borner à une protestation stérile.

Nous avons tenu à montrer quelle avait été dès le début la pen-

sée du règne; nous insisterons moins sur les événemens qui suivirent et qui sont plus connus. Les Turcs se chargèrent de faire avancer la question; comme l'a dit ici-même M. Ubicini, « le premier coup de canon tiré sur Belgrade, par ordre d'Achir-Pacha, dans la matinée du 17 juin 1862, a tué la domination ottomane en Serbie (1). » Sans le courage de M. Garachanine, sans la prompte et hardie intervention des consuls de France et d'Angleterre, cette échauffourée, qu'avaient annoncée depuis plusieurs mois de nombreuses rixes entre Turcs et Serbes, aurait fait couler bien du sang, Le danger de la situation semblait démontré à tous les yeux. Pourtant, par suite de la vive résistance de l'orgueil musulman, ouvertement encouragée par l'Angleterre et l'Autriche, la conférence de Constantinople n'adopta que des demi-mesures. Les Serbes étaient délivrés des forts intérieurs de Sokol et d'Ouijitza, les musulmans ne pouvaient plus habiter que dans l'enceinte des forteresses; mais les canons de Belgrade restaient braqués sur la cité, comme ceux de Semendria et de Schabatz sur ces villes commerçantes (8 septembre 1862). C'était pourtant un progrès que de ne plus rencontrer aux portes de Belgrade ces corps de garde turcs, signe humiliant de vasselage, que de n'avoir plus dans toute la ville qu'une seule police, une seule juridiction; c'était surtout un avantage pour le cabinet serbe de pouvoir sans cesse invoquer dans la controverse diplomatique un de ces griefs auxquels l'adversaire ne trouve à répondre que par de mauvaises raisons. L'évacuation complète des forteresses serbes n'était plus désormais qu'une affaire d'occasion et de temps.

Sous la pression diplomatique de toute l'Europe, le prince Michel et la Serbie avaient accepté, non sans des protestations plusieurs fois répétées, la décision de la conférence. Les années 1863 et 1864 furent employées à discuter et à régler les détails de l'exécution. Les faubourgs de Belgrade et des autres forteresses furent évacués; mais la question des indemnités mutuelles amena de longs débats, et il y eut certaines difficultés sur lesquelles on ne put arriver à s'entendre. Ainsi, profitant d'un oubli de la conférence, les Turcs refusèrent d'abandonner une forteresse appelée le Petit-Zvornik, sur la Drina, et l'ouvrage situé sur la rive serbe du Danube, vis-à-vis de la forteresse turque d'Adah-Kalé. Aussi, dans la réponse qu'elle fit le 19 août au message du prince, la *skoupchtina* traduisait-elle fidèlement le sentiment national en disant : « Tout progrès réel est interdit à la Serbie aussi longtemps que les forteresses turques entretiendront le pays dans de continuelles appréhensions.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1864, *la Principauté de Serbie et le pays serbe*, par M. Ubicini. On trouvera, dans l'*Annuaire des Deux Mondes* de 1862-1863, un récit détaillé du bombardement de Belgrade et des négociations qui le suivirent.

Les habitans de la Serbie ne pourront se rassurer tant que, sous ce rapport aussi, pleine satisfaction n'aura pas été donnée aux réclamations légitimes de votre altesse et de toute la nation. » Cette même assemblée ne se sépara pas sans avoir consenti à une sage réforme dans le système de l'impôt direct et à l'établissement de quelques taxes indirectes, mesures qui augmentaient les ressources du pouvoir, et lui permettaient de pousser plus activement ses préparatifs. L'armée et la milice nationale s'organisaient et s'exerçaient par les soins d'un officier du génie français, M. Mondain, qui a rempli en Serbie les fonctions de ministre de la guerre et des travaux publics jusqu'au mois de mai 1865. Comme pour répondre par une éclatante manifestation à la mauvaise volonté de la Porte et de certains cabinets européens, on célébrait à Belgrade par des réjouissances publiques le cinquantième anniversaire du réveil de la nation, alors que Milosch Obrenovitch, après la défaite de Kara-George, donna le signal de la seconde insurrection qui devait aboutir à l'affranchissement définitif de la Serbie.

En 1866, l'agitation continua. Avant et après Sadowa, la presse occidentale discutait avec ardeur des plans plus ou moins chimériques d'après lesquels on aurait donné à l'Autriche, expulsée de l'Italie et rejetée vers l'Orient, des compensations territoriales en Bosnie et en Herzégovine. Or les Serbes se croient des droits sur ces provinces toutes slaves, et frémissaient à l'idée de voir s'y établir, au lieu de la Turquie, malade dont ils espèrent bientôt hériter, une des grandes puissances militaires de l'Europe. Ce danger une fois écarté par le traité de Prague, on eut l'idée à Belgrade de profiter, pour agir à Constantinople, des embarras que causaient au sultan l'insurrection crétoise et l'attitude hostile de la Grèce. Pendant que le prince Michel parcourait la Serbie et passait à Passarowitz une revue de 10,000 miliciens qui fit quelque bruit, M. Marinovitch, envoyé à Saint-Pétersbourg pour assister au mariage du tsarevitch, y recevait le meilleur accueil, et passait à son retour par Berlin et par Vienne. Au mois d'octobre 1867, M. Ristitch, agent serbe à Constantinople, demanda formellement l'évacuation complète des forteresses, y compris Belgrade.

Les Serbes laissaient volontiers croire qu'un refus de la Porte entraînerait entre la Serbie et la Turquie une rupture qui amènerait peut-être le soulèvement de toute la partie européenne de l'empire; la situation de l'Europe était en même temps si incertaine que le cabinet ottoman pouvait craindre de se voir enlever par quelque conflagration générale le bénéfice des garanties et des alliances sur lesquelles il avait le plus le droit de compter. Dans de telles circonstances, aucun ambassadeur n'osa conseiller au sul-

tan la résistance. La France et la Russie, que suivaient l'Italie et la Prusse, avaient déjà poussé en 1862 à l'évacuation des forteresses. Quant au cabinet de Vienne, qui s'y était opposé en 1862, son action fut toute contraire en 1866 : c'est que déjà M. de Beust rêvait de réconcilier entre elles et avec leur souverain les diverses races soumises au sceptre des Habsbourg. Or mécontenter la Serbie, n'était-ce point alarmer la Croatie et faire de Belgrade, à deux pas de Neusatz et d'Agram, le centre de la propagande panslaviste chez les Slaves du sud? Pour ce qui est de l'Angleterre, les idées s'y sont bien modifiées depuis quelques années au sujet de la Turquie : les Anglais commencent à comprendre que l'Orient, quoi qu'on fasse, doit se transformer, et que les races chrétiennes y sont les héritières nécessaires des Osmanlis. Sans donner d'avis formel, lord Stanley déclarait volontiers qu'à son avis il faudrait « que les Roumains et les Serbes devinssent plutôt les alliés que les sujets des Turcs. »

Habilement conduites par M. Ristitch, les négociations aboutirent; le 3 mars 1867, le grand-vizir écrivit au prince Michel pour lui annoncer que le sultan lui faisait remise des forteresses; tout ce qu'il exigeait, c'était qu'à côté du drapeau serbe le drapeau ottoman continuât de flotter sur la citadelle de Belgrade. Le prince répondit en exprimant l'intention de se rendre à Constantinople dès qu'il saurait son voyage agréé; il y fut reçu bientôt après avec beaucoup de distinction. En retournant à Belgrade, il passa par Bucharest. Sa rentrée à Belgrade fut triomphale; les canons turcs et serbes tonnaient, la population poussait des *zivio* enthousiastes. Le 18 avril, après une lecture solennelle du firman, le pavillon de la principauté fut arboré sur la forteresse à côté de celui du sultan. Les Turcs évacuèrent tous les points qu'ils occupaient encore.

Depuis leur départ, forteresse et quartier turc sont restés à peu près dans l'état où ils les avaient laissés. La vaste citadelle, avec tout son système de batteries étagées depuis les bords du Danube et de la Save, dont elle domine le confluent, jusqu'au sommet du plateau qui porte la ville, est presque vide. La mosquée est murée; quelques officiers habitent le spacieux *konak* du pacha, et quelques soldats les grandes casernes neuves élevées il y a quelques années à peine; on a installé les forçats dans les fossés, et de l'esplanade intérieure comme des glacis ils travaillent à faire une promenade. Un café s'est établi sur un rempart d'où l'on voit la Save errer en longs détours dans cette plaine basse que le Danube et son affluent forment en face de Belgrade. Il faudrait démolir ces bastions ébréchés : l'on ferait ainsi de ce côté place à la ville, et des maisons neuves pourraient s'élever dans une magnifique situation; mais ces

travaux de démolition coûteraient trop cher. On laisse donc faire le temps. Muraille après muraille croulera dans les fossés, qu'envahissent déjà les jardins, et où l'on voit briller, suspendues par paquets au soleil, les gousses rouges et pointues du piment.

Quant au quartier voisin du Danube, il présente un aspect plus étrange et plus morne encore. Au-dessus des mosquées condamnées, quelques minarets s'élèvent blancs et droits; on s'attendrait, quand le soleil s'abaisse vers l'occident en empourprant la Save, à voir le muezzin apparaître au petit balcon circulaire et à l'entendre lancer son appel sonore vers les quatre côtés de l'horizon. D'autres au contraire sont découronnés, ont perdu leur chapeau de métal et leur pointe élancée. Quant aux maisons, le gouvernement en est devenu maître par les indemnités qu'il a payées aux Turcs expropriés; il a loué bon nombre des plus petites à des Juifs, à des Tsiganes ou à des émigrés du Banat. Seuls les *konaks* des pachas et des effendis n'ont pas trouvé de locataires; ces grandes maisons restent donc là toutes délabrées; bien des fenêtres ont perdu leur châssis, le vent et la pluie entrent librement dans les vastes salles désertes. Ailleurs l'enduit qui couvrait les briques est tombé, et la maison, jadis tout ornée de ces arabesques peintes qu'aiment les Orientaux, montre partout son pauvre squelette. Tout cela fait songer à l'empire turc, qui s'en va de même lambeau par lambeau, et que l'on replâtre parfois, que l'on ne répare jamais.

II.

Grâce à sa patriotique persévérance et à l'habileté de ses principaux collaborateurs, MM. Garachanine, Marinovitch, Ristitch, grâce à l'attitude du peuple serbe et au concours de l'Occident, le prince Michel avait réussi à compléter l'œuvre de son père Milosch, et à délivrer des garnisons étrangères le sol de la Serbie. La diplomatie espérait que la remise des forteresses établirait entre le sultan et son vassal des rapports de confiance et désintéresserait pour longtemps la Serbie. C'était une illusion : pour être plus patiente et moins bruyante que celle des Hellènes, l'ambition des Serbes n'est pas moins vaste et moins hardie. Il ne convenait ni au prince ni au peuple, après ce succès, d'en paraître trop contens, de laisser croire à l'Europe qu'ils n'avaient plus rien à désirer; ils acceptaient la récente concession de la Porte comme un à-compte dont ils voulaient bien se déclarer provisoirement satisfaits.

Il survint bientôt d'ailleurs un incident qui détruisit tout le bon effet qu'avait pu produire l'évacuation : ce fut l'échauffourée qui eut lieu le 20 août 1867, devant Routchouk, à bord du bateau du Lloyd

le *Germania*. L'orgueil obstiné de Midhat-Pacha, le redouté gouverneur de Bulgarie, et l'incapacité ou la lâcheté d'un consul autrichien amenèrent une collision où périrent, égorgés par les soldats turcs, le Bulgare Iwan Voïnof et le Serbe Zvetko Pavlovitch, porteur d'un passeport de son gouvernement. L'émotion fut profonde en Serbie. Cet incident donna lieu, pendant que continuaient toujours les préparatifs militaires, à un échange de notes assez vives entre M. Garachanine et Fuad-Pacha. Celui-ci finit par désavouer indirectement Midhat-Pacha en déclarant que le sultan accorderait une indemnité à la famille de Zvetko Pavlovitch. L'Autriche blâma et rappela son consul. Cette attitude résolue du gouvernement serbe n'était pas faite pour déplaire au pays; malheureusement la politique suivie à l'intérieur n'obtenait pas le même assentiment. En dépit de la proclamation par laquelle le prince au début de son règne avait annoncé qu'il voulait inaugurer le règne de la loi, on n'avait encore que le gouvernement personnel. Souvent violent et cruel avec Milosch, le despotisme avec le prince Michel était plein de bonnes intentions et avait horreur du sang; mais il était parfois un peu étroit et tracassier. Milosch, si vous l'inquiétiez, vous nommait à quelque haute fonction; vous partiez pour vous rendre à votre poste, vous n'y arriviez pas : à la traversée de quelque obscure forêt, l'ennemi du prince disparaissait sans que personne eût l'indiscrétion de jamais demander de ses nouvelles. Comme un vrai chef de tribu, Milosch se mêlait de tout; les femmes venaient se plaindre à lui de leurs maris, les maris de leurs femmes, et il remettait souvent assez brutalement la paix dans les ménages. On raconte l'histoire de deux couples qui ne s'accordaient pas, et qui étaient venus en même temps lui apporter leurs plaintes; sans appeler ni juge ni pope, il ordonna aux deux maris de permuter. Les unions ainsi improvisées furent, ajoute la chronique, aussi fécondes qu'heureuses.

Avec le prince Michel, on n'avait à craindre ni sanguinaires violences, ni bizarres caprices; mais, très sûr de vouloir le bien, très convaincu que son peuple, jeune encore et ignorant, avait besoin, pour apprendre à marcher, d'être conduit à la lisière, il s'alarmait un peu vite en voyant s'éveiller chez la bourgeoisie des villes l'esprit de critique et de discussion. De ce que l'on a si bien appelé chez nous les libertés nécessaires, tout ce que possédait la Serbie en 1867, c'était ce principe de droit public, que le souverain ne peut lever d'impôts qui n'aient été consentis par le peuple, ni faire sans son concours de lois organiques. La plénitude du pouvoir constituant résidait bien ainsi en théorie dans la *skoupchtina;* mais cette assemblée ne se réunissait que tous les trois ans et pour quelques

jours. Quand elle n'était pas poussée par un de ces mouvemens irrésistibles de l'opinion qui avaient renversé Milosch et Kara-Georgevitch, elle se bornait à prendre acte par une adresse des déclarations du prince, à approuver sa politique, à voter l'impôt et à sanctionner les lois proposées. Dans l'intervalle des sessions, c'est le sénat, composé d'une vingtaine de membres révocables, qui était chargé de régler l'application des lois en élaborant tout ce que l'on appelle en France décrets, ordonnances, arrêtés. Il était aisé, sous prétexte d'appliquer la loi, d'arriver souvent à la modifier, et d'empiéter ainsi sur le pouvoir législatif. Le jury n'existait pas; la justice civile et criminelle était rendue par des juges amovibles. Pas de liberté de la presse; tout article, avant d'être publié dans un des quatre ou cinq journaux que possédait Belgrade, devait être soumis à la censure. On cite un jeune homme, un des employés les plus intelligens et les plus instruits de la chancellerie, qui encourut une sorte de disgrâce pour avoir été d'un autre avis que le prince sur la question du théâtre national que celui-ci voulait faire construire à Belgrade; quant au malheureux article où étaient respectueusement exposées ces objections, il fut, cela va sans dire, arrêté au passage. Les observations les plus modérées sur les actes du gouvernement étaient impitoyablement barrées; on n'admettait que l'éloge. Les journaux étrangers, surtout les journaux slaves d'Agram et de Neusatz, étaient sans cesse arrêtés.

Sous un tel régime, la voix de l'opinion avait quelque peine à se faire entendre; pourtant il y avait dans le pays un certain désir de réformes libérales. Le prince, avec son esprit modéré et son loyal patriotisme, aurait écouté ces vœux sans la fâcheuse influence qu'avait prise sur lui M. Nicolas Christitch, depuis plusieurs années ministre de l'intérieur. M. Christitch, caractère souple et tenace, esprit médiocre, appartenait à la catégorie de ces politiques qui veulent ériger en dogme l'infaillibilité de l'administration; c'était un de ces officieux qui croient que tout va pour le mieux tant qu'ils sont ministres, tant que personne n'a le droit de signaler leurs erreurs et de relever leurs fautes. Il allait sans cesse répétant au prince que c'étaient « les politiques d'estaminet qui seuls demandaient des réformes. » Dans cette résistance à toute innovation et à tout progrès, il avait pour soutien M. Raïko Léchianine, ministre de la justice; celui-ci, par la pression qu'il exerçait sur les décisions des magistrats, provoquait bien des haines qui ne s'arrêtaient pas au ministre. C'est ce dont on s'aperçoit en lisant les débats du procès intenté aux assassins du prince. Trois des meurtriers prétendirent que, s'ils étaient entrés dans le complot, c'était parce qu'ils avaient été injustement dépouillés par les tribunaux. S'il y avait eu une

magistrature indépendante, ou tout au moins un ministre judicieux et discret, n'engageant pas hors de propos la personne du souverain, ces misérables auraient-ils pu songer à faire porter au prince la peine de prétendues iniquités qu'il avait sans doute ignorées?

Il y avait encore une autre cause de mécontentement, que nous ne saurions nous dispenser d'indiquer. Le prince avait épousé en 1853 Julie, fille du comte hongrois Huniady de Tékély. Pendant plus de dix ans, malgré le vif chagrin qu'il éprouvait de n'avoir pas d'enfans de son mariage, cette union avait paru heureuse. Très belle, gracieuse et affable, la princesse Julie était aimée à Belgrade; en juin 1862, lors du bombardement, pendant l'absence de son époux, elle avait montré une présence d'esprit et un courage dont on lui avait su beaucoup de gré. Après cette alerte, elle partit avec une sorte de mission officieuse pour les principales capitales de l'Europe; mais elle resta trop longtemps en route. A son retour, elle trouva son époux tout changé; il avait accueilli de mauvais bruits qu'à Belgrade on a toujours regardés comme des calomnies. Il y eut, au bout de quelques mois, séparation tacite : la princesse Julie alla vivre en Autriche et en Hongrie. On la vit partir avec regret, on s'inquiétait de projets auxquels son départ laissait le champ libre. Le prince, qui avait besoin d'affections domestiques, ne quittait plus la maison de sa cousine germaine, Mme Anka Constantinievitch, femme énergique, intelligente, ambitieuse; celle-ci avait une fille, Catherine, dont sa mère, croyait-on, voulait faire une princesse de Serbie. Ce qui est certain, c'est que le prince paraissait très sensible au charme de ces dix-neuf ans, de cette fraîcheur et de cette grâce, de ces yeux étincelans et doux, les plus beaux que j'aie vus en Serbie; cependant il y avait bien des obstacles à vaincre. La stérilité de l'union actuelle et le désir qu'éprouvait le pays d'avoir un héritier direct de la couronne auraient peut-être pu faire prononcer le divorce; mais Mlle Catherine était cousine du prince au second degré, et l'église grecque, qui prohibe les mariages entre parens même très éloignés, aurait-elle jamais consenti à bénir une alliance que d'ailleurs le préjugé populaire eût réprouvée comme une sorte d'inceste?

Vers la fin de l'année 1867 survint un incident qui contribua encore à alarmer l'opinion. Sans donner d'explications, M. Garachanine quitta le ministère; or c'était l'homme en qui le pays avait le plus de confiance. On le savait hostile aux projets que l'on prêtait à Mme Anka, qui soutenait de son côté MM. Christitch et Léchianine. Appelé par le prince, M. Ristitch demanda l'éloignement de M. Christitch, et ne put l'obtenir; il refusa d'entrer au ministère. Il y avait donc, au printemps de 1868, un certain malaise dans les esprits.

Le prince était toujours très aimé, presque adoré de la foule, surtout dans les campagnes; mais on en voulait à ceux qui l'entouraient. Un jeune Genevois, M. Bétant, homme de mérite qui s'est attaché à la Serbie, qui en a appris la langue et qui remplit à la chancellerie des fonctions de confiance, accompagnait souvent le prince dans ses excursions et ses parties de chasse; bien des fois, dans les villages où on s'arrêtait la nuit, il a entendu les paysans se dire l'un à l'autre : « Pourquoi prend-il de pareils ministres? Ce ne sont pas ses vrais amis! » A quoi quelque vieillard répondait : « Après tout, il les connaît mieux que nous, il est plus capable de juger; peut-être a-t-il ses raisons, que nous ne savons pas. »

Dans les villes, la mauvaise humeur était plus marquée; mais là aussi on distinguait entre le souverain et ses ministres. On ne connaissait pas d'ennemis au prince; il n'avait jamais commis aucun de ces actes de violence qui soulèvent les haines. Pourtant, dans les premiers jours de juin, il serait arrivé, dit-on, certains bruits de conspiration jusqu'aux oreilles des ministres. Ceux-ci avaient trop intérêt à nier le mécontentement public pour accueillir des rumeurs qui auraient donné un démenti à leurs assurances quotidiennes. Aucune précaution ne fut donc prise; le prince, qui détestait l'étiquette, continua de sortir, comme il en avait l'habitude, avec ses parentes, qui l'accompagnaient presque toujours, sans autre escorte qu'un aide-de-camp et deux ou trois domestiques. Sa promenade favorite était un bois voisin du pavillon de Topchi-déré. Tout près de cette maison de plaisance, sur les collines qui bordent la vallée, commencent des forêts qui se prolongent dans la direction du mont Avala, dont le sommet forme le trait saillant du paysage. Le prince avait fait entourer de murs ou de hautes palissades un canton de forêt, y avait dessiné des allées, et y avait mis des cerfs et des chevreuils, qui s'y étaient multipliés; il aimait à les voir bondir à travers un sentier ou, vers le soir, s'avancer par bandes dans les clairières, tantôt broutant les touffes d'herbes et les buissons ou penchés vers les sources, tantôt folâtrant comme des chiens, ou bien s'arrêtant tout à coup et flairant de tous côtés. C'était ce qu'on appelait le *kochoutniak* ou « parc aux cerfs. »

Le 10 juin, vers cinq heures du soir, le prince, laissant sa voiture dans la prairie, s'engagea dans la forêt avec les compagnes ordinaires de ses promenades. On marchait lentement, jouissant de l'ombre et de la fraîcheur, sous une futaie de beaux chênes. A cinq ou six cents mètres de la lisière, on quitta le grand bois pour entrer dans un fourré à travers lequel le prince avait fait récemment tracer un étroit et sinueux sentier qui aboutissait à une salle de feuillage et à un banc d'où la vue était charmante. Tout d'un coup,

au détour du chemin, on aperçut trois hommes qui barraient le passage. Le prince était alors en avant avec ses deux cousines; à trente pas en arrière, un aide-de-camp, M. Svetozar Garachanine, fils de l'ancien ministre, donnait le bras à Mme Tomania, la mère de Mme Anka; un peu plus loin venait un valet de chambre. Les trois hommes se rangèrent sur les côtés au moment où le prince approcha, et le saluèrent; il leur rendit leur salut et venait à peine de les dépasser, quand retentirent plusieurs coups de feu; atteint dans le dos, le prince tombait pour ne plus se relever. Mme Anka se retourne et se jette sur les assassins; elle est aussi frappée mortellement. A ce bruit, le domestique s'enfuit, l'aide-de-camp se met à courir au secours du prince en tirant son épée, sa seule arme; mais il reçoit, d'autres complices cachés dans le taillis, une balle qui lui casse le bras et le renverse. Tout était d'ailleurs déjà fini; les meurtriers, après avoir abattu le prince, s'étaient jetés sur lui avec leurs poignards et leurs sabres; pris de je ne sais quelle folle rage, ils lui avaient percé la poitrine, fendu la tête et tailladé le visage en tout sens.

Mme Tomania, une femme de près de quatre-vingts ans, restée seule, de son pas lent et chancelant, avait rebroussé chemin vers Topchi-déré en recommandant son âme à Dieu. Quant à Mlle Catherine, elle avait au contraire couru devant elle; deux balles l'avaient frappée à l'épaule; sans s'en apercevoir, elle quitta le sentier, elle traversa un fourré de broussailles, descendit une pente abrupte, et atteignit ainsi la palissade; un paysan, qui passait avec ses bœufs sur le chemin, l'aida du dehors à franchir cet obstacle. Le brave homme la coucha, éperdue et sanglante, sur la paille au fond de son chariot, la cacha sous des couvertures (on ne savait point si d'autres assassins ne tenaient pas la campagne), et la conduisit à Belgrade. Les premières personnes qui, au bruit de cette fusillade, étaient arrivées sur la scène du meurtre, MM. Longworth et Engelhardt, consuls d'Angleterre et de France, avaient trouvé au milieu d'une mare de sang le prince sans vie, Mme Anka râlant encore; elle expira deux heures après sans avoir repris connaissance.

On a depuis lors élevé une sorte de monument commémoratif à la place où est tombé le prince. Lorsque, trois mois après le meurtre, je visitai Topchi-déré et le Parc-aux-Cerfs, nous aperçûmes auprès de la pierre un vieillard qui sanglotait. C'était un Serbe qui habitait l'étranger au moment de l'attentat et qui, rentrant dans son pays, avait voulu faire un pèlerinage au lieu où était tombée la victime. Là, les détails qui lui avaient été donnés sur cette sanglante tragédie se retracèrent à son imagination avec une telle vivacité, il songea avec tant de force au prince et à ce que celui-ci avait fait

pour son peuple, que les larmes lui montèrent aux yeux. Deux jours après, une autre promenade nous conduisait à l'endroit où ont été exécutés les meurtriers. L'herbe n'avait pas encore repoussé là où ont été creusées les fosses, et on en distinguait très bien la place. Nous vîmes un enfant qui passait par là se baisser, ramasser une pierre et la jeter avec une imprécation sur le sol qui couvre les restes des assassins. Ce contraste me frappa vivement : je ne sais pas d'oraison funèbre qui puisse valoir, pour la mémoire du prince Michel Obrenovitch III, la sincérité de ces effusions du sentiment populaire, ces pleurs accordés à la victime, cette malédiction lancée aux meurtriers.

III.

M. Élie Garachanine, l'ancien ministre, se trouvait avec beaucoup d'autres promeneurs à Topchi-déré au moment où le crime s'accomplissait dans la forêt voisine. Il fut un des premiers à apprendre la lugubre nouvelle, apportée par le domestique qui s'était enfui légèrement blessé. Aussitôt, sans s'arrêter à demander si son fils était mort ou s'il vivait encore, M. Garachanine sauta dans sa voiture et se fit conduire ventre à terre jusqu'à Belgrade. En route, il dépassa une petite carriole dont le maître faisait effort de la voix et du fouet pour exciter son cheval et le maintenir au galop. Ainsi que le gendarme qui le précédait de quelques minutes, il remarqua ce détail sans y attacher autrement d'importance. Arrivé au palais, il se hâta de faire prévenir les ministres, qui y furent bientôt réunis; avant que l'on sût en ville ce qui s'était passé à Topchi-déré, les mesures nécessaires pour sauvegarder l'ordre étaient déjà prises : les troupes étaient consignées dans leurs casernes, des patrouilles parcouraient la ville, les ministères et le télégraphe étaient mis à l'abri d'un coup de main, et un gouvernement provisoire s'installait au *konak* sous la protection de forces suffisantes. Heureusement une loi votée par la *skoupchtina* de 1860 en avait d'avance réglé la composition : il devait être formé du président du sénat, du président de la cour de cassation et du ministre de la justice. Aussitôt constitué, il portait à la connaissance du peuple serbe la mort de son prince et les mesures de sûreté qui avaient été prises. Les ministres restaient à leur poste.

Le danger, c'était qu'hormis un seul ils étaient tous impopulaires : au premier bruit de l'attentat, un même cri s'était élevé contre eux dans le pays; on leur reprochait d'avoir provoqué le crime par leur obstination, de l'avoir par leur négligence rendu possible. Un seul des membres du cabinet avait la confiance de la

nation; c'était le colonel Milivoïe Blasnavatz, ministre de la guerre. Après le départ de M. Mondain, il avait poursuivi avec une intelligente activité l'organisation des forces militaires de la Serbie : l'armée lui était très dévouée. Esprit net, M. Blasnavatz eut le mérite de sentir qu'il fallait sans retard faire cesser l'interrègne; caractère résolu, il sut rallier à son opinion tous ceux qui l'entouraient.

De son mariage avec Julie Huniady, le seul qu'il eût contracté, le prince Michel ne laissait pas d'enfans. Le nom d'Obrenovitch n'était plus porté que par un adolescent de quatorze ans, Milan, petit-fils d'Éphrem, le frère du vieux Milosch. L'enfant avait de bonne heure perdu son père, un autre Milosch; quand il avait eu neuf ans, le prince Michel l'avait demandé à sa mère, qui appartient à la famille moldave des Katardji, pour l'envoyer à Paris; il l'y avait placé dans une de ces familles où l'on reçoit autant de bons exemples que de bons conseils. Le jeune homme suivait avec régularité et non sans succès les cours du lycée Louis-le-Grand; il était alors en quatrième. Le soin qu'avait pris le prince Michel d'assurer à son cousin le bénéfice d'une sérieuse éducation française indique bien qu'il avait prévu le cas où cet enfant hériterait de la dignité princière; mais il n'avait que quarante-cinq ans lorsqu'il mourut, il n'avait pas renoncé à tout espoir de postérité; sa santé était excellente, et rien n'avait pu lui faire craindre une fin prochaine. Il n'avait donc jamais encore fait part ni à la diète, ni au sénat ou même à ses ministres de ses intentions au sujet de la transmission du pouvoir; après qu'il eut succombé, on ne trouva point d'écrit quelconque indiquant la volonté du prince. Légalement le droit du jeune Milan ne semblait pas contestable. Le 20 octobre 1859 avait été promulguée une loi dont le premier article était ainsi conçu : « ... D'après les anciennes ordonnances nationales antérieures à l'année 1839 et d'après celle de la *skoupchtina* de la Saint-André 1858, comme aux termes du *bérat* impérial et du *hatti-schérif* de 1830, la dignité princière est héréditaire dans la famille du prince régnant actuel Milosch Obrenovitch Ier, à savoir dans sa descendance mâle d'après l'ordre de primogéniture, et en premier lieu en ligne directe. A défaut seulement de personne apte à la succession dans la ligne directe, l'hérédité de la dignité princière passera à une branche collatérale, mais toujours en conservant l'ordre de primogéniture. »

On aurait pu répondre que cette loi n'avait pas été confirmée par la Turquie; tout ce qui faisait partie du droit international établi par les traités entre la Porte et la Serbie et garanti par les puissances européennes, c'était l'hérédité assurée aux Obrenovitch dans la ligne directe; encore le cabinet ottoman, après la restauration

de 1858, avait-il refusé de renouveler d'une manière formelle ses anciens engagemens, et, comme nous l'avons dit, avait-il affecté de ne voir dans le prince Michel que l'élu du peuple serbe, non le successeur à titre héréditaire de son père Milosch. Ne pouvait-on pas craindre que les cabinets européens et la Porte ne réclamassent contre une décision du gouvernement provisoire qui aurait paru méconnaître les droits du suzerain et les conventions approuvées et reconnues par les puissances garantes? Ce n'était pas tout; n'était-il point à craindre que la *skoupchtina*, se souvenant des désordres qu'avaient entraînés, de 1839 à 1842, les règnes éphémères des deux jeunes fils de Milosch, refusât, dans la grave situation où se trouvait l'Orient, d'exposer le pays aux chances toujours incertaines d'une minorité et d'une régence? Quelque obligation que l'on eût aux Obrenovitch, le peuple était toujours maître d'aviser, comme il l'entendrait, au salut de la Serbie. En 1858, M. Garachanine, s'il eût été plus ambitieux, eût pu peut-être disputer le premier rang, et depuis lors il avait acquis de nouveaux titres à la reconnaissance des Serbes; des exaltés du parti panslaviste prononçaient le nom de Nicolas Petrovitch, prince du Montenegro, que l'on savait cher à la Russie; enfin, ce qui était plus sérieux, le nom de Kara-George était resté populaire dans le pays. On ignorait encore quelle part les exilés avaient prise à la conspiration : un de ces mouvemens d'opinion comme la Serbie en avait déjà vu plusieurs se produire dans le cours des cinquante dernières années ne pouvait-il ramener au pouvoir, sinon le prince Alexandre Kara-Georgevitch, au moins son fils Pierre, qui était dans la force de l'âge, qui n'avait pas d'antécédens politiques, et dont on disait du bien?

M. Blasnavatz n'hésita pas un instant en présence du péril que pouvaient faire courir à la tranquillité publique la prolongation du provisoire et la vacance du trône. On ne savait pas s'il n'y avait point dans le pays une vaste conspiration, dont on ne tenait encore, après les premières arrestations faites le soir même et le lendemain, que les obscurs et méprisables instrumens. Si des mécontens étaient prêts à s'armer, dès qu'ils verraient hésiter le gouvernement, ils agiraient; le plus sage, c'était donc de payer d'audace. Dans la nuit même qui suivit le crime, M. Blasnavatz fit venir le métropolitain de Belgrade, archevêque-primat de Serbie, qui, par sa situation officielle et son caractère personnel, jouit d'une grande influence. Il ne le laissa partir, après une conversation qui fut vive et longue, que lorsqu'il eut obtenu de lui la promesse d'un concours ouvert et empressé. Dès que le gouvernement provisoire se fut constitué et eut convoqué les ministres, M. Blasnavatz déclara

qu'il fallait sur l'heure proclamer Milan; il le déclara avec une assurance et une conviction qui entraînèrent ceux même qui éprouvaient quelque doute. Avant que le gouvernement eût fait connaître ses intentions, dès le lendemain du meurtre, il adressait à l'armée une proclamation où le nom de Milan était mis en avant et que les troupes accueillaient avec enthousiasme; la municipalité de Belgrade se prononçait aussitôt dans le même sens. Quand, deux jours après la catastrophe, le gouvernement provisoire notifia au pays et à l'Europe l'avénement de Milan Obrenovitch IV, sauf l'approbation d'une *skoupchtina* extraordinaire qui serait prochainement convoquée, c'était au vœu de la nation qu'il semblait répondre. En même temps M. Ristitch, qui se trouvait alors à Berlin, recevait l'ordre de se rendre en toute hâte à Paris pour y prendre le jeune prince et l'amener en Serbie.

Le convoi du prince eut lieu le 15. Le corps avait été embaumé et exposé dans une galerie du palais; il était couché sur une estrade qu'entouraient des soldats de la garde. Les assassins avaient haché leur victime; elle n'avait pas moins de dix-sept blessures, la plupart à la tête et à la face. Les médecins avaient fait de leur mieux pour rapprocher les lèvres de toutes ces plaies et dissimuler l'horreur de ce visage décoloré, sillonné en tout sens par le couteau. L'émotion n'en était que plus poignante chez les milliers de personnes, habitans de Belgrade, paysans accourus du fond même de la Schoumadia, qui pendant deux jours défilèrent devant le cadavre, et, suivant la vieille coutume nationale, vinrent déposer sur sa bouche le baiser d'adieu. La princesse Julie était venue de Pesth pour conduire le deuil. Le ministère hongrois s'était fait représenter par le comte E. Zichy, l'empereur par le général de Gablenz, commandant des Confins militaires, la Porte par Ali-Bey. Derrière le char funèbre marchaient tout le corps consulaire, les ministres et les sénateurs. Partout, sur le passage du cortége, la foule pleurait; on entendait éclater de grands cris de douleur. Beaucoup de curieux étaient venus de Hongrie; quand on entra dans la cathédrale, on ne les eût pas distingués des Serbes; la contagion des larmes avait gagné même les étrangers, même les indifférens. Pendant que l'archevêque, après les chants consacrés, prononçait l'éloge du prince, les sanglots des assistans couvraient la voix de l'orateur. Ils redoublèrent quand, l'office terminé, on s'apprêta à descendre le cercueil dans le caveau princier où reposent déjà Milosch et les siens; c'était à qui se précipiterait sur la bière pour la baiser encore une fois. Des salves de mousqueterie annoncèrent à la ville que la tombe s'était refermée sur le troisième des Obrenovitch. Cinq jours après, son successeur, le jeune Milan, débarquait à Belgrade au bruit des vivat, au milieu du concours d'une foule émue et curieuse.

Le gouvernement provisoire, d'après la loi, aurait pu garder le pouvoir pendant tout un mois; il résolut d'abréger le plus possible ce délai. Une *skoupchtina*, composée de députés en nombre quadruple de celui qui est fixé pour les diètes ordinaires, fut convoquée pour le 2 juillet. Dans l'intervalle, il fallait s'entendre sur les noms à proposer pour la régence, qui devait être composée de trois Serbes élus par l'assemblée nationale. M. Blasnavatz, par l'initiative qu'il avait prise dans le premier moment de trouble, était le maître de la situation. On lui laissa le choix des deux collègues qu'il désirait. C'était le moyen d'obtenir l'unité d'action. Avec un louable patriotisme, les hommes qui avaient dirigé pendant trente ans la politique extérieure du pays et le plus contribué à fonder son indépendance, MM. Garachanine et Marinovitch, s'effacèrent volontairement. M. Blasnavatz tenait à s'associer M. Ristitch. Celui-ci, négociateur heureux de l'évacuation des forteresses, était à ce titre agréable au pays et connu de la diplomatie européenne; on lui savait aussi des relations avec ce que l'on appelle l'*omladina* ou « la jeunesse » serbe. L'*omladina* est une sorte d'association qui tient tous les ans un congrès chez l'un ou chez l'autre des peuples qui forment le groupe des Slaves méridionaux; dans ces réunions, on parle de liberté et de conquêtes, on surexcite le sentiment national, on adresse à l'opinion publique des appels que pendant tout le reste de l'année on renouvelle dans les journaux de Neusatz et d'Agram. M. Christitch avait été en lutte ouverte avec ce parti; il avait dissous le congrès qui avait voulu se réunir à Belgrade en 1867. Sans doute l'*omladina* compte dans ses rangs bien des bavards, bien des déclamateurs, elle n'a ni de vrais hommes d'état, ni un programme bien défini et bien pratique; mais il y avait pourtant là une influence avec laquelle il était bon de compter, tout un groupe bruyant et passionné qui accueillerait avec faveur le nom de M. Ristitch, augure et gage de réformes libérales. M. Garachanine, à son âge et avec son passé, n'aurait pu entrer dans la régence que pour en être le chef; or les circonstances avaient, depuis la mort du prince, donné à M. Blasnavatz le premier rôle. MM. Blasnavatz et Ristitch étaient d'ailleurs brouillés avec l'ancien premier ministre. Quant à M. Marinovitch, à qui on avait fait quelques ouvertures, il ne voulait pas rentrer aux affaires sans M. Garachanine. MM. Blasnavatz et Ristitch conclurent donc entre eux un pacte intime, et résolurent de proposer pour la troisième place un honnête homme fort estimé, plus connu d'ailleurs comme écrivain et comme savant que comme politique, M. Gavrilovitch.

C'est à peu de chose près le suffrage universel qui nomme les députés serbes. Est électeur tout Serbe âgé de vingt et un ans qui n'est pas domestique et paie l'impôt direct. Est éligible tout Serbe âgé de

trente ans qui remplit ces mêmes conditions, et qui n'est pas employé salarié du gouvernement. Regardés comme étrangers et nomades, les Tsiganes ne sont ni électeurs ni éligibles. D'après le journal serbe le *Vidovdan*, l'assemblée qui se réunit près de Belgrade le 2 juillet se composait de 422 députés; sur ce nombre, 48 membres appartenaient au clergé, 11 au corps d'officiers de la milice nationale, 26 au commerce, 3 aux arts et métiers. On comptait 193 fonctionnaires municipaux et 141 paysans; il n'y avait qu'un avocat.

La salle des séances avait été préparée dans une des prairies voisines de Topchi-déré; je la trouvai encore debout en septembre. Elle ressemblait assez à une de ces constructions de planches et de toile que l'on élève parfois dans nos villages pour un bal ou un comice agricole. Sur un des petits côtés de ce hangar, on montait par quelques marches à une estrade où avaient figuré le métropolitain, le gouvernement provisoire et le prince; à droite et à gauche étaient deux plates-formes pour les ministres, les sénateurs, les consuls; en face, quatre rangées de bancs de bois, sur lesquels s'étaient serrés les députés. Il n'y avait d'autres décorations que quelques drapeaux aux couleurs nationales. Du seuil, on apercevait le taillis où avait été frappé le prince.

L'assemblée commença de siéger dès sept heures du matin. En deux heures, elle avait vérifié les pouvoirs de tous ses membres et constitué son bureau. Vers neuf heures, la vraie séance s'ouvrit. M. Marinovitch, chef du gouvernement provisoire, souhaita la bienvenue aux députés; ils avaient été convoqués, leur dit-il, pour élire un nouveau souverain, pour lui donner une liste civile, et pour choisir les membres de la régence; c'était d'eux qu'il dépendait de proclamer le jeune prince dont le gouvernement, la capitale et l'armée avaient déjà reconnu les titres, Milan Obrenovitch IV. De toutes parts on répondit : « C'est sa naissance qui l'a fait notre souverain; nous n'avons qu'à constater son avénement et à lui souhaiter un règne heureux et long. » Aussitôt de toutes les bouches sortit le cri national *zivio*, ordinaire expression de l'allégresse et de l'enthousiasme slave. On pourra s'étonner de voir une assemblée refuser de se reconnaître à elle-même un pouvoir que lui concèdent ceux qui parlent au nom du prince, et s'incliner ainsi devant un droit héréditaire qu'elle proclame supérieur au sien et désormais indépendant de ses votes. L'anomalie n'est pourtant qu'apparente : les Serbes savent que le jour où le pays tiendrait à se débarrasser d'un souverain tyrannique ou incapable, rien n'empêcherait la *skoupchtina* d'agir encore comme elle l'a fait avec Milosch en 1840 et avec Kara-Georgevitch en 1858. En attendant, ils tiennent à proclamer ce principe de l'hérédité dans lequel ils voient une garantie d'ordre et de stabilité; ils y tiennent d'autant plus que la Porte, qui

avait autrefois reconnu le droit héréditaire des Obrenovitch, avait, depuis leur retour, refusé de renouveler ses anciennes déclarations à cet égard.

Sans discussion, on vota pour le nouveau prince la liste civile de son prédécesseur; puis des députés qui s'étaient partagé les rôles prononcèrent pour la régence les noms de MM. Blasnavatz et Ristitch; nommés par acclamation, ceux-ci présentèrent à l'assemblée M. Gavrilovitch. S'il avait voulu se mettre en avant, M. Garachanine aurait eu certainement un parti puissant dans la *skoupchtina*; mais il avait préféré s'abstenir de toute démarche; son pays le connaissait et savait où le prendre. Cette fière réserve eut le succès qu'on en pouvait espérer; la foule, en Serbie comme en France, est oublieuse et ingrate; elle n'a de mémoire que lorsqu'on l'y force; le nom de M. Garachanine ne fut même pas prononcé.

Après avoir prêté serment, les régens allèrent au-devant du jeune prince, qui venait à cheval de Belgrade. Le prince mit pied à terre, baisa la main de deux ou trois archimandrites et évêques qui le reçurent au seuil de la tente, puis monta sur l'estrade. Le silence fut long à s'établir; dans toute la salle éclataient et se renouvelaient sans cesse des vivat que justifiait, outre les souvenirs attachés à ce nom d'Obrenovitch, la mine du jeune prince, bel adolescent élancé et vigoureux, en uniforme de colonel d'artillerie de l'armée serbe. Quand le calme fut un peu rétabli, il prononça les paroles suivantes: « Je suis encore jeune, et pourtant déjà prince de Serbie; mais je m'efforcerai d'apprendre tout ce qui me sera nécessaire pour rendre heureuse ma nation comme se proposait de le faire mon oncle. J'ai une entière confiance dans les régens que vous avez élus. » De nouvelles acclamations lui répondirent; après une sorte de bénédiction donnée par le métropolitain, le prince passa en revue les bataillons de la milice qui formaient la garde de l'assemblée, et revint à Belgrade. Le lendemain, il assistait à un service d'actions de grâces, et toutes les troupes lui prêtaient le serment de fidélité.

Depuis la mort du prince Michel, on n'avait pas demandé de conseils à Constantinople. Après la séance de la *skoupchtina*, la régence notifia au divan l'avénement de Milan, et sollicita pour lui l'investiture du suzerain. On était d'assez mauvaise humeur à Stamboul, on trouvait que les Serbes auraient pu témoigner plus d'égards au sultan; mais la diplomatie, surtout la diplomatie française, intervint : on prouva à Fuad et Aali-Pacha que le plus habile était encore de faire bon visage aux Serbes. La Porte répondit donc à la communication qui lui était faite par de cordiaux complimens de condoléance, par une entière approbation de la conduite qui avait été tenue et par des souhaits empressés pour le bonheur du jeune prince. Bientôt après arrivait à Belgrade le commissaire im-

périal porteur du firman d'investiture; cette fois la Porte, mieux inspirée, ne faisait pas les mêmes réserves qu'à l'avénement du prince Michel; elle renouvelait les déclarations du *hatti-schérif* de 1830; elle reconnaissait au prince Milan non plus une dignité élective et viagère, mais un pouvoir fondé sur l'hérédité. En même temps arrivaient à Belgrade, de la part de tous les souverains de l'Europe, des assurances de bon vouloir et des félicitations pour la sagesse dont avait fait preuve le peuple serbe.

La *skoupchtina* s'était séparée au bout de quelques jours, non sans avoir pris une série de résolutions. Menacés par l'assemblée d'être mis en accusation, MM. Nicolas Christitch et Raïko Léchianine, les ministres impopulaires du prince Michel, s'étaient hâtés de donner leur démission avec tous leurs collègues; la régence les avait remplacés, et la liste du nouveau cabinet avait été soumise aux députés. Ces choix n'avaient d'ailleurs qu'une médiocre importance; MM. Blasnavatz et Ristitch gardaient naturellement la haute main, l'un sur l'armée, l'autre sur les affaires étrangères. Ce qui mérite plus d'attention, ce sont les vœux qu'émit la *skoupchtina;* elle exprima le désir que désormais les représentans du pays fussent annuellement convoqués, que des lois fussent présentées pour établir la liberté de la presse, pour introduire le jury dans les tribunaux, et régler la responsabilité des ministres.

Par ces vœux, dont elle avait connu d'avance et approuvé l'expression, la régence se faisait tracer tout un programme de politique intérieure; en même temps une autre résolution de la diète associait le pays tout entier au procès déjà commencé contre les meurtriers du prince. Voici en quels termes cette motion fut votée par l'assemblée : « Que l'ex-prince Kara-Georgevitch soit voué, lui et sa famille, à la malédiction éternelle, et que jamais aucun de ses descendans ne puisse monter sur le trône de Serbie ! Que l'on réclame son extradition du pays où il se trouve, celle de son fils Pierre et de tous ses complices, et que, si on ne l'obtient pas, on les exclue de la protection des lois du pays ! Que leurs biens en Serbie servent à couvrir les dépenses occasionnées par leur méfait ! Que l'on recherche et l'on punisse avec la dernière sévérité les complices du crime, et que leurs biens servent également à couvrir les dépenses qu'ils ont occasionnées. »

Ceci nous ramène au procès des assassins; commencé dès le lendemain du meurtre, il ne devait se terminer qu'en novembre. Si nous avons différé jusqu'ici d'en parler, c'est que nous avons voulu pouvoir résumer en une fois les résultats que fournirent les interrogatoires de trois séries d'accusés et les condamnations qui furent successivement prononcées. Le domestique de M. Garachanine avait reconnu deux des meurtriers; grâce aux mesures rapidement prises

par le gouvernement, on avait arrêté dès le soir même ou le lendemain les principaux coupables. Les premiers pris dénonçaient bien vite leurs complices, et dès le 26 juin un premier groupe d'accusés comparaissait devant le tribunal de Belgrade.

Après la mort du prince Michel, plusieurs journaux avaient prétendu savoir que les meurtriers, en le frappant, avaient voulu venger l'honneur d'une jeune fille, sœur d'un des conjurés. Ce conte, qui fit le tour de l'Europe, n'avait pas trouvé un instant de créance à Belgrade; dans ce grand village, où le prince ne pouvait faire un pas sans que ses voisins en fussent prévenus, on était au courant de ses habitudes, et l'on savait l'honnêteté de sa vie. L'interrogatoire des accusés ne laissa d'ailleurs subsister aucun doute; les dénégations embarrassées dont avaient essayé d'abord quelques-uns des coupables ne purent tenir devant les aveux fanfarons de l'un d'entre eux, Lazar Maritch, et tous finirent par faire une confession complète. Voici ce qui résulta des débats. Il s'était formé, pour commettre ce crime, une coalition des pires élémens de la société serbe, cerveaux dérangés par des études mal faites et des ambitions troubles, aventuriers subalternes, gens déclassés et ruinés qui n'avaient plus rien à attendre que d'un bouleversement, bandits prêts à tuer pour quelques ducats ou même gratis, prétendans aigris par l'exil et le regret du pouvoir perdu, trompés par les faux rapports d'agens qui les exploitaient et les méprisaient. Le chef de la conjuration était un certain Paul Radovanovitch, avocat sans causes, qui ne manquait ni d'activité et d'énergie, mais qui n'avait encore pu arriver à rien et qui se trouvait à court d'argent. Tête inquiète, imagination tourmentée, il s'était, assure-t-on, exalté par la lecture des historiens de notre révolution; il en avait même, pour son usage personnel et celui de ses amis, traduit en langue serbe certains épisodes.

Paul était depuis deux ans l'avocat du prince Kara-Georgevitch; il était chargé de suivre toutes les affaires auxquelles pouvaient donner lieu les biens assez considérables que la famille déchue possédait encore dans la principauté. Sous ce prétexte, il pouvait, sans trop éveiller l'attention, faire de fréquens voyages en Hongrie, et s'y rencontrer soit avec le prince, soit avec son secrétaire Tripkovitch; il correspondait en chiffres avec ce dernier, et, — le fait a été prouvé au procès, — il en avait reçu en diverses fois des sommes d'argent et des caisses d'armes. C'est Paul qui était l'âme du complot; il y avait fait entrer ses trois frères, Kosta, George et Lioubomir, et des mécontens recrutés un peu partout. Les conspirateurs se divisaient en trois groupes : il y avait des officiers, des bourgeois et des forçats. Ceux-ci devaient concourir au meurtre, puis soulever leurs camarades, les jeter sur Belgrade et y répandre

la terreur. On peut s'étonner de voir une pareille tâche assignée à des hommes qui étaient censés soumis à une surveillance rigoureuse; c'est d'abord que ceux de ces condamnés qui étaient d'anciens fonctionnaires ne portaient point de fers; c'est surtout que le directeur du bagne, Svetozar Nenadovitch, parent de la princesse Kara-Georgevitch, était entré dans la conspiration, et s'arrangeait pour laisser toute liberté de mouvement aux instrumens désignés de l'assassinat. Un des meurtriers, Maritch, raconta devant le tribunal qu'il était souvent resté à souper jusqu'à une heure avancée de la nuit avec Svetozar; pendant ces veilles, tout en fumant et en buvant le *slibovitz*, l'eau-de-vie de prunes chère aux Serbes, on discutait les moyens à employer pour frapper le prince, et on escomptait le succès, on se partageait les ministères. Maritch, ancien président d'un tribunal de district, qui avait été condamné en 1867 à vingt années de réclusion pour avoir tué sa femme, prenait la justice; on faisait espérer l'intérieur à Lioubomir Radovanovitch, autrefois avocat à Valievo, qui, pour avoir produit de faux documens, avait été condamné à sept années de la même peine. Ces misérables pouvaient-ils espérer que le pays, après le premier instant d'effroi, tolérerait de pareils choix, ou que Pierre Kara-Georgevitch, dont on mettait le nom en avant, pourrait songer à les sanctionner? En réalité, rien n'était moins décidé dans la pensée de Paul que la restauration du fils ou du petit-fils de Kara-George. S'il la présentait comme certaine aux parens et aux créatures de la famille, il tenait un tout autre langage à certains conjurés. « Si j'en fais ainsi, leur disait-il, ce n'est que pour extorquer de l'argent aux Kara-Georgevitch. Mon dessein n'est point de rappeler cette dynastie, car, ajoutait-il, le prince Alexandre et son fils Pierre sont de grands imbéciles, et ni l'un ni l'autre ne conviennent pour régner. Mieux vaut la république. »

On avait d'abord songé à tuer le prince aux eaux; puis, encouragé par la complicité du directeur de la prison, on s'était décidé pour le *kotchoutniak*. Ceux qui s'étaient chargés du meurtre épiaient leur victime depuis la fin d'avril; ils avaient fait à la palissade un trou par lequel ils pénétraient dans le bois sans être vus, et dans l'épaisseur du fourré, à quelques pas du sentier, ils s'étaient ménagé une sorte de repaire où ils déposaient une partie de leurs armes. Le jour où serait frappé le grand coup, Paul, aussitôt averti par un signal, courrait à Belgrade et préviendrait les conjurés; l'un irait saisir M. Blasnavatz, un autre M. Christitch, un troisième M. Marinovitch; si ces personnages faisaient mine de résister, on les tuerait. Soulevées par les officiers affiliés au complot, les troupes adhéreraient au mouvement. On nommerait un gouvernement pro-

visoire dont Paul serait le chef, et on convoquerait une *skoupchtina*, « qui, disait Paul, ferait, comme les autres, tout ce qu'on lui ordonnerait. » Quel que dût être le parti ultérieur auquel on s'arrêterait, les conjurés et ceux des détenus qui les aideraient seraient toujours, en attendant, récompensés par le pillage des maisons des ministres et autres ennemis publics. Le peuple, mécontent comme il l'était du prince et de son cabinet, ne pouvait d'ailleurs manquer d'acclamer les conjurés comme des libérateurs.

Pourtant depuis six semaines tout était prêt et rien ne se faisait. Voyant que chaque jour on laissait passer l'occasion, Paul appela de Chabatz par le télégraphe son frère Kosta, dont la farouche énergie lui inspirait toute confiance. Le 9 juin, il fut convenu que, si le prince venait le lendemain, il ne sortirait pas vivant du bois. Paul devait se tenir avec Lioubomir en face du *kotchoutniak*, sur la côte opposée. Une fois le prince à terre, les meurtriers agiteraient un mouchoir blanc au-dessus du taillis; ce serait alors à Paul de faire le reste, de commencer la révolution. Le 10, Paul et son frère étaient à leur poste pendant que derrière ce rideau de feuillage qu'interrogeaient en vain leurs yeux ardens s'accomplissait par les mains de Roguitch, de Maritch, de George et de Kosta Radovanovitch le massacre que nous avons raconté. Paul attendait, fou d'impatience; ce ne fut guère qu'une demi-heure après l'assassinat, au moment où la nouvelle était apportée à Topchi-déré par les premiers fuyards, que fut hissé le mouchoir. Paul partit aussitôt, mais sans bien savoir si le prince était tué ou seulement blessé; il ne partit que quelques minutes avant M. Garachanine, qui le dépassa en chemin. Quand il entra dans Belgrade, les ministres étaient déjà prévenus; ses complices qui, groupés sur la promenade, épiaient son arrivée, le virent passer au galop sans en recevoir un signe; il alla s'enfermer chez lui, effaré, hagard, répondant par des malédictions à ceux des affiliés qui venaient l'interroger, les renvoyant, cherchant à se cacher.

Le procès s'ouvrit le 26 juin; une autre série d'accusés fut jugée à la fin de juillet, et un troisième groupe ne parut devant les juges qu'en novembre. La régence avait tout fait pour que la sincérité du verdict ne pût être contestée. Malgré l'état de siége, c'était devant le tribunal de Belgrade qu'avaient été renvoyés les prévenus; il n'y eut de traduits devant un conseil de guerre que les officiers. Le code serbe n'accordait pas aux accusés dans les procès criminels le secours des avocats; or, cinq jours avant sa mort, le prince avait signé une loi qui assurait à tout prévenu le bénéfice d'une libre défense. La régence se hâta de promulguer cette loi, et chacun des accusés des deux derniers procès eut son défenseur. Les débats furent publics et reproduits par les journaux. Malheureusement la magistrature serbe

ne se montra point à la hauteur de sa tâche. Il semble que pendant le cours de l'instruction le juge chargé de l'enquête et surtout les subalternes aient eu recours à ces tortures déguisées dont quelque chose se retrouve encore chez nous dans le supplice du secret. Les accusés se plaignirent de mauvais traitemens auxquels ils auraient été soumis. Le président du tribunal, qui dans ces débats montra plus de zèle que de sens et d'impartialité, eut le tort de leur fermer la bouche. Ce qui rendait le calme difficile aux magistrats, c'était la colère dont la foule était animée : à la grande surprise de quelques-uns des meurtriers qui croyaient que le prince était abhorré, le peuple avait failli les déchirer de ses mains. Cette émotion du public gêna beaucoup aussi les défenseurs; leur intervention en pareille matière était chose toute nouvelle à Belgrade : aussi plus d'un assistant était-il disposé à s'indigner que l'on essayât d'atténuer le crime de ces misérables et de sauver leurs têtes. Peu s'en fallait que le peuple n'accusât les avocats de complicité. Deux ou trois des défenseurs s'en tirèrent pourtant avec honneur, et, surtout dans le dernier procès, obtinrent ou des circonstances atténuantes ou même des acquittemens.

En trois fois, quinze condamnations à mort furent prononcées par le tribunal civil et deux par le conseil de guerre. Les officiers, après avoir été dégradés, furent fusillés sur les glacis de la citadelle, sous les yeux de toute la garnison et de la milice. Ce qui est caractéristique, c'est la proclamation par laquelle le ministre de la guerre annonçait à l'armée la mort de celui qui avait été découvert et puni le premier. Ce document se terminait ainsi : « C'est aujourd'hui que le misérable Mirzaïlovitch a été fusillé. Braves soldats, qu'il aille en enfer! » Quant aux quatorze condamnés des deux premières séries d'accusés que jugea le tribunal de Belgrade, ils furent tous mis à mort le même jour sur une colline nommée *Karabournu*, « la pointe noire, » qui domine le Danube. On les avait attachés à des pieux plantés à quelques pas les uns des autres; un peloton de gendarmes défila devant cette ligne, abaissant les fusils et tirant chaque fois qu'il se trouvait en face de l'un des poteaux. Le temps de lier les condamnés au bois qui soutenait leurs membres fléchissans, puis de renouveler le feu quatorze fois, tout cela dura bien une heure. Quelques-uns des condamnés étaient d'avance à demi-morts de peur; d'autres gardèrent aux lèvres la cigarette jusqu'au moment où le peloton s'arrêta devant eux et les coucha en joue. La foule, que l'on avait peine à contenir, était répandue sur les tertres voisins; elle chargeait d'injures les assassins; elle applaudissait à chaque décharge. Une balle, ricochant contre un des pieux, alla frapper au front un officier mêlé aux curieux et l'étendit raide mort.

Ce grand nombre de condamnations capitales et la manière dont elles furent exécutées, cette hécatombe humaine, ces malheureux pour qui l'horreur de la mort est encore augmentée par l'obligation d'assister au supplice les uns des autres, tout cela, on ne saurait le dissimuler, causa quelque surprise en Occident, et parut un peu sauvage. Cette impression, sans disparaître complétement, s'atténue quand on a passé quelque temps dans ce pays, quand on a causé avec les acteurs et les témoins de ces drames. Tous ceux qui ont été exécutés, vous dit-on, n'étaient-ils pas coupables au même degré? A qui pardonner? Était-ce à ceux qui avaient eux-mêmes massacré, mutilé le prince, tué et blessé des femmes? Était-ce à ce directeur du bagne qui avait comploté l'assassinat et abusé de la confiance du souverain pour lâcher contre lui ses forçats, à ceux qui n'attendaient qu'un signal pour égorger les ministres et déchaîner le pillage sur Belgrade, ou bien à ces officiers qui avaient trempé dans un complot, eux aides-de-camp du prince, quand la non-révélation suffit, d'après le code militaire, pour entraîner la mort? Après avoir eu sous les yeux tous les débats du procès, on ne voit que deux des condamnés pour qui la régence aurait pu avec quelque raison user du droit de commuer la peine : Sima Nenadovitch, beau-frère du prince Kara-Georgevitch, et qui avait eu un rôle bien effacé, et ce pauvre intendant André Viloïevitch, qui avait supplié son maître de ne pas le mêler au complot, qui n'avait cédé que devant la menace d'être renvoyé.

Les régens eussent-ils été disposés à tenir compte de ces nuances, l'opinion publique, loin de les y encourager, leur en aurait su mauvais gré. On aurait parlé de faiblesse et de trahison. C'est ce qui explique aussi le mode d'exécution adopté. En Occident, l'adoucissement des mœurs et le respect chaque jour plus répandu de la vie humaine ont conduit le jury à ne plus prononcer la peine capitale que dans de très rares circonstances; l'exécution, quand elle a lieu, est déjà presque partout soustraite aux regards cruels de la foule; jusqu'au dernier moment, on dissimule au condamné le sort qui l'attend, et on abrége autant que possible ses angoisses. Peut-on demander aux Serbes, qui ne font que d'échapper à la barbarie turque, d'avoir les nerfs aussi sensibles que nos vieilles sociétés civilisées et d'éprouver les mêmes scrupules de conscience devant l'effusion du sang? Loin d'être choqué d'un spectacle que nous eussions difficilement supporté, le peuple serbe ne crut son prince vengé que quand il eut là, devant lui, liés au poteau fatal, tous les agens et les complices du meurtre.

L'arrêt du 26 juillet, en même temps qu'il atteignait ceux dont nous venons de raconter la fin, frappait de vingt ans de travaux forcés le prince Alexandre Kara-Georgevitch, jugé par contumace.

On s'est étonné qu'un homme présenté par la justice serbe comme l'inspirateur du crime ait été condamné à une peine moins forte que ses complices. C'est que l'on ignorait la loi serbe, dont une des dispositions, empruntée au code autrichien, ne permet de condamner à mort que le coupable qui fait des aveux, ou celui que deux témoins ont vu commettre le crime. Il n'y avait ici ni aveu, ni flagrant délit constaté. Le tribunal prononça donc le maximum de la peine que la loi autorise dans les cas où la culpabilité n'est démontrée que par des preuves morales. L'extradition du prince exilé avait été demandée à Pesth. Le ministère hongrois, se fondant sur le côté politique du procès, l'avait refusée; mais en même temps le procureur-général, jugeant, sur les pièces qui lui avaient été communiquées, qu'il y avait tout au moins matière à de graves soupçons, avait intenté des poursuites au nom de la couronne. S'il était prouvé qu'on eût abusé de l'hospitalité de la Hongrie pour tramer la mort d'un prince et pour troubler la tranquillité d'un état voisin, la justice hongroise saurait punir. Au fond, il est heureux pour la régence que les choses se soient passées ainsi. La présence à Belgrade du prince déchu n'aurait pu manquer d'être un embarras pour ceux qui l'avaient servi autrefois; il leur eût été pénible de voir prisonnier et condamné celui auquel ils avaient dû jadis les débuts de leur fortune. D'ailleurs, le procès s'instruisant et se jugeant à Belgrade au lendemain du meurtre d'un Obrenovitch et sous le règne d'un autre, les partisans des Kara-Georgevitch auraient toujours pu mettre en suspicion l'indépendance des juges et récuser leur arrêt.

La justice hongroise parut d'abord disposée à pousser activement le procès. Au mois d'août, le prince Alexandre, qui avait été jusque-là laissé en liberté, fut mis en état d'arrestation; en octobre, il fut envoyé à Semlin pour y être confronté, ainsi que ses secrétaires, avec ceux des conjurés qu'avait encore entre les mains la justice serbe; malheureusement celle-ci, en faisant exécuter l'arrêt prononcé contre les vrais chefs du complot, s'était enlevé les moyens de donner à cette confrontation tout l'intérêt qu'elle aurait pu avoir. Depuis lors, le procès a langui. Vers la fin de l'hiver, on avait annoncé que le procureur-général, convaincu qu'il résultait de l'instruction des charges contre le prince Georgevitch, le traduisait devant le tribunal de Pesth; maintenant au contraire on écrit qu'il vient d'être mis en liberté. Nous ignorons si on a levé en même temps le séquestre qui, sur la demande du gouvernement serbe, avait été mis sur les biens du prince en Hongrie et en Roumanie. Quant à ceux qu'il possédait en Serbie, le tribunal de Belgrade et la *skoupchtina*, cédant à la passion du moment, avaient décidé qu'ils seraient vendus, et que le produit en serait appliqué aux frais du procès et des mesures militaires pro-

voquées par le meurtre du prince Michel. La loi serbe ne reconnaît pas la confiscation ; il est fâcheux que la régence ait permis de la rétablir par une voie indirecte et de donner ainsi un dangereux exemple.

On a pu voir par ce qui précède que pour nous la participation du prince Alexandre au complot n'est pas une invention de la haine. Nous avons eu beau faire effort aussi longtemps que possible pour le croire injustement accusé, la conviction que nous avons déjà laissé paraître a fini par s'imposer à notre esprit. Les dépositions des principaux conjurés, celle même de ses propres parens, de Sima Nenadovitch, sont accablantes : de l'argent avait été fourni à Paul Radovanovitch ; ce chef de la conspiration était en correspondance confidentielle avec Tripkovitch, le secrétaire du prince; une lettre écrite de la prison et saisie pendant l'enquête constate une fois de plus leur entente, et contient l'offre d'annuler toutes les preuves qui chargent le prince, si celui-ci consent à envoyer 30,000 florins à ce qui restera de la famille Radovanovitch. Il n'est donc pas douteux que l'exilé ait accueilli la pensée d'un mouvement qui devait le ramener au pouvoir, et qu'il ait fourni les moyens de le provoquer; mais il est probable que ses agens ne le mirent pas dans la confidence des moyens qu'ils comptaient employer. Lui-même avait abdiqué en 1859; le prince Michel ne se déciderait-il pas, devant les premières menaces, à faire de même? On avait exagéré aux exilés le mécontentement de la Serbie. On dit encore moins la vérité aux princes détrônés qu'aux princes régnans. Si le meurtre se présenta réellement à l'esprit du prétendant comme un moyen auquel, en cas de résistance, il faudrait peut-être recourir, les sophismes ne durent pas lui manquer pour s'habituer à cette idée. Kara-George passe pour avoir été mis à mort par ordre de Milosch; son héritier, quand il n'écoutait que son ambition, put se persuader qu'il remplissait un devoir filial; la *vendetta* est encore en honneur chez plusieurs peuples slaves. Il faut, pour être juste, tenir compte de toutes ces circonstances; mais on ne peut nier qu'en employant de pareils instrumens les Kara-Georgevitch n'aient autorisé toutes les suppositions.

Le 11 novembre, le lendemain du jour où avait été jugée la dernière série d'accusés, une proclamation de la régence annonçait la levée de l'état de siége ; avec de violentes paroles contre les Kara-Georgevitch, elle résumait les événemens récens et les résultats du procès; désormais, disait-elle, le peuple serbe, rendu à lui-même et serré autour du trône de son jeune prince, travaillerait tout ensemble à développer ses institutions et à réaliser la grande idée nationale à laquelle s'était voué le patriote qu'elle pleurait. C'est bien là en effet la double tâche que paraissent s'être proposée les

régens; le temps n'est pas encore venu d'examiner, comme nous essaierons peut-être de le faire un jour, ce qu'ils ont eu d'habileté et de succès. Leur situation est moins difficile qu'on ne le croirait au premier abord. Tant que l'accord ne se rompra pas entre les deux hommes distingués qui portent le principal poids des affaires, la régence n'a guère de compétitions à craindre; ici le personnel politique est très restreint; MM. Garachanine et Marinovitch, les seuls qui pussent faire échec à la régence, ne sortiront pas sans de graves motifs de la retraite que leur ont conseillée les circonstances et le soin de leur dignité. Quant à des partis, maintenant surtout que les Kara-Georgevitch ont été frappés par un verdict que semble avoir ratifié l'opinion publique, il n'y en a point en Serbie. Tous ceux qui connaissent ce pays sont unanimes à dire qu'une de ses grandes forces, c'est sa cohésion. Les Serbes paraissent bien plus froids que les Hellènes, ils n'ont pas leur ardeur de propagande, leur enthousiasme inquiet et bruyant; mais, pour être plus contenue, la passion nationale n'est pas chez eux moins vive, et ils savent mieux s'organiser, ils sacrifient plus volontiers leurs rivalités personnelles. On ne retrouve pas chez le Serbe cette vanité égoïste, intraitable, cette ambition individuelle qui, dès l'âge héroïque et dans l'antiquité, empêcha toujours les Grecs de s'unir dans un effort commun, qui les aurait perdus au commencement de ce siècle sans l'intervention de l'Occident. Le peuple serbe, dès qu'il a confiance dans ses chefs, se serre autour d'eux, et obéit docilement à l'impulsion qu'ils lui donnent; c'est là un trait du caractère national dont témoigne toute l'histoire de la Serbie moderne.

En ce moment, la question intérieure paraît surtout occuper les Serbes; une *skoupchtina* qui se réunit pendant que nous écrivons ces pages va être conviée à modifier dans un sens libéral la constitution du pays. Quant à ces projets d'agrandissement territorial que caressent tous les Serbes, c'est aux événemens extérieurs de faire naître une de ces occasions dont leurs hommes d'état ont su jusqu'ici profiter avec un tact et un bonheur singuliers. On ne se fait pas faute sur les rives de la Save de dire que la question d'Orient est surtout une question serbe, que le nœud n'en est ni à Constantinople ni à Athènes, qu'il est à Belgrade. Quoi qu'on puisse penser de ces idées et de ces espérances, ce qui est certain, c'est que la Serbie, avec sa remarquable organisation militaire et les approvisionnemens amassés à Kragoujevatz, dans sa place d'armes, est prête à profiter de toutes les chances favorables que l'avenir peut lui présenter; elle ne se trouvera dans aucun cas prise au dépourvu, elle ne s'exposera jamais à se jeter étourdiment en avant pour reculer ensuite à la première menace sérieuse.

GEORGE PERROT.

LA

PRÉFECTURE DE POLICE

ET

LA SURETÉ PUBLIQUE A PARIS

La répression des crimes et délits, la surveillance et l'arrestation des malfaiteurs, incombent à la première division de la préfecture de police, division qui se sépare en deux portions distinctes, la partie administrative et la partie active. Cette dernière porte le nom générique de *police municipale*; c'est celle que nous connaissons tous, qui frappe nos yeux à chaque instant, qui est en rapports permanens et directs avec la population par son armée de sergens de ville. Ce n'est là, pour ainsi dire, que l'enseigne de la police. Ces agens vêtus d'uniforme, cantonnés dans des postes apparens, arrêtent les malfaiteurs saisis en flagrant délit et ramassent les vagabonds; mais leur principale fonction est d'assurer la sécurité des quartiers par des rondes perpétuelles, de faire observer les ordonnances, de porter aide et secours où ils sont appelés, et en toute circonstance d'avoir recours à la conciliation avant d'employer la rigueur. Les services qu'ils rendent à Paris sont très divers; leur présence dans les rues est seule déjà un bienfait, et plus d'un filou, à la vue du tricorne bien connu, a pris la fuite sans mettre ses mauvais desseins à exécution. La vraie police est moins visible, elle n'a point d'insignes brodés au collet, ni d'épée au côté. Ses agens, qui alors prennent le nom d'inspecteurs, sont vêtus en bourgeois, et leurs brigades, dont les attributions sont sévèrement limitées, exercent leur surveillance sur les malfaiteurs

les garnis et les mœurs. La police municipale et la police administrative sont en relations constantes; elles s'entr'aident, se renseignent, s'éclairent mutuellement, se côtoient sans se mêler, et fonctionnent de telle sorte que chaque section du service actif a son analogue et son correspondant au service sédentaire. Ce système est appliqué à l'extérieur même de la préfecture, dans les divers quartiers de Paris, où le commissaire représente la partie administrative, tandis que l'officier de paix est l'agent direct de la police active. Tous les ordres de recherches sont transmis par le service administratif, tous les renseignemens spéciaux sont recueillis par le service actif; le premier donne l'impulsion, le second la suit; en un mot, l'un est la tête et l'autre est le bras. Le but poursuivi est le même : le respect de la loi qui sauvegarde la vie, la propriété et la moralité.

I.

Un décret du 17 septembre 1854, réorganisant la police urbaine de Paris, a donné une grande extension aux sergens de ville, qui, jadis assez rares, étaient devenus insuffisans en présence de l'accroissement de la population. On les a distribués dans Paris tout entier, et ils ont pris la place de ces détachemens de soldats qui s'étageaient jadis de quartier en quartier. Chacun des vingt arrondissemens est gardé par trois brigades de sergens de ville composant une division qui obéit à un officier de paix. Tous les jours, ce dernier va réglementairement *à l'ordre* auprès du chef de la police municipale; de quatre heures en quatre heures, il expédie à la préfecture un rapport obligatoire, qui le plus souvent se compose des trois mots si connus dans les administrations : rien de nouveau; de plus, lorsqu'un fait anormal se produit, — assassinat, vol important, incendie, rupture de conduite d'eau, effondrement d'égout, écroulement de maison, — un exprès est envoyé à toute vitesse rue de Jérusalem. Cette mesure est bonne et permet d'être renseigné sans délai sur tous les accidens graves qui se manifestent incessamment dans une ville aussi populeuse que Paris; néanmoins elle pourrait être plus complète encore et plus radicale. Qui empêche de relier les postes de police à la préfecture par des fils télégraphiques directs et absolument indépendans du bureau central de la rue de Grenelle, où toute dépêche doit passer avant d'être transmise au destinataire? En fait de sécurité publique, les moyens d'information ne sont jamais assez précis, assez rapides, assez puissans. Un meurtre est commis à Levallois ou à La Glacière; avant que les inspecteurs spéciaux de la sûreté en aient reçu avis à la préfecture

de police et se soient transportés sur les lieux, cinq ou six heures se sont écoulées. Or, si le coupable est un homme intelligent et alerte, s'il est servi par des circonstances favorables, il ne lui faut pas plus de temps pour être au Havre et peut-être à bord d'un navire en partance.

Qui ne connaît les sergens de ville? Qui ne les a vus stationner sur les boulevards pour mettre un peu d'ordre dans le défilé des voitures, se promener lentement dans nos rues, monter la garde devant leur poste? Qui n'a remarqué leur uniforme, composé en hiver d'une longue capote et en été d'un frac disgracieux, au collet duquel apparaissent en broderies d'argent le numéro de leur division, la lettre de la brigade et un chiffre qui, leur étant particulier, permet de faire remonter jusqu'à eux la responsabilité de leurs actes. Tous, ou peu s'en faut, sont d'anciens sous-officiers, sortis de l'armée avec des états de service irréprochables. Il n'y a pas de corps qui se recrute, je crois, avec plus de précautions minutieuses. Nul n'en peut faire partie, s'il n'a donné des preuves de sa moralité et de sa sobriété. La discipline, malgré une forme extérieure assez large, est très sévère. Deux infractions aux règlemens dans la même année, deux cas d'ivresse par exemple, entraînent l'expulsion. Cette rigueur peut sembler excessive; elle n'est que légitime, et elle doit servir de frein à des hommes qui sont dépositaires d'une autorité limitée, mais encore considérable. L'indice apparent de leur mission et du pouvoir qu'ils représentent est une épée à poignée de cuivre marquée aux armes de la ville de Paris. Bien des gens s'élèvent avec une certaine chaleur contre cette arme confiée aux sergens de ville, et qui le plus souvent demeure inoffensive au fourreau. Le jour où ils seront désarmés, les malfaiteurs deviendront leurs maîtres, et nos rues verront d'ignobles luttes à coups de poing et à coups de pied. La vue seule de l'épée est un réfrigérant pour bien des colères et a paralysé plus d'une velléité de résistance. On a souvent proposé de leur donner le bâton des *policemen* anglais, qui, dit-on, n'est qu'un emblème d'autorité : emblème à tête de plomb qui tue un homme aussi sûrement qu'un coup de feu, casse-tête orné, il est vrai, du chiffre de la reine et de la devise « honni soit qui mal y pense; » mais casse-tête redoutable qui dans les bagarres donne lieu à des contusions infailliblement mortelles.

On n'entre pas d'emblée dans ce corps d'élite mi-parti civil et militaire; il faut un apprentissage qui dure près d'une année, pendant laquelle on est admis à titre d'auxiliaire avec une paie fixe de 3 francs par jour. Si au bout de ce temps d'épreuves nul reproche n'a été adressé au candidat, il est nommé sergent de ville, et il

peut aspirer légitimement aux grades de sous-brigadier et de brigadier; après vingt-cinq ans de service consécutifs, il obtiendra sa retraite et une pension de 750 francs. Bien peu y atteignent, un sur dix tout au plus. Au premier abord, l'existence de ces hommes paraît assez douce; ils sont bien vêtus, ils ont des abris convenablement chauffés, et leur promenade régulière ne semble pas trop fatigante. L'apparence est trompeuse; il n'y a pas de métier plus pénible. En temps normal, le service est réglé de façon à occuper les agens huit heures par jour. L'irrégularité forcée des heures de repas, les brusques transitions de température, lorsque pendant l'hiver on rentre au poste après la faction, la nécessité de rester dans des vêtemens mouillés les jours de pluie, les longues et énervantes stations sur les ponts, au coin des rues, à l'angle des carrefours, par le vent, le soleil, la grêle ou la neige, finissent par ébranler les tempéramens les plus solides, et par jeter sur des lits d'hôpital des hommes qui semblaient destinés à vivre centenaires. Aussi les vacances sont fréquentes, et le corps se renouvelle incessamment. Cela est extrêmement fâcheux, car l'éducation d'un tel service ne s'acquiert que par une longue pratique. Le soldat qui sort de son régiment arrive avec des principes d'autorité excessifs; par cela même qu'il a été forcé d'obéir sans pouvoir raisonner, il est enclin à contraindre les autres à l'obéissance passive. A moins d'aptitudes exceptionnelles, il faut trois années et plus pour faire avec un excellent soldat un sergent de ville passable, qui ne durera guère que douze ou quinze ans. Leur devoir, — et chacun des ordres du jour qui leur sont adressés le leur répète sous toutes les formes, — est de faire respecter les règlemens sans jamais mécontenter la population, tâche spécialement difficile avec un peuple aussi nerveux que celui de Paris, et dont cependant on doit reconnaître qu'ils ne se tirent pas trop mal. A force de vivre dans les mêmes quartiers, — et c'est en cela que la mesure inaugurée après le décret de 1854 est excellente, — ils en connaissent tous les habitans, peuvent faire plusieurs observations aux délinquans avant de leur déclarer contravention. Aux habitudes agressives d'autrefois, excusables jusqu'à un certain point chez des agens clairsemés, se hâtant trop parce que le temps leur manquait toujours pour prévenir et qu'ils avaient à peine celui de réprimer, a succédé, grâce au grand nombre et à la diffusion raisonnée des sergens de ville, une sorte de gronderie familière qui avertit plutôt qu'elle ne menace. Pour les ivrognes, ils sont admirables; ils les traitent avec une sorte de douceur indulgente qui n'est peut-être pas dénuée d'une certaine jalousie naturelle chez des hommes à qui l'ébriété même est sévèrement défendue; ils les arrêtent, ceci n'est

pas douteux, mais en vertu d'instructions secrètes dans lesquelles il est dit : « N'oubliez pas que vous ne devez arrêter les ivrognes que pour assurer leur propre sécurité et pour éviter les accidens qui pourraient les atteindre dans nos rues encombrées. Aussitôt que leur ivresse sera dissipée, vous les mettrez en liberté, à moins qu'ils n'aient commis quelque délit. » En somme, ils vivent en bons termes avec la population. Ils doivent veiller à la sûreté de la voie publique, ils n'y manquent guère; combien en a-t-on vus se jeter à la tête des chevaux emportés, poursuivre les chiens enragés, secourir les blessés, contraindre les débitans à ne pas vendre à faux poids et détourner les yeux afin de ne pas apercevoir une marchande des quatre saisons fatiguée qui arrête sa charrette pour prendre un peu de repos! Leur honnêteté est proverbiale, et tout objet trouvé par eux est remis entre les mains du commissaire de police; ces traits de probité sont si fréquens qu'on ne les signale même plus dans les ordres du jour. La *correspondance secrète* sur la fin du règne de Louis XVI, publiée par M. de Lescure, raconte qu'un joueur chargé d'or se mit pour rentrer chez lui sous la protection d'une patrouille qui le dévalisa. Ces temps-là ne sont plus, et l'on peut se confier aux sergens de ville. Parfois cependant, et en dehors des motifs politiques qui surexcitent tous les esprits, on est injuste pour eux. On exige qu'ils soient infaillibles; c'est là le côté vraiment douloureux de leur situation, ils ne peuvent se tromper. S'ils n'arrêtent pas un coupable, on les accuse de négligence; si par malheur ils arrêtent un innocent, on crie à l'arbitraire. Lorsqu'on les voit saisir et entraîner un malfaiteur vers le poste, il se produit presque toujours dans la foule témoin du fait un sentiment de réprobation et comme une envie instinctive de délivrer celui que l'on emmène. Cette impression est tellement naturelle au Français qu'il n'est peut-être pas un de nous qui ne l'ait ressentie. Cela se comprend; notre histoire pèse sur nous, elle nous a pénétrés, imprégnés si profondément que, malgré bien des révolutions, bien des changemens radicaux apportés à nos lois, nous vivons toujours sous l'empire des vieilles traditions. Pendant les temps qui ont précédé la nuit du 4 août, tant d'arrestations illicites ont été faites, tant de lettres de cachet ont été distribuées par le bon plaisir, tant d'enlèvemens monstrueux ont été commis par la force, tant d'honnêtes filles ont été jetées à l'hôpital, tant de braves garçons ont été déportés aux îles, qu'il nous est resté au cœur je ne sais quelle colère chevaleresque qui nous pousse à donner aide aux prisonniers avant même de savoir pourquoi on les arrête. Comme don Quichotte, nous sommes toujours prêts à rompre une lance en faveur de Ginesille de Parapilla : vieille habitude de générosité irréfléchie qui se

perdra le jour où la France aura compris que la première vertu d'une nation qui veut être grande est de savoir respecter la loi.

Les quatre-vingts postes de sergens de ville sont intéressans à visiter; au premier abord pourtant, ils ne révèlent rien de curieux. C'est dans la plupart des cas une grande chambre grisâtre, mal pavée, munie de lits de camp où s'étalent des matelas sans oreiller; une table de bois noirci, un ou deux becs de gaz et un poêle de fonte complètent l'ameublement. Un examen moins superficiel montre bien vite l'utilité multiple des hommes qui habitent là et se délassent de leurs fatigues en fumant leur pipe, en lisant le journal ou en jouant aux dames. Une civière à sangles est accrochée dans un coin, prête à se déplier pour recevoir le maçon tombé de son échafaudage, l'homme écrasé par une voiture, l'enfant qui s'est brisé la jambe. Cette précaution n'est point nouvelle, et Mercier raconte que c'est de son temps qu'on mit des civières dans les postes afin de remplacer les échelles dont on se servait auparavant, en guise de brancards, pour transporter les malades ou les blessés dans les hôpitaux. Sur une planche sont symétriquement rangés des seaux de toile, des lampions et des torches; contre la muraille sont appendus, côte à côte avec les proclamations, les règlemens imprimés et les ordres du jour manuscrits, des tableaux qui contiennent l'adresse des médecins, des pharmaciens, des sages-femmes, des vétérinaires, des commissionnaires, des postes de pompiers et des porteurs d'eau du quartier. On y lit aussi celle des agens fontainiers, qui seuls ont le droit d'ouvrir les bornes-fontaines. La séparation des pouvoirs est un excellent principe, mais à la condition qu'il ne soit pas poussé à l'excès; puisqu'en prévision de l'incendie on a armé les postes de police de tout ce qui peut contribuer à le combattre, pourquoi la clé des fontaines publiques n'y est-elle point déposée? Le feu a le temps de faire bien des ravages pendant que l'on court réveiller l'homme indispensable, pendant que celui-ci s'habille et vient lâcher les robinets; n'était-il pas plus simple, puisque les sergens de ville, qui veillent nuit et jour, sont les premiers le plus souvent à signaler un sinistre, de leur donner la possibilité d'ouvrir sans délai, sans déplacement inutile, toutes les fontaines d'un quartier, et de permettre ainsi à une chaîne, à des secours, de s'organiser efficacement?

A presque tous les postes sont annexés des *violons*, sortes de prisons provisoires destinées à garder momentanément les malfaiteurs, et qui sont au nombre de deux, l'un pour les femmes et l'autre pour les hommes. C'est un cachot plus ou moins grand, garni de bancs de bois scellés dans la muraille, éclairé par une lucarne placée très haut, de manière qu'on ne puisse se pendre aux barreaux de fer qui la protégent, et muni d'un immonde baquet

destiné à toute sorte d'usages. Ces prisons sont infectes, de plus elles sont tellement glaciales qu'il est cruel d'y laisser séjourner quelqu'un pendant les nuits d'hiver. Les terrains coûtent cher à Paris; il est donc bien difficile de donner aux postes de police l'espace qui leur serait nécessaire pour répondre aux besoins qu'ils sont destinés à satisfaire; néanmoins, et fût-ce au prix d'un sacrifice, il y a lieu de modifier ces geôles, de supprimer le vase sans nom qui en empeste l'atmosphère et d'y ouvrir une bouche de chaleur qui leur ferait une température supportable. Les êtres qu'on y renferme, malandrins, filous, filles publiques et voleurs, ne sont point fort intéressans, on peut en convenir; mais, si ce n'est par commisération, que ce soit du moins au nom de la civilisation dont nous sommes les représentans, et dont tous nos actes, envers qui que ce soit qu'ils se manifestent, doivent porter l'empreinte. Aussi qu'arrive-t-il? Les sergens de ville, à moins qu'ils ne soient en présence d'énergumènes exaspérés, font venir les prisonniers dans le poste pendant les heures de grand froid, et les laissent se réchauffer autour du poêle. Lorsqu'ils ont affaire à des enfans égarés, abandonnés ou même coupables, le côté sentimental des vieux troupiers ne tarde point à se montrer. Le pauvre petit diable est roulé dans un manteau, couché sur un matelas, et souvent il passe là une bonne nuit tiède et réconfortante, comme il n'en a pas eu depuis longtemps. En tout cas, jamais, sous aucun prétexte, on ne réunit dans le même cachot les enfans et les hommes.

Le nombre des vagabonds, des mauvais sujets incorrigibles que les sergens de ville ramassent tous les soirs et consignent dans leurs postes est considérable, car les rondes qu'ils sont obligés de faire sont combinées d'une façon très ingénieuse. Le quartier dévolu à leur surveillance est divisé en zones déterminées qui doivent être incessamment visitées par eux. Ils vont deux à deux, marchant sur les trottoirs et parfois s'enfonçant tout à coup dans une ombre portée où ils restent immobiles, guettant autour d'eux et prêts à courir où leur présence est nécessaire; dans les endroits mal habités, fréquentés par les vide-goussets et les coupeurs de bourse, dans les parages des maisons en construction, des terrains vagues qui offrent de faciles abris aux chercheurs d'aventures, la petite patrouille des deux hommes est ordinairement précédée par deux agens vêtus en bourgeois, dont le costume ne donne pas l'éveil; ce système produit de bons résultats et permet parfois de faire des captures importantes. Tout fait anormal remarqué par les hommes de ronde est inscrit au livre des rapports. La collection de ces documens doit être une lecture des plus curieuses; c'est l'histoire de Paris heure par heure, minute par minute.

Indépendamment des 3,864 sergens de ville répandus dans Paris,

il existe à la préfecture même une réserve formée de 5 brigades dites centrales, composées de 50 hommes chacune, et qu'on a surnommées les *vaisseaux*, parce que ceux qui en font partie, au lieu des numéros et des lettres d'ordre, portent les armes de la ville brodées au collet. Ces agens sont employés à certains services spéciaux; ils occupent le poste des halles, sont envoyés aux Champs-Élysées, au bois de Boulogne, aux expositions, aux théâtres, aux fêtes publiques, aux revues, et sont mis en mouvement aussitôt qu'un cas exceptionnel se présente. Ce sont eux qui *donnent* dans les grands momens et font les grosses besognes; aussi n'entretiennent-ils pas des relations empreintes d'une cordialité irréprochable avec la population, qui les appelle volontiers *les cognes*. Une brigade également désignée par le vaisseau est exclusivement chargée du service des voitures publiques et d'appliquer les punitions administratives prononcées pour contraventions. La présence de tous ces agens dans les milieux encombrés par la foule procure une sérieuse sécurité relative à la ville de Paris, où tous les jours plus de 1,800,000 personnes sont en action. Leur aspect seul paralyse bien des malfaiteurs. On en a une preuve convaincante par ce qui s'est passé à l'exposition universelle de 1867. On se rappelle la cohue qui s'y entassait, les tentations de toute sorte qui semblaient attirer la main des filous; grâce à la vigilance et à l'uniforme protecteur des sergens de ville qu'on apercevait dans chaque travée, dans chaque salle, presque devant chaque boutique, les vols ont été fort rares. Les déclarations reçues du 4 avril au 3 novembre inclusivement, c'est-à-dire pendant une période de sept mois, se sont élevées au chiffre de 169; une seule avait de l'importance, et constatait un vol de 36,800 francs commis dans la vitrine de M. Froment-Meurice le lendemain de la clôture définitive de l'exposition.

Ce n'est pas tout de surveiller la voie publique et d'assurer l'exécution des règlemens de police; il faut connaître cette population flottante, sans domicile fixe et avoué, qui se déplace avec une facilité extrême et offre presque invariablement les élémens les plus nombreux aux statistiques criminelles. Le service spécial *des garnis* est chargé de cette besogne, qui parfois est assez délicate, et dont l'expérience a constaté l'utilité. Une ordonnance du 15 juillet 1832 contraint les logeurs, sous peine d'encourir l'application des articles 475 et 478 du code pénal, à tenir un registre sur lequel ils inscrivent le nom et la profession de tous les individus qui prennent demeure dans leur maison. Chaque jour, 156 agens parcourent, selon un itinéraire indiqué, les quatre-vingts quartiers de Paris, et relèvent chez tous les logeurs le nom des personnes mentionnées sur le livre de police, qu'ils frappent d'un visa indicatif. Il n'y a point d'exception à cette règle. Les agens visitent aussi bien les

maisons meublées de la rue de Rivoli que les taudis de la rue de Venise. On connaît ainsi les entrées et les sorties quotidiennes, et l'on a une idée très nette de cet énorme mouvement de va-et-vient qui se fait dans les auberges parisiennes. Chaque nom, inscrit sur une fiche séparée, est adressé à un bureau administratif, qui, cataloguant ces bulletins et les rangeant par ordre alphabétique, est toujours prêt à dire si tel individu recherché figure sur la liste des garnis. Une vieille habitude monarchique assez puérile subsiste encore : on dresse une feuille des notabilités arrivées dans la journée, comtes, marquis, hobereaux français et étrangers, généraux, magistrats, et on l'envoie au préfet de police, qui la fait remettre au chef de l'état. On a même établi en 1867 une statistique de toutes les personnes venues à Paris pour voir l'exposition universelle; on sait entre autres qu'il y eut 59,367 Anglais, 4 Cochinchinois, 43,885 Allemands, 16 Océaniens, 27,386 Belges, 33 Géorgiens, 4,750 personnages titrés, 50,335 propriétaires, 4,289 prêtres catholiques, 320 journalistes, 115 directeurs de postes, 222 armateurs, 501 hommes de lettres et 23 rabbins. Le total, moins élevé qu'on ne le suppose généralement, a été de 582,204, dont 200,346 étrangers (1). Ce simple aperçu montre avec quel soin méticuleux cette singulière comptabilité est tenue et quel secours elle peut offrir aux investigations de la justice. C'est le service des garnis qui est également chargé de la surveillance des maisons de jeu clandestines. Ici la mission est parfois plus périlleuse; ces sortes d'expéditions sont peu agréables, et il est rare qu'on n'y reçoive quelque horion, car il n'y a pas d'être plus récalcitrant qu'un joueur surpris et arrêté en flagrant délit. Cette double inspection donne lieu à plus de 20,000 rapports par an. On le comprendra sans peine lorsqu'on saura que la seule surveillance des garnis, au mois de mai dernier, s'exerçait sur 12,628 maisons qui logeaient 160,370 Français et 33,127 étrangers. Le chef de ce service est, par fonction, muni des renseignemens qui concernent les étrangers, et l'on peut croire que, s'il n'était discret, il en dirait de belles sur les princes, barons, marquis et autres personnages plaqués de faux titres qui viennent tâter les chances du monde parisien.

Le service des *mœurs*, dont je ne parle que pour mémoire, fait respecter les règlemens en matière de morale publique. Ses attributions sont complexes et s'attaquent aux objets aussi bien qu'aux individus. Il met hardiment la main au fond des plaies les plus honteuses, et force la prostitution à rester dans l'ornière que les ordonnances lui ont creusée, mais dont elle tâche sans cesse de

(1) Dans ce chiffre ne figurent pas les voyageurs que logèrent les particuliers, et dont le nombre fut très considérable.

sortir; c'est lui qui balaie les rues et les boulevards de tous ces immondices féminins à face provocante et hardie qui les encombrent et les souillent; c'est lui qui sans pitié comme sans ménagement, — on l'a vu dans plus d'une circonstance outrageusement scandaleuse, — pourchasse ces êtres hybrides qui semblent avoir échappé par miracle au feu du ciel. S'il ne recherche pas directement les malfaiteurs, il les atteint parfois et les signale, car il connaît leurs alliées, qu'il suit, surveille et domine. Tout ce qui touche à la prostitution, depuis la fille soumise traînant dans la lie des cabarets borgnes ses guenilles dépenaillées jusqu'à la grande demi-dame éhontée que les souverains fréquentent et qui va aux courses en voiture à quatre chevaux, tout cela lui appartient, et l'on peut croire qu'il en rend bon compte. Au point de vue de l'arrestation des criminels, son action peut être considérable. Il est rare que le voleur n'ait point pour maîtresse une de ces créatures sans nom qui se traînent autour des ruisseaux. Par leur métier, par insouciance de caractère, par faiblesse intellectuelle, elles commettent bien des contraventions que la police réprime et punit administrativement. Souvent, pour échapper à la dure discipline de leur prison spéciale, pour reprendre cette chaîne d'ivresse, d'annihilation de soi-même et de débauche qu'elles nomment la liberté, elles livrent les secrets qu'en une minute d'émotion malsaine on leur a confiés. On doit les écouter alors. Pour manier ces âmes molles, affaissées, il faut user d'une extrême douceur; la moindre dureté extérieure les épouvante, la brutalité les ferme pour toujours; comme des enfans chétifs et mal venus, ces pauvres êtres sont sujets à des saisissemens subits, à des terreurs inexplicables. Telle fille s'attendrira sous l'influence d'une douce parole ou d'un bon procédé, mais restera impassible, apathique, muette devant des injures et de mauvais traitemens. Autant par un sentiment naturel de pitié pour une telle déchéance que par besoin de pénétrer la vérité, on n'est point sans commisération à leur égard, et dans bien des cas elles ont pu reconnaître l'indulgence dont on avait fait preuve envers elles en faisant des révélations très précieuses, car lorsqu'un crime est commis à Paris, il est rare qu'elles n'en sachent pas le dernier mot.

II.

Le personnel de ces différentes branches du service actif s'occupe incidemment des malfaiteurs; mais la recherche et l'arrestation de ces derniers appartiennent d'une façon spéciale à une brigade composée d'hommes d'un dévoûment à toute épreuve et qu'on appelle

exclusivement le service de sûreté, ou simplement *la sûreté*. Ce service, qui est la vraie sauvegarde de Paris, est d'institution relativement récente, mais depuis sa création il a subi des modifications morales importantes. Autrefois le soin de s'emparer des criminels appartenait à la gendarmerie, à la troupe, à des agens de police dont les fonctions mal définies étaient utilisées au hasard des circonstances. Ce système était déplorable et laissait circuler publiquement bien des malfaiteurs impunis. Ce fut Vidocq qui le premier, en 1817, sous la préfecture de M. d'Anglès, organisa la brigade de sûreté; mais on obéit alors et pendant longtemps à cette idée fausse, que, pour bien connaître les criminels, il était nécessaire de l'avoir été soi-même. Malgré sa jactance, son insupportable vanité et ses antécédens désastreux, Vidocq obtint des résultats considérables, et mit entre les mains de la justice bien des bandits qu'on cherchait en vain depuis de longues années. Ce qui souffrait le plus de cet état de choses, c'était l'action même de la justice. Vidocq était un galérien gracié, il faisait sa police à l'aide de forçats tolérés en liberté; quand ses agens déposaient en cour d'assises, les accusés les interpellaient et leur rappelaient qu'ils avaient *fauché au pré* ensemble ou *buté* un homme dans telle occasion. Les témoins ne valant pas mieux que les malfaiteurs, le jury hésitait, et les avocats avaient beau jeu. Vidocq n'était même pas installé à la préfecture de police; il avait établi son repaire, c'en était un, dans la petite rue Sainte-Anne, à laquelle a succédé la rue Boileau. Ouverte comme aujourd'hui sur le quai des Orfévres, elle aboutissait alors par un passage vitré dans la cour de la Sainte-Chapelle. A Vidocq, remercié en 1827, succéda Coco-Lacour, un *chevalier grimpant* (voleur au bonjour), qui s'était fait une certaine célébrité par sa hardiesse. Les mêmes erremens continuèrent, et des voleurs éhontés furent chargés de surveiller leurs acolytes. Les mauvais côtés, l'immoralité révoltante d'un pareil système, frappèrent M. Gisquet, et ce fut lui qui, rompant avec une tradition absurde, prononça la dissolution de la fameuse brigade par arrêté du 15 novembre 1832, et la reconstitua immédiatement sur d'autres bases, spécifiant que nul individu ayant subi une condamnation, si faible qu'elle fût, ne pourrait en faire partie. De là un grand émoi chez les agens, qui, ne sachant trop que devenir, se refirent probablement voleurs de plus belle. L'impulsion donnée a été suivie, l'idée première a pris un corps, et aujourd'hui les inspecteurs du service de sûreté ne sont pas seulement pris parmi des individus purs de toute condamnation, ils sont choisis avec un soin extrême, après enquête sérieuse, parmi les sous-officiers qui, sortant de l'armée, demandent à entrer dans la police. Partant d'un principe diamétralement

opposé à celui qui avait guidé M. d'Anglès, on est arrivé à cette honorable conclusion, que des hommes exposés par métier à toutes les tentations de l'ivresse, du plaisir, de la débauche, devaient être d'une moralité de premier titre. Il faut qu'ils puissent traverser les bals, les cabarets, les mauvais lieux sans même sourciller, et que, comme Ulysse, ils aient les oreilles bouchées. Ce n'est pas en un jour qu'on a pu réunir, pour cette œuvre pleine de périls et de difficultés, un personnel impeccable; mais on y est parvenu, et depuis bien des années déjà. Presque tous les hommes de *la sûreté* sont mariés, pères de famille, et la régularité de leurs mœurs jure singulièrement avec la vie qu'ils sont obligés de mener. Il faut du temps, lorsqu'on les étudie de près, pour comprendre ce double caractère et pour en saisir les dissonances voulues, qui ne sont qu'extérieures et superficielles. *La sûreté* se compose aujourd'hui de 1 officier de paix, chef de service, de 4 commis de bureau, de 4 inspecteurs principaux, de 6 brigadiers, de 6 sous-brigadiers, de 117 inspecteurs et de 7 auxiliaires : total 145 personnes. Tel est le chiffre de l'armée qui tient en échec les malfaiteurs de Paris; c'est à ne pas y croire (1).

On s'est beaucoup préoccupé du service de sûreté; on a lu avidement les mémoires de Canler et même ceux de Vidocq, quoique ceux-ci ne méritent guère qu'on s'y arrête, lorsqu'on sait comment ils ont été compilés; les romans, les drames, ont usé et abusé de l'agent de police, et n'ont prouvé que la féconde imagination de nos écrivains. L'agent de *la sûreté* ne vit pas, comme on semble le croire, dans un perpétuel mystère; mais, pour être assez simples et dénués de romanesque, ses moyens d'action n'en sont pas moins puissans. Le premier soin des inspecteurs est de bien connaître ce personnel de mauvais sujets qui rôdent sans cesse dans Paris comme autour d'une proie, et de savoir la spécialité de chacun d'eux, afin de catégoriser, dès qu'ils ont vent d'un crime, le nombre de ceux qui ont été capables de le commettre. Ils doivent tout voir, tout entendre et ne jamais être remarqués; ils doivent avoir fait une étude des mœurs particulières des voleurs de façon à pouvoir les retrouver, les suivre et les arrêter. A cet égard, ils sont extraordinaires, et bien souvent sur la simple déclaration d'un vol, ils disent : C'est le fait d'un tel, nous le *pincerons* ce soir, à tel endroit, — et ils le font comme ils l'ont dit. « On n'est pas policier comme on est soldat, écrit Canler, par la force des choses et par les chances d'un tirage au sort; il faut pour cela des dispositions naturelles que bien des ser-

(1) Je rappelle que le nombre des individus arrêtés à Paris en 1868 a été de 35,751, dont 31,879 ont été traduits devant les tribunaux; voyez la *Revue* du 1er juin 1869.

gens de ville de nos jours ne possèdent pas et ne posséderont jamais. » Il a raison; avant tout, il faut l'instinct, il faut le goût du métier; le reste ne vient qu'en seconde ligne et peut s'acquérir avec un peu d'expérience. Ces hommes-là sont des chasseurs, on l'a dit souvent; ils en ont les joies, les ruses, les déceptions. Quand ils ont réussi, ils se transfigurent et ne sont plus reconnaissables; leurs yeux brillent, ils parlent avec volubilité, ils rougissent de plaisir. J'en ai vu au moment où ils venaient de terminer une affaire délicate qui ne donnait prise que par un point très douteux; ils étaient d'une expansion folle, et ressemblaient à un chasseur qui vient de faire un coup double de gélinotte. Ils ont un courage sans pareil, le vrai, le grand courage, celui qu'un homme qui s'y connaissait appelait le courage de deux heures du matin, le courage la nuit, en présence d'un danger certain, mais dont la forme est toujours inconnue, le courage en bourgeois, sans l'uniforme qui excite l'esprit de corps et exalte la vanité, le courage pour une œuvre obscure, sans gloire et qui toujours restera ignorée. Le 2 mars 1848, au lendemain de la révolution, M. de Nicolaï reçoit une lettre dans laquelle on lui dit que, s'il veut éviter de voir mettre le feu à son hôtel, il doit déposer une somme de 3,500 francs à un endroit désigné. La police prévenue envoie des agens en surveillance. Bientôt arrive un homme qui, après s'être assuré que personne ne passait dans la rue, se dirige vers le lieu où un simulacre de dépôt avait été fait. Un agent se précipite sur lui, le voleur esquive l'étreinte et se sauve. L'agent le poursuit, l'atteint et le saisit au collet. A ce moment et avant que ses camarades aient pu le rejoindre, il sent que le voleur lui applique sur le visage un objet creux, circulaire et froid qu'il prend pour le canon d'un pistolet. Il ne lâche pas son homme et lui dit : Tire donc, imbécile; mes camarades te rattraperont bien. L'homme qui parlait ainsi était persuadé qu'il allait mourir. Ce qu'il avait cru être la gueule d'un pistolet était simplement le goulot d'une bouteille pleine de chloroforme, à l'aide de laquelle le bandit, peu versé dans les mystères de l'anesthésie, espérait endormir instantanément celui qui l'arrêtait. Cet agent était destiné à finir de mort violente; il fut tué raide d'un coup de feu à Bruxelles au moment où il cherchait à s'emparer d'un assassin.

Ces faits ne sont pas rares, on pourrait en citer à la douzaine; un ou deux surnagent dans le souvenir des vieux employés, les autres disparaissent, s'éteignent, et l'on n'en retrouve plus la trace. Cela est regrettable. Paris, indifférent, banal et présomptueux, ignore avec quel dévoûment il est servi. Dans les livres de Fenimore Cooper, nous avons tous admiré la sagacité des Indiens suivant la piste de guerre; nous nous sommes étonnés de leurs ruses, de leur

adresse, et bien souvent nous avons dit : De tels hommes peuvent-ils exister? Les inspecteurs du service de sûreté ne sont pas moins extraordinaires et ne dépensent pas moins de génie naturel. Attaquer un homme même à forces inégales, c'est peu de chose; mais le guetter, abrité derrière un pan de mur, courbé sous un banc, accroupi à l'angle d'une maison, rester là immobile sous la pluie qui tombe, sous le givre des nuits d'hiver, non pas pendant une heure ou deux, mais parfois pendant dix ou douze heures de suite, résister à l'ennui, à l'engourdissement, au sommeil, ne point parler à son camarade pour ne pas attirer l'attention, ne correspondre avec lui que par des gestes insaisissables ou par des clignemens d'yeux, cela paraît tellement en dehors de nos habitudes remuantes et civilisées que je n'y croirais pas, si je n'en étais certain. Il y en a qui, vêtus en commissionnaires, restent toute une journée à regarder une fenêtre. Lorsqu'on a lu les rapports de la surveillance établie pour s'assurer si Jude ne se rendait pas dans une maison signalée, on reste confondu que des hommes, des Français, aient pu endurer un pareil supplice sans sécher sur place. Dernièrement une des barrières les plus populeuses de Paris était trop visitée par des *voleurs au poivrier*, qui dévalisaient les ivrognes. Des agens se sont, le soir venu, embusqués dans l'ombre; deux ou trois autres, étendus sur des bancs, ont feint de dormir. Il tombait une de ces petites pluies fines et serrées qui en vingt minutes ont trempé un homme des pieds à la tête. On était là depuis sept heures du soir. Vers minuit, nul incident ne s'était produit; personne n'avait déserté son poste; à deux heures du matin, une bande de filous vint à passer; quelques-uns s'approchèrent des faux *poivriers*, et déjà commençaient à *faire le barbot*, lorsqu'on se jeta dessus; on en arrêta dix-sept; la capture en valait la peine. La persistance dont les agens font preuve est égale à leur patience. Qu'un couteau soit trouvé sur le lieu où un crime a été commis, ils iront sans se décourager chez tous les couteliers de Paris, afin de savoir quel est celui d'entre eux qui a vendu ce couteau et à qui il l'a vendu. Canler raconte dans ses mémoires qu'un chiffon de papier sur lequel étaient écrits ces quatre mots, deux livres de beurre, le mit sur la trace d'un voleur dangereux qu'il put arrêter.

La vue d'un objet oublié par les malfaiteurs leur fait parfois deviner immédiatement à qui il appartient. Lors du fameux vól des médailles de la Bibliothèque royale, dans lequel se trouva compromise une certaine vicomtesse qui allait parfois faire des visites au préfet de police, il suffit aux agens de la sûreté d'examiner la scie, la lanterne et la corde abandonnées par les voleurs dans le cabinet même où le méfait avait été commis, pour nommer immédiatement

Étienne Fossard et Drouillet, qui en effet étaient les auteurs du crime. Une telle pénétration est le fruit d'observations perpétuellement renouvelées, d'une expérience que chaque jour fortifie, et d'une tension d'esprit que rien ne fait fléchir. Il en est des facultés intellectuelles comme des muscles du corps; à force de les exercer, on les développe outre mesure. C'est ainsi que les agens de la sûreté acquièrent une mémoire surprenante, et qu'il leur suffit parfois d'avoir aperçu un visage pour le reconnaître malgré les modifications qu'on a pu lui faire subir. Un jour, un inspecteur du service de la sûreté, passant sur le quai aux Fleurs, avise un individu dont la figure éveille en lui un souvenir confus. A tout hasard, il se met à suivre l'homme, qui, se voyant *filé*, monte dans un omnibus. L'agent en fait autant, s'installe en face de lui et se met à le regarder fixement. Le pauvre diable se trouble et dit à voix basse : Ne m'arrêtez pas devant tout le monde. Lorsque l'omnibus, continuant sa route, fut arrivé sur le quai de l'Horloge, devant la rue de Harlay, l'inspecteur descendit avec sa capture, qu'il réintégra au dépôt. C'était un voleur qui, le matin même, avait trouvé moyen de s'évader d'un des bureaux de la préfecture où l'agent l'avait aperçu en traversant un couloir. Le hasard y est pour beaucoup, soit; mais il faut être attentif à toutes les révélations inattendues des circonstances fortuites. A force de ne penser qu'à l'objet de leur mission, ils semblent n'avoir plus d'autre sentiment que celui d'une investigation perpétuelle. S'ils pénètrent dans une chambre encore pleine de sang et dont les corps assassinés n'ont point été enlevés, ils ne s'attendrissent pas, ils ne perdent pas leur temps en lamentations superflues; avant tout autre soin, ils regardent par où le meurtrier est entré, par où il a pu fuir, de quelle façon il a accompli le crime, quel vol il a commis. Lorsque le chef du service de sûreté, qui à cette époque était M. Allard, eut vu le cadavre de la duchesse de Praslin effroyablement mutilé, il dit à M. Gabriel Delessert, anéanti d'émotion : « Ça, monsieur le préfet, c'est un coup d'amateur. » Ce seul mot contenait toute la révélation du drame.

Pour aller à ces expéditions, où leur vie est à la merci de gens violens, n'ayant plus rien à craindre, souvent exaspérés, on pourrait croire que les inspecteurs sont armés; on se tromperait. Les criminels qu'ils doivent arrêter appartiennent à la justice, et ils mettent un certain point d'honneur à les lui livrer intacts, sains et saufs. Il y a des horions de temps à autre, ceci n'est point douteux; mais les agens ont une telle habileté pour saisir un individu, paralyser ses moyens d'action, pour l'*emballer*, comme ils disent, qu'il est bien rare qu'ils aient à déployer leur force. Ils ne portent ni

canne, ni bâton, qui ne serviraient qu'à les embarrasser, chacun d'eux a seulement dans sa poche un *cabriolet* et une *ligotte*. Le cabriolet est une corde longue environ de 25 centimètres, faite de cette corde spéciale qu'on appelle *le septain*, parce qu'elle est composée de sept brins tordus; il est muni de trois nœuds, et chacune des extrémités est fixée à un bout de bois qui a exactement la forme d'un manche de vrille. On entoure le poignet droit de l'individu arrêté et l'on tient à la main les deux manches de manière à pouvoir serrer à volonté et à faire *cabrioler* tout récalcitrant trop rétif. La ligotte est également une corde très solide, mais sans nœuds et assez longue pour pouvoir ficeler les bras et les jambes d'un homme qui résisterait violemment. Les agens n'ont point d'autre arsenal quand ils vont à la bataille. Du reste je dois dire que la carrure des épaules et la large *poigne* de tous ceux que j'ai vus sont fort rassurantes, et laissent penser qu'on n'en aurait pas facilement raison. Se déguisent-ils? Ils n'aiment guère à en convenir, mais le fait me paraît d'autant moins niable qu'ils ont dans leur vocabulaire particulier un mot, *se camoufler*, qui n'a pas d'autre signification. Chateaubriand, arrêté en juin 1832, raconte dans ses *Mémoires* que, pendant qu'il attendait son ordre d'écrou dans la cour de la préfecture de police, il vit entrer des agens vêtus en charbonniers, en forts de la halle, en invalides, en joueurs d'orgue, en crieurs des rues. J'ai vu moi-même, il y a une vingtaine d'années, le même individu couvert d'une blouse, coiffé d'une méchante casquette, distribuer le matin des bulletins de vote à l'entrée d'une mairie et le soir apparaître au bal des artistes à l'Opéra-Comique en habit noir, fort élégant, portant une plaque au côté et affectant tous les dehors d'un diplomate étranger. Quoique cette habitude de déguisement qui était une tradition de la vieille police soit passée de mode aujourd'hui, elle n'est pas encore tout à fait abandonnée. Il a existé autrefois un vestiaire spécial où les agens trouvaient les costumes dont ils avaient besoin; mais peu à peu ces loques ont été mangées par les vers et jetées à la borne. Actuellement on n'a recours au travestissement que par exception; il serait aussi inexact de dire que les agens ne se déguisent jamais que de dire qu'ils se déguisent toujours. On les laisse libres, et, pourvu qu'ils remplissent bien leur mission, il importe peu que ce soit sous un vêtement ou sous un autre. Il n'y a pas fort longtemps que deux inspecteurs furent chargés de faire une surveillance très importante dans un des hôtels de Paris, exclusivement fréquenté par les étrangers de distinction. L'affaire était scabreuse et exigeait de l'habileté. Un des agens se donna pour ancien ambassadeur, et son compagnon, vêtu en domestique, prit le rôle de valet de

chambre. Rien ne les démentit pendant un séjour de deux semaines; l'un était d'une fierté bienveillante et recevait de l'excellence sans sourciller, comme un homme rompu à toutes les grandeurs de la terre; l'autre, humble, empressé, parlait volontiers de son « bon maître, » et faisait son service dans la perfection. Une fois la mission terminée à leur plus grande gloire, ils retournèrent à leur poste; mais le grand seigneur s'était si bien identifié à son personnage, que, s'entendant tutoyer par son domestique redevenu son égal et son collègue, il se retourna, saisi d'une indignation réelle, et s'écria: Qu'est-ce à dire? et d'où vient un tel excès de familiarité?

Lorsqu'un agent reçoit un ordre, on s'en rapporte à lui pour l'exécution; il doit trouver dans les ressources de son esprit les moyens de réussir, inventer les prétextes qui lui permettront d'entamer une conversation dont il pourra tirer parti, qui lui faciliteront l'accès d'une maison close, qui lui donneront la facilité d'isoler un malfaiteur entouré d'amis, qui l'empêcheront de s'exposer à un danger inutile. Il faut une fertilité d'imagination sans pareille. Du reste les filous semblent les aider; malgré la finesse et les roueries que l'on se plaît trop gratuitement à prêter aux voleurs, ils sont en général d'une bêtise peu croyable. Ils ressemblent presque tous à l'autruche qui, la tête cachée sous une feuille, s'imagine qu'elle n'est pas vue parce qu'elle ne voit pas. Il suffit parfois de faire dire à un malfaiteur qu'il est attendu chez un marchand de vin pour qu'il s'y rende immédiatement. Il y a quelques semaines, on apprit avec certitude qu'un forçat évadé de Cayenne travaillait au faubourg Saint-Antoine chez un menuisier. Des agens se rendirent près de l'atelier, un d'eux entra, et, s'adressant à l'homme recherché, le pria de venir tout de suite faire une réparation urgente dans une maison voisine. Sans défiance, le condamné en rupture de ban sortit, fut immédiatement appréhendé au corps, *ligotté* et jeté dans un fiacre qui l'attendait. Il protestait et disait : Je suis un bon ouvrier, je me nomme Florent; les agens lui répondirent : Vous vous justifierez à la préfecture. — Il répéta toutes ses explications devant le chef du service, qui lui répliqua : « Vous ne vous appelez pas Florent, vous vous nommez B...; vous avez été condamné par telle cour d'assises à dix ans de travaux forcés; vous vous êtes échappé par les possessions hollandaises, vous vous êtes rendu à Londres, où vous avez logé à tel endroit; vous êtes rentré en France par Calais; vous portez au bras gauche un tatouage, le voilà; vous avez une cicatrice de petite vérole à la narine droite, la voici; ne niez donc pas l'évidence, et avouez franchement la vérité. » L'homme atterré contemplait son impassible interlocuteur et gardait le silence; la précision des paroles qu'il entendait le rem-

plissait d'une sorte de stupéfaction mêlée d'épouvante; il se décida enfin à parler et dit : « Je ne sais pas où vous avez appris tout cela, mais c'est vrai; je suis un évadé. »

Où donc ont-ils « appris tout cela? » C'est en effet la question que chacun peut se poser. Il est facile d'y répondre. Si actif, si intelligent, si dévoué qu'il soit, le service de sûreté serait promptement débordé par la masse des malfaiteurs, si parmi eux il n'avait des alliés obscurs et inconnus qui, en échange de quelques tolérances administratives, apportent un contingent de renseignemens très précieux. Ce sont le plus souvent des repris de justice dont on souffre la présence à Paris à la condition qu'ils mettront sur la piste des crimes commis et faciliteront par toute sorte de moyens l'arrestation des coupables. On les appelle les *indicateurs*, et les services fort importans qu'ils rendent ne ruinent pas l'administration, car ils ne coûtent guère plus de 500 ou 600 francs par mois. Qu'on n'aille pas croire qu'ils reçoivent une paie régulière, non pas; ils ont des gratifications proportionnelles à l'*affaire :* 5 fr. pour un vol simple, 25 francs pour un vol qualifié, 50 francs pour un assassinat. Il est difficile de s'en tirer à meilleur compte. Les indicateurs en correspondance avec *la sûreté* sont-ils tous à Paris? Je l'ignore, mais je ne répondrais pas qu'il n'y en eût à Londres, à Bruxelles et dans d'autres grandes villes. On se fait une très fausse idée des voleurs; on s'imagine volontiers qu'ils se gardent entre eux la foi jurée, et l'on parle avec quelque complaisance de « la probité du forçat. » Rien n'est moins vrai. Les plus hardis, les plus énergiques, ne résistent pas à quelques améliorations insignifiantes apportées pour eux au régime de la prison; Lacenaire lui-même, malgré sa forfanterie, *vendit la mèche*, comme il disait lui-même, et livra ses complices. Par-dessus tous les autres, le voleur parisien dénonce sans scrupule ses camarades. Pourquoi? D'abord « parce qu'il est *voltairien* et ne croit pas à la vertu, » — j'ai entendu le mot, — et puis parce qu'il redoute singulièrement d'être envoyé dans les maisons centrales et qu'à tout prix il veut faire son temps dans les prisons du département de la Seine; il a beau être claquemuré, clos de grilles, être surveillé par des gardiens peu faciles à attendrir, ne pas même entendre les bruits de la ville, n'apercevoir le ciel qu'entre les hautes murailles d'un préau, il sent qu'il est encore à Paris, et, pour jouir d'une félicité si grande, il dit volontiers ce qu'il sait. Aussi on a dans les prisons parisiennes, au *dépôt* de la préfecture de police, des révélateurs auxquels on donne quelques sous de temps en temps et qu'on appelle *la musique*. Ils racontent les confidences qu'ils ont reçues, indiquent le vrai nom des individus qui cachent leur identité, et mettent bien souvent l'administration à

même de marcher à coup sûr dans des circonstances où la sagacité seule des agens pourrait être mise en défaut. A cet égard, on laisse une certaine latitude au chef du service de sûreté pour apporter quelques adoucissemens compatibles avec le règlement intérieur des prisons, et l'on fait bien; c'est de la bienveillance placée à gros intérêts.

Il y a des cas subits, isolés, qui échappent à l'action des indicateurs. Les inspecteurs restent livrés à leur seule induction, et parfois ils ont accompli de véritables tours de force. Le 6 octobre 1865, on trouva dans le bois d'Orgemont, près d'Argenteuil, le cadavre d'un vieillard assassiné qui est reconnu pour être M. Lavergne. La veille, il a été rencontré en compagnie d'un homme de mauvaise mine, coiffé d'une casquette rabattue sur les yeux, chaussé de brodequins à bouts larges et portant au-dessous du pouce de la main gauche une sorte de tache bleuâtre qui pouvait bien être un tatouage. Muni de renseignemens aussi vagues, on se met en chasse. Dès le 8, on est sur la piste de l'assassin; d'autres indications recueillies çà et là permettent de compléter son signalement. Le 9, on sait dans quelle mauvaise maison il a passé la nuit du 6 au 7 et qu'il se nomme Gabriel. Le 10, on le suit de plus près; on a retrouvé l'emploi de son temps depuis le crime : les recherches continuent avec un ensemble admirable, on reconstitue sa vie heure par heure. Le 11, on apprend, à n'en pouvoir douter, que c'est un forçat en rupture de ban; le 12, on découvre le marchand d'habits chez lequel il a acheté des vêtemens neufs; le 13, au petit jour, on arrive dans le garni où il a dormi, mais dont il vient de sortir; le 14, il est arrêté à sept heures du matin au moment où il entre dans une auberge de la rue Saint-Honoré. Amené au dépôt, on le fait voir sans éveiller ses soupçons par les hommes de *la musique*, qui le reconnaissent pour le nommé Barthélemy Poncet, frappé de huit ans de travaux forcés, évadé de Cayenne.

Autant que possible, et à moins qu'ils n'y soient contraints par des circonstances spéciales, les inspecteurs de la sûreté n'arrêtent jamais personne dans un lieu public, bal, café, cabaret, théâtre; ils *filent* l'individu recherché lorsqu'il sort et s'en emparent au coin de quelque rue déserte, ou quand il passe devant un poste de police dans lequel ils peuvent le faire entrer immédiatement. Lorsqu'ils partent pour une de leurs aventures familières, le chef de service leur recommande toujours d'*éviter le coton*, c'est-à-dire de procéder d'une manière très circonspecte, d'empêcher qu'il y ait rixes ou batailles, et de ne compromettre en rien les établissemens où ils vont rechercher les voleurs.

Parfois un enchaînement très naturel de circonstances amène un

résultat qui au premier abord semble tenir du miracle. Il y a quatre ans environ, trois Anglais entrent chez le chef du service de sûreté; ils déclinent leurs noms, l'un est un des principaux agens de la police de Londres, les deux autres sont de riches bijoutiers de la Cité. Ils disent que, quatre jours auparavant, un commis a dévalisé complétement la boutique de ses patrons, a enlevé pour 400,000 fr. de bijouterie, que le voleur est sans doute à Paris, et qu'il serait urgent de le faire rechercher. Au signalement donné, le chef de service répond : « Je connais votre affaire; » puis il fait extraire du *dépôt* un détenu qui était bien le coupable, et montre aux Anglais stupéfaits trois caisses qui contenaient les bijoux réclamés. L'émotion fut si forte qu'un des bijoutiers s'évanouit. On crut à un prodige, rien n'était plus simple. Le service de sûreté avait été prévenu qu'un jeune homme descendu au meilleur hôtel de Paris avait, le jour même de son arrivée, fait cinq engagemens au mont-de-piété; on avait été faire une visite chez ce voyageur si fort au courant du prêt sur gage, on avait trouvé des malles où des bijoux étaient littéralement jetés en tas, et, flairant un crime, on avait arrêté l'un et saisi les autres (1).

Le service de sûreté n'a pas pour seule mission la recherche des coupables en vertu des arrêts, jugemens ou mandats de justice; il prévient la perpétration autant que cela est possible, il arrête en cas de flagrant délit, aide le parquet dans les cas d'investigations urgentes et de renseignemens à recueillir sur place; c'est lui qui démêle d'abord les affaires embrouillées, afin que la justice y voie clair et puisse marcher vers son but avec quelque certitude. Il assiste les commissaires de police dans leurs perquisitions; de plus il rend compte de la conduite des repris de justice et des libérés en surveillance. Les ruptures de ban lui valent un surcroît de travail excessif. Grâce aux chemins de fer, tout individu interné en province a bien vite fait de rentrer à Paris, dans cette ville de son rêve perpétuel où il y a tant de cabarets, tant de filles, tant d'abris, tant de bons coups à faire; on n'arrive pas seulement des départemens, on revient de plus loin, de Cayenne et de la Nouvelle-Calédonie; depuis 1852 jusqu'au 1er décembre 1867, 1,005 forçats se sont évadés de ces deux colonies pénitentiaires. Quelques-uns, comme Giraud de Gatebourse, ont été, il est vrai, mangés par les crabes dans les vases où ils s'étaient englués en fuyant; mais d'autres sont revenus : l'assassinat d'Argenteuil est là pour le prouver.

(1) Le plus curieux, c'est que la police anglaise, selon son usage, réclama le tiers de la valeur comme prime de capture, c'est-à-dire 133,000 francs. Les tribunaux anglais la déboutèrent. Les négocians envoyèrent 30,000 francs à M. Claude, chef du service de sûreté, qui naturellement les refusa.

La surveillance de ces bandits n'est pas toujours commode à exercer, d'autant plus que, mûris par l'expérience, ils sont fertiles en ruses, comme le fils du divin Laërte. En 1852, la sûreté arrêta un forçat redoutable échappé du bagne et nommé Pernot; on le remit à la gendarmerie pour qu'il fût réintégré à Toulon. Pendant le trajet de Châlon à Lyon, et bien qu'il eût des menottes, il s'élance du bateau à vapeur, et se jette dans la Saône, où il disparaît. Grande rumeur; on fait stopper, les gendarmes, fort penauds, descendent à terre et se livrent à de minutieuses recherches qui restent infructueuses. Le procès-verbal constatant « le décès par immersion » du forçat arrive à la préfecture, où Pernot était déjà depuis deux jours. Précédant à Paris l'annonce de sa mort et reconnu par un inspecteur dans un cabaret, il avait été arrêté immédiatement.

On se passionne pour ce métier, et cela se comprend, car au dire de ceux qui l'ont pratiquée, la chasse à l'homme est le plus émouvant de tous les plaisirs. Et puis n'y a-t-il pas un attrait supérieur à déjouer les ruses, à arracher les masques et à mettre à nu la vérité, si hideuse qu'elle soit? C'est à cela qu'ils excellent, ces hommes auxquels nulle illusion ne doit plus rester. Une oscillation des traits du visage, une contraction involontaire des muscles de la bouche, un mouvement des yeux, leur suffisent parfois et leur indiquent sur quelle corde ils doivent spécialement appuyer pour amener le criminel à se confesser. Chose étrange, comme pour ces créatures perdues dont j'ai parlé plus haut, tout mauvais traitement les trouve insensibles; la rigueur s'émousse sur des êtres dont la vie n'a été qu'une longue et terrible lutte contre la faim, le froid et la meute des mauvaises passions. Une bonne parole au contraire les adoucit autant qu'elle les étonne. Dans ces tristes bureaux, qui ont vu passer plus de crimes qu'il n'y a de tourmens dans l'enfer de Dante, on ne désespère jamais, car on sait par expérience qu'il n'est si farouche criminel qui ne garde au fond de son cœur un point vulnérable. Il ne s'agit que de le découvrir. Ces malheureux échappés des tapis-francs, attendus par les bagnes, ressemblent à ces vieilles épinettes qu'on rencontre dans les auberges des villages allemands; toutes les touches sont brisées, sauf une seule qui résonne encore lorsqu'on met le doigt dessus. J'ai vu des hommes tout pétris de vices éclater en sanglots lorsqu'on leur parlait de leur mère ou de leur pays.

Le service de sûreté est peut-être le plus important de tous les services; il est l'organe même de la sécurité de Paris. Son chef actuel a la vertu principale qui convient à de si considérables fonctions : il est modeste. C'est surtout dans ces délicates et redouta-

bles matières qu'il ne faut ni jactance ni forfanterie, que tout zèle inutile est coupable et compromettant. Dans sa jeunesse, il a côtoyé la magistrature, et de ce contact il a gardé quelque chose de froid et de réservé qui tromperait singulièrement, si l'on se laissait prendre aux apparences, car il a pour son œuvre une ardeur de dévoûment dont il a donné des preuves nombreuses. C'est par lui que la justice veille, et il l'aide à remplir son mandat de protection. Petit, trapu, grisonnant, ayant le visage soigneusement rasé, il a l'air au premier aspect d'un paisible notaire de province. Lorsqu'on a regardé attentivement ses petits yeux bleus, qui ont des étincelles qu'il ne parvient pas toujours à éteindre, quand on l'a vu manier un criminel, multipliant les nuances de l'interrogatoire, fuyant, revenant, faisant des feintes de dialectique comme on fait des feintes dans un assaut d'armes, on comprend qu'on est en présence d'un homme dont l'énergie, la pénétration et le sentiment du devoir ne peuvent être mis en défaut. Il procède à l'égard des criminels avec une probité imperturbable, et, quand il leur a fait une promesse, il la tient toujours, à quelque prix que ce soit. Si c'est habileté, on ne peut que l'approuver, car la confiance qu'il leur inspire a souvent amené des révélations inespérées. Je ne serais pas surpris que le souvenir de quelque bonté témoignée jadis à des forçats qui depuis se sont évadés et vivent hors de France lui ait valu des lettres pleines d'indications précieuses. C'est là du reste le secret professionnel, et l'on peut croire qu'il ne me l'a pas livré. Il mène sa petite troupe d'inspecteurs avec l'aplomb d'un vieux capitaine accoutumé au feu. Sa brigade est fort redoutée; les malfaiteurs en savent quelque chose, et la haine qu'ils portent à ces hommes toujours en action pour notre repos doit valoir à ceux-ci l'estime des honnêtes gens.

III.

Je ne me suis occupé jusqu'à présent que du service actif, il est temps de parler du service exclusivement administratif et de dire dans quelles larges proportions il concourt à l'œuvre commune. La préfecture de police est une personne fort soigneuse, elle aime l'ordre par goût, et l'expérience lui en a démontré la nécessité; aussi elle ne perd rien, elle enregistre tout, et il n'est si mince chiffon de papier qu'elle ne conserve précieusement, et dont elle ne sache tirer bon parti à un moment donné. Les bulletins levés par les inspecteurs des garnis sont, je l'ai indiqué plus haut, collationnés et divisés alphabétiquement, de manière que les recherches y soient sûres, rapides et faciles. Tous les cochers de voi-

tures publiques, fiacres, omnibus, coupés, sont connus; on sait le numéro qui leur a été assigné, la compagnie qu'ils servent, la remise qu'ils occupent. Il en est de même des commissionnaires; ils ne peuvent exercer leurs multiples fonctions qu'après avoir obtenu l'autorisation de la préfecture, qui leur indique un lieu habituel de stationnement et leur délivre une médaille qu'ils doivent toujours porter d'une manière apparente. A la fin de décembre 1868, il existait à Paris 2,024 commissionnaires; ils ont avec la préfecture une relation fort lointaine, il est vrai, mais qui permet cependant de les retrouver avec certitude. Les passeports, qui aujourd'hui sont devenus facultatifs, étaient un puissant moyen d'investigation; les livrets, qui vont, dit-on, bientôt disparaître, aident singulièrement aussi à la surveillance des filous. Si la mesure qui doit les supprimer est adoptée, c'est qu'elle était probablement devenue nécessaire; mais en la proposant on ne paraît pas avoir réfléchi à ce fait très simple, que la préfecture ne peut jamais refuser un livret à un ouvrier et qu'un patron peut toujours refuser un certificat. Les hommes qui sont chargés de veiller au maintien de la propriété et de l'existence de Paris, qui pourchassent les malfaiteurs jusque dans leurs repaires les mieux cachés, gémissent et s'indignent toutes les fois qu'on leur enlève un de ces instrumens de recherches qui, entre leurs mains, sont les organes du salut commun.

Lorsque j'ai fait une étude sur *les voitures publiques à Paris*, j'ai parlé en détail du *dépôt*, vastes docks où l'on garde pendant un an et un jour les objets trouvés dans les rues, dans les fiacres, les omnibus, les wagons, les garnis, les théâtres, les cabarets et les cafés. Ce pandémonium où tout se côtoie, le collier de perles oublié dans une loge d'opéra et le vieux parapluie laissé contre un comptoir de cabaret, donne de précieux renseignemens, lorsqu'on sait y regarder avec méthode. Bien des objets qu'on croit perdus ont été volés et bien des objets qu'on croit volés ont été perdus. Aussi, dès qu'une déclaration de vol est transmise à la préfecture, on va au dépôt, et souvent on y retrouve l'objet signalé; de même lorsqu'on vient réclamer un objet égaré, si on ne le rencontre pas au dépôt et si les circonstances recueillies donnent lieu à quelques doutes, on commence une enquête, et bien souvent on arrive à la constatation d'un vol, constatation qui permet de suivre régulièrement l'affaire et fréquemment de livrer des coupables à la justice. Pour ne point trop s'égarer dans ces dédales du crime où la diversité des espèces et la quantité des individus créent des difficultés qui parfois semblent insurmontables, il faut connaître d'une manière absolument précise les antécédens de tous les malfaiteurs. C'est à quoi la préfecture de police parvient avec une sûreté vrai-

ment diabolique grâce à l'organisation des *sommiers judiciaires*, organisation si complète, si régulièrement alimentée, si bien renseignée, qu'elle est absolument unique au monde, que les polices des autres pays l'admirent, y ont souvent recours et n'ont jamais pu l'imiter. Qu'on se figure trois ou quatre grandes salles ternes et poudreuses, si obscures dans certains recoins que le gaz y est allumé à midi; çà et là quelque chat qui dort en attendant que la nuit lui donne droit de chasse, partout des tables en bois noires sur lesquelles sont penchés des commis qui écrivent, puis du plafond au plancher des corridors formés par d'énormes casiers remplis de boîtes sans couvercles où sont entassées des fiches de papier. C'est là que sont les grandes archives, les titres de noblesse de la criminalité. Tout délit commis dans l'empire français, à Paris, à Mahé, à Nouméa, à Laghouat, trouve là sa trace et sa preuve.

Dès qu'un individu est traduit devant les tribunaux, son nom, son âge, son lieu de naissance, son signalement très détaillé, sont portés sur un bulletin : chaque condamnation subie par lui est inscrite avec la date, les motifs du jugement et la peine infligée. Si l'individu a, pour dérouter les recherches, pris un pseudonyme, un bulletin pareil est fait à chacun des faux noms derrière lesquels il s'est caché : complication fort encombrante, mais qui seule amène de sérieuses constatations d'identité; quelques criminels ont subi des condamnations sous quinze ou vingt noms différens; Lacenaire eut jusqu'à trente et un pseudonymes. Ce service fonctionne avec une activité fébrile, car si d'une part les documens lui arrivent en foule, de l'autre les demandes de recherches sont incessantes, et douze commis suffisent à peine aux besognes journalières. Les casiers renferment actuellement 4,610 boîtes qui, à 750 fiches au minimum par boîte, contiennent 3,457,500 bulletins. S'il n'y avait là des merveilles d'ordre, ce serait le chaos, et chaque année 160 boîtes et 120,000 bulletins viennent s'ajouter à l'encombrement du passé. Il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin, dit le proverbe; on en trouve la preuve aux casiers judiciaires. Les Martin remplissent 20 boîtes; les Lefebvre, 16; les Bernard, 14; les Leroy, 13; les Durand, 12; les Leroux et Renaud, 11 ; les Gérard, Marie, Dubois, Petit, Laurent, 10; c'est à s'y perdre. Lorsqu'une recherche d'antécédens est demandée à l'un de ces noms, il faut parfois feuilleter quelques milliers de fiches et dépenser plusieurs heures avant de rencontrer l'indication réclamée. Les plus anciennes pièces remontent à 1756. L'usage d'écrire les condamnations sur les registres n'était alors que facultatif, il se régularisa vers 1792; mais dans ces gros livres qui nécessitaient un repère, les recherches, devenant de plus en plus difficiles, risquaient de rester

infructueuses. En 1832, on employa une méthode plus expéditive, et l'on confectionna les premiers bulletins; avant de déposer les registres aux archives de la préfecture, on copia sur fiches et on rangea aux lettres d'ordre toutes les notices inscrites, de telle sorte qu'aujourd'hui on possède le relevé exact de chacune des condamnations prononcées en France et aux possessions françaises d'outre-mer depuis soixante-dix-sept ans. C'est là, mieux que partout ailleurs, qu'on découvre combien certaines âmes perverses sont réfractaires à tout repentir. Joseph Guyot, du 22 décembre 1854 au 14 novembre 1868, subit 24 condamnations; Antonin Crozat, de 1833 à 1868, est frappé 71 fois; Jean Hébrar, depuis le 4 décembre 1818, a été condamné à 27 ans et 5 mois de prison, à 25 ans de réclusion, et successivement à 235 ans de travaux forcés; total 287 années; il a été transporté à Cayenne et s'est évadé.

Les documens sont nombreux sur lesquels on recueille les renseignemens indispensables à la rédaction de ces bulletins indicatifs, et le bureau des sommiers judiciaires reçoit annuellement 4,933 états, qui lui sont expédiés par les tribunaux, les directeurs de prisons et de bagnes (1). Quant aux recherches demandées sur des individus signalés, elles viennent de tous les points de l'empire, de tous les tribunaux, de toutes les cours, de beaucoup d'administrations publiques, qui ont le devoir de s'éclairer sur leur personnel, de tous les services de la préfecture même, qui n'accordent jamais d'autorisation aux marchands de vin, aux cochers, aux commissionnaires, aux meneurs de nourrices, aux logeurs, aux porteurs des halles et marchés, aux sages-femmes, sans savoir à quoi s'en tenir sur leur moralité. Cette organisation est excellente, et lorsqu'on l'a étudiée, qu'on l'a vue fonctionner, on comprend qu'un magistrat éminent, M. Berriat Saint-Prix, ait dit : « Il n'y a pas de procédure criminelle complète, si elle ne s'appuie sur les sommiers judiciaires. » Dans les signalemens que porte chaque bulletin, on donne un soin minutieux à la description des tatouages, qui sont un indice trop précieux, un moyen de reconnaissance trop certain pour qu'il n'en soit point parlé ici. On dirait que

(1) États quotidiens des prisons de la Seine (7 prisons), 2,555 états; cahiers mensuels des notices des détenus des maisons centrales (au nombre de 29), 348. — États trimestriels des condamnations correctionnelles ou criminelles (282 tribunaux, 29 cours), 1,644; — états mensuels des faillis du département de la Seine, 12; — rôles bi-mensuels de la cour d'assises de la Seine, 24; — rôles trimestriels des forçats libérables, 4; — états signalétiques des individus recherchés, 10; — états signalétiques des étrangers expulsés de France administrativement, 12; — feuilles quotidiennes des audiences du tribunal correctionnel de la Seine, 300. — A cela il faut ajouter les notes individuelles relatives aux grâces ou commutations de peine, les notices concernant les individus condamnés par les tribunaux militaires ou maritimes.

par une sorte de bravade contre la police, de défi jeté à la société, les voleurs s'ingénient à se timbrer de marques indélébiles qui, pour celui qui les traque, équivalent le plus souvent à une constatation d'identité. Chez la plupart d'entre eux, c'est de la forfanterie, mais pour plusieurs c'est le résultat de l'ennui et du désœuvrement. Dans les préaux des prisons, ne sachant que faire, ils s'abandonnent à ce passe-temps au moins inutile, quand il n'est pas dangereux. Il en est de même dans les casernes et à bord des navires pendant les longues heures mélancoliques que la discipline laisse inoccupées. L'imagination des tatoueurs va souvent plus loin qu'on ne pourrait le croire, et l'on cite un matelot marseillais qui s'était fait tatouer, des pieds aux épaules, d'un costume d'amiral; rien n'y manquait, ni les boutons, ni les épaulettes, ni l'épée, ni même la plaque et le grand cordon de la Légion d'honneur. L'opération est fort simple. A l'aide d'un *poncif*, on estampe sur telle partie du corps indiquée un dessin quelconque, puis avec quatre aiguilles enfoncées par la tête dans un bouchon qui sert de manche et réunies par la pointe à angle aigu, on pique les contours de l'image assez profondément pour pénétrer dans le derme; selon qu'on veut donner au tatouage une teinte bleue, jaune ou rouge, on trempe les aiguilles dans de l'encre de Chine, de l'ocre ou du cinabre. Le premier procédé seul laisse une trace indélébile; l'ocre pâlit peu à peu et finit par devenir indistincte; quant au cinabre, qui est, comme chacun sait, composé de soufre et de mercure, il semble attiré par les ganglions lymphatiques, car il est absorbé par eux et ne laisse plus de traces perceptibles.

On peut jusqu'à un certain point, en examinant le tatouage d'un individu, savoir s'il est du nord ou du midi de la France, ou tout au moins s'il a été tatoué sur les bords de l'Océan ou sur ceux de la Méditerranée. En effet, dans ces dernières contrées, l'influence musulmane a persisté; le Koran prohibe la représentation plastique des êtres vivans, et l'on dirait que, fidèles à ce précepte, les tatoueurs méridionaux évitent avec soin de figurer des animaux, des hommes ou des femmes; ils se contentent de dessiner des emblèmes : pots de fleurs, soleils, armes et drapeaux entre-croisés; les gens du nord au contraire affectent des sujets humains, essaient les portraits, font parfois un tableau complet. J'ai vu Adam et Ève dans le paradis, devant l'arbre de la science, autour duquel le serpent déroulait ses anneaux. Les inscriptions ne manquent pas : sermens d'amour, noms chéris, obscénités, parfois un mot vif qui résume toute une existence. A l'Hôtel-Dieu de Rouen, on a soigné un ancien forçat qui sur le front portait une étoile et la phrase caractéristique : pas de chance! Beaucoup d'entre eux ne se doutent

guère qu'ils remplacent ainsi la marque, abolie en 1832. Quelques-uns ont dû supporter un véritable martyre et rendraient des points aux naturels de la Nouvelle-Zélande. Un forçat évadé de Cayenne eût gagné quelque argent à se montrer à la foire : on le lisait comme une affiche; sur le front : *Toujours le même, sans chagrin*; sur la poitrine : *Vive les enfans de Paris*; sur le bras droit, un mousquetaire et ces mots : *A moi*; sur le bras gauche : *Pas de camarades à la pêche*; un buste de femme : *Ambrosine*; sur la main gauche : *Sans pitié pour les parches, mort à la société*; sur le sein gauche, un poignard; à l'aîne, un chevron; sur les reins, une figure inachevée. Ceux qui ont quelque prétention à être des malins ne se tatouent jamais : il est sans exemple qu'un escroc ait sur le corps un signe factice quelconque. Un jour qu'on déshabillait un faiseur habile pour prendre son signalement, il dit en hochant la tête : « Des tatouages, moi? pas si bête! » Quelques vieux voleurs, de ceux qu'on appelle des chevaux de retour, ayant été reconnus plusieurs fois à certains tatouages, arrivent sans trop de peine à les décomposer : d'un vase de fleurs ils font un bouquet de feu d'artifice, d'une femme nue un artilleur ou un grenadier; mais il est rare que ces ruses parviennent à tromper l'œil très pénétrant de la police, qui est accoutumé à regarder de près et à bien voir.

Toutes ces investigations, que l'on consigne sur des bulletins nominatifs de façon à toujours pouvoir les consulter en temps opportun, ne donnent isolément qu'un nombre de renseignemens assez restreint : éparses, elles ne sont pas d'une nécessité absolue; mais lorsqu'on les groupe, qu'on les consulte toutes, qu'on les complète l'une par l'autre, il est rare qu'on n'en fasse pas jaillir la vérité. C'est là en somme tout le mystère de la police : bien connaître son instrument et savoir en jouer. Pour cela, que faut-il? Une tradition qui s'acquiert par l'habitude et une persistance que rien ne doit lasser. Le service administratif, où l'on enregistre les sommiers judiciaires, les locataires des garnis, le nom des commissionnaires et celui des cochers, peut sembler à des gens superficiels établi en vertu de cette manie paperassière qui est le type même de l'administration française. Une telle opinion serait absolument erronée. Sans les documens fournis par le service sédentaire, les recherches du service actif seraient le plus souvent infructueuses. Un exemple fera saisir à la fois le mécanisme et l'utilité de cette organisation. M. Poirier-Desfontaines, marchand de bronzes, rue Saint-Honoré, 422, vieillard assez taciturne, vivait très sédentaire avec un seul domestique. Le 5 janvier 1851, les voisins apprennent qu'il est parti pour la campagne; le lendemain, son domestique va le rejoindre, disant que tous deux reviendront avant huit jours. Trois

semaines se passent; on s'inquiète, on prévient le commissaire de police, qui, faisant ouvrir les portes et visitant l'appartement, constate sur le parquet des taches de sang et trouve un merlin ensanglanté. Un crime avait été commis, et il était fort probable que le domestique en était l'auteur; mais quel était ce domestique? On ne connaissait même pas son nom, il n'était au service de la victime que depuis peu, nul n'avait pensé à s'enquérir de son origine, et les renseignemens fournis sur son signalement concordaient mal entre eux. On savait seulement qu'il avait fait déplacer une lourde malle par un commissionnaire. Tel était le seul point de départ pour arriver à découvrir la vérité. Immédiatement on se mit en quête du commissionnaire. On le retrouve, ses souvenirs sont confus; cependant il croit se rappeler que sur la malle il a lu le nom de Châteauroux et qu'il y avait sur l'escalier de la maison deux autres caisses. On dirige immédiatement des recherches dans la ville indiquée. M. Poirier-Desfontaines y est inconnu; mais une malle adressée bureau restant à un sieur Moreau, bijoutier, est encore en gare, car il n'existe pas à Châteauroux de bijoutier de ce nom. La malle est ouverte, l'on y trouve le cadavre de M. Poirier-Desfontaines coupé en morceaux et du linge démarqué. On fait une enquête au chemin de fer d'Orléans, elle reste sans résultats. Se rappelant que deux autres caisses avaient été vues dans la maison de la victime et pensant que peut-être elles avaient été transportées à quelque gare, on interroge tous les commissionnaires médaillés, et à force de préciser les questions, on en découvre deux qui se souviennent avoir, le 6 janvier, porté deux colis de la rue Saint-Honoré, n° 422, aux messageries de la rue Croix-des-Petits-Champs, n° 10; il leur semble que le jeune homme qui accompagnait son bagage a parlé de Marseille. On vérifie aussitôt le livre de police des messageries, et l'on y voit qu'un nommé Viou a retenu en effet une place pour cette ville; mais il a perdu ses arrhes, a retiré ses effets et n'est point parti. Viou était-il un pseudonyme ou un vrai nom? On interroge les sommiers judiciaires, et on y acquiert la certitude qu'un condamné de ce nom est en détention à la maison centrale de Melun. On le questionne, et l'on apprend qu'il est le père du domestique assassin. Une recherche analogue est faite sans désemparer dans les bulletins des garnis; le nom de Viou y est inscrit. On se transporte à l'hôtel désigné, rue du Pont-Louis-Philippe, le meurtrier doit venir y coucher le soir; on établit une surveillance, et on s'empare de lui au moment où il rentrait. Les commissionnaires médaillés, les registres des messageries, les sommiers judiciaires, les bulletins des garnis, en aidant à reconstruire l'individualité, ont mis sur les traces du criminel, et l'ont, pour ainsi

dire, livré au service de sûreté; celui-ci, abandonné à ses propres ressources, se serait fort probablement égaré en recherches vaines, et le crime fût resté impuni.

A la masse de renseignemens qu'elle a toujours sous la main, à ceux que ses agens recueillent, il faut ajouter ceux qui lui sont transmis par voie indirecte ou inconnue. Le fait est à peine croyable, et cependant il est hors de doute. La préfecture reçoit quotidiennement une quantité énorme de lettres qui lui donnent des avis vrais ou supposés. Les secrétaires spéciaux, ceux que l'on appelle assez spirituellement *les écosseurs*, n'ont point assez de leur matinée pour décacheter tous les plis qui leur parviennent et les diriger vers les services qu'ils intéressent. Il existe à Paris des personnes qui ne se coucheraient pas sans avoir écrit au préfet de police tout ce qu'ils ont entendu, vu, remarqué dans la journée. On ignore quels sont ces indicateurs officieux, et l'on ne cherche même pas à le savoir. Dès qu'un crime est commis, il se trouve de bonnes gens inoccupés qui se mettent l'esprit à la torture pour découvrir quel peut en être l'auteur, et les lettres pleuvent dru comme grêle. Pour vingt qui sont ineptes, il s'en trouve parfois une qui donne un renseignement utile. On tient compte de tout, et il n'y a billevesée si folle qui ne soit l'objet d'un commencement d'enquête. La plupart de ces missives ne sont point signées, et émanent évidemment d'hommes désœuvrés qui veulent avoir quelque importance à leurs propres yeux, ou qui de bonne foi pensent rendre service à la société.

Non-seulement la préfecture a tous les sommiers judiciaires, qui ne sont de fait que le relevé des condamnations prononcées, mais elle garde avec soin le dossier particulier de tout individu qui, pour une cause ou pour une autre, lui a passé par les mains. Une simple contravention donne lieu à la formation d'un dossier et à un numéro matricule aussi bien qu'un vol à main armée. La police est le vestibule de la justice; nul individu ne comparaît devant les tribunaux sans avoir été examiné par elle et sans avoir vu vérifier ses antécédens. J'ai entendu un mot caractéristique : nous n'envoyons au procureur impérial que des criminels *complets*, c'est-à-dire accompagnés de toutes les pièces, de quelque nature qu'elles soient, qui peuvent éclairer la justice sur leur compte. Ce travail est énorme; il implique une correspondance très détaillée avec tous les parquets de l'empire, des communications incessantes avec les tribunaux du département de la Seine. Dans des archives tellement considérables qu'une section composée de plusieurs employés est chargée uniquement de les ranger dans un ordre déterminé, on possède l'état civil et la biographie criminelle de tous les malfaiteurs

dont la justice et la police ont eu à s'occuper, de telle sorte que, si un homme de cinquante ans ayant commis un vol a été jadis, à l'âge de huit ans, arrêté en vagabondage, il arrivera devant les juges avec la preuve et le procès-verbal de ce premier délit. Les dossiers sont catalogués par cartes, selon l'usage adopté; mais il y a autant de cartes qu'il y a de plaignans, d'inculpés et de complices, de façon qu'un seul nom suffit parfois pour remettre sur la trace de méfaits oubliés. Toute plainte formulée à Paris pour un crime ou pour un délit quelconque est dirigée sur la préfecture, et selon qu'elle énonce un fait acquis ou seulement un soupçon, qu'elle désigne une personne connue ou inconnue, elle donne lieu à des mesures différentes. Quand un vol est dénoncé purement et simplement, sans qu'on puisse en nommer les auteurs, on examine les circonstances extérieures du crime, on en détermine l'espèce, et l'on prévient le service de sûreté afin que, mettant ses inspecteurs en campagne et interrogeant ses indicateurs, il puisse apporter quelque jour dans cette obscurité. Si les auteurs du vol ne sont que soupçonnés, on les enveloppe à leur insu d'une surveillance secrète; ils sont en *filature*, c'est-à-dire qu'ils ne font ni un pas ni une démarche sans être suivis de près; on s'attache surtout à étudier s'ils ne se livrent point à des dépenses anormales, si rien n'est changé à leur genre de vie ordinaire; lorsque leur existence, ou incertaine ou modifiée, semble corroborer les soupçons, ils sont arrêtés et remis à la justice, qui décidera de leur sort. Lorsque les auteurs sont connus et qu'ils avouent, tout est simplifié, et les tribunaux sont saisis; lorsqu'ils persistent à nier, on fait une enquête qui serre la vérité le plus près possible; on réunit tous les élémens de probabilité, on ordonne des recherches dans les lieux que les inculpés ont habités, et l'on assemble ainsi un faisceau de preuves. Cette partie de l'administration est considérable, et quoiqu'elle ne soit en rapport avec les malfaiteurs que par les quinze ou vingt mille pièces, — procès-verbaux, commissions rogatoires, — qu'elle reçoit annuellement, elle n'a pas moins sur leur sort une influence très importante. Si elle n'accomplit pas l'œuvre suprême de la justice, elle la prépare, et lui fournit tous les matériaux sur lesquels elle peut, en toute sécurité de conscience, appuyer ses décisions.

Les renseignemens donnés par la préfecture de police relativement au personnel détenu dans les prisons, par le ministère de la marine en ce qui concerne les bagnes et les colonies pénitentiaires, par le ministère de la justice pour ce qui regarde les condamnations par défaut, sont centralisés au ministère de l'intérieur, et servent à composer un document qui facilite singulièrement l'arrestation des coupables. C'est un cahier d'une soixantaine de pages environ

et qui contient le nom et le signalement précis de tout individu contumace ou évadé. Ces feuilles signalétiques qui, selon les circonstances, paraissent dix ou douze fois par an, sont envoyées, non-seulement aux chefs des différentes sections de la police, mais à tous les tribunaux, à toutes les préfectures, à toutes les mairies, à toutes les gendarmeries de l'empire. Elles indiquent aussi, dans une annexe très détaillée, les recherches qui doivent être opérées et les renseignemens qui doivent être pris dans l'intérêt des familles : enfans égarés, jeunes filles enlevées, individus éloignés du pays natal, dont on ignore la demeure et dont la présence est utile sur tel ou tel point pour prendre possession d'un héritage; par la même voie, on demande la constatation de l'identité de cadavres inconnus trouvés sur les routes ou dans les champs, on réclame certains papiers indispensables à des liquidations ou à des contrats. La plus grande partie des découvertes de ce genre sont encore faites par la préfecture, qui, grâce à son double mécanisme actif et administratif, a souvent retrouvé dans les taudis parisiens un pauvre diable qu'une petite fortune attendait chez le notaire de son village.

IV.

Lorsqu'un malfaiteur est arrêté, il est provisoirement enfermé au *violon;* on le conduit devant le commissaire de police, qui le rend immédiatement à la liberté, si le cas n'offre aucune gravité ou si l'arrestation est le fait d'une erreur; si au contraire le délit ou le crime reproché ne laisse point de doute, il dresse procès-verbal, et l'inculpé est dirigé sur la préfecture de police dans une de ces voitures cellulaires qui, au nombre de six, visitent trois fois par jour les postes et y récoltent les prisonniers : mesure très humaine introduite dans l'administration depuis 1856, et qui nous évite le spectacle, dont nous avons été si fréquemment témoins jadis, d'un malfaiteur luttant au milieu des rues avec les quatre soldats chargés de l'amener. Les voitures entrent successivement dans la rue de Harlay, et les sergens de ville de la brigade centrale font la haie tout autour afin de mettre bon ordre aux tentatives d'évasion. Les individus arrêtés sont conduits un à un dans un bureau spécial qui fonctionne jour et nuit, et qu'à cause de cela on appelle *la permanence.* Là on inscrit sur une feuille le nom de l'inculpé, son état civil, la cause de son arrestation, le titre du fonctionnaire qui a libellé l'ordre d'envoi et le nombre de pièces (papiers, objets, etc.) qui sont jointes au procès-verbal. Cette première formalité étant accomplie, chaque individu est conduit au *dépôt,* vaste prison récemment reconstruite et dont les fenêtres s'ouvrent dans le sou-

bassement de la nouvelle façade du Palais de Justice. A son entrée au dépôt, le détenu reçoit un pain, car il est de principe à la préfecture que tout individu auquel on reproche un fait délictueux a pu être amené à le commettre excité par la misère et la faim. Là aussi, dans un greffe qui ne chôme guère, on relève les noms et signalemens de chaque personne arrêtée; puis cette dernière est enfermée dans les salles communes, s'il n'y a pas d'inconvénient à la laisser communiquer avec les autres détenus, dans une cellule, si le secret est nécessaire. Il y a des salles et des préaux sévèrement séparés pour les hommes, les femmes, les filles publiques et les enfans. Le service des hommes est fait par des gardiens, celui des femmes par des sœurs de Marie-Joseph. C'est là que les inspecteurs de *la sûreté* viennent chaque matin, dans une petite chambre isolée, interroger un à un les gens accusés de crimes; c'est là qu'on les *frime*, c'est-à-dire qu'on les dévisage, qu'on les morgue, ainsi qu'on disait jadis, afin de voir dès l'abord s'ils ne sont point repris de justice. On essaie d'obtenir d'eux l'aveu du méfait reproché, et, lorsqu'il y a nécessité d'en questionner deux à la fois pour les amener à des contradictions utiles à la vérité, on a grand soin de les placer loin l'un de l'autre, quelquefois dos à dos, de façon qu'il leur soit impossible de communiquer entre eux, ou de se faire le moindre signe. On n'a point l'air de s'ennuyer au dépôt; dans les grandes salles, on chante et l'on rit. Les poètes qui ont fait de la prison « le séjour des remords » me semblent avoir poussé la fiction un peu loin. La nuit, on dispose des matelas le long des murs, et tout ce gibier de police correctionnelle et de cours d'assises dort un peu pêle-mêle, beaucoup trop même, et la présence de quelques gardiens est impuissante à empêcher certains désordres de se produire. Il eût été vivement à désirer que l'emplacement réservé au dépôt eût permis de multiplier assez les cellules pour que chaque détenu fût isolé. La réunion des malfaiteurs dans le même local, malgré la surveillance dont ils sont l'objet, est dangereuse d'abord au point de vue de la morale, qu'ils outragent avec un cynisme incompréhensible, ensuite à cause de la facilité qu'ils rencontrent à communiquer avec leurs camarades, souvent leurs complices, à préparer des alibi, à faire disparaître des preuves et à organiser des moyens de défense qui sont de nature à dérouter l'action de la justice. Il y a non-seulement des malfaiteurs au dépôt, mais on y trouve toutes les épaves humaines ramassées sur le pavé de Paris : vieillards en enfance oubliés sur un banc, enfans égarés, étrangers perdus ne sachant pas un mot de français, suicidés sauvés qui refusent de s'engager à ne point recommencer, fous furieux qui couraient dans les rues, orphelins abandonnés à la cha-

rité publique, qui les repousse. Le dépôt, comme le nom l'indique, n'est qu'une prison essentiellement transitoire; on y passe, on n'y séjourne pas; aussi le mouvement y est-il incessant, le va-et-vient perpétuel.

Toutes les pièces concernant les gens arrêtés sont réunies en dossiers et portées immédiatement à la préfecture de police. Celle-ci les examine, les complète, comme on l'a vu plus haut, et les transmet à la justice avec l'individu qu'elles concernent; mais il faut pour cela que le délit soit bien constaté. Lorsqu'il n'y a qu'un fait de vagabondage ou de mendicité, la préfecture s'enquiert des causes, des circonstances, et dans ce cas interroge l'inculpé. Elle est envers les pauvres gens très miséricordieuse; je dirai plus, elle est très maternelle; elle a reçu tant d'aveux pénibles, elle a sondé tant de misères sociales, elle sait si bien que l'homme est un être essentiellement faillible, elle est tellement résolue, quoiqu'il ne lui reste plus l'ombre d'une illusion, à ne désespérer jamais, qu'elle a une commisération infinie qu'on ne soupçonne guère lorsqu'on ne l'a pas approchée et regardée de très près. Quand elle a affaire à des incorrigibles, elle ne les ménage pas, et elle les traduit devant les tribunaux. Il y a actuellement sous les verrous un homme de vingt ans, nommé Victor Tuleu, qui n'a jamais commis aucun crime, mais qui est un vagabond épique que rien ne peut corriger. Arrêté la première fois en août 1859 à l'âge de onze ans, arrêté la seconde fois en novembre 1863, il était arrêté le 17 juillet 1868 pour la cinquante-troisième fois. Il a été interrogé, morigéné, sermonné plus de trente fois : il promet tout ce qu'on veut, et dès qu'il est en liberté, il reprend la vie nomade; s'il pleut pendant la nuit ou s'il fait froid, il va droit au poste le plus voisin, s'assoit auprès du poêle et dit : « C'est moi, je suis Tuleu, je n'ai ni ressources ni domicile, arrêtez-moi. » Les tribunaux le condamnent, il fait son temps et recommence. Ces natures-là, rebelles au travail et à toute discipline sociale, ne sont pas très rares. Le vol finit toujours par les tenter et le bagne par les saisir; aussi est-il à regretter que la France n'ait point de colonies pénitentiaires spécialement destinées à ces enfans perdus, avant-garde des criminels, qui trouveraient dans les libres espaces d'outre-mer une vie d'aventures qu'ils ne peuvent sans danger mener au milieu de nous.

Un chef de service consacre exclusivement son temps à l'interrogatoire des vagabonds, des égarés, des défaillans de toute sorte. Il ne peut rien pour la répression, puisque en France la loi seule peut punir; mais il a un pouvoir discrétionnaire considérable lorsqu'il s'agit de prendre des mesures de bienfaisance. C'est dans son bureau que passent toutes les misères errantes de Paris, les en-

fans d'abord et qu'on appelle les premiers, pour les enlever à la captivité du dépôt. Tous ceux qui ont fui la maison paternelle dans un moment de dépit, ou poussés par un de ces besoins subits d'indépendance comme les jeunes cervelles en éprouvent parfois, et qu'une nuit au poste a singulièrement refroidis pour cette liberté malsaine, arrivent fort penauds, se grattant la tête à deux mains et pleurant à chaudes larmes. Il n'est pas difficile de les consoler, mais parfois il n'est point aisé de calmer le père, qu'on a fait venir, qui déclare qu'il ne veut plus d'un bandit pareil et qui brutalement dit : Qu'il aille se faire pendre ailleurs! On y parvient cependant en faisant vibrer les cordes qui ne se détendent jamais complétement dans les cœurs paternels. Souvent c'est un enfant égaré que les sergens de ville ont recueilli pour sa propre sûreté. D'autres fois, — trop souvent, — l'enfant n'est pas seulement égaré, il a été perdu intentionnellement par des parens mauvais ou trop pauvres, qui se débarrassent ainsi d'une bouche à nourrir. C'est ordinairement le jour même du déménagement que ces abandons criminels se commettent. On va à la demeure indiquée par l'enfant, il n'y a plus personne, et nul ne sait ce que le père est devenu. Alors le pauvre petit est dirigé sur l'hospice des enfans assistés, où il trouve un abri et des soins quotidiens qu'il ne connaissait peut-être pas encore. Lorsqu'au lieu d'enfans ce sont des gens âgés que les années doublées par les infirmités rendent incapables d'un travail qui pourrait leur assurer le pain quotidien, on cherche dans leur famille, dans leurs amis, s'il n'existe pas quelque bonne âme qui consente à s'en charger, on fait appel aux sociétés charitables, avec lesquelles la police entretient des rapports constans, et, si toutes les démarches sont infructueuses, le vieillard est conduit à la maison hospitalière de Saint-Denis, où du moins il attendra la mort sans souffrir de la faim. Lorsqu'un détenu du dépôt, vagabond ou criminel, est atteint d'une maladie qui exige des soins immédiats, il est envoyé d'urgence et consigné dans un des hôpitaux de Paris, au vif désagrément de l'*assistance publique,* qui ne paraît pas avoir un goût excessif pour ce genre de pensionnaires. Quant aux vagabonds proprement dits, ils ne sont pas tous Parisiens ou Français; il en vient de chaque partie du monde, et le cabinet du chef de service a vu successivement défiler non-seulement des Belges, des Anglais, des Allemands, mais aussi des Persans, des Chinois et des Tatares de Bockarie.

Le délit parfois a pour cause première l'ivresse, et ne mérite autre chose qu'une semonce; à quoi bon en effet déshonorer un homme, lui nuire auprès de son patron, le mettre peut-être, à cause d'une condamnation éventuelle, dans l'impossibilité de trouver du

travail, et frapper du même coup sur une femme et des enfans qui n'ont rien à se reprocher? On examine les circonstances, et si elles plaident en faveur de l'inculpé, on le renvoie en l'engageant à ne pas recommencer. Il y a des mots qui dénouent immédiatement une situation. Une fille ivre avait proféré des cris séditieux. Lorsqu'une nuit passée au dépôt lui eut rendu la raison, on l'interrogea. — Voulez-vous donc détruire le gouvernement? — Ah! répondit-elle, j'ai bien assez de me détruire moi-même! — Elle fut relaxée sans plus ample informé. C'est là la besogne quotidienne; elle est fatigante parce qu'elle est incessante, mais elle devient singulièrement pénible lorsqu'on se trouve en présence d'un individu qui, pour des causes ignorées, ne veut pas dire son nom. Alors commence une lutte de finesse et d'arguties qui parfois prend les proportions d'un roman. En règle générale, à tout inculpé qui, interrogé, répond qu'il se nomme Durand, Dubois, Legrand, on dit : C'est bien, mais comment vous appelez-vous? Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, on ne se trompe pas; il y a des noms tellement communs qu'ils sont presque toujours un pseudonyme. Il est bien rare qu'on n'arrive pas à mettre bas les uns après les autres tous les masques derrière lesquels les criminels dissimulent leur identité avec une persévérance extraordinaire. Il n'est recherches qu'on épargne pour cela, car il est légitime de penser que tout individu qui a un intérêt puissant à taire son vrai nom est un homme dangereux. Il y a telles de ces constatations qui n'ont abouti qu'après plus d'une année de demandes, de correspondances avec les ministres des nations voisines, et qui, par le fait, ont sauvé celui qui en était l'objet, car le pauvre diable cachait son état civil avec tant de persistance parce qu'il était déserteur d'une armée étrangère, crime pour lequel l'extradition n'est pas accordée et n'est même jamais réclamée. Quelquefois on peut se demander si l'on est en présence d'un farceur déterminé ou d'un fou. Un homme est arrêté au moment où il veut forcer l'entrée du palais de Saint-Cloud et parler à l'empereur. On le conduit à la préfecture de police, il prétend qu'il se nomme Sidi-Sahel et qu'il est envoyé près de Napoléon III par Nana-Sahib. Il est né dans l'Inde anglaise. On l'interroge en anglais, il ne comprend pas; on lui parle hindostani, il n'en sait pas un mot. Le médecin du dépôt l'examine et reconnaît qu'il est atteint de délire partiel; on l'envoie à Bicêtre. Le médecin de Bicêtre déclare qu'il est parfaitement sain d'esprit, on le ramène au dépôt. Le médecin du dépôt persiste dans sa première opinion, on le reconduit à Bicêtre; le médecin de Bicêtre dit de nouveau qu'il n'est pas fou, on le réintègre au dépôt. Pendant ce va-et-vient qui se renouvelle plusieurs fois, Sidi-Sahel est très calme, se plaît au dépôt et ne s'ennuie pas

à Bicêtre. Il faut prendre un parti cependant, et ce transvasement perpétuel d'un homme qui est fou ici et qui là n'est plus fou ne peut se prolonger. Comme il est étranger, on lui applique la loi du 3 décembre 1849, et, sur sa demande, on le reconduit à la frontière belge. Quatre jours après, il se rend à un poste de police de Paris parce qu'il est sans asile. C'est un cas de rupture de ban; il passe en police correctionnelle et est frappé de trois mois de prison. Sa peine faite, sur sa demande encore on le transporte à la même frontière. Six jours après, on arrête un nommé Reybaud en flagrant délit de vol. On l'envoie au dépôt, où il est reconnu. C'est Sidi-Sahel. Une nouvelle condamnation l'envoie en prison, où il est encore. Il ne s'appelle ni Sidi-Sahel, ni Reybaud; quel est son nom, est-ce un criminel, un maniaque? Nul ne le sait.

Parfois on se heurte contre une loi formelle et des circonstances si particulièrement exceptionnelles qu'on hésite devant une décision définitive. Il y a deux ou trois ans, un vieillard est arrêté au moment où, dans une rue très fréquentée de Paris, il demandait l'aumône. Interrogé, il répond avec une extrême douceur et un accent de vérité qui commande l'attention. On fait prendre des renseignemens sur son compte, ils ne sont point défavorables; mais en poursuivant les recherches pour savoir s'il est vraiment digne de l'intérêt de l'administration, on s'aperçoit qu'on est en présence d'un forçat évadé qui a été condamné en 1825 aux travaux forcés à perpétuité pour vol à main armée sur une grande route. On le fait déshabiller, il porte la marque T. F. Le doute n'est pas possible; du reste le malheureux avoue. En 1845, il s'est échappé du bagne, il s'est caché à Paris, y a établi, dans un quartier populeux, un petit commerce de bimbeloterie qui a réussi et lui a permis de vivre honorablement. Il s'est marié et a un fils. En 1848, il a été lieutenant de la garde nationale, a fait son devoir dans les momens difficiles et s'est toujours bien conduit; puis les mauvaises heures sont venues, la faillite a emporté le petit commerce, la misère et la faim ont frappé à la porte; il est bien las, il voudrait ne pas aller aux galères finir les jours qui lui restent à vivre. Que faire? Rejeter cet homme sous la chiourme des bagnes, continuer à le punir en 1865 d'un crime qu'il a commis il y a quarante ans, oublier qu'après vingt années de bagne, évadé, il s'est tenu avec fermeté hors de la mauvaise voie, et que c'est la misère seule qui l'a remis entre les mains de la police, alors que celle-ci le croyait mort depuis longtemps? C'est ce que la loi exigeait, mais il est telle occurrence où les devoirs d'humanité parlent plus haut qu'elle. Quant à le mettre en liberté, c'était impossible. On prit un moyen terme : l'homme fut maintenu au dépôt; on n'y était pas bien sé-

vère pour lui, car il pouvait chaque jour y voir sa femme et son enfant. On libella au plus vite une demande en grâce qu'on lui fit signer, et qu'on adressa au garde des sceaux avec pièces à l'appui. La remise entière de la peine à courir fut accordée sans délai, et le vieux forçat converti au bien est aujourd'hui en liberté à l'abri du besoin, grâce à des âmes charitables qui en ont eu pitié. C'est là une des mille *espèces* que la préfecture doit résoudre, et dans lesquelles l'intelligence, l'élévation de sentimens d'un simple chef de bureau font plus que toutes les prescriptions de nos codes.

La loi du 3 décembre 1849, à laquelle j'ai déjà fait allusion, autorise l'expulsion par voie d'arrêté ministériel de tout individu étranger dont la présence sur notre territoire est une cause de trouble. Cette loi a été votée sous l'empire de préoccupations politiques dont on se souvient encore, mais elle a été interprétée dans un sens beaucoup plus large, et elle sert à nous débarrasser de *pick-pockets*, de filous, d'escrocs, de grecs, qui viennent chez nous quand leurs méfaits les ont si bien signalés dans leur pays qu'ils ne peuvent plus éviter la prison. Lorsqu'un étranger a subi devant l'une de nos cours d'assises ou l'une de nos chambres correctionnelles une condamnation pour crime ou délit, lorsque sa conduite est notoirement mauvaise et exige l'intervention de la police, il est administrativement mis en wagon et simplement reconduit à la frontière comme un colis de qualité défectueuse qu'on retourne à un expéditeur. Une autre loi, celle du 9 juillet 1852, permet d'interdire le séjour de Paris à tout individu qui, né dans les départemens, a subi certaines condamnations ou vit dans le vagabondage et la mendicité. Cette loi est peu appliquée; mais ceux qu'elle frappe ne s'en vont que bien rarement sans avoir obtenu de la préfecture une paire de souliers et les frais de route, singulièrement minimes, surtout aujourd'hui, spécifiés par l'article 7 de la loi des 3 mai et 10 juin 1790 (1). C'est aussi la préfecture qui désigne la ville où doivent se retirer et séjourner les individus soumis à la surveillance; mais son choix, sauf des cas extrêmement rares, est toujours déterminé par celui du condamné. Elle est libre, sous sa responsabilité, de permettre à certains repris de justice de rester à Paris, lorsqu'elle a la certitude qu'ici plus aisément qu'ailleurs ils trouveront du travail et des moyens d'existence. Seulement l'autorisation n'est jamais que temporaire, elle doit être fréquemment renouvelée, et peut être retirée à la moindre plainte portée contre celui qui l'a obtenue.

Ainsi qu'on l'a vu, les rapports de la préfecture de police avec les

(1) « Il est accordé 3 sous par lieue à tout individu porteur d'un passeport d'indigent. »

malfaiteurs sont nombreux, incessans, et si bien de toutes les heures qu'il n'y a ni fête ni dimanche pour les employés qui en sont chargés. Je ne sais pourquoi il existe rue de Harlay un poste qui s'appelle *la permanence*, car la préfecture de police est la permanence même. Jour et nuit on crie au secours de son côté, et elle se porte partout où l'on réclame son assistance; son action publique est considérable, elle touche aux intérêts les plus chers de la société et de la justice; elle est à la fois une arme offensive et défensive, elle attaque et protége; c'est ce double et spécial caractère qui la fait si puissante et si redoutable. Elle a aussi une action occulte très importante et que je dois indiquer, car par son intervention officieuse elle rend des services qui, pour être presque toujours ignorés, n'en sont pas moins singulièrement précieux. Dans ce cas, elle agit, pour ainsi dire, comme chef de famille, et dénoue les différends secrets. Chaque jour, on l'invoque pour des faits qui ne tombent pas sous l'application de la loi pénale, ou que celle-ci ne pourrait empêcher de se produire. Parfois, et sous une forme terrible, il est un danger qu'il faut conjurer sans retard, à tout prix. Où courir, à qui s'adresser? A la justice? mais ses façons de procéder, sagement lentes, ne permettent pas d'avoir recours à elle : avant qu'elle ait libellé ses paperasses, compulsé son code, coiffé sa toque et revêtu sa toge, avant qu'elle se soit entourée de l'appareil qui l'environne toujours, un mal irréparable aura été commis. On vient à la police et on lui dit : Sauvez-moi! A moins de difficultés insurmontables, elle sauve toujours, fût-ce son plus mortel ennemi, car il est quelque chose qu'elle poursuit plus encore que ses adversaires, c'est le scandale; elle n'en veut à aucun prix, et partout où elle peut l'atteindre, elle l'étouffe. Un jeune homme a été l'amant d'une femme, mère de deux enfans et mariée à un assez haut personnage fort jaloux. Après l'avoir quittée, il s'est lié avec une fille entretenue qui vit conjugalement chez lui. Un jour qu'il est absent, la fille trouve dans un secrétaire toutes les lettres de l'ancienne maîtresse, imprudemment conservées, et immédiatement elle écrit à celle-ci : « Si demain à deux heures vous ne m'avez pas envoyé 50,000 francs, à trois heures vos lettres seront remises à votre mari. » La femme mariée reçoit cette sommation, ne peut rejoindre son ancien amant que le lendemain, lui fait part avec épouvante du coup qui la menace. Elle n'a pas les 50,000 francs exigés, l'amant ne les a pas non plus, ou ne se soucie guère de les donner. Il court à la police. Le temps pressait, il était midi. Une heure après, toutes les lettres étaient détruites, la femme était rassurée, un mari continuait à vivre en paix, et deux enfans pouvaient grandir sans voir rejaillir sur eux le déshonneur de leur mère.

C'est dans des œuvres pareilles, équitables et bienfaisantes au premier chef, qu'il faut déployer toutes les qualités d'un homme de police, la sagacité, la fermeté, la douceur. Il est fort rare que ces sortes de missions préventives ne réussissent pas. L'habileté des agens est pour beaucoup dans le résultat obtenu; il faut dire cependant que leur tâche est singulièrement facilitée par l'espèce de terreur qu'inspire le seul mot de police. Lorsqu'un individu est mandé dans ces lieux redoutables, quelque pure que soit sa conscience, quelque nette que soit sa conduite, il arrive sentant peser sur ses épaules une lourde tradition où se mêlent confusément le souvenir de la Bastille, des lettres de cachet, du For-l'Évêque, des romans qu'il a lus, des histoires invraisemblables qu'il a entendu raconter. Il croit pénétrer dans l'antre du mystère; il vient déjà ébranlé, troublé, oscillant entre mille craintes diverses et prêt à toutes concessions, qui du reste lui seront faciles, car on ne lui en demandera aucune qui ne soit honorable. Ces sortes d'affaires où la police intervient officieusement sont nombreuses et multiples. La vie occulte de Paris est pleine d'aventures lugubres, parfois profondément comiques, qui trouvent un dénoûment souvent inespéré à la préfecture, dans un cabinet, sourd et muet, muni de doubles, de triples portes, gardé par des garçons vigilans, et dont les murs ont entendu plus d'étranges confidences que tous les confessionnaux des églises de Paris. Fait déplorable à constater, sur mille affaires de cette nature, il y en a bien près de huit cents qui ont trait à des *chantages* (menaces sous conditions) en matière de mœurs. On peut dire sans exagération que le secret même de Paris est au pouvoir des hommes de la préfecture, et ce secret est bien gardé. Que des chefs de service, hommes instruits et bien élevés, cachent à l'abri de toute indiscrétion ces misères sociales, cela se comprend; mais que penser d'agens inférieurs qu'on est forcément obligé d'employer comme intermédiaires, qui sont mal rétribués, qui n'auront plus tard sur leurs vieux jours qu'une retraite dérisoire, et qui jamais n'ont abusé des secrets qu'ils avaient pénétrés, secrets parfois terribles et dont la divulgation serait payée d'une fortune? Le devoir professionnel appuyé sur la probité native les maintient toujours dans la ligne droite. Le personnel de la division de la sûreté publique et des services qui s'y rattachent est de 6,561 agens; eh bien! depuis dix années, un seul a essayé de faire du chantage à l'aide d'une aventure à laquelle il avait été mêlé. Je n'ai pas besoin de dire qu'il a été chassé; mais, comme on a laissé à ses camarades le soin de le mettre à la porte, il a, je le crains bien, descendu les escaliers plus vite qu'il n'aurait voulu. Il ne faut pas croire que l'on garde à ces hommes une vive reconnaissance, loin de là; lorsqu'on

a eu affaire à eux, qu'ils vous ont tiré d'un mauvais pas, on s'en détourne, on les hait presque comme des témoins importuns. Plus on a de torts, moins on pardonne : aussi l'on en veut toujours à ceux devant qui l'on a découvert ses hontes et vomi son péché.

J'ai bien souvent entendu faire l'éloge de la police anglaise, et dans le parallèle qu'on établissait entre celle-ci et la police française l'avantage ne restait point à la nôtre. C'est une plaisanterie et rien de plus. Cela tient à notre manie de toujours nous dénigrer lorsque nous nous comparons aux autres, comme si nous nous sentions naturellement assez forts pour pouvoir faire parade de nos défauts et exagérer nos faiblesses. La police anglaise, dont les services ne sont même pas gratuits, reconnaît implicitement son infériorité, car bien souvent elle nous demande des conseils; elle écrit à la préfecture : en tel cas, que faites-vous? et elle pousse la naïveté jusqu'à s'informer si nous ne *marquons* pas les repris de justice surveillés sur une partie apparente du corps, afin de toujours être à même de les reconnaître. Soyons plus justes, et sachons dire qu'aucune autre nation n'offre l'exemple d'une institution protectrice si homogène dans son principe et si multiple par ses moyens d'action. Dans les conflits politiques, elle peut nous irriter et nous exaspérer, parce que le droit en vertu duquel elle agit se heurte contre un droit que nous estimons supérieur; mais dans la répression des crimes et délits, dans les investigations qui assurent notre sécurité, dans la surveillance qui sauvegarde nos propriétés et notre existence, elle est bien près d'être irréprochable. Si cette autorité, très limitée par les lois, méconnue, sinon calomniée par la population, s'endormait un seul jour, Paris, comme une ville mise à sac, serait livré à tous les épouvantemens du vol, de l'incendie et du meurtre. Contre ce torrent toujours prêt à se précipiter sur nous, il faut une vanne solide manœuvrée par une main énergique; en présence de ces causes de dissolution permanentes, il faut une sentinelle alerte et qui ne sommeille jamais. Dans l'état de nos mœurs, au milieu d'une ville aussi populeuse que Paris, la mission de la police est la plus utile et en même temps la plus ingrate qu'il puisse être donné à des hommes de remplir à travers les obstacles de toute sorte dont elle est environnée.

MAXIME DU CAMP.

LA

SCIENCE ET LA CONSCIENCE

II.

LES HISTORIENS.

I. *Histoire grecque* (MM. Thirlwall, Grote). — II. *La Cité antique*, par M. Fustel de Coulanges. — III. *Histoire romaine* (Niebuhr, Michelet, Mommsen). — IV. *Histoire de France et de la Révolution* (Augustin Thierry, Guizot, Henri Martin, Michelet, Louis Blanc, Quinet, Lanfrey).

On a vu dans un précédent travail (1) comment la physiologie et une certaine psychologie expérimentale en venaient soit à supprimer les caractères essentiels des phénomènes psychiques, soit à les altérer en ramenant ces phénomènes à leurs conditions organiques et à leurs lois morales. C'est ainsi que ces études, dites positives, changeaient la face de la vie humaine, et faisaient disparaître avec le libre arbitre la moralité qui la constitue. Tout en reconnaissant les résultats acquis de l'expérience, nous avons essayé de les séparer des conclusions contestables que nombre de physiologistes en tirent, et de fixer les limites précises où finit la compétence de l'expérience physiologique, où commence celle de la conscience. Nous voudrions développer une thèse semblable à propos de l'histoire, et faire voir comment, par une méthode analogue à celle des sciences naturelles, certaines écoles historiques ne laissent guère plus de place au libre jeu des facultés et des volontés humaines que telles écoles de physiologie et de philosophie

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

positive. Nous voudrions également montrer comment il est possible de maintenir à l'histoire son haut caractère d'enseignement moral avec la nouvelle méthode qui en a fait une œuvre éminemment scientifique depuis le début de notre siècle.

Il en est de l'histoire comme de la psychologie. Tant que celle-ci s'est bornée à des études abstraites sur l'âme humaine, sur ses facultés considérées à part de l'organisme, tant qu'elle a traité de la volonté, de la liberté, des passions, des penchans, des idées, en isolant ces divers phénomènes psychiques soit des conditions organiques, soit des influences extérieures sous lesquelles ils se sont produits, la véritable science de l'homme est restée à faire. D'une pareille méthode, on a pu tirer une belle ou forte doctrine morale, quelque chose qui, comme le platonisme ou le stoïcisme, soit propre à purifier ou à retremper les âmes; on n'en a point fait sortir une véritable théorie scientifique. Cette science est née le jour où la psychologie a embrassé l'homme tout entier dans ses observations et ses expériences, où, comprenant enfin que la vie humaine est une résultante fort complexe, elle a cherché les rapports de l'être sentant, pensant, voulant, avec l'organisme, avec la nature extérieure, avec la société dont il fait partie. Alors seulement elle a pu découvrir les lois de son développement. Même méthode pour l'histoire. On peut étudier une époque, une race, un peuple, une classe, uniquement dans les manifestations extérieures de leur activité politique ou littéraire, en ne s'attachant qu'aux faits et gestes des grands acteurs historiques. C'est là surtout qu'on peut contempler l'humanité dans sa liberté, dans sa personnalité, dans sa vie vraiment humaine : beau et dramatique spectacle d'un effet esthétique et d'un enseignement moral admirables. Si l'on en vient à comprendre que tout se tient, se lie, se correspond dans la vie des sociétés comme dans celle des individus, on peut considérer ce qui fait l'objet propre des études historiques, les événemens politiques et sociaux, tels que guerres, traités, institutions, lois de toute espèce, dans leurs rapports avec les conditions, les causes, les influences économiques, géographiques, ethnographiques, qui ont concouru à l'avénement et à la durée de ces faits. Alors, derrière l'exhibition toute superficielle et toute dramatique de la scène extérieure, se laisse apercevoir au fond du théâtre une action moins animée, moins brillante, moins intéressante pour un simple public de spectateurs, mais bien plus propre à fixer les regards de l'observateur curieux de savoir le mystère des choses. C'est l'histoire élevée à la dignité d'une science.

Or, de même que cette méthode tend à réduire la psychologie à une sorte de physiologie cérébrale où la personnalité individuelle

se confond avec l'organe, elle tend aussi à ramener l'histoire à une sorte de physiologie sociale où la personnalité nationale s'efface sous l'action sourde, incessante et irrésistible des causes économiques et naturelles. L'âme des peuples, comme l'âme des grands individus qui les représentent dans le drame historique, disparaît de la scène pour faire place à cette force des choses que les uns nomment fatalité, les autres providence. A voir alors comment tout s'enchaîne dans toute histoire particulière et dans l'histoire universelle, combien peu pèsent les forces morales des individus et des peuples eux-mêmes dans la balance des destinées humaines, combien l'influence des idées, des volontés, des vertus individuelles, est faible sur la direction des masses et des foules livrées à leurs instincts, à leurs imaginations, à leurs passions aveugles, comment ces passions elles-mêmes tiennent au sang, au sol, à la température, on se demande où est le rôle de la volonté, de l'intelligence, dans ce mouvement qui entraîne tout vers un dénoûment le plus souvent contraire aux desseins des sages ou aux efforts des héros, et on conclut, au nom de la science, à une philosophie de l'histoire qui ne compte plus ni avec la liberté ni avec la conscience des hommes. Ici encore y aurait-il entre la science et la conscience une de ces contradictions qui feraient craindre que les droits de celle-ci n'eussent à souffrir des progrès de celle-là? C'est ce qu'il nous faut examiner.

I.

L'histoire, telle que la traitent les écrivains de l'antiquité, est une œuvre de littérature et de morale bien plus qu'une œuvre de science. Ce n'est pas que les historiens anciens ne se proposassent un but très sérieux. Instruire en charmant, enseigner la politique et la morale par des tableaux où l'épopée, le drame, l'éloquence, ont la plus large part, ce fut la tâche accomplie avec tant d'éclat par les écrivains dont les livres nous ont été conservés. Ce qu'ils voient et reproduisent surtout, c'est le jeu des acteurs en scène, sans s'inquiéter ni même se douter du travail qui s'opère par la force des choses ou la force des idées. Alors on a le spectacle de ces héros, de ces sages, de ces tyrans, de ces grands hommes de la guerre, de la politique, de l'art, de la philosophie, agissant dans toute la liberté de leur caractère, de leurs passions, de leur génie personnel. Voilà pourquoi l'histoire ancienne, écrite par un Hérodote, un Tite-Live, un Tacite et même un Thucydide, a une noblesse, une beauté, une moralité qui lui est propre. C'est que là on voit l'homme agir de lui-même et par lui-même, sûr de sa force, comme le héros d'une véritable épopée. On voit qu'il ne

sent point le poids de cette force des choses dont la science moderne nous montrera si bien l'action toujours dominante et parfois écrasante. Les personnages historiques de l'antiquité ne comptent qu'avec leurs dieux, si l'on peut dire qu'ils comptent réellement avec des puissances qui ne leur font jamais obstacle, n'étant que des personnifications de leurs propres volontés. La seule puissance qui domine les héros de l'histoire comme ceux du drame antique, c'est le destin, ce mystérieux acteur qui conçoit, compose, exécute son drame à lui, sans se soucier aucunement du drame bruyant et superficiel que joue l'humanité; mais cette puissance n'a pas plus de rapport avec l'activité humaine que n'en a ce que nous appelons le hasard, et si les personnages de l'histoire s'en effraient, ils ne comptent avec elle ni pour s'y appuyer ni pour lui résister. Ils lui abandonnent leur destinée avec autant de résignation que de terreur, gardant devant elle toute l'indépendance, toute l'énergie, toute l'initiative de leur action individuelle.

Ce n'est point à dire que la réalité historique soit autre dans les temps anciens que dans les temps modernes. Partout et toujours la force des choses est la vraie cause des grands événemens. Seulement l'historien, qui ne s'en doute pas, fait mouvoir ses personnages comme si cette force n'existait point. Ils savent parfaitement qu'ils agissent en bons ou mauvais citoyens, en braves ou lâches soldats, en libérateurs ou en tyrans de leur patrie, et ne songent point à reporter une part de responsabilité à des puissances supérieures dont ils ne seraient que les instrumens. En un mot, c'est la responsabilité non de leur œuvre personnelle, mais du résultat final de cette œuvre qu'ils renvoient au destin. Voyez la manière dont Hérodote raconte et explique les grands événemens qui font la matière de son histoire. Le récit des guerres médiques n'est-il pas une sorte de poème non-seulement pour le langage, qui rappelle Homère, mais surtout pour le fond des choses? C'est la valeur, l'intelligence, l'héroïque personnalité grecque qui, dans cette lutte mémorable, a vaincu la lâcheté, l'ineptie, la mollesse des Perses. Miltiade, Léonidas, Aristide, Thémistocle, Pausanias, Cimon, voilà les acteurs qui ont tout conçu, tout préparé, tout dirigé, tout exécuté avec cette poignée de héros qu'on voit se ruer sur les multitudes de l'Orient. Ceux-là ont tout sauvé, comme Xerxès et ses généraux ont tout perdu. On reconnaît dans les chefs et les soldats des guerres médiques les fils des héros de l'*Iliade*; c'est une histoire tout épique, une chronique héroïque mêlée d'anecdotes qui en redoublent l'effet moral. Toute la philosophie de l'historien sur ce grand drame militaire se résume en deux mots, il est vrai, décisifs : « c'est un combat d'hommes libres contre des esclaves. »

Il n'y a plus trace de poésie dans l'histoire de la guerre du Pé-

loponèse. Thucydide a introduit le langage d'une prose sévère aussi bien dans ses harangues que dans ses récits. C'est un politique expliquant tous les faits qu'il raconte par la nature des institutions, par le rôle des partis, par le conflit des intérêts et le jeu des passions, par l'éloquence des hommes d'état et la tactique des hommes de guerre. Pourtant ici encore la personnalité humaine, individuelle ou collective, est seule en scène; elle y paraît avec la gravité que l'impassible génie de l'historien sait communiquer à tout ce qu'il touche, tandis que la naïve sensibilité et la vive imagination d'Hérodote répandent leur charme sur les choses et les hommes dont il parle. Au lieu de volontés individuelles, ce sont des volontés générales qui occupent la scène; l'historien n'a pas plus qu'Hérodote l'idée de remonter jusqu'aux causes plus profondes, naturelles ou économiques, qui expliquent les causes politiques elles-mêmes des faits racontés. Il est bien vrai qu'il ouvre son récit par une fort belle description géographique et ethnographique du pays qui fait le sujet de son histoire. Cependant, si intéressant et si instructif que soit ce tableau, Thucydide ne songe point dans la suite de son livre à rapprocher des faits et des institutions politiques ces circonstances de race, de position géographique, de constitution économique, qu'il a résumées dans les premières pages.

Xénophon n'est pas un historien aussi profond ni aussi sévère que Thucydide; il mêle à chaque instant la morale à l'histoire, la leçon au récit, à tel point que Quintilien croit devoir le classer parmi les philosophes plutôt que parmi les historiens. Il se montre en effet partout philosophe dans ses divers traités plus ou moins historiques, en ce sens qu'il fait constamment tourner son récit à l'enseignement moral. Cela n'est pas seulement visible dans cette espèce de roman historique qui se nomme la *Cyropédie*; on le reconnaît également dans les *Helléniques*, dans la *Retraite des dix mille*, dans les *Républiques* de Sparte et d'Athènes. Ici plus de récits pour l'imagination et la curiosité, comme chez Hérodote; plus de tableaux et de harangues ayant pour but l'explication toute politique des événemens, comme chez Thucydide. C'est pour enseigner la vertu à tous, chefs et soldats, citoyens et cités, sujets et princes, que Xénophon écrit l'histoire. En le classant parmi les philosophes, c'est-à-dire parmi les moralistes, Quintilien n'a raison qu'à moitié; c'est encore un historien dans le sens antique du mot, mais un historien qui a exagéré la méthode de l'antiquité au point de faire de l'histoire un véritable traité de morale.

Les historiens latins n'ont point à cet égard une autre méthode que les Grecs. Sans parler des récits fabuleux sur les origines de Rome, auxquels il n'a manqué, pour en faire un véritable poème à la façon de l'*Iliade*, que le génie, la langue et les chants de la Grèce

primitive, il faut voir Tite-Live raconter les guerres de Rome contre les cités latines et les peuples italiens ou étrangers, les luttes entre les classes et les partis sur le forum ou au sénat. Assurément c'est bien là une histoire sérieuse où la pensée politique de l'auteur se fait jour sous les ornemens de la plus belle rhétorique; mais dans cette grande œuvre encore plus oratoire qu'historique le but que se propose Tite-Live est tout patriotique. Refaire une âme romaine à ce peuple qui s'énerve et ne conserve de romain que le nom, la refaire par l'histoire, alors que la tribune ne peut plus lui faire entendre ses leçons, telle est la noble tâche qu'il poursuit à travers tous les développemens de son œuvre. « Le principal et le plus salutaire avantage de l'histoire, c'est d'exposer à vos regards, dans un cadre lumineux, des enseignemens de toute nature qui semblent vous dire : Voici ce que tu dois faire dans ton intérêt, dans celui de la république; voici ce que tu dois éviter, car il y a honte à le concevoir, honte à l'accomplir. Au reste, ou je m'abuse sur mon ouvrage, ou jamais république ne fut plus grande, plus sainte, plus féconde en bons exemples (1). » Tite-Live nous montre on ne peut mieux comment pensent, parlent, agissent et combattent ces sénateurs, ces tribuns, ces généraux, ces partis, ces légions; mais la nécessité intérieure qui domine ce conflit des intérêts et des passions, la nécessité extérieure qui régit le développement de cette ambition incessamment conquérante, le génie de la formule religieuse ou juridique qui préside à tous les faits intérieurs ou extérieurs de cette histoire, en un mot le véritable secret de l'explication des choses romaines, Tite-Live ne le livre point à ses lecteurs, parce qu'il ne le possède pas bien lui-même. N'y a-t-il point, par exemple, de quoi faire sourire un historien moderne, tel que Montesquieu, quand il voit le grave Tite-Live terminer l'histoire de la seconde guerre punique par un parallèle entre Alexandre, Annibal et Scipion, comme si l'issue de cette terrible lutte avait été simplement une question de supériorité militaire entre les chefs?

Polybe montre un tout autre sens historique, quand il cherche l'explication de la supériorité politique et militaire de Rome dans la comparaison de ses institutions avec celles des autres grands peuples de l'antiquité. Polybe toutefois n'est encore qu'un historien politique plus profond que les autres. Pourquoi Rome a-t-elle conquis le monde, pourquoi l'empire a-t-il succédé à la république, quelles sont les vraies causes, les causes premières de la grandeur et de la décadence romaine? Tous les historiens latins, Salluste et Tacite comme Tite-Live, n'ont qu'un mot pour l'expliquer : la vertu républicaine perdue dans le luxe.

(1) *Histoire romaine, — Préface.*

Après ces grands historiens de l'antiquité, il est à peine nécessaire de nommer un rhéteur comme Quinte-Curce, qui a voulu faire de l'histoire d'Alexandre une sorte de poème épique en prose fleurie et déclamatoire. Il est trop clair que dans un tel livre il ne faut chercher aucun enseignement sérieux. L'héroïsme d'un homme a tout fait dans cette merveilleuse conquête de l'Asie. Avec infiniment plus de naturel et de charme, Froissard n'a pas compris ni écrit autrement l'histoire des temps chevaleresques. A qui veut voir dans leur intime personnalité tous ces acteurs de l'histoire ancienne, un grand et beau livre est ouvert, ni histoire ni roman, dans lequel se résume toute la pensée des historiens de l'antiquité. Les *Vies des hommes illustres* sont un véritable livre de psychologie historique. Là on assiste aux pensées, aux sentimens, aux passions, qui ont déterminé les actes extérieurs des personnages. Partout on les retrouve en pleine possession d'eux-mêmes, en pleine conscience de leur liberté, en parfaite confiance dans la puissance de leurs facultés et dans l'efficacité de leurs œuvres. Périclès, Démosthène, Alexandre, Caton, César, ne doutent point, dans leur action politique ou militaire, des effets de leur éloquence, de leur courage, de leur vertu, de leur génie. Chacun a le sentiment de sa force propre, rarement de la force des choses qui le favorise ou l'entrave réellement. La volonté des individus ou des partis, voilà les obstacles ou les auxiliaires dont se préoccupe la prudence de ces personnages. Tous auraient dit volontiers comme l'un d'eux : *quid times? Cæsarem vehis*. C'est par le caractère tout personnel de ses récits que le livre de Plutarque peut être considéré comme l'expression idéale de cet esprit historique de l'antiquité, dont Hérodote, Thucydide, Xénophon, Tite-Live, Salluste, Tacite, sont les plus éclatans organes. Bien que très curieux des choses du dehors, c'est à la partie individuelle et personnelle des événemens historiques que s'attache Plutarque, et il est facile de voir que les choses extérieures l'intéressent surtout par l'impression qu'elles produisent sur l'âme de ses héros. Or c'est là précisément le côté mis en relief par tous les écrivains de l'antiquité, qu'il s'agisse des individus ou des nations.

L'histoire littéraire et esthétique, telle que la comprennent les anciens, se traite dans le même esprit et par la même méthode que l'histoire politique. Inspiration d'un génie divin ou œuvre d'un génie tout personnel, voilà à quoi se résume toute leur critique; nulle idée de rapport avec la nature extérieure, la race ou la société à laquelle appartiennent les artistes. On sait comment cette critique explique Homère, Hésiode et les vieux poètes des temps primitifs. Platon définit le poète et la poésie en vrai théologien; le poète est un être léger, ailé, qui ne touche point à la terre et doit tout à une communication d'en haut. Son chant n'a rien de commun

avec les sentimens et les pensées des hommes; il ne se ressent pas davantage des impressions de la nature. Les poètes qui se succèdent à travers les âges forment entre eux une chaîne mystérieuse parfaitement isolée des influences terrestres, et dont le premier anneau touche au ciel. Aristote, qui comprend tout autrement l'origine de la poésie, fait d'Homère un génie aussi libre, aussi personnel, que les poètes des époques postérieures, tels que Pindare, Eschyle, Sophocle ou Euripide, génie critique autant que créateur, ayant pleine conscience de ce qu'il fait, possédant son art aussi complétement que Virgile ou tel poète des époques de réflexion. C'est aussi le jugement d'Horace, qui ne voit dans les beautés de cette poésie naïve et toute primitive que les produits d'une véritable œuvre d'art, et dans les répétitions et les longueurs qui s'y rencontrent que les défaillances d'un génie fatigué. Il faut lire Quintilien sur Homère pour juger d'une pareille méthode critique. Nul ne se doute, parmi les anciens, des vraies sources et des caractères propres de la poésie homérique.

Dans les temps modernes jusqu'à notre siècle, l'histoire n'a guère été comprise, composée, écrite autrement que dans l'antiquité. A côté des chroniqueurs et des historiens purement novateurs, il y a eu sans doute des historiens éloquens ou profonds à la manière de Thucydide, comme Machiavel et Guichardin; mais entre les mains des uns comme des autres l'histoire est restée un genre littéraire, la représentation toute personnelle et toute dramatique des événemens. Machiavel est peut-être l'historien qui a poussé le plus loin la confiance dans les ressources du génie humain, lui qui enseigne si bien l'art de réussir à tout prix et par l'emploi des plus détestables moyens. Sous ce rapport, ses livres sont encore une école de politique, sinon de morale, comme les livres des historiens antiques.

Voilà l'histoire dans l'antiquité. Ce qui en fait l'immortelle beauté, ce n'est pas seulement la langue, le style, l'art de la composition; c'est la pensée, l'esprit dans lequel elle est écrite. Toujours plus ou moins épique et dramatique, elle est une source inépuisable d'émotion et de plaisir; elle est l'école de toutes les grandes et fortes vertus, un enseignement vivant d'héroïsme, de patriotisme, de civisme, de stoïcisme. Ce qu'elle n'est jamais, c'est une science qui ramène les faits à leurs lois, une philosophie qui remonte aux véritables causes. Pourquoi l'histoire a-t-elle été ainsi traitée par les historiens romains et grecs? Cela tient avant tout au génie même de l'antiquité, génie essentiellement pratique et politique qui faisait de toute chose, science, art, religion, poésie, histoire, une institution d'état. Il n'est pas douteux cependant que la constitution géographique des peuples n'y soit pour quelque chose. Les peu-

ples dont les écrivains anciens racontent l'histoire se réduisent, pour la plupart, à des cités fort petites par l'étendue du territoire et le nombre des citoyens. La vie politique de ces cités était concentrée sur la place publique, où l'éloquence décidait de tout, au moins dans les jours de liberté. Les orateurs, les hommes d'état, les hommes de guerre, avaient donc une action très grande sur les destinées de la république. Il suffisait d'un discours, d'une émeute, d'une conspiration pour changer ces destinées, pour lui imposer la tyrannie ou lui rendre la liberté, pour amener le triomphe d'un parti. On comprend dès lors comment la conscience de la puissance individuelle devait contribuer à donner aux personnages historiques de l'antiquité cette liberté d'allure, cette audace d'initiative, cette confiance dans le succès de leurs efforts personnels, qui manquent généralement aux personnages historiques des temps modernes. Jamais l'individu n'est écrasé par la masse dans ces petites sociétés. Voilà aussi, entre autres raisons, ce qui explique comment la méthode des historiens des républiques italiennes se rapproche autant de celle des historiens antiques. Si elle en est l'image assez fidèle, c'est que les cités italiennes étaient à beaucoup d'égards la copie des anciennes cités.

II.

La pensée d'élever l'histoire au rang d'une science appartient au siècle dernier. On a fait à tort à Bossuet l'honneur de le considérer comme le créateur de la philosophie de l'histoire dans ce grand *Discours sur l'histoire universelle*, qui ne serait que le magnifique développement d'un lieu-commun de théologie, si la science historique de l'antiquité ne s'y retrouvait souvent avec cette haute manière de dire les choses qui n'appartient qu'à Bossuet. Dans ce tableau des événemens tracé à si grands traits, où il veut montrer comment l'homme s'agite tandis que Dieu le mène selon le mot d'un autre théologien, il n'explique rien d'une façon instructive en voulant tout rapporter à un dessein de la Providence. S'il existe une conception spéculative à laquelle on puisse rattacher la philosophie de l'histoire telle que l'ont entendue les modernes, ce n'est pas dans la théologie de Bossuet, c'est dans la métaphysique de Leibniz qu'il faut la chercher. En soumettant l'ordre des choses physiques et morales au principe de la raison suffisante, Leibniz a ouvert la voie à la doctrine du *déterminisme* universel, doctrine qui est d'ailleurs la sienne, et dont il a donné la formule. En professant que tout se tient et se lie dans la succession des choses, que le présent est gros de l'avenir, comme le passé était gros du présent, il a posé le principe de la théorie de l'évolution fatale et traditionnelle.

A vrai dire, ni la philosophie de l'histoire ni la science de l'histoire ne commencent avant le XVIIIe siècle, où se fait jour l'idée de la perfectibilité et du progrès universel. C'est des promoteurs de cette idée, c'est de Lessing, Herder, Turgot, Condorcet, que date la conception d'une histoire universelle dans laquelle cette loi du progrès trouverait son application sur la plus grande échelle possible. Dans son livre des *Idées sur l'histoire de l'humanité,* Herder a des définitions fécondes et des images heureuses qui ont inspiré bien des écoles de philosophie historique. « L'histoire, nous dit-il, est la science des lois du progrès dans les sociétés humaines; elle est l'épanouissement de la fleur de l'humanité. » Et l'explication de ces formules n'est pas moins remarquable. « Comme l'homme, dans l'ordre des choses naturelles, ne s'enfante pas lui-même, il est tout aussi loin de se donner l'être quand il s'agit de ses facultés intellectuelles... Chacun de nos développemens est ce que l'ont fait être le temps, le lieu, l'occasion, toutes les circonstances de la vie. C'est sur ce principe que repose l'histoire de l'humanité. C'est lui qui fait que l'histoire du genre humain est nécessairement un tout, c'est-à-dire une chaîne de traditions depuis le premier anneau jusqu'au dernier. » Nul n'a exprimé avec plus de force que Herder cette fatalité naturelle qui serait la loi du développement des individus, des sociétés et de l'humanité tout entière. « Quel que tu aies été à ta naissance, tu es ce que tu devais être et là où tu devais être. N'abandonne pas ta chaîne, ne t'éleve pas au-dessus, mais restes-y fermement attaché. » Assurément ni Turgot, ni Condorcet, ni Montesquieu, ni Vico, n'eussent accepté une pareille formule de fatalisme dans un siècle où l'on avait une foi si entière à l'influence des idées et à l'action des volontés, et qui a fini par un drame révolutionnaire bien différent de l'espèce d'évolution végétative dont parle Herder; mais il suffit d'ouvrir tel livre de philosophie historique contemporaine pour se convaincre que les *idées* de Herder ont fait école parmi les historiens de notre temps.

C'est à Montesquieu et à Vico que commence véritablement la science de l'histoire; nous disons la science et non la philosophie, parce que la science proprement dite ne dépend d'aucune des hautes spéculations qui constituent en réalité la philosophie de l'histoire, telles que les idées de perfectibilité humaine, de progrès universel, d'évolution graduelle et nécessaire. La science de l'histoire, comme la science de la nature, se reconnaît à une tendance certaine et précise, la préoccupation de la recherche des lois qui régissent la succession ou la combinaison des faits. La méthode est donc la même pour les deux ordres de sciences, naturelles et historiques, et cette méthode n'est autre que l'induction, dont Bacon a été l'inventeur. Aussi retrouve-t-on dans les œuvres historiques vrai-

ment dignes du nom de science les procédés principaux de la méthode des sciences physiques. Comme dans ces dernières, il s'agit de lois à découvrir, de séries croissantes ou décroissantes à établir, de statistiques à former. Que les premiers historiens qui ont essayé de faire de l'histoire une science n'aient pas songé au *Novum Organum*, cela est fort probable; il n'en est pas moins certain que les progrès des sciences naturelles, dus principalement à l'excellence de leur méthode, ont été pour eux un puissant encouragement à appliquer les mêmes procédés aux sciences morales, et particulièrement à l'histoire, au moins dans la mesure où cette application est possible. Fidèles à cette méthode, Montesquieu et Vico ont cherché les lois et les véritables causes des faits politiques, soit dans l'histoire particulière de tel peuple, soit dans l'histoire générale de l'humanité, sans se préoccuper des idées de perfectibilité et de progrès. En cela, ils sont les pères de la science historique. Toute la méthode de cette science est dans une définition de l'*Esprit des lois*; « les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. » Toute la science des deux grands livres de Montesquieu est dans l'application de cette définition aux réalités de l'histoire. Chercher les rapports qui existent entre les divers ordres de faits historiques, dégager par l'observation comparée et l'induction les rapports constans et par suite nécessaires qui dérivent de la nature même de ces faits, telle est la véritable méthode scientifique de l'histoire, qui ne devait être complétement pratiquée que dans notre siècle, mais dont Montesquieu a donné le précepte et parfois l'exemple. *Science nouvelle* est bien le titre qui convient au grand ouvrage de Vico (1), car nul n'a mieux compris le but, l'objet et la méthode de l'histoire, ainsi que l'ont traitée les historiens modernes. Retrouver l'immuable dan le variable, l'unité dans la diversité, en un mot la loi dans le fait, saisir les mêmes traits, les mêmes caractères dans cette variété d'actions, de pensées, d'institutions, de mœurs, de langues, que nous présentent les annales du monde, telle est l'idée fixe de Vico. C'est en appliquant la méthode si féconde de l'observation comparée aux diverses sociétés anciennes et modernes qu'il arrive à découvrir la loi des trois âges de l'humanité, âge divin, âge héroïque, âge humain, et qu'il a compris que certains personnages fabuleux ou même historiques, comme Hercule, Homère, Romulus, ne sont qu'une personnification des sentimens et des actions de leur époque ou de leur nation, chose dont l'antiquité ne s'était jamais doutée. Si cette science nouvelle en est restée avec Vico à des vues fort incomplètes, comme par exemple la loi des *ricorsi*, qui fait tourner l'humanité dans

(1) *Principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations.*

un même cercle au lieu d'en montrer le développement progressif à travers la série de cercles analogues qu'elle parcourt, c'est que son érudition n'est encore ni assez étendue ni assez exacte.

A notre siècle seul appartiennent les œuvres de véritable science historique. Ici la méthode scientifique est pratiquée avec suite, avec ensemble, appuyée sur une connaissance complète, exacte, approfondie des textes et des monumens. Géographie, ethnographie, philologie et grammaire comparée, épigraphie, archéologie, tous les élémens se sont trouvés sous la main des historiens au service de la méthode nouvelle. L'histoire n'avait guère été précédemment qu'une sorte de psychologie sociale, ayant pour unique objet l'âme des individus et des peuples. Elle est devenue une étude analogue à l'histoire naturelle, une véritable physiologie sociale, où l'influence des causes économiques et physiques se combine avec l'action des causes morales et personnelles pour produire ce résultat concret et complexe qu'on appelle l'histoire d'une nation ou d'une époque. L'homme reste toujours le héros du drame historique; mais il n'en est plus le seul acteur. La nature y joue aussi son rôle par l'influence extérieure des climats et des situations géographiques, et aussi par le travail interne des causes ethnographiques et économiques, double action qui concourt, avec les causes politiques et morales, à former les instincts, les tempéramens, les mœurs les aptitudes des races et des nations. Le génie des individus, l'âme des peuples, font toujours, celle-ci par ses sentimens collectifs, celui-là par ses œuvres personnelles, le principal intérêt du drame; les personnages y conservent la conscience et la liberté de leurs actes. Seulement ils ont également la conscience des nécessités qui pèsent sur leur volonté, des idées communes qui dominent leur pensée, des forces générales qui contrarient ou favorisent l'accomplissement de leurs desseins. Tandis que les historiens anciens ne les voyaient et ne les représentaient que dans l'indépendance de leur action politique, ou bien que dans l'originalité de leur œuvre esthétique ou scientifique, les historiens modernes les voient et les représentent sous l'influence et la pression des idées et des choses de leur temps et de leur pays; ils nous les montrent comme ne faisant qu'exprimer et personnifier les sentimens, les passions, les idées, les intérêts des peuples, des classes, des partis qui les inspirent, les poussent et les soutiennent sur la scène qu'ils occupent. Qu'il s'agisse d'événemens politiques ou d'œuvres d'art et de littérature, l'historien de nos jours ne détache jamais ses personnages du milieu dans lequel ils ont agi ou créé; il ne manque pas de les étudier dans leurs rapports avec tout ce qui les précède et les entoure dans la manifestation de leurs actes ou la création de leurs œuvres, afin qu'on voie bien que tels

personnages politiques ne sont que les ministres d'une nécessité sociale, et que tels auteurs ne sont que les organes d'idées et de sentimens généraux. Voilà ce qui explique pourquoi les grands hommes font tout autre figure sur la scène selon le point de vue antique ou selon le point de vue moderne. Tandis que là ils semblent, à part le destin, en être les rois absolus, ici ils n'en sont plus que les ministres, obéissant à un souverain qui leur dicte ses volontés du fond du théâtre où l'historien les montre aux spectateurs.

Pour bien juger de la différence des deux méthodes historiques, ancienne et moderne, il faut comparer les œuvres des historiens sur le même sujet, l'antiquité. Qu'on lise les histoires grecques et romaines d'Otfried Muller, de Thirlwall, de Grote, de Niebuhr, de Michelet, de Mommsen, de Fustel de Coulanges, après les classiques compositions des écrivains antiques; on sera tout surpris du nouvel aspect que prennent les choses dans l'exposition des historiens modernes. Derrière les acteurs apparaissent les causes. Où Hérodote n'avait vu que l'action des hommes dans la lutte entre la Grèce et l'Orient, nos historiens reconnaissent surtout l'effet des institutions; ils montrent comment cette poignée de braves est sortie des gymnases de la Grèce pour combattre à Marathon, aux Thermopyles, à Salamine, à Platée, des multitudes sans exercice, sans discipline et sans armes suffisantes. Où Thucydide avait mis en jeu les partis et les institutions politiques, nos historiens font intervenir les causes géographiques, économiques, ethnographiques, qui expliquent l'avénement et la durée de ces institutions et de ces partis. Pourquoi ici une démocratie, là une aristocratie, ailleurs une constitution mixte? Les historiens modernes répondent à ces questions par une formule qui explique tout. C'est par une nécessité ethnographique et géographique que Sparte est une aristocratie militaire; c'est par une autre nécessité géographique et économique qu'Athènes est une démocratie. Si Sparte n'est et ne peut être qu'un camp, Athènes est et doit être tout à la fois un camp, un comptoir, un atelier, un théâtre, une académie, une tribune, en un mot le vrai sanctuaire de cette civilisation hellénique dont un héros encore barbare, mais fils de Philippe et élève d'Aristote, n'a été que le missionnaire par la conquête. Où Quinte-Curce et Plutarque ne voient guère qu'une épopée militaire, la science moderne admire une des plus grandes œuvres de la civilisation du monde. Il en est de même pour l'histoire romaine. Pourquoi les grandes destinées de Rome, pourquoi les luttes de son aristocratie et de sa démocratie, pourquoi la république d'abord et ensuite l'empire? C'est à Niebuhr, à Michelet, à Mommsen, qu'il faut demander la véritable et définitive explication que ni Cicéron, ni Salluste, ni Tite-Live, n'ont donnée. C'est la science historique de notre temps qui a

fait comprendre comment Rome légiste, militaire et conquérante a dû commencer par une monarchie, puis se développer en une république aristocratique pour finir par l'empire des césars, tout cela en vertu de nécessités supérieures qui ont dominé l'action des individus et des partis. Ceci n'empêche point nos historiens d'admirer la vertu de Caton et de juger l'ambition de César; mais il faudrait, après leurs démonstrations, que l'ardeur des sentimens républicains fût bien forte pour faire illusion sur une réalité que Cicéron et Brutus lui-même ont fini par entrevoir. Il n'y avait plus de république après les Gracques. Le duel atroce de Marius et de Sylla, le triumvirat de Crassus, de Pompée et de César, avaient détruit le prestige de la loi, sans lequel nul gouvernement républicain ne peut vivre. Si César eût manqué à la servitude romaine, un autre maître se fût rencontré. Ni le poignard d'un Brutus ni le glaive d'un Chéréa ne pouvaient rien pour la résurrection de l'antique liberté. Voilà ce que la science historique a mis hors de doute. L'ouvrage le plus curieux peut-être qui ait paru récemment comme spécimen de la méthode moderne, c'est un livre ingénieux et souvent profond où M. Fustel de Coulanges trouve moyen d'enfermer dans une formule unique, le culte des morts, tout le système des institutions religieuses, domestiques, civiles, qui constituent la cité antique.

Cette fatalité intérieure ou extérieure à laquelle la philosophie de l'histoire donne le nom de force des choses, réelle dans les temps anciens comme dans les temps modernes, est d'autant plus difficile à reconnaître au milieu des faits politiques racontés par les historiens de l'antiquité, que, la soupçonnant à peine, ils l'ont laissé deviner aux historiens de nos jours sur des indications vagues et incomplètes. Il en est tout autrement dans l'histoire moderne, où cette fatalité éclate dans des proportions en rapport avec la grandeur des théâtres sur lesquels elle joue son rôle à côté de la volonté et de l'intelligence humaines. Dans ces grands états qui se nomment l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la force des choses, résultante de causes très diverses, mais toutes également fatales, fait sentir toujours et partout son immense et irrésistible impulsion avec une évidence qui a frappé les historiens de notre temps. Voilà ce qui fait qu'ils ont cherché à peu près tous à étudier, à analyser, à classer les élémens dont se compose cette résultante, et à en déterminer les lois.

Pour s'en assurer, il n'est pas nécessaire de passer en revue tous les noms et toutes les œuvres de la science historique des temps modernes. Il suffit de rappeler quelques grands sujets tirés de l'histoire de France, où la nouvelle méthode a été pratiquée avec le plus de succès. L'histoire de notre pays avait été, jusqu'à notre siècle, à peu près réduite à l'histoire de la monarchie française,

avec sa cour et sa noblesse; le peuple y était oublié, n'ayant aucun rôle, pas même celui du chœur antique qui pouvait au moins mêler ses plaintes à l'action des personnages. En historien économiste, Sismondi a tenu compte de cet acteur muet, dont les souffrances méconnues, les intérêts foulés aux pieds, éclatent de temps en temps en émeutes, en jacqueries, en révolutions avortées comme celle que tentaient les communes de Paris et de France sous la direction d'Étienne Marcel. De là un nouveau point de vue qui domine toute l'*Histoire des Français*, et qui tend à la ramener aux lois de l'économie politique. Jusqu'à notre siècle, les historiens, fidèles en cela à la méthode de l'antiquité, n'avaient vu dans l'avénement de la nation française que l'œuvre toute personnelle de quelques individualités militaires, comme Clovis, Charlemagne, Hugues Capet, Philippe-Auguste. En historien curieux et érudit, Augustin Thierry a cherché et découvert les vraies origines des choses; sous les faits politiques des premiers temps de l'histoire d'Angleterre ou de l'histoire de France, il a vu les nécessités ethnographiques qui dominent et expliquent ces faits; il a vu les traces de la longue lutte des races entre les Normands et les Saxons, les traces de la conquête franque sous les dynasties mérovingienne et carlovingienne, et dans toute la période du régime féodal (1). Jusqu'à notre siècle, on n'avait guère procédé en histoire que par narrations, par tableaux ou par portraits; on parlait des grands hommes et de leurs œuvres politiques comme dans l'antiquité, plutôt que des institutions religieuses, sociales, juridiques, économiques, qui sont l'œuvre de causes naturelles ou traditionnelles plus ou moins indépendantes des faits politiques. En historien philosophe, M. Guizot a embrassé dans une savante analyse la race conquise et la race conquérante, le droit barbare et le droit romain, l'église, la monarchie, la noblesse, les communes, la littérature et la philosophie, enfin tous les élémens de la réalité historique, montrant le rôle de chacun dans l'économie générale des sociétés modernes, et particulièrement de la nôtre. Il a su ainsi faire de l'histoire une véritable science, analogue à cette physiologie naturelle qui explique la vie animale par la constitution et la fonction des divers organes. Cette méthode d'analyse et de synthèse tout ensemble, dans laquelle excelle l'esprit philosophique de M. Guizot, n'est propre ni à l'historien ni à sa manière d'expliquer plutôt que de raconter l'histoire. L'histoire narrative elle-même l'emploie dans ses récits et ses tableaux. L'ouvrage de M. Henri Martin, sous forme de composition tout historique, n'en contient pas moins l'analyse et la synthèse des élémens de

(1) M. Amédée Thierry a suivi la même méthode dans ses excellentes études sur le Bas-Empire.

la réalité historique qui font l'objet du méthodique enseignement de M. Guizot; seulement ils y sont fondus, comme il convient au genre, dans la trame du récit et dans l'unité de la composition. Et cette même réalité, avec tous ses élémens si bien définis par M. Guizot, si exactement décrits par M. Henri Martin, n'est-elle pas aussi tout entière dans la vive et brillante histoire de France de M. Michelet? Parce qu'elle y éclate en traits de feu, parce qu'on y retrouve le mouvement, la couleur, l'accent, la passion, tous les caractères de la vie, en est-elle moins féconde en explications, en révélations sur le fond des choses? C'est assurément un grand mérite pour l'historien d'être complet dans ses analyses, ses descriptions, ses narrations; mais serait-ce un moindre mérite que de faire revivre devant le lecteur cette même réalité que d'autres ont si bien fait voir et comprendre? Histoire matériellement incomplète, de brusque allure, d'accent passionné, tant qu'on voudra, mais histoire vivante, s'il en fut! Cette force des choses, ce génie des peuples, cette âme des multitudes que les historiens antiques n'ont pas devinée, que nos historiens modernes ont démontrée, tout cela s'agite, souffre, parle dans les livres de M. Michelet. C'est bien lui qui peut dire après Virgile : *sunt lacrymæ rerum!*

Si l'on veut un exemple saisissant de la méthode historique des modernes, on peut prendre le grand événement de notre révolution. Pour un observateur superficiel, qu'y a-t-il dans ce drame glorieux et sanglant? Qui voit-on se mouvoir sur cette scène si agitée? Des acteurs qui paraissent très libres, très absolus, très personnels, les uns dans leurs fureurs, les autres dans leur résignation ou leur fermeté stoïque. De là une double légende pour le vulgaire, celle qui fait des grands personnages révolutionnaires des tigres altérés de sang, et celle qui en fait des héros du devoir et du dévoûment civique. Un historien de l'antiquité, comme Tite-Live ou Tacite, n'eût pas vu autrement les choses. Aucun des historiens de cette époque, ni M. Thiers, ni M. Mignet, ni M. Michelet, ne s'en est tenu à cette vue superficielle de la réalité. Tous ont compris, tous ont plus ou moins fortement exprimé cette vérité, que les acteurs d'un pareil drame n'ont jamais eu leur pleine liberté d'action, soit pour le mal, soit pour le bien, dans le fort de la crise, que l'âme de la France révolutionnaire est en eux avec ses idées, ses sentimens généreux et enthousiastes, ses passions mobiles et violentes, surexcitées par le danger, aigries par la défiance, exaspérées par la peur.

Est deus in nobis; agitante calescimus illo.

Oui, un dieu les remplit et les agite, un dieu qui se change parfois en démon, et qui leur laisse à peine le sentiment du droit et

la libre possession d'eux-mêmes. Ces hommes qui se provoquent et s'accusent, qui s'étreignent au pied de l'échafaud, n'ont rien des héros de Plutarque; ils ne conservent dans leur éloquence passionnée ou dans leur action furieuse que tout juste ce qu'il faut de conscience et de volonté pour rester responsables devant la postérité. Voilà le secret de leur force et de leur faiblesse, de leurs vertus et de leurs crimes. Un seul personnage peut-être apparut sur la scène vers la fin de la tempête, qui a été vraiment libre et fort dans son orgueil solitaire, d'autant plus maître de lui qu'il n'a jamais été en communication avec les grands courans de la patrie ou de l'humanité : c'est Napoléon, digne par son indomptable personnalité de prendre place parmi les héros de Plutarque, si son âme eût été à la hauteur de son intelligence. La vraie grandeur des personnages historiques n'est ni dans l'égoïsme qui fait les tyrans, ni dans l'entraînement qui fait les tribuns : elle est dans la force de la pensée, dans l'énergie du caractère, mises au service des idées justes, des sentimens généreux, des intérêts légitimes des sociétés que représentent ces individus. Être aussi personnel dans l'exécution qu'impersonnel dans le but, être aussi sympathique aux idées et aux sentimens d'un peuple qu'étranger ou résistant à ses passions, voilà le véritable héros révolutionnaire, dont aucun d'entre nos plus célèbres personnages ne nous semble offrir le type. Combien en est-il qui aient su faire de grandes choses sans qu'il en coûtât rien à leur conscience?

Le mérite des historiens de notre révolution n'est point d'avoir compris les nécessités politiques ou économiques évidentes qui pèsent sur le développement de ce grand drame, telles que la guerre étrangère, la guerre civile, la disette, la détresse des populations de Paris et des grandes villes; c'est surtout d'avoir senti l'âme de cette révolution, avec ses passions bonnes et mauvaises, palpiter dans le cœur de tous les hommes qui ont été chargés de la diriger ou de la déchaîner. Ce n'est pas seulement la force des événemens, c'est aussi la force des sentimens et des impressions populaires qui a fait la fatalité sous laquelle la volonté et la conscience de ces chefs ont trop souvent fléchi. Telle est la véritable philosophie de cette histoire; elle n'a rien de commun avec les classiques récits de l'antiquité. On le voit bien dans le récit que nous a fait M. Michelet de la nuit du 4 août. Dans ce magnifique concert de sacrifices, quelles voix dominent? Celles de la France et de la révolution. « Jamais le caractère français n'éclata d'une manière plus touchante dans sa sensibilité facile, sa vivacité, son entraînement généreux. Ces hommes qui mettaient tant de temps, tant de pesanteur à discuter la déclaration des droits, à compter, peser les syllabes, dès qu'on fit appel à leur désintéressement, répondirent sans

hésitation; ils mirent l'argent sous les pieds, les droits honorifiques, qu'ils aimaient plus que l'argent... Les étrangers présens à la séance étaient muets d'étonnement; pour la première fois ils avaient vu la France, toute sa richesse de cœur. Ce que des siècles d'efforts n'avaient pas fait chez eux, elle venait de le faire en peu d'heures par le désintéressement et le sacrifice. »

Où la méthode moderne tranche le plus visiblement avec la méthode antique, c'est dans l'histoire de la littérature et des arts. Le mot de Charles Nodier, attribué à Mme de Staël, est devenu de plus en plus par les études de la critique esthétique la formule de cette méthode : « la littérature est l'expression de la société. » Là surtout la réalité esthétique, art, éloquence, poésie, roman, n'est plus considérée seulement comme une œuvre libre et toute personnelle du génie d'un homme, ainsi que l'avaient compris Platon, Aristote, Horace, Quintilien, dans l'antiquité. La critique moderne y voit à côté du génie propre de l'individu le génie de la race, du peuple, de l'époque où est né l'orateur, le poète, l'artiste, le romancier; elle montre l'individu se nourrissant de la substance, s'inspirant de l'âme de ce génie, recueillant et méditant ses traditions, ses mœurs, ses idées, ses sentimens, tous les élémens de sa vie passée ou présente, pour les reproduire par une création véritable de son génie personnel. Ainsi a été refaite la critique des littératures de l'antiquité, ainsi a été fondée la critique des littératures modernes : sous l'empire d'une pareille méthode, l'histoire littéraire est devenue une science, de même que l'histoire politique.

III.

On peut renouveler ici pour l'histoire la distinction déjà faite à propos de la physiologie. La science historique se compose d'observations et de conclusions. Tant qu'elle s'en tient à la partie expérimentale et analytique de sa tâche, elle est dans le vrai, et la critique n'a qu'à enregistrer et admirer des résultats incontestables. Les rapports qu'elle constate, les influences qu'elle signale, les conditions et les causes qu'elle détermine, sont des faits dont il n'est pas plus permis de douter que de la réalité des événemens politiques ou des œuvres esthétiques elles-mêmes. Sans être fataliste le moins du monde, on ne peut méconnaître la part de fatalité que la nature même des choses introduit dans l'activité politique ou esthétique des sociétés humaines. C'est une vérité acquise que rien ne naît, ne se forme, ne se développe, ne vit et ne dure à l'état d'isolement et d'abstraction, pas plus dans la vie des peuples que dans celle des individus. Il n'y a donc qu'une méthode vraiment

féconde pour les études historiques et esthétiques, aussi bien que pour les études psychologiques : c'est la méthode qui voit les choses d'ensemble et en embrasse les rapports.

Ces résultats d'observation et d'analyse ne portent nullement atteinte à l'ordre des vérités morales établies par le témoignage de la conscience. Si la science insiste sur la part de fatalité des choses humaines, si elle montre partout la loi sous le fait, la nécessité sous la contingence, la nature sous la volonté, elle laisse aux acteurs du drame historique, individus ou peuples, la liberté de leurs actes, la moralité de leur caractère, la responsabilité de leurs vertus ou de leurs vices, de leur sagesse ou de leur imprévoyance. Il est vrai qu'elle tend à diminuer l'orgueil de la personnalité humaine, ainsi que sa confiance dans les résultats de ses calculs et de ses efforts. Elle fait voir en effet comment cette sagesse de conception et cette vigueur d'initiative ne peuvent réussir sans la faveur des circonstances, comment surtout elles ne peuvent rien fonder, rien organiser de fort et de durable sans le concours de ces grandes forces dont l'action sourde et invisible n'en est pas moins souveraine. Cela est bien propre à faire réfléchir sur le danger des entreprises trop personnelles, sur la fragilité des révolutions prématurées, à décourager bien des initiatives téméraires, bien des utopies ardentes, en apprenant à compter avec la nature des choses, c'est-à-dire avec les nécessités économiques, avec les sentimens, les instincts, les préjugés des sociétés et des classes qui les composent. Les écoles politiques idéalistes s'instruisent, les tempéramens révolutionnaires se calment à un tel spectacle présenté par la science moderne. Que de leçons de politique pratique l'histoire ainsi faite n'offre-t-elle point aux méditations des hommes d'état!

Malheureusement la science, et surtout la philosophie de l'histoire, ne s'arrête pas toujours à ces sages conclusions. Il y a parmi les historiens et les philosophes, comme parmi les physiologistes, des esprits qui veulent l'absolu en toute chose, ne regardant pas comme une science véritable toute étude morale qui n'aboutit point à un déterminisme complet. Il s'est donc trouvé des écrivains qui ont tout ramené à la loi de la nécessité, les forces morales aussi bien que les forces naturelles de la réalité historique, les actes politiques, les créations esthétiques, de même que les impressions des climats et les passions des tempéramens. Pour cette école d'historiens et de critiques, tout ce qui est doit être ainsi qu'il est. La nécessité de la chose, une fois démontrée, répond à toutes les questions que peut poser la science. Le savant constate, décrit, explique, sans s'attacher à qualifier les personnes et les choses, les actes et les œuvres, ainsi que l'avaient fait les historiens moralistes de l'antiquité. Telle est la méthode dont M. Taine nous donne la

formule avec cette netteté et cette force d'expression qui lui sont propres. « Que les faits soient physiques ou moraux, il n'importe, ils ont toujours des causes; il y en a pour l'ambition, pour le courage, pour la véracité, comme pour la digestion, pour le mouvement musculaire, pour la chaleur animale. Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre, et toute donnée complexe naît par la rencontre d'autres données plus simples dont elle dépend. Cherchons donc les données simples pour les qualités morales, comme on les cherche pour les qualités physiques (1). » Et M. Taine explique par un exemple, la musique religieuse protestante, sa formule, fort mal interprétée d'ailleurs par une critique prévenue. La vertu et le vice, dans sa pensée, se produisent non par une sorte de combinaison chimique, mais par un concours de causes morales, d'idées, qui ont leur loi de composition et de succession comme les phénomènes purement physiques. En un mot, M. Taine ne confond point l'ordre moral avec l'ordre physique, comme on le lui a si durement reproché; il le soumet à des lois analogues, et y applique la méthode des sciences de la nature. Toute œuvre esthétique, comme toute institution politique, est l'expression d'une idée, laquelle vient elle-même d'une autre idée plus générale, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on arrive à l'idée première, à l'*élément simple*, comme diraient les chimistes, qui constitue le fond de l'être historique.

Ce déterminisme absolu, déjà enseigné par Spinoza, explique les choses, avons-nous dit, sans les qualifier. Une certaine école historique va plus loin encore; elle croit pouvoir les qualifier en les expliquant par la même méthode. C'est le génie de l'Allemagne, il faut lui rendre cette justice, qui a conçu, développé dans toutes ses conséquences, suivi dans toutes ses applications la théorie dont le plus allemand de tous les philosophes de ce pays a donné la formule métaphysique (2). Toute réalité est idée; donc tout ce qui est réel est rationnel : l'histoire n'est qu'une logique concrète et vivante qui va d'idée en idée, d'évolution en évolution, passant par toutes les phases du *procès dialectique*, sans trouver d'obstacle à son développement nécessaire dans l'initiative plus apparente que réelle des volontés et des passions individuelles. C'est dans cette logique des idées que consiste le mouvement historique vraiment libre, vraiment beau, vraiment bon, que le philosophe sait reconnaître sous les apparences auxquelles s'attachent l'historien proprement dit et le moraliste. Républiques, empires, monarchies, aristocraties, démocraties, liberté et despotisme, civilisation et

(1) *Histoire de la littérature anglaise*, préface.
(2) Hegel, *Philosophie de l'histoire*.

barbarie, ordre et anarchie, vertus et vices, la dialectique vivante de l'idée fait son chemin à travers toutes les ruines où disparaissent successivement ces choses, au grand profit de la civilisation universelle (1). Cette doctrine est si bien dans le génie de la pensée allemande, qu'elle a survécu en Allemagne au discrédit de la philosophie hégélienne, et qu'elle inspire encore aujourd'hui les historiens les plus connus de ce pays. Mommsen, pour n'en citer qu'un, ne fait que l'appliquer à l'histoire romaine quand il explique tout de manière à tout justifier, donnant partout raison à la victoire et tort à la défaite, exaltant César aux dépens de Caton et de Cicéron, trouvant la république belle et glorieuse, mais voyant dans l'empire le triomphe de la démocratie et de la civilisation.

Chose curieuse et qui a l'air d'un paradoxe, cette apothéose du succès, cette philosophie du droit de la force tant goûtée de la noble et poétique Allemagne n'a jamais pu s'acclimater en France, ce pays des plus grands triomphes de la force. C'est que, tandis que le génie allemand est réaliste avec toute sa poésie métaphysique et sentimentale, le génie de notre France est essentiellement idéaliste. Le prétendu idéalisme allemand n'est que le goût des spéculations abstraites et la passion des systèmes. En tout ce qui concerne l'ordre des choses morales, l'esprit allemand se complaît dans la réalité, aime la tradition, cède facilement à l'empire des faits accomplis. Chez nous au contraire, le sentiment de l'idéal est inné; la fidélité au droit est invincible. Ceux qui violent le droit ne l'avouent jamais; ceux qui subissent la violence protestent par leur silence, quand ils ne le peuvent autrement. Si l'on y trouve des fatalistes comme M. Taine ou des contemplatifs comme M. Renan, on n'y rencontre guère d'adorateurs du succès, du moins dans les hautes régions de la pensée. Il faut dire pourtant que la théorie du succès a passé le Rhin, et qu'elle a trouvé pour organe en pleine Sorbonne la voix la plus éclatante de l'enseignement universitaire. « J'ai absous la victoire, a dit Victor Cousin, comme nécessaire et utile; j'entreprends maintenant de l'absoudre comme juste dans le sens le plus étroit du mot; j'entreprends de démontrer la moralité du succès... Il faut prouver que le vainqueur non-seulement sert la civilisation, mais qu'il est meilleur, plus moral, et que c'est pour cela qu'il est vainqueur. » Hegel avait poussé l'impartialité philosophique de son système jusqu'à expliquer, devant les compatriotes de Fichte et de Blücher, comment les victoires de Napoléon avaient servi la cause de la civilisation moderne en propageant à la suite de ses armées les idées de la révolution française. Il semble que ce soit pour répondre à cette haute leçon d'histoire

(1) Hegel, *Philosophie de l'histoire.*

que Victor Cousin s'écrie dans un accès de désintéressement national et de libéralisme constitutionnel : « Qui a été le vainqueur? qui a été le vaincu à Waterloo? Il n'y a pas eu de vaincus; les seuls vainqueurs ont été la civilisation européenne et la charte. » Notre génération applaudit toute cette philosophie de l'histoire au milieu d'un auditoire dont les sympathies allaient jusqu'à l'enthousiasme. Les jeunes maîtres eux-mêmes qui déjà nous enseignaient de leur parole et de leur plume, MM. Michelet et Quinet, admiraient avec nous l'organe puissant et inspiré des nouvelles idées sur l'histoire et sur la philosophie, tant on était rassasié alors des lieux communs des historiens moralistes.

Ce ne fut qu'un moment. Avec tous nos grands historiens, le sentiment du droit reprit son empire dans l'histoire comme dans la politique. On garda de la nouvelle méthode historique ce qu'elle a de bon et de fécond; on continua d'expliquer les faits en faisant la part des causes indépendantes de la volonté et de la personnalité humaine, mais sans vouloir les justifier en leur appliquant la mesure du succès. La philosophie de l'histoire eut encore ses théoriciens absolus, comme Buchez et Louis Blanc, qui purent croire, par une illusion logique, à la nécessité et à la moralité supérieure de certains actes réprouvés par la conscience publique. Ainsi on a pu trouver que ce dernier écrivain professe une admiration excessive pour tels acteurs du drame révolutionnaire qu'il identifie presque avec les idées d'égalité et de fraternité qui lui sont chères à juste titre; mais qui l'accusera de professer le culte du succès quand on le voit rester si fidèle aux causes vaincues? Si bien instruit qu'il soit des faits, on peut lui reprocher de juger les personnes et les choses en homme d'école plutôt qu'en historien; mais on lui rendra cette justice que sa mesure de jugement n'a rien de commun ni avec la morale dû succès, ni même avec la morale de l'utile.

La doctrine de la moralité du succès n'est pas française, on peut le dire, malgré de très rares exceptions. Nous ne lui savons que deux adeptes bien connus qui l'aient professée, non dans une improvisation rapide, mais dans des œuvres laborieusement méditées, l'éminent jurisconsulte que la mort vient d'enlever à la présidence du sénat, et le prince auteur d'une récente *Histoire de César*. Se seraient-ils souvenus que Victor Cousin avait eu le malheur de dire un jour, à propos de César, que toute démocratie veut un maître, n'est-ce point plutôt de la science allemande que leur est venue la théorie des hommes providentiels? En y regardant de près pourtant, si la doctrine de la moralité de la victoire a trouvé si peu d'échos chez nous, il n'en est pas tout à fait de même d'un certain optimisme qui, sans aller aussi loin, accepte et justifie généralement les grands événemens et les grandes institutions du passé avec la

très louable intention de rattacher toute chose à la loi du progrès. C'est la tendance constante de deux écoles dont l'une a occupé, et dont l'autre occupe encore une certaine place dans le mouvement philosophique et historique de notre siècle. Saint-Simon et Auguste Comte ont ceci de commun que la science abstraite de l'homme qui se nomme la psychologie est médiocrement de leur goût et de leur compétence. Avec leur loi de l'évolution progressive d'une part, de l'autre avec leur méthode tout expérimentale de procéder, il leur était difficile de ne point arriver à faire de l'expérience historique la mesure de la nécessité, trop souvent même de la légitimité de tous les faits qui ont pour caractère propre la puissance et la durée. C'est ainsi que Saint-Simon embrasse dans une égale admiration et une égale sympathie l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes, la théocratie et la démocratie, ne réservant ses sévérités que pour le libéralisme parlementaire. Auguste Comte n'est pas loin de penser de même. Il n'est pas jusqu'au judicieux M. Littré qu'on ne trouve parfois trop enclin à reconnaître l'autorité des faits en dépit des réclamations de sa raison si ferme et de sa conscience si difficile.

C'est au nom de cette dernière autorité que protestent contre toutes les doctrines qui lui portent atteinte MM. Michelet, Quinet et Lanfrey, l'un avec son sens historique si sûr, éclairé par l'intime commerce avec les choses et les hommes du passé, l'autre avec sa magistrale gravité de philosophe moraliste, le troisième avec ce sentiment du droit qui ne l'abandonne jamais dans ses jugemens et ses portraits. L'histoire de France de M. Michelet est un vivant enseignement de la justice. Il faut voir M. Lanfrey briser les idoles de la terreur, et surtout la grande idole de l'empire; il faut l'entendre revendiquer les droits de la liberté et de l'humanité en face de ces triomphans ministres de la fatalité. César, Napoléon, de même que Danton et Robespierre, sont renvoyés devant le tribunal de la conscience publique, trop longtemps dominée par le spectacle des jeux de la force et des miracles du génie. Quant au beau livre de M. Quinet sur la révolution, c'est une protestation perpétuelle, toujours éloquente, parfois admirable, contre les abus de la méthode qui tend à étouffer dans l'étreinte des formules la vie réelle des individus et des peuples, au grand mépris de la liberté et de l'humanité. « Que nous jouons légèrement avec la mort dans nos systèmes! Il nous faut aujourd'hui l'échafaud de celui-ci, demain nous aurons besoin de cet autre, et dans cette voie, sans chercher l'excuse de la passion, notre fatalisme historique nous pousse à une cruauté qui serait risible, si elle n'offensait à ce point la nature humaine. « Cette tuerie fut un grand mal, » disent les montagnards, instruits plus tard par leurs propres calamités. Et nous, plus terro-

ristes que les terroristes, nous alignons impitoyablement les supplices dans nos formules d'histoire. Ce qu'était la passion pour les hommes de la révolution, les formules le deviennent pour nous, des causes d'aveuglement et d'égarement. Sur quoi m'orienterai-je dans ce chaos? Sur deux choses, la liberté et l'humanité. Il n'est pas d'autre étoile polaire. Qui y renonce marche dans les ténèbres (1). »

Fatalisme absolu, optimisme sans réserve, tels sont les deux excès de la nouvelle méthode historique. La première doctrine n'est pas moins contredite en histoire qu'en psychologie par la conscience du genre humain. Non, il n'est pas vrai que l'homme ne reste point libre dans toutes les vicissitudes, dans toutes les crises de la vie publique. Fatalité des passions ou fatalité des idées, l'histoire perd son véritable caractère du moment que la liberté en a disparu; elle devient une sorte de physique sociale. C'est l'élément personnel de l'histoire qui en fait la réalité. C'est ce même élément qui en fait aussi la beauté et le charme. Le mouvement des forces de la nature ou des idées de la logique a certes son intérêt pour la curiosité du savant et du philosophe; il n'en a pas pour l'âme, qui cherche un drame dans l'histoire, et qui ne l'y trouve plus, si la liberté en est absente. Il en est de l'histoire comme de la vie; elle n'est vraiment humaine que par la libre personnalité de ses acteurs, et elle n'est belle qu'autant qu'elle est humaine. A la place des âmes, mettez des forces; au lieu des personnes, introduisez des machines, vous pouvez obtenir encore de puissans effets et un grand spectacle; mais ce spectacle n'est rien en comparaison de celui que présente la lutte de l'âme humaine contre la fatalité intérieure des passions ou la fatalité extérieure des forces naturelles, lutte admirable, parfois sublime, qui a fait dire à un sage de l'antiquité qu'il n'est rien de plus beau sous le soleil.

Ce n'est pas seulement tout intérêt esthétique que le fatalisme enlève à l'histoire, c'est encore toute vertu morale. La doctrine de la nécessité a pour effet d'énerver le sens moral et l'initiative personnelle aussi bien dans la vie publique que dans la vie privée. Il ne faut pas se le dissimuler, cette école ne répond que trop aujourd'hui à un sentiment profond et général de nos sociétés actuelles, où l'expérience de tant d'événemens historiques contraires à la sagesse et à la conscience a glissé le doute dans les esprits et l'apathie dans les cœurs. Quand on voit, selon le mot vulgaire, le chapitre des incidens occuper une si grande place dans l'ordre des choses humaines, quand on voit l'imprévu venir à chaque instant déjouer les calculs de la raison ou tromper les espérances de la vertu, on est tout disposé à prêter l'oreille aux enseignemens qui ne font qu'ériger

(1) *La Révolution*, par Edgar Quinet, t. II, p. 79 et 80.

cette triste expérience en théorie, en expliquant comment l'homme, peuples et individus, est, non le véritable acteur, mais simplement l'agent toujours subordonné d'une puissance supérieure, s'il n'en est pas le jouet. Voilà ce qui fait la popularité et le danger de la doctrine de la nécessité. Elle n'est pas nouvelle, de tout temps il y a eu des esprits qui, par besoin de mettre l'ordre simple, l'ordre mécanique en toutes choses, se sont évertués à éliminer du problème scientifique tout ce qui n'était pas susceptible d'une détermination précise, tout ce qui n'était pas réductible à une loi, à une formule; mais de nos jours seulement une pareille conception est descendue des hautes régions de la métaphysique dans les théories et les applications de la science positive. Nous avons vu comment l'expérience physiologique tend à en faire une doctrine scientifique. On essaie de nous montrer également comment l'expérience historique tend à en faire une doctrine qui ait la rigueur et la précision d'une science. On n'y parviendra pas plus sans doute dans un cas que dans l'autre, parce que la conscience humaine est toujours là pour réclamer la part de la liberté. Il n'en est pas moins vrai qu'ici encore le divorce apparaît entre la conscience et la science, et que celle-ci, en histoire comme en physiologie, prétend opposer ses révélations positives à ce qu'elle appelle les illusions du sens intime. Cette crise intellectuelle et morale fait comprendre l'heureuse opportunité des livres qui, comme ceux de MM. Michelet, Quinet, Lanfrey, protestent, non-seulement au nom de la conscience, mais aussi au nom de la science, contre les principes et les conséquences du fatalisme.

Il faut bien l'avouer, même en écartant la doctrine de la nécessité, qui lui ôte tout son relief dramatique et tout son intérêt moral, il semble que l'histoire, traitée par les méthodes nouvelles, ne laisse plus à la personnalité humaine le rôle que lui assignait l'antiquité dans la destinée des sociétés. L'action de cette fatalité, connue sous le nom de force des choses, est trop considérable, trop manifeste, pour ne pas inspirer au spectateur d'un tel drame plus de curiosité d'observation que de désir d'action personnelle. Un éminent critique de notre temps, M. Renan, l'a dit avec cette sérénité d'esprit qui lui est propre, « le gouvernement des choses d'ici-bas appartient en fait à de tout autres forces qu'à la science et à la raison; le penseur ne se croit qu'un bien faible droit à la direction des affaires de sa planète, et, satisfait de la portion qui lui est échue, il accepte l'impuissance sans regret. Spectateur dans l'univers, il sait que le monde ne lui appartient que comme sujet d'étude, et lors même qu'il pourrait le réformer, peut-être le trouve-t-il si curieux tel qu'il est, qu'il n'en aurait pas le courage. » Tel est l'effet sur les âmes de toute spéculation qui prend un caractère plus ou moins scientifique. Il en est un peu de l'historien et du philosophe comme

du savant proprement dit. Si ce n'est point en étudiant les lois de la nature et en contemplant l'infinie grandeur, l'universelle harmonie du *cosmos*, que l'on contracte le goût des choses morales et politiques, la connaissance des lois historiques et la contemplation philosophique de l'histoire universelle ne sont pas non plus très propres à nous intéresser, comme acteurs, aux événemens. Il est certain que, sur les grands théâtres où se fait l'histoire moderne, l'homme semble bien petit, bien faible, bien impuissant, devant ces forces de toute espèce, physiques, physiologiques, économiques, sociales, qui ont une action si générale, si irrésistible par leur permanence et leur continuité même. Et alors pourquoi s'agiter, quand c'est la force des choses qui mène tout? Pourquoi venir jeter sa destinée individuelle dans le courant de passions, de préjugés, d'instincts, de nécessités, qui doivent tout entraîner? N'est-ce pas se mettre ridiculement en travers d'un torrent, à la manière d'un don Quichotte? La conscience est là, dira-t-on, pour vous commander l'action. « Fais ce que dois, advienne que pourra. » Sans doute cela suffit pour décider l'homme qui a une conscience à faire son devoir partout et toujours, dans les affaires de la vie publique comme dans celles de la vie privée; mais quelle ardeur, quelle passion conservera-t-il dans ce rôle de pure protestation? Pour aimer l'action, pour s'y mettre tout entier, l'homme a besoin de croire à un résultat de cette action; il entend faire une œuvre efficace dans la mesure de ses facultés et de ses forces. Il lui répugne d'imiter ces moines du désert qui, travaillant pour obéir à la règle, arrosaient tout le jour un bâton planté dans le sable.

Tout autre est notre conclusion sur ce point. La science, en montrant l'empire de la fatalité dans le développement historique de l'humanité, fait voir aussi le progrès qui tend à substituer de plus en plus l'action des forces vraiment morales, des sentimens et des idées, à l'action de ces forces aveugles qu'on nomme les instincts de la race, les appétits et les besoins de la classe. Tout peuple a commencé par être une société naturelle, dans le sens matériel du mot, pour devenir une société politique, dont les membres fussent de plus en plus de vrais citoyens, ayant des idées et des volontés au lieu d'instincts et de passions. Dans ces nouvelles conditions de la vie nationale, chaque individu trouve sa place et son rôle. Au lieu de forces brutales qui l'écrasent de leur poids, il rencontre des volontés, des intelligences comme la sienne, avec lesquelles il lui faut compter, il est vrai, mais sur lesquelles il peut toujours agir par la parole, par l'exemple, tantôt pour les retenir, tantôt pour les entraîner. Avec cette vaste démocratie de plus en plus libérale et intelligente, toujours accessible, même dans les jours de crise, à l'action des sentimens et des idées, la dictature,

nous en convenons, devient de plus en plus difficile à saisir et à manier. Pour le rôle d'un Alexandre, d'un César, d'un Charlemagne, d'un Cromwell, d'un Pierre le Grand, d'un Napoléon, il faut des peuples chez lesquels l'imagination domine l'intelligence, et qui aient plus d'instincts, de besoins, de préjugés, que de sentimens et de principes, car c'est en mettant en jeu des forces sans conscience et sans liberté que tous ces maîtres des peuples ont gouverné leur troupeau humain. De pareils personnages n'auront plus, dans un avenir plus ou moins prochain, d'occasions de jouer leur rôle glorieux ou sanglant, mais toujours mortel pour la vie morale des peuples qu'ils mènent. Se gouverner soi-même dans les temps ordinaires, se sauver soi-même dans les jours de crise, et cela par le concours de toutes les volontés individuelles, voilà le rôle d'une démocratie où chaque effort a son résultat, où chaque dévoûment a son utilité, où le citoyen le plus modeste peut se rendre la justice d'avoir non-seulement fait son devoir, mais accompli le bien dans sa sphère d'action. A chacun sa tâche : aux grands hommes, aux Périclès, aux Washington de cette démocratie, l'honneur d'être les ministres de la volonté générale ou les organes de la pensée commune; à tout le reste, le mérite de contribuer, chacun pour sa part proportionnelle à ses talens, à l'œuvre de progrès ou de salut de la patrie. Au lieu donc de nous laisser aller à des pensées de découragement ou à des résolutions de sagesse contemplative, nous trouvons que jamais il n'y a eu plus de raisons d'espérer dans le triomphe des forces morales, dans la puissance politique et pratique de ceux qui les comprennent le mieux, c'est-à-dire des philosophes et des savans. En un mot, si l'histoire humaine de la planète a été jusqu'ici surtout le règne de la fatalité, l'avénement d'une démocratie éclairée tend à en faire de plus en plus le règne de la liberté.

Si contraire au sens commun que soit la thèse du fatalisme absolu, celle de l'optimisme sans réserve a quelque chose de plus révoltant encore pour la conscience humaine. C'est le mérite de la méthode moderne d'avoir soumis la succession des faits historiques à une sorte de déterminisme compatible avec la liberté des individus et des peuples, en montrant que l'ordre moral a ses lois de même que l'ordre physique. Il y a donc une large part à faire à la fatalité dans le drame de l'histoire; mais, quand l'historien l'a reconnue et constatée, doit-il la saluer avec admiration et la proposer à l'estime et à la sympathie de la conscience ? Voilà le point sur lequel il importe de s'expliquer clairement. Quelques exemples feront mieux comprendre la question que des généralités philosophiques. La Grèce civilisée et républicaine passe, malgré l'éloquence de Démosthène, sous la domination de la Macédoine, barbare encore et monarchique. Tandis que l'ancienne école historique se borne à

déplorer le fait au nom de la dignité humaine, la nouvelle l'explique de manière à faire voir que, l'état de la Grèce étant donné au temps de Philippe et d'Alexandre, les choses ne pouvaient se passer autrement, quels que fussent le talent et le patriotisme de quelques bons citoyens. Fatalité! mais qui osera dire que cette transition de la liberté républicaine au despotisme monarchique fût autre chose qu'un mal inévitable? A qui objecterait qu'Alexandre n'a pu conquérir l'Orient qu'avec la Grèce asservie, ne peut-on pas répondre que cette conquête eût été autrement féconde, si elle eût pu être faite par une Grèce libre et glorieuse? Malgré Cicéron, Caton et Brutus, la république romaine tombe entre les mains des maîtres qui en font l'empire. Voilà encore une fatalité que nos historiens excellent à expliquer en montrant comment Rome ne pouvait ni conserver les mœurs de la république avec les dépouilles du monde soumis, ni gouverner et administrer sa conquête par un sénat libre devant l'institution militaire qui avait fait cette conquête et devenait de plus en plus nécessaire pour la maintenir; mais qu'est-ce que cette fatalité a de commun avec l'avénement de la véritable démocratie? L'histoire de l'empire est là pour le dire. Le moraliste qui voit par quels moyens un roi comme Louis XI travaille à l'établissement de la monarchie et à la constitution de la patrie française ne peut être que saisi d'horreur et de dégoût. Le savant qui se rend compte des nécessités de l'époque remarque judicieusement que la politique de Louis XI était celle de tous les princes de son temps. Encore la fatalité; mais cela fait-il qu'une telle politique ne soit point en complète contradiction avec l'ordre moral? Dans l'histoire des guerres de religion qui ont désolé la France au XVIe siècle, si l'on se rend bien compte du fanatisme des sectes religieuses, des passions populaires, des intérêts politiques engagés dans la lutte, on parvient à comprendre comment la Saint-Barthélemy n'est point sortie tout entière du cabinet d'une Catherine de Médicis, abusant de la signature d'un Charles IX. Il y a là évidemment un concours de causes supérieures à la volonté des bourreaux et des victimes. Cependant, quand il serait vrai que cette fatale journée a été un mal inévitable, en est-elle moins un des plus affreux attentats qui aient jamais été commis contre l'humanité? Enfin où trouver autre part que dans l'histoire de notre grande révolution un plus décisif exemple de fatalité? Tout y commence par les plus nobles sentimens, les plus saines idées, les plus justes espérances, les plus sages résolutions; puis les obstacles se multiplient, les dangers de la patrie deviennent de plus en plus menaçans, les passions s'exaltent, la foi naïve se change en une sombre défiance, l'enthousiasme tourne à la fureur; bref, la révolution en arrive à une de ces crises suprêmes qui commandent les mesures violentes de salut public à

des chefs n'ayant plus la conscience nette ni l'entière liberté d'action. Aux hommes qui voulaient diriger le mouvement révolutionnaire succèdent ceux qu'il entraîne aux dernières extrémités. Alors on jette pêle-mêle sous la hache du bourreau les ennemis malgré leur faiblesse, les amis malgré leur dévoûment, Vergniaud, Condorcet, Camille Desmoulins, Danton, Mme Roland, après Louis XVI et Marie-Antoinette. Encore et toujours la fatalité, que l'historien doit comprendre et expliquer; mais cela le dispense-t-il de la déplorer, de regretter amèrement que les passions aient à ce point triomphé des idées et des volontés? La fatalité, quand elle n'est pas contraire à l'ordre moral, peut être saluée comme une bonne fortune pour le triomphe de la justice. Toute fatalité qui blesse au contraire les lois de la conscience a ceci de désastreux, qu'elle énerve la vertu de la révolution la plus légitime en principe, et en compromet les résultats. On l'a bien vu quand la nôtre, perdant dans les excès de la terreur le meilleur de son génie, son humanité, sa conscience du droit, son profond désintéressement national, est tombée, de violences en violences, sous les pieds d'une dictature militaire. Est-ce là une œuvre bien faite et de tout point admirable?

L'histoire universelle abonde en fatalités de cette espèce; mais, si tout cela s'appelle la nécessité, rien de tout cela ne mérite le beau nom d'ordre. L'ordre se reconnaît à de tout autres caractères, à la vérité des principes, à la justice des actes, à la beauté et à la bonté des œuvres. Les œuvres de la nécessité n'ont rien de cette pureté et de cette noblesse, alors même qu'elles ont un effet bienfaisant. L'ordre, l'ordre moral s'entend, est la parfaite harmonie des moyens et de la fin. Quand la fatalité historique poursuit une fin heureuse et bonne, c'est en aveugle, comme la nature elle-même, dont elle fait partie. Non, la nécessité n'est pas l'ordre, pas plus que le destin n'est la Providence. Le vers de Lucain :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni,

restera éternellement vrai, parce qu'il est au fond l'expression de l'antithèse de la nécessité et de la conscience. Les deux puissances de l'histoire, la fatalité et la liberté, font chacune leur œuvre suivant leurs lois propres. La première obéit aux lois de la force, la seconde à celles de la conscience et de la raison. Aussi le droit et le fait ne peuvent-ils avoir une commune mesure. On peut admirer le génie triomphant par la force; heureuse ou malheureuse, la vertu au service de la justice a toujours droit à la même estime. Voilà ce que l'optimisme absolu confond, et ce qu'il faut distinguer, si l'on veut rétablir l'entente entre la science et la conscience, en histoire et dans tout le domaine des sciences morales.

É. VACHEROT.

LE BUDGET

DES ÉTATS-UNIS

DEPUIS LA PAIX

La dernière élection présidentielle a eu un double caractère, politique et financier. Le peuple américain, en adhérant au programme présenté par le parti républicain et en désignant le général Grant pour succéder à M. Johnson, n'a pas eu seulement en vue de reconstituer l'unité fédérale ébranlée par la rébellion; il a en même temps affirmé sa résolution de consolider son crédit sur les divers marchés du monde, il a voulu mettre le congrès en demeure de s'entendre avec un pouvoir exécutif renouvelé sur la meilleure marche à suivre pour rétablir la prospérité financière de l'Union. Les mesures prises durant la dernière année fiscale indiquent chez les législateurs des États-Unis le ferme dessein d'éteindre rapidement les dettes contractées pendant la guerre; cette œuvre colossale a été entreprise dès le lendemain même de la prise de Richmond. Au nombre des obstacles que l'Amérique a rencontrés sur sa route pour la réaliser, il faut placer les effets qui résultent, pour les États-Unis, de la situation de leur commerce international, ainsi que la dépréciation de la monnaie courante et des obligations de la dette.

Pendant le cours de l'année fiscale qui s'est terminée au 30 juin 1868, le commerce extérieur des États-Unis a présenté les chiffres de 1,842 millions de francs pour les importations, déduction faite des marchandises

étrangères réexportées, et de 1,426 millions pour les exportations. La balance commerciale aurait donc été de 416 millions au détriment de l'Amérique. Cet écart est compensé par une exportation de métaux précieux qui s'est élevée à 424 millions. En 1869, il est notoire que l'écart commercial s'est accru au détriment de l'Amérique, et le chiffre de l'exportation des métaux précieux a en même temps diminué. Ceci tient à ce que le plus souvent, au lieu de s'acquitter vis-à-vis de l'étranger en espèces métalliques, l'Amérique a pris l'habitude de solder l'écart de la balance commerciale en obligations de la dette, qui, par suite de la consolidation du crédit et surtout en raison du chiffre élevé de l'intérêt qu'elles rapportent, trouvent sur nos marchés un placement assez facile. Néanmoins, ces titres étant encore cotés au-dessous du pair, l'exportation de ces valeurs constitue pour les débiteurs américains une perte sensible, puisqu'ils livrent en ce moment à leurs créanciers étrangers pour 80 fr. environ des effets destinés à un remboursement de 100 fr. Ce mode de paiement est d'ailleurs exposé à des chances diverses. Telle complication inattendue, même une inquiétude passagère sur les places européennes, peuvent aggraver la situation des vendeurs américains vis-à-vis des acheteurs étrangers, et amener une baisse subite dans la valeur commerciale des titres. Nous en avons vu un récent exemple. Le congrès a sans doute consolidé la situation des obligations fédérales par la loi qui en a régularisé le mode de remboursement, il n'a pas entièrement fait disparaître pour cela ces fluctuations subites.

A ces causes d'appauvrissement du marché monétaire aux États-Unis, viennent s'ajouter celles qui résultent de la situation faite aux billets du trésor par le cours forcé. La dépréciation qui en résulte pour la monnaie fiduciaire expulse les métaux précieux de la circulation. La reprise des paiemens en espèces ne pourrait manquer d'ailleurs de provoquer une diminution dans le prix de la main-d'œuvre, et faciliterait le développement des forces productives du pays. Or, du moment que les produits indigènes seront à même de soutenir avec moins de désavantage la concurrence du dehors, l'écart entre les importations et les exportations se modifiera dans un sens favorable aux intérêts de l'Union. Cette seconde question est encore pendante; mais le principe en est nettement posé, et les représentans du pays ne sauraient tarder à la résoudre. Régularisation du mode de remboursement des titres, reprise des paiemens en espèces, ce sont les deux problèmes dont la solution importe avant tout au rétablissement de l'équilibre dans les finances américaines, et que nous allons examiner.

Dans son rapport de 1867, M. Mac-Culloch, secrétaire de la trésorerie, avait estimé les dépenses de l'année fiscale, qui se terminait le 1er juillet 1868, à 2 milliards 82 millions, les recettes à 2 milliards 210. Les dépenses s'élevèrent à 2 milliards, et l'excédant des recettes laissa dispo-

nible un boni de 150 millions (1). Le trésor fédéral ne percevant pas l'impôt foncier, qui est attribué aux états et aux corporations municipales, les deux principales sources de revenu sont les douanes et les impôts intérieurs. Bien que le budget se fût soldé en excédant, grâce à des économies sur les dépenses prévues, le chiffre des recettes avait été inférieur à celui sur lequel on avait compté. C'était là un symptôme grave. Les douanes notamment avaient donné plus de 100 millions de moins que les années précédentes. Ce résultat a mis une arme puissante aux mains des partisans du libre échange. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur ce sujet : une pareille discussion est regardée en Europe comme épuisée. Il suffit de dire que les Américains considèrent en ce moment la question de la liberté commerciale moins peut-être au point de vue de la protection à donner à leurs industries naissantes qu'à celui des intérêts du trésor. Si l'expérience montre que le système adopté lui rapporte peu et n'avance guère l'heure tant désirée de l'extinction de la dette, les Américains ne s'entêteront pas longtemps dans ce rôle de champions des principes protectionistes.

Le rendement des impôts intérieurs a aussi accusé depuis 1866 une diminution importante, puisque les recettes ont suivi dans les trois derniers exercices une progression décroissante indiquée par les chiffres de 1,648, 1,409 et 1,102 millions. Il faut dire en revanche que depuis la fin de la guerre le congrès a chaque année dégrevé une partie considérable des articles soumis à l'impôt. Le dernier rapport du commissaire du revenu intérieur calcule que ces dégrèvemens successifs équivalent aujourd'hui à une diminution de recettes de 917 millions; les impôts qui frappaient les manufactures ont presque entièrement disparu. C'est là une réduction dont il y a lieu de tenir compte, si l'on veut se faire une idée exacte des ressources du pays.

Parmi les articles sur lesquels porte encore l'impôt, le droit perçu sur les recettes des maisons de banque, caisses d'épargne, chemins de fer, compagnies d'assurance, messageries, télégraphes, qui est généralement de 3 pour 100, a fourni 78 millions, le timbre sur les documens judiciaires et actes notariés 79 millions. Le rendement de l'impôt sur le revenu a été de 170 millions, il avait été de 320 millions en 1866; mais il ne faut pas perdre de vue que le chiffre du revenu libre d'impôt a été élevé de 3,000 à 5,000 francs : notons en passant que le revenu provenant des coupons de la dette publique n'est pas soumis à la taxe. Les patentes ont fourni 85 millions, les cotons ont donné 119 millions, les cigares et ci-

(1)

Recettes prévues.		*Recettes réelles.*	
Douanes.	865 millions.	Douanes.	871 millions.
Terres.	9	Terres.	16
Impôt intérieur. . . .	1,108	Impôt intérieur. . . .	1,012
Divers.	228	Divers.	248
Total.	2,210	Total.	2,150

garettes 16, le tabac 79; la taxe a été appliquée à 590 millions de cigares et 41 millions de livres de tabac. Le droit perçu sur les esprits et liqueurs a été de 71 millions. Les frais de perception se sont élevés à 49 millions, soit environ 4,88 pour 100 du revenu de l'impôt. Il est d'ailleurs question de remanier les circonscriptions, afin de réduire le personnel et de diminuer par conséquent la somme des traitemens affectés à ce service.

Le budget des dépenses se subdivise en six chapitres. Le premier comprend la « liste civile, » c'est-à-dire les traitemens payés aux membres du congrès, du pouvoir exécutif, des tribunaux fédéraux et des gouvernemens des territoires. Le total de ce chapitre ne dépasse pas 63 millions. Le président reçoit un traitement annuel de 130,000 francs, le vice-président, le président de la chambre, les chefs des divers départemens, ont 42,000 francs; les membres du congrès touchent 26,000 francs, plus au commencement et à la fin de chaque session une indemnité de voyage calculée d'après la distance entre leur lieu de résidence et la capitale fédérale.

Les dépenses résultant des relations internationales forment le second chapitre; elles s'élèvent à 7 millions, sur lesquels le traitement des agens diplomatiques et consulaires figure pour un peu plus de 5 millions. Les deux autres millions représentent les frais de rapatriement, subventions aux lignes de *steamers*, dépenses de l'exposition universelle de Paris, secours et indemnités de toute sorte.

Sous le titre de dépenses diverses sont classées celles qui correspondent à notre budget extraordinaire. Pour chacune, des demandes de crédit spéciales et nominatives doivent être présentées au congrès. Le total s'en élève à 211 millions.

Le département de l'intérieur a son budget classé dans un chapitre à part. Ce département n'a aucun rapport avec ce que nous appelons du même nom dans nos royaumes fortement unifiés et centralisés. Le gouvernement fédéral n'a en effet rien à voir dans l'administration intérieure et les dépenses spéciales de chacun des états. Les dépenses affectées au gouvernement des territoires qu'administre directement le congrès sont, ainsi que nous l'avons vu, comprises dans la liste civile et soldées par le département d'état. Le budget de l'intérieur ne comprend donc que les subsides accordés aux tribus indiennes (21 millions), et les pensions servies aux anciens soldats et matelots que leurs blessures ont mis hors d'état de suffire à leurs besoins, ainsi qu'aux veuves et enfans de ceux qui sont morts au service de leur pays; le chiffre de ces pensions est de 127 millions, et le chapitre de l'intérieur figure dans l'ensemble du budget pour un total de 148 millions.

Le département de la guerre, du 30 juin 1867 au 1er juillet 1868, a dépensé 653 millions. C'est un chiffre considérable sans doute pour une armée réduite aujourd'hui à moins de 50,000 hommes. Il faut se souvenir que dans ce chapitre figurent les frais de la campagne soutenue contre

les Indiens dans le Kansas occidental et une somme de 339 millions représentant une partie des primes d'engagement payées par les états pendant la guerre et remboursées par le trésor fédéral. La totalité des primes d'engagement se trouvant remboursées à l'heure qu'il est, le budget de la guerre pour l'année courante présentera une diminution notable. Il est estimé à 495 millions.

A la marine enfin, qui fait l'objet du dernier chapitre, ont été affectés 137 millions, ce qui porte les dépenses proprement dites du trésor à 1,219 millions. La somme de 2 milliards, montant total du budget, est complétée par les intérêts de la dette, 744 millions, et par 37 millions consacrés à racheter des titres avant l'échéance.

Les débuts de l'exercice 1868-1869 ont été mauvais. Durant le premier trimestre de l'année budgétaire, les recettes ont été de 503 millions et les dépenses se sont élevées à 557. Le déficit a donc été pour cette période de 54 millions. M. Mac-Culloch, qui estimait les recettes à 1 milliard 805 millions et les dépenses à 1 milliard 782 millions, avait compté sur un excédant de 27 millions. Les faits ont semblé un moment donner tort à ses calculs; on a même pu craindre, pendant quelques mois, que les recettes ne devinssent impuissantes à faire face aux dépenses, quoique le chiffre de ces dernières eût été considérablement réduit. Heureusement cette crainte a été passagère. La situation s'est modifiée du tout au tout depuis l'avénement au pouvoir de l'administration nouvelle. Les résultats obtenus ont dépassé les espérances conçues par le chef du département de la trésorerie, et, autant qu'on peut le calculer approximativement, il est probable que l'exercice qui s'est clos le 30 juin 1869 se sera soldé par un excédant de 160 millions.

Au 1er juillet 1868, la dette fédérale s'élevait au chiffre de 13 milliards 972 millions (1). L'encaisse du trésor étant à cette époque de 665 millions, le chiffre net de la dette était de 13 milliards 277 millions, et la réduction opérée du 1er septembre 1865, époque où la dette atteignit son maximum, au 1er juillet 1868 avait été de 1,338 millions. Du 1er juillet au 1er novembre 1868, la dette a augmenté de 116 millions, ce qui ramène la réduction obtenue jusqu'à cette date à 1,222 millions.

Il a été payé toutefois aux divers états, pour remboursement de primes d'engagement aux volontaires, des sommes qui s'élevaient au 1er novembre 1868 à 3 milliards 341 millions. Ces versemens ont été portés au budget ordinaire de la guerre. Ils auraient pu très légitimement, sinon figurer au chapitre des dépenses extraordinaires, puisque ces sortes de dépenses sont soigneusement bannies de la comptabilité américaine, au

(1) Sur cette somme, 11 milliards 40 millions formaient la dette dont les intérêts sont payables en or, 669 millions celle dont les coupons ne sont exigibles qu'en papier, 109 le montant des titres échus et non réclamés, 2 milliards 63 millions la circulation fiduciaire, et 91 millions les dépôts de métaux précieux remboursables à vue.

moins être considérés comme accroissant d'autant le chiffre de l'amortissement déjà réalisé. Une autre dépense qu'on pourrait également défalquer de la dette et qui depuis peu est regardée comme formant un chapitre spécial, ce sont les obligations trentenaires émises par le gouvernement pour hâter la construction des lignes ferrées du Pacifique. Le total de ces subventions aux compagnies s'élevait à 301 millions le 1er avril 1869. L'année fiscale qui nous occupe a donc été grevée de déboursés exceptionnels. Du 1er novembre 1867 au 1er novembre 1868, — et cette période a été signalée dans le rapport de M. Mac-Culloch comme la plus pénible pour les intérêts du trésor fédéral, — celui-ci a fourni sur ses ressources ordinaires 128 millions aux chemins de fer qui traversent le continent américain, 38 millions d'indemnité payés à la Russie pour l'acquisition du territoire d'Aliaska, 223 millions en remboursement de primes d'enrôlement, et 21 millions pour intérêts de titres échus avant le 1er novembre 1867, mais payés postérieurement à cette date, soit en tout 410 millions. Si le département financier n'avait eu à faire face qu'aux dépenses normales, celles-ci, au lieu d'excéder les recettes, seraient restées de 222 millions au-dessous. Du 1er novembre 1868 au 1er juin 1869, la dette a encore diminué de 27 millions, si l'on tient compte des obligations émises en faveur des lignes du Pacifique pendant cette période, et de 83 millions, si on les néglige. Avec cette dernière manière de calculer, la diminution totale depuis le 1er septembre 1865 est de 1,545 millions.

Notons en même temps que l'année 1868 a été une période de transformation politique et financière, que l'antagonisme entre les deux branches du gouvernement a paralysé le développement de la prospérité du pays. Le régime militaire maintenu dans les états du sud jusqu'à l'époque où ceux-ci ont accepté les conditions mises à leur réadmission dans l'association fédérale, la campagne dirigée contre les Indiens, ont été une source considérable de dépenses et ont empêché jusqu'à présent de remettre complétement l'armée sur le pied de paix.

Dès l'année 1868, le décroissement continu des revenus du trésor avait éveillé les préoccupations publiques. Le budget des recettes avait subi depuis 1866 une diminution de 30 pour 100. Ce chiffre correspondait sans doute dans une certaine mesure à celui des réductions opérées sur les impôts intérieurs. Toutefois les résultats obtenus indiquaient un affaiblissement des forces productives du pays; il fallait y porter promptement remède. Qu'allait-on faire? Les impôts écrasaient-ils la production? Pouvait-on espérer que par une diminution des taxes on obtiendrait une augmentation de recettes? Le malaise tenait-il à l'insuffisance de la circulation ou à la dépréciation du papier-monnaie? Était-il vrai, comme le prétendaient quelques-uns, que la mission de percevoir l'impôt fût confiée à des mains infidèles? Si l'on ne pouvait obtenir un accroissement de revenu, chercherait-on pour le moins à y suppléer par une di-

minution des dépenses, et les économies purement administratives suffiraient-elles à rétablir la situation respective des deux budgets telle qu'elle s'était présentée deux ans auparavant? C'est alors que deux moyens de parer au mal furent soumis à l'appréciation du pays. La solution proposée devait produire à la fois une augmentation des recettes par l'assujettissement des titres de la dette à l'impôt sur le revenu et une diminution des dépenses par le remboursement en papier des obligations fédérales connues sous le nom de 5-20 (1).

Les 5-20 sont les seuls titres pour le paiement desquels la loi ne se soit pas expliquée d'une manière catégorique. Elle a spécifié que les 10-40 seraient remboursés en monnaie métallique. Elle a indiqué le paiement en papier pour les anciens 7-30 et le petit nombre de certificats encore en circulation. Quant aux 5-20, l'acte du 25 février 1862, qui a autorisé la première émission de ces titres, ne dit pas explicitement s'ils seront payés en or ou en billets; il porte simplement qu'ils seront « rachetables cinq ans et remboursables vingt ans après l'émission, de plus échangeables contre des billets de la trésorerie. » Cependant l'émission de la première série de 5-20 était antérieure à l'établissement du cours forcé des billets. Ceux-ci avaient donc à ce moment la valeur de l'or, et le législateur ne se trouvait point dans la nécessité de stipuler expressément le remboursement en monnaie métallique. On ne saurait donc inférer du silence de la loi que le paiement en or des 5-20 fût facultatif.

L'assimilation des titres de la dette aux autres valeurs soumises à l'impôt sur le revenu ne s'appuyait pas sur des motifs beaucoup plus valables. Comment! disaient ceux qui la proposaient, les agriculteurs, les industriels, les commerçans, dont la fortune est toujours plus ou moins aléatoire, sont contraints de remettre à l'état une part de leurs profits annuels, et les capitalistes, dont le revenu, placé en titres de la rente, se trouve à l'abri des risques et des incertitudes commerciales, auraient l'avantage d'être dispensés de contribuer aux charges publiques! Le raisonnement peut être spécieux; il fut loin de convaincre le congrès, qui n'accorda pas même à ces théories l'honneur d'une discussion sérieuse. C'est aux États-Unis du reste qu'une semblable doctrine avait le moins de chances de faire fortune. Les titres de la dette fédérale ne sont point, comme les consolidés anglais ou la rente française, un placement dans lequel les porteurs de titres n'ont en vue que le paiement à perpétuité d'annuités fixes en échange desquelles ils abandonnent tout droit au remboursement du capital. Aux États-Unis, le gouvernement s'engage à rembourser la valeur des obligations souscrites dans un délai

(1) Nous rappellerons que les noms adoptés pour désigner ces titres indiquent le nombre d'années au bout desquelles ils avaient été déclarés remboursables lors de l'émission : ainsi les 5-20 (*five-twenties*) sont des obligations remboursables en cinq ans au moins, vingt ans au plus. Les 7-30 tirent leur nom du taux d'intérêt auquel ils furent émis. Voyez la *Revue* du 15 septembre 1868.

stipulé, et à servir jusqu'à remboursement un intérêt déterminé. C'est un contrat absolument semblable à celui qui intervient entre prêteur et emprunteur ordinaires. L'une des parties n'a pas le droit à elle seule d'en modifier les termes. D'ailleurs il pouvait se présenter des éventualités telles que les États-Unis se trouveraient dans la nécessité de faire un nouvel appel aux capitaux étrangers. Ils se seraient placés dans une situation désastreuse, si, pour alléger momentanément leurs charges budgétaires, ils s'étaient exposés à ne pouvoir plus placer leurs emprunts futurs dans les autres pays.

Sur les deux questions ainsi posées devant l'opinion publique, le parti républicain, fort d'avoir réussi à consolider l'Union en réglant la situation si longtemps indécise des anciens états confédérés, abordait franchement la défense des principes qui sont la base du crédit. Il repoussait le remboursement des 5-20 en papier et l'établissement d'une taxe sur le revenu provenant des titres de la dette. Un groupe peu nombreux dans lequel figuraient entre autres les noms de Thaddeus Stevens et du général Butler, s'inspirant d'une affection respectable pour la monnaie nationale plutôt que des véritables principes de la science économique, se séparait seul sur ce point du reste des républicains. Les démocrates se divisèrent sur la question financière comme sur la question politique. Une fraction du parti à la tête de laquelle se trouvait le président de la cour suprême, M. Chase, ancien ministre des finances, se plaça sur le terrain adopté par la majorité des républicains; mais elle ne tarda pas à se perdre dans la masse des démocrates qui crurent devoir prendre une position opposée.

Tandis que la question était ainsi débattue avec une égale vivacité par les deux partis, le congrès, réuni en permanence à Washington, cherchait le moyen d'arriver à une solution qui allégeât les charges du trésor, comme le demandaient les démocrates, tout en respectant l'intégrité de la loi, ainsi que le réclamait l'intérêt bien compris du crédit de la nation. On se demanda si le résultat cherché ne pourrait être obtenu en substituant aux titres en circulation des titres passibles d'un intérêt annuel moins élevé. Cette opération ne pouvait se faire qu'en employant à racheter les 5-20 le produit d'un grand emprunt nouveau dont l'intérêt serait moindre que l'intérêt dû aux porteurs des 5-20. On resterait ainsi dans la légalité, on s'en tiendrait aux engagemens pris à l'époque de l'émission des 5-20, et en même temps on fournirait au gouvernement tous les moyens d'équilibrer son budget. M. Sherman, président du comité financier au sénat, présenta dans ce sens au congrès un projet de loi qui, après une longue discussion dans les deux chambres, fut voté le 25 juillet 1868. « Le secrétaire de la trésorerie, y était-il dit, est autorisé à émettre des titres de la valeur de 100 dollars, ou des multiples de cette somme, remboursables en monnaie métallique au gré des États-Unis dans un délai de trente et de quarante ans, et dont

les intérêts seront payables par semestre en monnaie métallique. Les titres remboursables en quarante années porteront un intérêt de 4 1/2 pour 100, et les titres remboursables en trente années un intérêt de 4 pour 100. Ces titres et l'intérêt dont ils sont passibles seront exemptés du paiement de tout impôt ou contribution envers les États-Unis, sauf l'impôt sur le revenu, ainsi que de toute autre forme d'impôts établis par des autorités locales, municipales ou d'état. Ces titres seront exclusivement employés à racheter ou à remplacer une égale somme des titres des États-Unis connus sous le nom de 5-20 actuellement en circulation; il en sera émis une somme suffisante pour couvrir le capital de ces titres et non au-delà. »

De plus une somme fixe de 710 millions de francs provenant du produit des douanes devait être affectée, pendant le cours de chaque année fiscale, à solder les intérêts et à réduire le capital de la dette publique. Il ne devait être prélevé aucune commission par les agens du gouvernement pour le paiement à l'étranger des coupons semestriels des titres du nouvel emprunt. Ce bill ne fut pas signé par M. Johnson. Le congrès s'y attendait; il s'était même ajourné avant l'expiration du terme de dix jours accordé au président par la constitution pour examiner les projets de loi soumis à son appréciation. Les auteurs de la loi du reste avaient l'air eux-mêmes de ne la mettre en avant que pour tâter l'opinion. Il fallait établir le crédit du pays sur une base solide avant de songer à une opération aussi considérable. Du moment d'ailleurs que la conversion en titres nouveaux des titres alors en circulation était toute volontaire, évidemment les porteurs de titres 5-20, qui donnaient un intérêt de 9 1/2 à 10 pour 100, se garderaient bien d'échanger les valeurs qu'ils avaient entre les mains contre des obligations ne rapportant que 4 et 4 1/2 pour 100. D'autre part, les capitalistes qui éprouvaient le désir d'acquérir des fonds des États-Unis devaient préférer acheter des bons 5-20, cotés alors à 68, et offrant un revenu bien supérieur à celui que promettait le nouvel emprunt. L'assurance d'un remboursement en monnaie métallique, énoncé dans le bill de M. Sherman, avait perdu toute importance depuis que le parti républicain avait inséré le paiement en or des 5-20 dans son programme électoral.

Les délégués du parti républicain, réunis en convention à Chicago le 20 mai 1868, avaient, au point de vue politique, sanctionné la marche suivie par le congrès dans l'œuvre de reconstitution des états du sud, et au point de vue financier ils avaient « condamné la répudiation sous toutes les formes comme un crime national. » Conformément à la tactique ordinaire et à l'organisation vigoureuse du parti républicain, les divergences d'une fraction honorable, mais minime, de ses membres, s'étaient effacées devant la nécessité de présenter au pays un programme net, défini, uniforme. Le parti républicain n'était pas muet dans cette manifestation solennelle sur la question de conversion. Il l'envisageait au point de vue

le plus honnête et le plus pratique. « La période fixée pour le paiement de la dette nationale, disait la *plate-forme* de Chicago, doit être étendue d'une manière équitable; il est du devoir du congrès de réduire le taux d'intérêt de cette dette dès qu'on pourra le faire honnêtement. La meilleure politique à suivre pour diminuer le fardeau de notre dette est d'améliorer notre crédit de manière que les capitalistes soient disposés à nous prêter de l'argent à un taux moindre que celui que nous payons actuellement, et que nous devrons payer aussi longtemps que l'on parlera de la répudiation partielle ou totale, ouverte ou déguisée de la dette. »

La convention démocratique se réunit à son tour dans la ville de New-York le 4 juillet, jour anniversaire de la proclamation de l'indépendance. Le parti, moins bien discipliné que son adversaire, finit néanmoins par s'organiser, et s'efforça d'obtenir par la solennité de la forme ce que chez lui le fond avait de défectueux. Obligé de passer un peu condamnation sur ses visées politiques, il voulut du moins faire étalage de plans financiers en désaccord complet avec ceux des républicains, et il se donna le tort de risquer un dangereux appel aux passions de la partie la moins éclairée de la population américaine. « Paiement de la dette publique des États-Unis aussi rapidement que possible, tout l'argent pris au peuple par l'impôt, sauf ce qui est nécessaire aux dépenses gouvernementales, devant être économiquement administré et appliqué à cet amortissement, » tel était le programme adopté. Quant aux moyens, la *plate-forme* démocratique continuait ainsi : « Toutes les fois que les titres ne porteront pas expressément ou bien que la loi autorisant l'émission ne stipulera pas qu'ils devront être remboursés en monnaie métallique, ils doivent en droit et en justice être remboursés en monnaie légale des États-Unis. Une même taxe pour toutes les formes de la propriété basée sur la valeur réelle, y compris les titres du gouvernement et autres fonds publics! Une seule monnaie pour le gouvernement et le peuple, le travailleur et le fonctionnaire, le pensionné et le soldat, le producteur et le porteur de titres! » En échange de cette interprétation partiale du contrat entre le trésor et ses créanciers, les démocrates promettaient une diminution des impôts intérieurs et une modification du tarif douanier dans le sens de la liberté commerciale.

Dès l'ouverture de la campagne, la situation se présentait dans des conditions favorables aux républicains. Ceux-ci pouvaient en effet, vis-à-vis de leurs adversaires, opposer les actes accomplis dans le passé aux vagues promesses d'un avenir douteux, le respect des engagemens à une banqueroute mal déguisée. Pour tous ceux qui connaissaient les États-Unis, il n'y avait pas de doute que le corps électoral ne ferait bonne justice des erreurs qu'on lui présentait sous la forme séduisante d'une réduction prochaine des charges supportées par le pays. Ce fut en effet ce qui arriva. Le 3 novembre 1868, le candidat républicain, le général Grant,

fut élu président. Vingt-six états, réunissant 217 voix présidentielles, lui accordèrent leurs suffrages. M. Seymour, le candidat des démocrates, obtenait 80 voix, et la majorité dans 8 états seulement, notamment dans celui de New-York, grâce au vote des électeurs irlandais de la métropole commerciale de l'Union.

Le scrutin du 3 novembre réglait en principe la question financière soumise à l'appréciation du pays; il ne restait qu'à la formuler en termes légaux, et le congrès n'allait pas tarder à s'acquitter de ce devoir. Néanmoins, dans le message qu'il adressa au congrès le 8 décembre, M. Johnson ne put résister au plaisir de jeter un dernier défi à ses vainqueurs. « Divers plans, disait-il, ont été proposés pour le paiement de la dette publique. Quelles que soient les différences quant au temps et au mode de rachat, ils semblent être d'accord sur ce point qu'il est juste et convenable de réduire l'intérêt. Le secrétaire du trésor, dans son rapport, recommande le taux de 5 pour 100; le congrès, dans un bill passé avant l'ajournement du 27 juillet dernier, demandait ceux de 4 et de 4 1/2 pour 100; aux yeux de beaucoup de personnes, 3 pour 100 constitueraient un intérêt complétement suffisant... Ce serait offrir aux créanciers publics une libérale rémunération de l'emploi de leur capital, et ils auraient lieu de s'en tenir pour satisfaits. » M. Johnson terminait cette partie de son message par une phrase très significative. « Les leçons du passé, ne craignait-il pas d'écrire, avertissent les prêteurs qu'il ne faut pas exiger de l'emprunteur une trop rigoureuse observation de la lettre du contrat. »

Ce langage était une insulte à l'assemblée, dont les principes en matière économique venaient de recevoir la sanction solennelle du suffrage populaire. Le congrès et le sénat auraient pu renvoyer purement et simplement le message à celui qui l'avait écrit, la proposition en fut faite; ils se contentèrent d'en ordonner le dépôt sur les bureaux de leurs présidens respectifs, afin qu'il n'en fût plus question. Toutefois ces paroles, transmises par le télégraphe, produisirent une grande émotion sur les marchés européens, par contre-coup aux États-Unis, et amenèrent une forte baisse sur la cote des titres. Le congrès comprit qu'il fallait arrêter cette panique, et dès le lendemain furent votées des déclarations par lesquelles il déclinait toute solidarité avec les opinions présidentielles. « La répudiation de la dette nationale, disait la résolution adoptée par la chambre des représentans, sous quelque forme et à quelque degré que ce soit, est odieuse au peuple américain, et dans aucun cas ses délégués ne consentiront à offrir aux créanciers publics, comme remboursement intégral, une somme inférieure à celle que le gouvernement s'est engagé à leur solder. » La résolution votée par le sénat était plus explicite encore. « La dette publique des États-Unis (sauf dans les cas où la loi qui en autorise l'émission a fait une déclaration contraire) est due en monnaie métallique ou son équivalent, et les États-Unis par les présentes s'engagent

solennellement sur leur bonne foi à ce que le remboursement en soit ainsi effectué. »

La majorité des deux chambres n'avait plus qu'à transformer en loi l'expression de ses volontés. Tel fut l'objet du bill présenté par M. Schenck et adopté le 1er mars 1869. La déclaration du sénat que nous venons de citer y était reproduite en termes presque identiques. Quant à la circulation fiduciaire, le congrès s'engageait à lui donner toute son attention dans un délai prochain, car il était stipulé « qu'aucun des titres portant intérêt ne pourrait être racheté ou remboursé avant l'échéance, à moins qu'à cette époque les billets des États-Unis ne fussent conversibles en monnaie métallique au choix du porteur, ou que des titres des États-Unis portant un taux d'intérêt moins élevé que les titres à racheter ne pussent être vendus au pair en monnaie métallique. » Les pouvoirs du quarantième congrès ayant cessé le 4 mars 1869, c'est-à-dire avant l'expiration du délai accordé au président pour examiner la loi, le bill financier de M. Schenck resta sans effet. Aussi l'un des premiers actes des nouveaux représentans du pays fut-il de confirmer le bill voté par leurs prédécesseurs, et la loi, soumise cette fois à la ratification du président Grant, fut immédiatement revêtue de sa signature.

Relativement au papier-monnaie, voici quel est en ce moment l'état de la question. Depuis l'établissement du cours forcé, la dépréciation de la monnaie légale a subi de brusques et désastreuses oscillations. La prime de l'or s'est élevée parfois durant la guerre jusqu'à 180 pour 100, de sorte que 280 dollars en papier représentaient 100 dollars en or. Cette diminution de la valeur commerciale des *greenbacks* ne tenait pas sans doute à un manque de confiance dans les destinées futures de l'Union; ceux qui la défendaient ne doutèrent jamais du triomphe définitif de la cause fédérale. Elle était due à l'incertitude où l'on se trouvait quant à la somme des sacrifices auxquels le pays pouvait être contraint de se soumettre. Lorsque la guerre fut terminée, que les arriérés eurent été soldés et la dette flottante définitivement éteinte par l'émission du grand emprunt des *seven-thirties* (7-30), lorsque le pays fut assuré que la somme de papier-monnaie en circulation ne serait pas augmentée, l'agio sur l'or se maintint vers un taux moyen de 40 pour 100, tout en restant soumis à des sauts brusques. Au moment de la guerre d'Allemagne de 1866, il passa brusquement de 25 à 55 pour 100; chaque paiement des intérêts de la dette, selon qu'il s'effectuait en or ou en *greenbacks*, le faisait aussi varier dans un sens ou dans l'autre. Il fallait évidemment donner à l'étalon monétaire une fixité plus grande.

Pour atteindre ce but, il n'y avait qu'un seul moyen efficace : c'était la reprise des paiemens en espèces. On proposa d'appliquer au rachat des *greenbacks* une partie de l'encaisse métallique du trésor. Cet encaisse varie, d'après les états publiés chaque mois, entre 400 et 600 millions. Les besoins courans, disaient les partisans du projet, n'absorbent pas la to-

talité de cette somme, et on pourrait consacrer la partie disponible à rembourser en or les billets qui seraient présentés à la trésorerie. On comptait, par cette mesure, relever tout de suite le cours des *green-backs* et les ramener au pair en peu de temps. M. Mac-Culloch répondait fort justement que cette manière d'agir constituerait une imprudence grave, tant que la conversion de 7-30 en 5-20 ne serait pas achevée. « Dans l'incertitude où je suis, ajoutait-il, de savoir s'il sera plus avantageux, suivant la situation du marché, de rembourser les 7-30 en papier ou de les échanger contre les 5-20 que le congrès m'a autorisé à émettre, il est indispensable de conserver un encaisse qui me permette de prévoir avec une égale confiance cette double alternative. » Cet encaisse constituait d'ailleurs la réserve à l'aide de laquelle il était toujours certain de pouvoir faire face aux intérêts de la dette. Pour que le crédit des États-Unis n'eût pas à redouter les suites d'une diminution éventuelle des recettes, il fallait que le ministre des finances gardât entre ses mains une avance assez considérable pour assurer le service régulier des coupons. Le système proposé n'était donc praticable qu'à la condition de pouvoir compter avec certitude sur un excédant de recettes, et la situation n'était point assez assurée pour cela en ce moment. Afin de satisfaire pourtant ceux qui attribuaient la gêne du marché à l'insuffisance des agens d'échange, le congrès abrogea la loi qui enjoignait au chef du département financier de racheter 21 millions de francs de billets par mois. Cette loi avait eu pour effet d'amener une réduction de 279 millions dans la circulation fiduciaire. Depuis qu'elle a été abrogée, le chiffre de la dette sans intérêts est resté à peu près stationnaire, puisqu'entre le 1er novembre 1867 et le 1er juin 1869 il ne s'est élevé que de 2,056 à 2,064 millions, soit un accroissement de 8 millions en dix-neuf mois.

Ce qui complique surtout la question de la reprise des paiemens en espèces, c'est la présence dans la circulation des billets émis par les banques nationales. D'après la loi, chaque association de banque est obligée de déposer au moment où elle se constitue un certain nombre de titres des rentes fédérales, en échange desquels elle est autorisée à émettre une somme de billets égale à 90 pour 100 de la valeur de ces titres. Les billets ainsi émis doivent être reçus en paiement des impôts, droits d'excise, terres de l'état et de toutes les autres dettes envers les États-Unis, à l'exception des droits d'importation. Réciproquement ils doivent être acceptés en paiement de toutes les dettes des États-Unis, à l'exception des intérêts de la dette fédérale et du rachat des billets de la trésorerie, qui ont cours forcé (*legal tenders*). La monnaie légale des États-Unis se compose donc, outre les billets de la trésorerie, des billets émis par les banques nationales. La circulation de ces derniers, au mois d'octobre 1868, représentait une somme de 1 milliard 559 millions, garantis par le dépôt de titres de la dette ayant une valeur de 1 milliard 813 millions. Supposons que le gouvernement se trouve un

jour en présence d'un excédant de recettes, et qu'il conserve continuellement un encaisse métallique suffisant pour permettre à tout individu porteur d'un billet de la trésorerie de recevoir à présentation une somme égale en or, la valeur des billets s'élèvera au pair, et la circulation s'augmentera de tout le numéraire aujourd'hui inactif. Cette opération, il est probable que le gouvernement pourrait la commencer avant longtemps; reste à savoir si les banques nationales seraient en mesure de reprendre les paiemens en espèces aussi facilement que le gouvernement le ferait à l'égard de ses propres billets. Là est le principal obstacle à la prompte solution du problème. Jamais en effet le congrès ne prendra une mesure qui léserait les intérêts des banques; ce serait porter atteinte à des intérêts considérables et commettre une imprudence en même temps qu'une injustice.

Il faut éviter d'ailleurs de modifier subitement la situation respective des débiteurs et des créanciers d'une manière trop considérable. M. Mac-Culloch a donc proposé par son dernier rapport un ensemble de dispositions propres à conduire vers une réforme graduelle. D'abord on rendrait légale dans les transactions entre particuliers la stipulation que le contrat devra être exécuté en espèces métalliques. Après le 1er janvier 1870, les billets de la trésorerie cesseraient d'avoir cours forcé dans les transactions privées; après le 1er janvier 1871, ces billets cesseraient d'avoir cours forcé dans les transactions, de quelque nature qu'elles soient, sauf en ce qui touche certains paiemens à opérer par le gouvernement; on autoriserait l'échange facultatif de ces billets contre des obligations de la dette fédérale; enfin un délai serait accordé aux banques nationales pour reprendre le paiement en espèces de leurs propres billets.

Il est dans les habitudes du pouvoir législatif aux États-Unis de ne point régler de question grave, soit politique, soit financière, avant qu'elle n'ait été profondément mûrie par la discussion du pays. Le congrès s'est contenté jusqu'ici de prendre en considération la plupart des propositions qui lui ont été présentées. Celle de M. Mac-Culloch en provoquera évidemment beaucoup d'autres. Quelque mesure que prenne d'ailleurs le congrès pour hâter l'accomplissement du vœu qui tient le plus au cœur de tous les Américains, c'est-à-dire le prompt amortissement de la dette, le succès en dépendra de la prospérité industrielle et commerciale de la jeune et énergique nation des États-Unis. Sous ce rapport, les progrès sont rapides. Sous l'égide d'une administration homogène et appuyée par la majorité du pays, l'édifice ébranlé par la guerre se reconstitue plus solide qu'il ne l'a jamais été. Les résultats fournis par le rendement des taxes intérieures témoignent que l'industrie se développe dans des proportions gigantesques en dépit des charges qui la grèvent. Autant qu'on en peut juger par les chiffres obtenus depuis le commencement de l'année, le produit des douanes sera d'environ 1 milliard 100 millions; c'est le revenu le plus élevé qu'elles aient encore donné.

Les richesses agricoles du territoire fédéral se présentent dans des conditions également favorables. La récolte du maïs dans le bassin du Missisipi a été en 1868 de 329 millions d'hectolitres, soit une augmentation de 50 millions sur l'année précédente. Pour 1869, on espère qu'elle atteindra facilement 360 millions d'hectolitres. Dans le sud, le travail libre s'organise de plus en plus. La récolte du coton semble devoir dépasser la dernière, qui a été de 2,380,000 balles; elle atteindra probablement celles des années antérieures à la guerre. La vente de la récolte de 1868, estimée à environ 1 milliard 200 millions, a contribué à rétablir la richesse du sud. Les sucreries même, dont le travail est très pénible, ont donné l'année dernière un produit de 250 à 300,000 barriques.

La marche que le cabinet de Washington est appelé à suivre est d'ailleurs nettement tracée par le résultat des dernières élections; la crise ministérielle que viennent de traverser les États-Unis n'entraîne point une modification des principes sur lesquels repose le gouvernement du pays, et au point de vue financier le nouveau secrétaire de la trésorerie s'écartera sans doute fort peu de la route suivie par son prédécesseur. Pour remplacer M. Mac-Culloch, qui, en adoptant les vues politiques de M. Johnson, s'est aliéné la confiance du congrès, le président Grant avait d'abord appelé au département de la trésorerie M. Stewart, riche négociant de New-York. M. Stewart ayant dû se retirer en présence d'une loi votée en 1789, et qui interdit aux fonctionnaires du département financier de se livrer à des opérations commerciales, le président a confié ce portefeuille à M. Boutwell, membre de la chambre des représentans. Le nouveau secrétaire de la trésorerie appartient au Massachussetts, berceau de la liberté religieuse et politique des États-Unis et l'un des rares états qui, au lieu de se prévaloir de la loi établissant le cours forcé du papier, ont refusé jusqu'ici de solder l'intérêt de leur dette particulière autrement qu'en espèces métalliques.

Les titres de la dette, qui, à l'époque des élections présidentielles, étaient cotés à 70 fr., se sont rapidement élevés à 83 fr. Depuis que le coupon de mai en a été détaché, ils ont naturellement fléchi; mais le prix en est aujourd'hui de 80 fr., ce qui équivaut à une amélioration de 10 pour 100 depuis le mois de novembre. Quand le congrès aura pris une décision relativement au papier-monnaie, il y a tout lieu de croire qu'une amélioration analogue se produira dans la valeur commerciale des *greenbacks*, et que la prime sur l'or s'abaissera graduellement jusqu'au pair. L'énergie avec laquelle ce peuple, adonné jusque-là aux arts de la paix, s'est levé pour défendre son intégrité et sa constitution menacées, l'étendue des sacrifices qu'il a subis pour affirmer et maintenir son unité, sont un gage certain qu'il ne faiblira devant aucune mesure à prendre pour consolider son crédit et effacer au plus vite toutes les traces d'une guerre de géans.

George Odilon-Barrot.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1869.

La France ne s'est pas trouvée souvent dans une situation aussi étrange et aussi perplexe que celle où l'ont placée les dernières élections. Elle marche à tâtons à travers une obscurité qui pèse à son esprit amoureux de la clarté du jour et de la décision. A les prendre en elles-mêmes et au point de vue le plus strict, que devaient être ces élections dont le retentissement dure encore? Elles n'étaient qu'un acte naturel et prévu de notre vie publique, le renouvellement légal d'une assemblée délibérante dont le rôle constitutionnel est tracé d'avance. Qu'ont-elles été réellement? Elles sont devenues une mêlée ardente, un réveil, la manifestation d'une vitalité politique qu'on pressentait assurément, mais dont on ne pouvait évaluer l'énergie. Observées dans leur ensemble, sans passion et sans parti-pris, indépendamment surtout d'un résultat matériel facile à prévoir, elles ont été une révélation véritable sur laquelle comptaient à peine ceux qui avaient le plus d'illusions, et d'un seul coup la France s'est trouvée portée à ce point dangereux où l'on s'attend à de l'imprévu, où l'opinion sent le besoin de voir clair et de chercher la lumière dans les moindres actions, dans les moindres paroles, où l'on s'irrite enfin du silence, de l'indécision, des explications insuffisantes.

C'est ce qui explique le mieux peut-être l'impatience avec laquelle on a suivi cette sorte d'intermède de discours et de lettres qui a rempli la scène pendant quelques jours en attendant la grande pièce. Ce n'est pas que ces lettres eussent moins de mérite que bien d'autres et qu'elles ne fussent dictées par le sentiment le plus simple, le plus naturel : elles ne suffisaient plus, voilà tout. Elles ne disaient pas le mot d'une situation sur laquelle on tenait à être renseigné, et la surprise qu'elles pouvaient réveiller ne compensait plus ce qu'elles avaient d'insuffisant. Le procédé était désormais en disproportion avec les choses. Lettre à M. de Mackau,

lettre à M. Schneider, discours de Châlons, discours de Beauvais, et au milieu de tout cela M. de Persigny s'agitant de son mieux, ayant, lui aussi, son commerce épistolaire, se laissant entrevoir en se dérobant dans sa retraite, ce n'était pas assez ou c'était trop. Qu'entendait l'empereur en parlant à M. Schneider de la conciliation « d'un pouvoir fort avec des institutions sincèrement libérales? » Quelle était sa pensée lorsque récemment, au camp de Châlons, il saisissait l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Solferino pour réchauffer chez nos soldats les ardeurs de l'esprit militaire, pour leur parler de nos guerres comme du triomphe de la civilisation? On aurait pu longtemps remuer ces questions, passer d'un discours à une lettre sans être plus avancé. Enfin l'ouverture du corps législatif est venue, et nous commençons à sortir des nuages, nous abordons un terrain plus solide. M. Rouher lui-même, en constatant la récente manifestation électorale, en observant toutefois que l'étude des résultats politiques de cette manifestation ne pouvait être précipitée, M. Rouher a ajouté ces mots qui sont un engagement : « A la session ordinaire, le gouvernement soumettra à la haute appréciation des pouvoirs publics les résultats et les projets qui lui auront paru les plus propres à réaliser les vœux du pays. »

Voilà donc qui est bien clair et officiellement constaté : les élections récentes sont une manifestation sérieuse dont le caractère n'est point méconnu. On veut éviter les précipitations compromettantes, mais on se tient prêt à mûrir les résolutions qui doivent répondre aux vœux du pays. C'est le gouvernement lui-même, on le voit, qui précise la question dans des termes tels qu'ils deviennent une obligation publiquement contractée. « Réaliser les vœux du pays, » nous le savons bien, c'est justement ce qu'il n'est jamais aisé de définir, ce qui est un champ de bataille toujours ouvert entre le gouvernement et l'opposition. Ce qui est certain dans tous les cas, ce qui ressort de toute une situation créée non-seulement par le dernier mouvement électoral, mais par un travail continu depuis plusieurs années, par une série d'incidens publics, c'est la nécessité de régulariser cette renaissance de l'opinion, de lui tracer un cours, c'est l'impossibilité de prolonger une apathique et énigmatique indécision dont le gouvernement au reste serait le premier à souffrir. De toute façon maintenant il faut serrer cette situation de près, et c'est le moment plus que jamais de se souvenir de ce mot, qu'il est plus sûr de marcher à la tête des idées de son temps que de leur résister ou de se laisser traîner à leur suite. Sans doute, encore une fois, ce n'est point chose facile de dégager un système de conduite, une politique précise, d'une manifestation vague par elle-même, qui se compose d'instincts indéfinis, de malaises, d'aspirations confuses; qu'on interroge cependant d'un esprit sincère les faits saillans, les courans d'opinion, les signes les plus sensibles, on sera tout au moins mis sur la voie de ces

actes et de ces résolutions qui peuvent désintéresser le pays dans ses vœux ou dans ses volontés légitimes. Ainsi il est bien clair aujourd'hui que le vœu essentiel du pays, c'est de reprendre possession de lui-même,de rentrer d'une façon plus active et à tous les degrés de la hiérarchie politique dans l'administration de ses affaires. Les élections dernières n'ont aucun sens, ou elles signifient que le pays veut désormais de l'indépendance dans ses représentans, des garanties dans le jeu de ses institutions, de la sévérité dans le maniement de ses intérêts et de ses finances, de l'efficacité dans le contrôle. Il tient à ne point rester étranger aux inspirations et aux démarches qui peuvent décider de ses destinées en l'engageant dans toutes les entreprises.

Ce que le pays, en un mot, désire visiblement aujourd'hui, c'est la substitution graduelle, régulière, d'un régime de libre et sérieuse délibération aux conseils solitaires et omnipotens d'un pouvoir discrétionnaire absorbant en lui toutes les forces publiques. Sans doute, les événemens contemporains le montrent assez, ce pouvoir discrétionnaire ou personnel, comme on voudra l'appeler, qui est toujours plus ou moins la dictature, peut se produire par accident dans certains momens de fatigue et d'atonie sociale; il n'est point une institution normale et permanente. Il peut se faire illusion à lui-même et faire illusion aux autres tant qu'il a des succès, tant que le vent souffle dans ses voiles; le jour où les succès diminuent, où les fautes se succèdent, où les erreurs accumulées attirent l'attention, ce jour-là le déclin inévitable a commencé pour lui. Dès qu'il est mis en question, il n'a plus sa raison d'être; le pays, réveillé en sursaut, s'inquiète de ses fautes, et lui-même, malgré tous les dehors d'une confiance tranquille, il se sent ébranlé. Il arrive bien vite à cette condition étrange où il se démoralise parce que rien ne lui réussit plus, comme on dit, où il a tous les inconvéniens de son omnipotence sans en avoir les avantages : il a toutes les responsabilités, et il n'a plus les mêmes moyens d'action; il garde encore l'apparence de l'unité, et au fond il est divisé, tiraillé dans ses conseils; il hésite sur le choix des hommes et sur la direction des choses; il est livré aux influences contraires, et il finit en vérité par recevoir le dernier coup de M. de Persigny, qui lui reproche d'être irrésolu et inactif. Cela veut dire simplement qu'il se sent dépaysé dans une situation nouvelle.

Cette nécessité de la transformation du pouvoir personnel, les esprits clairvoyans la pressentaient sans doute depuis bien des années, et le gouvernement lui-même, pour parler avec justice, semblait la comprendre, puisqu'il se dessaisissait de quelques-unes de ses prérogatives en élargissant le cadre des discussions publiques; seulement il croyait peut-être avoir encore du temps devant lui, il procédait avec lenteur. Les élections sont venues précipiter les choses. Si le gouvernement, sans attendre le scrutin qui allait s'ouvrir, eût parlé au pays et eût tracé de-

vant lui le programme des réformes qu'il entendait réaliser, il serait resté sans doute plus complétement maître du mouvement qui se déroule aujourd'hui. Accomplies dans le vague, ces élections sont allées nécessairement droit au nœud de la question, au principe même du pouvoir discrétionnaire, de l'omnipotence administrative, et elles entraînent inévitablement désormais un retour plus ou moins gradué à un régime d'institutions sincèrement libérales. Or ce régime a ses conditions naturelles, il implique des garanties connues, des responsabilités échelonnées, des droits indépendans qui se pondèrent et s'enchaînent, et au point où en sont venues les choses, le mieux est certainement de ne pas chercher à scinder un système qui n'a une sérieuse efficacité que pris dans son ensemble.

La plus dangereuse des combinaisons serait de faire un amalgame qui réunirait les inconvéniens de tous les régimes, qui ne pourrait que prolonger une crise d'agitation morale et d'attente. Le gouvernement n'en est plus sans doute à se faire illusion, le langage de M. Rouher prouve que, s'il n'a pas parlé au pays avant les élections, il ne méconnaît pas la puissance de cette manifestation, la légitimité de ces « vœux » qu'il se propose de « réaliser. » Il peut se donner quelque temps, et au besoin le prochain centenaire de Napoléon peut devenir la date de sérieuses initiatives libérales; mais dans tous les cas c'est pour le gouvernement une obligation d'agir, de ne pas laisser l'opinion dans l'incertitude, de reconstituer une situation normale et dégagée de toutes les obscurités. Quels seront les hommes qui seront chargés d'inaugurer et d'appliquer une politique nouvelle? La question n'est point évidemment sans importance; elle s'agite déjà vivement dans les conversations; on invente des combinaisons, on crée des ministères. L'essentiel pour le moment est de décider ce qui sera fait, et comment cela sera fait.

C'est une nécessité pour le gouvernement de marcher en avant, tout comme c'est une nécessité pour l'opposition elle-même de savoir ce qu'elle veut, de préciser son action. Jusqu'ici on s'est tenu dans le vague, dans les généralités qui prêtent à tous les développemens; on parlait dans les réunions, on faisait des circulaires, on était de plus dans l'excitation d'une lutte passionnée; l'heure est venue de retrouver le sang-froid et de formuler une politique nette, inspirée du sentiment pratique des choses, car, il ne faut pas s'y tromper, une des raisons de l'incohérence qui apparaît presque partout aujourd'hui, c'est que, si on voit d'un côté un gouvernement surpris et déconcerté, qui met parfois le public dans la confidence de ses tâtonnemens et de ses contradictions, on ne voit pas bien clairement en face de lui ce qui se prépare et ce qui se recompose. Il y a pour sûr en ce moment des choses qui se défont, on ne voit pas aussi distinctement celles qui se refont. C'est tout simple peut-être, au moins dans ce premier instant. L'opposition est un peu la fille d'une situation troublée, elle porte la marque de son origine; elle est assez con-

fuse, assez bariolée; elle vient de tous les camps et a toute sorte de drapeaux; elle compte des hommes nouveaux assez inconnus encore à côté de ceux qui ont déjà donné la mesure de leurs opinions ou de leur talent. Il s'agit maintenant de mettre de l'ordre dans cette armée. Si l'opposition nouvelle du corps législatif borne son ambition à jouer un rôle tout négatif, à faire la guerre pour la guerre, à harceler des ministres ou le régime lui-même, rien n'est plus facile, comme aussi rien ne serait plus stérile et peut-être plus dangereux, puisque ce serait donner un prétexte aux temporisations du gouvernement. On multipliera les discours, on fera des protestations, on agitera des programmes indéfinis, on lèvera le drapeau des irréconciliables, on soulèvera des orages, et à quoi cela conduira-t-il? Qu'auront gagné en définitive les libertés publiques? quelle satisfaction, quel progrès trouvera le pays dans ces tumultes de parole? Si l'opposition a la juste et patriotique ambition de jouer un rôle actif dans les affaires, d'exercer une influence pratique, il faut de toute nécessité qu'elle en prenne les moyens, et la première condition pour agir efficacement, c'est de combiner les efforts, de se rapprocher de la réalité, de concentrer la lutte en un mot sur ce qui est possible. Ce qui est possible aujourd'hui, ce qui est essentiel, c'est de diriger et d'éclairer sans cesse ce sentiment vague d'une vie nouvelle qui se réveille avec une si énergique puissance, c'est moins d'agiter des questions d'histoire ou de gouvernement que de soutenir le pays dans le pacifique apprentissage de ces mœurs libres dont il a l'instinct sans faire toujours ce qu'il faut pour se les approprier.

Qu'on y prenne bien garde, le suffrage universel, en élargissant le cadre politique, en y faisant entrer soudainement 10 millions d'hommes, a singulièrement changé toutes les conditions de notre existence, et il a créé des problèmes bien autrement graves que de simples questions de forme gouvernementale ou de mécanisme constitutionnel. Il fait notamment une nécessité impérieuse de l'éducation, sans laquelle la liberté n'est qu'une fiction exploitée par tous ceux qui sauront jouer de cet instrument. On vient de le voir par l'étrange procès de ce brave instituteur d'un petit village de Saône-et-Loire, qui supprimait tout bonnement dans l'urne confiée à ses soins les bulletins du candidat de l'opposition, et mettait à la place les bulletins du candidat officiel. Il croyait bien faire, cet homme simple, il se figurait que sa commune serait déshonorée, si elle ne donnait pas l'unanimité au protégé du gouvernement. Qu'il ait été acquitté, ce n'est pas un grand mal. On a vu dans cet incident un abus de la pression administrative s'exerçant en faveur des candidatures officielles, et certainement l'abus est grave. Nous nous élevons un peu plus haut, et nous nous disons que dans plus de vingt mille communes de France les choses se passent à peu près ainsi ou pourraient se passer ainsi. Et qu'on ne dise pas que c'est pour l'empire que ce malheureux instituteur a violé l'urne électorale; il la violerait tout aussi bien

évidemment pour la république, si la république était le gouvernement. Il croyait bien faire, le maire n'en savait pas beaucoup plus, et les votans de l'opposition n'y mettaient eux-mêmes guère plus de finesse. « Je n'en savais pas plus là-dessus que mes moutons, dit bravement l'un d'eux, mes deux bulletins étaient dans ma poche... Pas d'opinion; j'aurais mis dans l'urne celui qui me serait venu sous le pouce... » — Voilà des suffrages bien libres, bien éclairés, pour l'opposition aussi bien que pour le gouvernement! — Et d'un autre côté voyez ce qui se passe dans le bassin populeux de Saint-Étienne parmi ces ouvriers agités par une question de salaire, livrés depuis quelques jours à la grève.

Ici l'épisode est navrant sans doute. Un conflit sanglant est venu assombrir cette agitation ouvrière. Des troupes ont été envoyées; au moment où elles conduisaient un convoi de prisonniers, elles ont eu à repousser l'agression d'une multitude violente, et une décharge meurtrière a jeté à terre une douzaine de victimes; des femmes et des enfans ont péri dans cette bataille de hasard au coin d'un chemin. C'est le côté funèbre de cette grève de Saint-Étienne. Nous ne recherchons en ce moment ni si toutes les précautions avaient été prises, ni si les griefs des ouvriers étaient justes ou exagérés. Il y a, ce nous semble, dans les faits qui ont préludé à cette sombre aventure de Ricamarie un détail plus caractéristique. Que les ouvriers eussent tort ou raison, ils avaient, pour défendre leurs droits, la loi sur les coalitions, qui a été faite justement en leur faveur; ils pouvaient se réunir, exposer leurs plaintes, discuter, et en fin de compte recourir à la grève, s'ils le voulaient, comme à une arme extrême. Ont-ils agi ainsi? Nullement, ils ne semblent pas même avoir eu l'idée de se servir de leur droit de coalition. Un jour des meneurs se sont répandus dans le bassin de Saint-Étienne, ils ont donné un mot d'ordre; les ouvriers qui voulaient continuer à travailler, on les a contraints à quitter les mines. Les propriétés ont été attaquées. C'est par un acte mystérieux d'autocratie et par des menaces de violence qu'on a engagé cette grève, de sorte que voilà des hommes qui ne songent pas même à se servir de la liberté qu'ils ont, qui prétendent gouverner sommairement les lois du travail et du salaire! C'est là le fait grave. Ce que nous en voulons conclure, c'est que tout ne réside pas dans des questions de politique abstraite, et que pour un parti véritablement libéral, en dehors des vaines querelles, il y a beaucoup à faire encore, si on veut accoutumer les masses à l'exercice intelligent et viril des droits qu'elles ont reçus.

Au moment où s'ouvre pour quelques jours le corps législatif de France, ce corps législatif né dans l'émotion de ces deux derniers mois, l'Allemagne voit se clore ses principales assemblées, le parlement de la confédération du nord, le parlement douanier, où le sud et le nord se retrouvent ensemble; mais avant de laisser partir de sa bonne ville

de Berlin tous ces représentans de l'Allemagne un instant confondus à l'ombre du drapeau prussien, le roi Guillaume vient de faire un brillant voyage; il est allé à Brême, à Oldenbourg, en Hanovre, dans la Frise orientale, à Emden, à Osnabrück; il a visité les côtes prussiennes, ces côtes qui s'étendent maintenant, comme on le dit avec un complaisant orgueil, de Borkum à Memel; il a inauguré le port de Heppens, qui, sous le nom de *Wilhemshafen,* devient le premier port militaire de l'Allemagne nouvelle, et ce n'est qu'au retour de ce voyage que le souverain prussien a congédié le parlement fédéral et le parlement douanier par deux discours qui évitent de réveiller les grandes questions politiques. Il a trouvé partout un réjouissant accueil, le bon roi Guillaume, partout, excepté dans le Hanovre, qui n'est pas encore prussien, à ce qu'il paraît; les paroles qu'il a semées sur son passage sont des plus pacifiques, on y sent la satisfaction des conquêtes accomplies et l'envie de les garder bien plus que la passion d'aller en avant et le besoin de remonter à cheval pour tenter un autre Sadowa. « Tout n'est point encore terminé, a dit le roi au bourgmestre de Brême, tous les désirs ne sont pas satisfaits; mais la génération future recueillera les fruits qui ont été semés, et achèvera l'édifice dont nous avons posé les fondemens... » Bref, le roi trouve qu'il a fait assez de chemin, et il n'est pas pressé de pousser plus loin l'aventure; il voudrait s'en tenir là, réserver l'avenir, ne rien risquer du présent, contenter tout le monde, et on ne peut certes mettre en doute la sincérité de ses sentimens de conciliation. Malheureusement on ne reste pas toujours maître, comme on le voudrait, de ces situations violentes créées par un coup d'état de la conquête. Le souverain prussien le disait lui-même dans une de ses harangues de voyage, « les membres qu'unit la nouvelle confédération auront plus d'une fois à souffrir de la transition. » Joignez à ces embarras intimes de la nouvelle confédération la difficulté de combiner les rapports du nord avec le sud, les complications extérieures toujours prêtes à naître. La vérité est qu'à travers tout, aujourd'hui comme hier et après comme avant les déclarations royales, l'Allemagne se trouve suspendue entre l'impossibilité de rester dans l'état où elle est et le danger de se heurter contre de redoutables obstacles, si elle va plus loin.

On se figure à Berlin que nous mettons de l'animosité et de l'aigreur dans ce que nous disons quelquefois des affaires allemandes. C'est une étrange confusion; nous tenons l'Allemagne pour une grande nation, le roi Guillaume pour un souverain patriote dont un sourire de la fortune a illuminé les vieux jours, et M. de Bismarck lui-même pour un ministre hardi qui a été assez heureux ou assez habile pour « saisir l'occasion aux cheveux, » comme le lui conseillait du fond des caveaux de Potsdam l'ombre de Frédéric II. Nous ne contestons nullement aux populations germaniques le droit de se constituer selon leurs aspirations et leurs vœux. Il n'est pas moins certain que la politique prussienne, par l'âpreté

de ses ambitions et de ses procédés, a fait tout ce qu'il fallait pour compliquer cette entreprise de la rénovation allemande, pour provoquer les résistances intérieures, pour susciter les ombrages au dehors, si bien que, malgré toutes les apparences triomphantes, l'œuvre est peut-être moins avancée aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a un an. Tout le monde à Berlin considère l'état actuel comme un provisoire qui ne saurait durer, et cependant on craint très fort qu'il ne dure; il est même des esprits qui vont jusqu'à croire que tout cela pourrait bien finir par le dualisme. « On est beaucoup plus loin de l'unité qu'il y a un an, nous écrivait-on récemment d'une des villes prussiennes; on n'a pas osé souffler mot de la question nationale dans le parlement douanier, de peur de soulever des tempêtes... » C'est tout simple; on se heurte contre les difficultés mêmes qu'on s'est créées. S'il y a une chance favorable pour que l'unité allemande se réalise et triomphe de tous les obstacles, cette chance est dans la liberté. Qu'a fait au contraire la Prusse? Elle a procédé par la conquête, par l'absorption, par une sorte de prise de possession autocratique. Elle a tenu à mettre partout le cachet d'une puissance victorieuse et dominatrice. On se souvient de cette dépêche secrète indiscrètement divulguée, il y a quelques mois, par l'état-major autrichien, et dans laquelle le négociateur de Nikolsbourg, M. de Bismarck, à la veille de la paix de Prague, laissait si bien voir que le roi n'était pas outre mesure préoccupé de l'Allemagne, mais qu'il ne rentrerait pas à Berlin sans des annexions. La Prusse a annexé effectivement, elle est toujours prête à annexer, et, pour faire aimer l'annexion, elle prodigue les nouveaux impôts avec les séductions de sa bureaucratie. Il est clair que ce genre de propagande n'est pas des plus contagieux, et le glacial accueil qu'a trouvé le roi dans le Hanovre en est la preuve la plus récente et la plus significative. Les résistances que le cabinet prussien a rencontrées pour ses projets financiers dans le parlement fédéral et dans le parlement douanier démontrent assez que tout ne marche pas le plus aisément du monde.

Les difficultés sont bien plus sérieuses encore dès qu'il s'agit des rapports du nord avec le sud; elles se compliquent de questions internationales, d'antagonismes extérieurs qui ressemblent toujours à une plaie vive. C'est ici surtout qu'apparaît ce qu'il y a de précaire dans une situation où il est tout aussi difficile de marcher que de s'arrêter, où il s'agit sans cesse de se tenir en équilibre sur la paix de Prague, sur la ligne du Mein, faisant assez pour ne décourager aucune espérance sans aller jusqu'à provoquer quelque redoutable orage extérieur. La Prusse joue ce jeu depuis deux ans avec une dextérité singulière. Elle est pour le moment très disposée à la paix, nous n'en doutons pas; elle sent bien que le plus grand des périls pour elle serait de donner un prétexte, qu'elle a tout intérêt à ne prendre aucune initiative ostensible de provocation; elle reste officiellement sur le terrain de la paix de Prague, et elle renvoie

aux « générations futures » l'achèvement de l'œuvre. Soit, c'est un terrain accepté; mais franchement, si à Berlin on se préoccupe du traité de Prague, c'est pour s'en assurer les avantages bien plus que pour en remplir les obligations vis-à-vis du Danemark, qui en est toujours à savoir ce que deviendront les districts réservés du Slesvig. Si on ne passe pas le Mein bannières déployées, on fait assurément plus d'une promenade au-delà de la rivière. Ce que la politique prussienne craindrait de faire avec éclat et d'un seul coup, elle l'essaie peu à peu par des actes partiels qui au premier abord semblent tout simples, tout naturels et dénués de grande signification. Un jour, c'est la convention qui autorise les Badois à faire leur service dans l'armée prussienne. Tout récemment, c'est un tribunal supérieur de commerce qu'on établit à Leipzig et dont la juridiction s'étendrait à l'Allemagne tout entière. Maintenant c'est la commission des anciennes forteresses fédérales qui proposerait, dit-on, de laisser les forteresses indivises entre le sud et le nord, et voici des habitans de Mayence qui demandent au grand-duc de Hesse de faire entrer cette grande place d'armes dans la confédération du nord. Nous ne méconnaissons pas ce qu'il y a d'habileté dans cette tactique qui prépare si bien l'œuvre des « générations futures, » et qui peut tout simplement conduire au but sans qu'on y prenne garde, tandis que le jeune roi de Bavière est occupé à nouer et à dénouer ses mariages ou à faire organiser pour lui seul des représentations du *Lohengrin* de M. Wagner. La question est cependant de savoir si un jour ou l'autre tous ces actes, qui sont peut-être enregistrés quelque part avec soin comme les élémens d'un dossier, ne finiront point par constituer un ensemble suffisant pour provoquer quelque éclat, et c'est ainsi que, malgré toutes les apparences de paix, la situation reste aujourd'hui ce qu'elle était hier, c'est-à-dire aussi peu rassurante que possible.

M. de Bismarck lui-même n'en est point à se méprendre sur les difficultés au sein desquelles il se débat, difficultés intérieures, difficultés extérieures, et c'est l'explication la plus simple des impatiences nerveuses qu'il porte dans les affaires. « Vous ne savez pas où vous pouvez me frapper, disait-il un jour devant la chambre; vous ne connaissez ni mes luttes ni la situation politique générale. » Aujourd'hui comme à l'époque où il parlait ainsi, M. de Bismarck sent bien que tout tient à un fil; en bataillant avec le parlement pour les impôts qu'on lui dispute, il tourne plus d'une fois ses regards vers la France. Au premier bruit des troubles récens de Paris, le cabinet de Berlin n'aurait pu se défendre, à ce qu'il paraît, d'un malicieux plaisir. Il ne pensait pas sans doute comme les radicaux d'outre-Rhin, qui voyaient déjà dans les scènes du boulevard Montmartre le commencement d'une révolution prête à embraser l'Allemagne elle-même; mais il voyait dans cette agitation un principe d'embarras intérieur assez sérieux pour occuper le gouvernement français et le détourner de toute action extérieure. Ce que le gouverne-

ment prussien redouterait aujourd'hui par-dessus tout, dit-on, serait de voir la France revenir régulièrement, pacifiquement, à un régime libéral, à une sérieuse pratique des institutions parlementaires. Cela dérangerait ses plans et gâterait son jeu; il y verrait son plus grave embarras. Si les hommes d'état de Berlin en sont là, ils commettent une singulière méprise : ils ne voient pas que la liberté, se développant simultanément en Allemagne et en France, est peut-être la seule solution pacifique possible des questions qui pèsent aujourd'hui sur l'Europe.

La liberté, c'est le grand but où tend le monde européen dans ses guerres comme dans ses révolutions. Il est à la recherche de cet heureux et toujours insaisissable équilibre entre les instincts nouveaux des peuples et leurs institutions. L'Espagne, pour sa part, est occupée une fois de plus à faire cette aventureuse expérience. Elle n'est pas au bout, on peut en être certain. On pourrait dire cependant qu'elle vient de faire un pas jusqu'à un certain point décisif; elle a franchi une étape de sa dernière révolution, en ce sens qu'il y a aujourd'hui au-delà des Pyrénées une nouvelle constitution définitivement promulguée avec toutes les cérémonies usitées en pareil cas; il y a toutes les apparences d'un gouvernement régulier à Madrid. On y a mis le temps, et le parti républicain, comme il en avait le droit, a fait ce qu'il a pu pour prolonger la discussion de la loi constitutionnelle. Il avait visiblement une arrière-pensée, il attendait les événemens, il voulait laisser les élections françaises s'accomplir. Quand ces élections ont été faites sans avoir réalisé tout ce qu'on en espérait peut-être à Madrid, il n'y avait plus de raison de prolonger des débats inutiles, d'autant plus que les grandes questions étaient tranchées. Les cortès en ont donc fini avec la période irrégulière, provisoire de la révolution de septembre, en votant la constitution nouvelle, qui est d'ailleurs la consécration de tous les droits, de toutes les libertés possibles; mais c'est ici que reparaît ce qu'il y a toujours d'étrange dans les affaires espagnoles. Cette constitution qui vient d'être votée, promulguée, jurée comme toutes celles qui l'ont précédée, cette constitution consacre la forme monarchique; elle crée une royauté qui ne sera pas à son aise dans les liens étroits où on l'enchaîne, mais qui reste encore après tout une royauté, et il n'y a toujours pas de roi à Madrid; on n'a pas réussi à trouver le prince Charmant qui voudra bien se laisser couronner. La situation ne laissait pas d'être bizarre. On y a pourvu en créant une régence, et le général Prim a démontré de la façon la plus catégorique la nécessité de cette institution temporaire; il a tenu aux cortès un discours qui pourrait se résumer ainsi ou à peu près : Notre position n'est pas facile. Nous aurions voulu pour roi dom Fernando de Portugal; mais ce prince peu reconnaissant refuse, il préfère se marier selon son goût et vivre en famille. Il est bien certain d'ailleurs qu'un prince européen peut n'être pas tenté d'accepter la couronne dans les conditions actuelles, qui ne sont pas des plus commodes.

Une régence consolidera les conquêtes de notre révolution, préparera la transition en rétablissant un état régulier, et alors nous trouverons le prince que nous voudrons, il est même déjà tout trouvé. — Et de fait on a créé une régence. L'heureux Espagnol chargé de ménager cette « transition » est le général Serrano, qui a été décoré du titre d'altesse, et qui n'en a pas pour cela plus d'autorité.

Au fond d'ailleurs, le gouvernement reste à peu près ce qu'il était, avec ses élémens essentiels, car, si le général Serrano est régent, le général Prim devient le président du ministère reconstitué, l'amiral Topete est toujours ministre de la marine; c'est le triumvirat primitif de la révolution qui s'est adjoint quelques membres de l'union libérale, notamment un homme distingué, M. Silvela, qui est aujourd'hui aux affaires étrangères. Il fallait bien naturellement mettre des royalistes dans le cabinet d'une monarchie, et au surplus le ministre de l'intérieur, M. Sagasta, a signifié aux républicains que désormais les acclamations à la république étaient séditieuses. La royauté existe donc en principe au-delà des Pyrénées, elle existe provisoirement sous la figure d'un régent; reste toujours à savoir quel sera le roi. S'il est déjà tout trouvé, comme le disait le général Prim, il faut convenir que le secret est bien gardé. On peut tout au plus tirer quelques inductions de certains faits récens. A ce point de vue, il y a un incident qui n'est point évidemment sans importance. Le duc de Montpensier vient de rentrer en Espagne, il a porté son serment de capitaine-général à la constitution, et pour le moment il est en Andalousie, à San-Lucar de Barrameda. On a essayé de faire du bruit d'abord, le général Prim a couvert le duc de son autorité, et tout a été dit. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le duc de Montpensier a dans le gouvernement même des partisans décidés, énergiques, notamment l'amiral Topete, qui, pressé par une interpellation, n'a pas hésité à déclarer que c'était, selon lui, le meilleur choix qu'on pût faire. Il semblerait donc y avoir aujourd'hui des présomptions pour cette candidature, à moins qu'on ne revienne à la royauté du prince des Asturies, qui paraît avoir décidément trouvé le patronage puissant de l'empereur Napoléon III. Du reste la question n'est pas près d'être résolue, puisque les cortès, fatiguées de tant de travail, vont s'ajourner jusqu'au mois d'octobre. A cette époque seulement, on verra ce qu'on peut faire de cette couronne qui n'est point en vérité facile à placer. Malheureusement, que le roi soit nommé en octobre ou en juillet, l'Espagne a besoin de bien d'autres choses, et le souverain nouveau qui viendra s'asseoir sur le trône aura devant lui une œuvre laborieuse, sans parler de la guerre civile, qui l'attend peut-être à son premier jour de royauté.

Il y a de singulières alternatives dans la vie de certains peuples. On dirait qu'ils ne retrouvent la sagesse et un véritable esprit de conduite que sous le coup d'un danger pressant; aussitôt que le péril est passé, ils reviennent à leurs divisions et s'occupent à gâter leurs affaires. Ils ont

triomphé des grands obstacles, ils se perdent dans les petites difficultés. L'Italie vient d'entrer dans une des phases les plus ingrates qu'elle ait traversées depuis longtemps, et, par une bizarrerie de plus, cette crise sans nom, d'un caractère insaisissable, s'est déclarée le jour où le ministère de Florence paraissait s'être fortifié et raffermi, où un rapprochement d'opinions semblait s'être accompli par l'entrée de quelques dissidens piémontais et de quelques membres du tiers-parti dans le gouvernement. Cette réconciliation, désirée par tous les esprits clairvoyans et sérieusement politiques, a-t-elle été mal faite, mal préparée? En terminant d'une part des divisions malheureuses, a-t-elle provoqué des mécontentemens d'un autre côté dans l'ancienne fraction ministérielle et conservatrice? Ce qui est certain, c'est que le jour où l'on croyait que tout allait s'arranger, tout s'est gâté au contraire plus que jamais. La crise a commencé de se révéler par la résistance que les projets financiers de M. Cambray-Digny ont rencontrée dans la chambre, et qui ne se serait point évidemment manifestée au même degré, si certains membres de la droite n'avaient pas porté dans l'examen de ces questions un esprit aigri et froissé; elle a continué et elle s'est développée par un incident assez inattendu, la demande d'une enquête parlementaire sur des faits de corruption reprochés à quelques députés; elle s'est tout à fait envenimée enfin par un événement encore plus imprévu, une tentative nocturne d'assassinat dirigée contre un député, M. Lobbia, qui avait décidé la nomination de la commission d'enquête parlementaire en déposant sur le bureau de la chambre un pli cacheté contenant, disait-on, de graves révélations. Quelles sont ces révélations? On ne le sait pas trop encore, et on doute même qu'elles vaillent tout le bruit qu'on en fait. Tout cela se complique d'ailleurs d'un vol de lettres qui ternit singulièrement l'origine de ces accusations. Quels étaient d'un autre côté ces assassins embusqués la nuit dans une petite rue de Florence pour poignarder M. Lobbia? On l'ignore; la police n'a pas pu jusqu'ici mettre la main sur ces mystérieux sicaires, qui s'étaient, bien entendu, déguisés et masqués pour commettre le crime, et là-dessus les fables n'ont pas manqué; elles n'ont épargné en vérité ni le gouvernement ni ceux qu'on croyait compromis par les révélations remises à la chambre. En somme, cette curieuse aventure, dramatisée par les imaginations soupçonneuses, ressemble moins à une histoire de l'Italie actuelle vivant au grand air de la liberté qu'à un vieux levain des passions et des mœurs de l'Italie d'autrefois. Garibaldi n'assurait-il pas récemment, dans une de ces lettres précieuses qui partent de temps à autre de Caprera, que nous en étions encore à l'époque des Borgia?

Toujours est-il que cette tentative de meurtre dont M. Lobbia a failli être la victime est devenue l'occasion ou le prétexte d'une émotion extraordinaire. Le blessé a été entouré de témoignages exceptionnels d'intérêt. Les esprits se sont montés, l'irritation a pénétré dans le parlement,

si bien qu'en peu de jours on ne savait plus trop ce qu'on faisait, et le gouvernement s'est cru obligé de proroger la chambre, soit pour laisser tomber tout ce feu imprévu, soit pour se donner à lui-même le temps de modifier ses projets financiers, qui étaient menacés d'une mauvaise fortune, s'ils étaient discutés immédiatement. Cependant ce n'est pas tout : des sphères politiques, le trouble est instantanément passé dans le pays, ou du moins dans une partie du pays. Certaines villes, Turin, Vérone, Naples, Parme et surtout Milan ont eu leurs soirées tumultueuses. Le nom de M. Lobbia, le blessé de Florence, est devenu un mot d'ordre d'agitation. On s'est attroupé dans les quartiers les plus riches de Milan, on a crié, on s'est colleté avec la police et avec les carabiniers, on s'est fait arrêter; bref, il y a eu une reproduction à peu près complète de nos scènes du boulevard Montmartre, tant les bons exemples sont contagieux! Que signifient en réalité ces agitations italiennes? L'accident malheureux de M. Lobbia a pu en être le prétexte, mais ce n'est pas suffisant pour expliquer ces mouvemens tumultueux éclatant sur plusieurs points à la fois. Que l'influence de nos émotions parisiennes se soit fait sentir au-delà des Alpes, c'est possible encore, quoiqu'en définitive il n'y ait aucun lien apparent entre les scènes de Paris et celles de Milan. Au fond, ce n'est rien de plus, rien de moins peut-être que l'explosion décousue et assez impuissante d'un travail républicain qui a recommencé depuis peu en Italie. On se souvient qu'une conspiration était découverte à Milan il y a quelques mois, et cette conspiration, qui avait ses complices à la frontière suisse, devait bien avoir quelque fondement, puisque le conseil fédéral helvétique a cru devoir interdire le séjour de Lugano à Mazzini. C'est le même mouvement qui continue, et on a même aujourd'hui une preuve directe, significative, de cette action persévérante du terrible agitateur dans une lettre de lui que publie un journal de Gênes. Cette lettre est curieuse comme révélation d'une âme solitaire accoutumée aux machinations mystérieuses. C'est l'aveu d'un conspirateur qui s'érige lui-même en arbitre des destinées de sa nation.

Ainsi voilà un pays qui en quelques années a gagné en indépendance et en liberté ce que d'autres peuples ont mis des siècles à conquérir. L'unité nationale est désormais incontestée; la presse a les franchises les plus étendues, le parlement exerce librement ses prérogatives. Tout est possible par la propagande légale et pacifique. N'importe, cela ne suffit pas; il se trouve un homme doué d'assez d'orgueil pour tenter d'imposer la dictature de ses rêves. Il pourrait aller au parlement et soutenir ses idées; il n'aurait qu'à vouloir pour vivre dans sa patrie, et il préfère rester au dehors; il dédaigne de se mêler à la vie de tout le monde, de se servir de la liberté, et du sein de sa solitude il agite clandestinement le pays, il cherche à ébranler une armée qui est le bouclier de l'indépendance nationale; de temps à autre, il vient dire gravement dans une

lettre : « Le pays est mûr pour un changement; le moment de l'action est venu. » Mazzini a pu avoir de l'influence dans d'autres temps, lorsqu'on ne pouvait être Italien que dans les conjurations secrètes; son ascendant est singulièrement atténué aujourd'hui par cette liberté même dont jouit l'Italie, et ce n'est pas là sûrement ce qui menace le plus le ministère actuel. Le gouvernement n'a pas eu un grand effort à faire pour avoir raison de cette effervescence de quelques soirées; mais il se trouve d'un autre côté en face d'une situation parlementaire dont il ne peut se dissimuler la gravité, s'il ne parvient pas à l'apaiser dans ces quelques mois de trêve qu'il a devant lui. Tout est là, et la question est de savoir si cette crise, qui apparaît à travers des incidens éphémères, se dénouera par la reconstitution d'une majorité compacte ou par une dissolution nouvelle de la chambre. L'essentiel pour l'Italie est qu'il y ait un ministère doué d'une force morale suffisante, non-seulement pour faire face aux complications extérieures qui peuvent survenir, mais encore pour conduire jusqu'au bout l'œuvre de réforme administrative et financière qui est le premier, le plus pressant de tous les problèmes pour le pays.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

On sait quelles préoccupations agitaient, tourmentaient Meyerbeer à l'endroit de l'interprétation de ses ouvrages. Il commençait à composer selon un certain idéal qu'il se formait d'après le chanteur ou la cantatrice en renom au moment où sa première inspiration lui venait; puis, sa pensée s'écartant insensiblement du modèle d'abord choisi, son libre essor l'entraînant au-delà, il se trouvait presque toujours, quand l'œuvre était terminée, que les virtuoses en vue desquels le maître avait écrit ou cru écrire ne suffisaient plus au type, et qu'il fallait se mettre en campagne pour aller en chercher de nouveaux. Ajoutons que, durant ces éternels retards qu'il s'imposait à lui-même, les voix avaient le temps de passer fleur, les chanteurs de vieillir. Meyerbeer savait cela, se le disait, et n'en continuait pas moins à différer. Avec l'imperturbable confiance du génie, qui, se sentant immortel, oublie les conditions ordinaires de l'existence, il eût volontiers attendu cent ans pour assister à l'épanouissement séculaire de quelqu'un de ces cactus phénoménaux qu'on nomme des ténors; il attendait un autre Nourrit, une autre Falcon. Insoucieux du cours des âges et des choses, à soixante-douze ans il eût entrepris le dressage d'un ténor comme cet homme qui achetait des perroquets pour voir par lui-même s'il était vrai que ces oiseaux-là vivent cent ans. Que de fois n'a-t-on pas raillé cette manie du grand maître! Henri Heine, sur ce chapitre, ne tarissait point; Hoffmann

eût fait de ces superstitions le thème d'une de ses fantaisies à la manière de Callot. A défaut du conteur berlinois, d'autres en ont eu l'idée, et la boutade fantastique existe; je me souviens de l'avoir lue quelque part sous forme d'une lettre écrite par Mozart de l'autre monde et rendant compte d'une représentation du *Prophète,* représentation à coup sûr fort extraordinaire et de nature à réjouir une âme aussi passionnément éprise d'idéal que le fut Meyerbeer à l'égard de l'exécution de ses propres œuvres. — Jugez plutôt : la Malibran chantait Fidès, la Faustina Hasse Bertha ; du rôle de Jean, devinez qui s'était chargé? Alexandre Stradella, celui dont les accens incomparables tiraient jadis aux brigands des larmes de compassion, Stradella, dont la voix, à ce qu'il paraît, n'a rien perdu, et qui charme aujourd'hui les diables d'enfer en leur chantant *Pieta, signore,* comme elle charmait autrefois les détrousseurs de grand chemin. « Pour que vous puissiez avoir une idée du soin apporté dans la distribution des moindres rôles, poursuivait le correspondant d'outre-tombe, apprenez que le Rubini de mon temps, Raaf, ce ténor par excellence, qui créa mon *Idoménée,* avait dû se contenter de l'humble partie de ce paysan auquel est échu pour tout emploi d'apprendre en quatre mots au public que Jean sait par cœur toute la Bible.

Il est dévot et sait par cœur toute la Bible.

« Quant à l'orchestre, savez-vous qui le dirigeait? Gluck en personne. La mise en scène répondait à la distribution. Au troisième acte, les patineurs avaient pour s'escrimer tout un lac de vraie glace, ce qui nous a permis de jouir à notre aise de ce chœur délicieux qui sert d'accompagnement au ballet, et qui, pour les auditeurs de la terre, est toujours resté un secret, grâce aux roulettes des patins qui vous assourdissent d'un bruit de crécelle. De même qu'on avait de la vraie glace, on eut aussi un vrai soleil pour le lever de l'aurore qui termine l'acte. Je me tais sur les merveilles de la scène du couronnement, et me borne à vous informer que, dans l'incendie qui éclate si tragiquement au milieu de la bacchanale de la fin, un vieux reste du feu céleste qui dévora Sodome et Gomorrhe trouva son emploi. » La lettre continuait sur ce ton, mêlant à la plaisanterie des critiques où le trait acéré ne manque pas, et qui portent surtout, si l'on se rappelle que c'est Mozart qui parle. « Peut-être dans le monde que vous habitez trouvera-t-on quelque intérêt à la correspondance que je vous adresse, car moi aussi de mon temps je passai aux yeux d'un certain nombre d'honnêtes gens pour un compositeur dramatique sachant assez bien son affaire, et, à vrai dire, l'homme qui a écrit *le Prophète* n'est point, tant s'en faut, un génie ordinaire. Le quatrième acte des *Huguenots* jouit parmi nous d'une très haute estime, et le premier acte de ce *Prophète* au point de vue du théâtre est excellent. Inclinons-nous aussi devant la scène de la cathédrale de Munster, et goûtons au passage avec délice l'adorable chant

des enfans de chœur. C'est cependant, comme étude géographique et ethnographique, une chose assez curieuse à noter de voir deux bergers de l'Oberland s'appeler et se répondre sur la clarinette au début d'une pièce qui se joue en Hollande, c'est-à-dire dans un pays où les moulins à vent composent à eux seuls tout le pittoresque du tableau. On se croirait en Arcadie, et nous sommes à Leyde, Harlem, Utrecht et autres lieux. Chez un homme aussi préoccupé que Meyerbeer de la couleur locale, l'anomalie a paru étrange; Peter Breughel le vieux, Ostade et les deux Téniers en ont beaucoup ri, je dois le dire. »

A l'entrée des trois anabaptistes s'arrêtent les interprétations drolatiques. Mozart ici n'a plus de sarcasme; devant ce sinistre choral où les masses fanatiques se ruent à l'unisson, ses applaudissemens éclatent et en même temps ceux de l'auguste assemblée, où figure C.-M. de Weber, qui s'écrie en se frottant les mains : « Bravo! mon ancien condisciple chez l'abbé Vogler. Décidément ce Meyerbeer était un homme. » Il est vrai que l'immortel épistolier ne tarde pas d'ajouter en manière de restriction : « Quel dommage que ce personnage de Jean vienne tout gâter! Comment le compositeur a-t-il, d'un pareil maladroit, rêvé de jamais pouvoir faire rien qui vaille? Nulle conséquence, nul caractère, toujours irrésolu, à deux masques, bon et mauvais fils, pitoyable amoureux, religionnaire exalté et acceptant sans se révolter le moins du monde l'emploi de faux prophète, se donnant pour le fils de Dieu, passant au cinquième acte de la plus bucolique des églogues en l'honneur de la vie des champs à cette bacchanale effrénée qu'il chante au milieu de ses hétaïres et de ses bayadères sur l'air de *la ci darem la mano*. Le récit de son prophétique songe m'a ravi. Comme instrumentation, c'est splendide, et quelle hauteur, quelle poésie dans la pensée! Je n'hésite pas à placer cet épisode à côté du sublime récit du songe dans l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck. L'effet d'orchestre imitant le galop des chevaux lancés à la poursuite de Bertha ne laissa pas non plus de nous intéresser. Ce *quadrupedante putrem* exprimé par les bassons mit en belle humeur le papa Haydn, et M. de Buffon, qui se trouvait placé à côté de moi, nous fit remarquer que ce passage indiquait chez le maître un très fin observateur de la nature du cheval et de certaines habitudes qu'il a dans ses courses forcées. Le trio d'Oberthal et des deux anabaptistes, bien qu'un peu long, nous parut un morceau de genre très réussi. Nous goûtâmes également au début du quatrième acte le duo entre Fidès et Bertha, expression vraie, style admirable. Sur l'*allegro* de la fin, la Faustina bondit comme une tigresse; vous eussiez cru voir Charlotte Corday. Nous applaudîmes encore la piquante instrumentation du *brindisi*, et tout finit à la plus grande gloire du compositeur, dont le nom fut triomphalement acclamé. »

La perfection n'étant pas de ce monde, il ne fallait point s'attendre à voir l'Opéra réaliser les merveilles de la Jérusalem céleste, et cependant

cette reprise a bien son intérêt. La preuve, c'est que le public s'en émeut, accourt, et que la partition du *Prophète*, jusqu'ici classée sous le rapport des recettes au dernier rang parmi les chefs-d'œuvre du maître, semble pour la première fois voir la fortune lui venir. Les vrais chefs-d'œuvre finissent toujours par réussir; il ne s'agit que de savoir s'y prendre et les ramener avec tous leurs avantages sous les yeux de qui les a d'abord méconnus. A ce compte, l'heure du *Prophète* pourrait bien être arrivée. Une mise en scène remarquable, une pompe musicale (dans ce fameux quatrième acte surtout) telle que nul théâtre au monde n'en pourrait fournir de pareille, voilà pour les avantages. La distribution des personnages est restée à peu près la même qu'il y a deux ans. M. Gueymard seul a disparu, et c'est M. Villaret (qu'aurait dit Meyerbeer?) qui lui succède dans ce rôle de Jean, le plus laborieux, le plus écrasant qu'il ait jamais écrit pour un ténor. Le rôle a cependant de beaux côtés. S'il n'est ni passionné ni sympathique, il est théâtral, grandiose; les situations dramatiques abondent, les phrases haut-sonnantes s'y succèdent, et pourvu qu'on ait le souffle nécessaire, on peut compter sur des occasions de succès. Malheureusement ces triomphes-là sont de ceux dans lesquels on s'ensevelit. M. Roger tout le premier y succomba, et depuis combien de victimes n'a-t-il pas faites! C'est que cette musique parfois sublime vous a des sévérités inexorables, et les batailles qu'elle gagne coûtent cher à ceux qui servent sous ses ordres : *morituri te salutant.* On y va comme à l'assaut. Ce qu'on peut dire de mieux de M. Villaret dans ce rôle, c'est qu'il le mène jusqu'au bout; il s'en tire tant bien que mal, une fois même assez bien : je veux parler du finale du troisième acte chanté sous les murs de Munster, où sa voix s'élève, dominant les masses, et porte aux étoiles, non sans un rude effort pourtant, l'hymne du roi David. Cette période sacrée et triomphale est de celles qu'on entend avec ravissement. Quand les harpes l'annoncent, la salle entière frémit d'aise. Nous aussi nous l'écoutions avec délice, et le charme ne nous a cependant pas empêché de saisir au volune ressemblance. Avez-vous présent à la pensée l'hymne national autrichien : *Gott erhalte den Kaiser?* C'est étrange comme ici l'inspiration de Meyerbeer a rencontré celle du grand Haydn. Du reste, sur ce chapitre des réminiscences, la partition du *Prophète,* si l'on voulait y regarder de bien près, encourrait plus d'un reproche, et la romance de Jean au second acte aurait bien quelque analogie avec certaine cantilène trop connue d'Hérold dans *Marie,* de même que le dernier *brindisi* sur le bûcher rappelle, comme on l'a vu plus haut, la phrase de Mozart. Le motif, dans *le Prophète,* manque généralement d'originalité; il sort inquiet, tourmenté, surtout dans les morceaux de demi-caractère, le trio sous la tente par exemple, où ce rhythme qui s'évertue à battre le briquet vous agace à la longue. En outre et pour épuiser la somme des critiques, je dois dire que le récitatif, une des qualités prédominantes de l'art de Meyerbeer, se

montre ici moins soutenu que d'ordinaire, et, sauf quelques momens exceptionnels où l'inspiration touche à des hauteurs inusitées, la langue affecte je ne sais quelle âpreté qui vous fait regretter l'abondance et le style des beaux dialogues si dramatiques de *Robert* et des *Huguenots*. Un de ces points culminans dont je parle, celui que notre admiration ne se lassera jamais de signaler, est la scène de la cathédrale. Devant cette puissance de combinaison, devant cette prodigieuse habileté à coordonner, à conduire dans la plus magnifique harmonie d'un ensemble architectural tous ces élémens qui se juxtaposent sans se heurter, devant cet amoncellement systématique de difficultés colossales aussitôt résolues, l'esprit s'arrête émerveillé; on pense à l'art des Michel-Ange, des Goethe, et puisque j'ai prononcé ce nom, revenons à *Faust* pour un instant en manière de simple parenthèse. Loin de moi l'idée de vouloir agiter à plaisir les comparaisons. Il est cependant bien difficile, quand on passe sa vie au milieu des choses de l'imagination, de ne point céder à l'invite. Le parallèle ici s'établit malgré vous, et forcément cette scène d'église à laquelle vous assistez ce soir vous donne à réfléchir sur celle que vous avez entendue avant-hier et qu'après-demain encore vous entendrez. Le hasard a parfois de ces malices dont ne se serait jamais avisé votre plus cruel ennemi. Il fallait donner au public de l'Opéra le spectacle de cet immense quatrième acte du *Prophète* alternant avec la représentation de l'acte de l'église dans *Faust* pour que ce public, qui n'a que faire de notre esthétique et ne raisonne point ses sensations, comprît enfin d'où lui venait ce vide qui succède pour lui aux émotions énervantes de l'acte du jardin. « Ceci tuera cela, » disait Victor Hugo; ce plein tuera ce vide, et ce ne sera point en vérité grand dommage, car, s'il y a dans la partition de *Faust* de charmans passages que l'admirable diction de Mme Carvalho, reprenant son rôle de Marguerite, a récemment de nouveau mis en toute lumière, on peut reconnaître que cet intermède de la cathédrale de *Faust* était tout entier à refaire, et qu'il n'était même pas besoin du voisinage du quatrième acte du *Prophète* pour réduire à sa valeur dramatique et musicale cette scène prétendue fantastique où le diable emboîte tout le temps le pas de l'orgue ni plus ni moins que s'i faisait sa petite partie de baryton dans un cantique du mois de Marie.

Tous ceux qui jadis ont vu M. Roger dans ce quatrième acte du *Prophète* se souviendront de l'effet qu'il y produisait par son jeu de physionomie. Lui et Mme Viardot, la mère indignée et menaçante et le fils qui la force à s'agenouiller par son magnétisme à la fois sévère et suppliant, formaient un groupe que les amateurs de curiosités dramatiques conserveront toujours dans quelque coin de leur musée. J'ai connu depuis bien des Fidès et bien des Jean de Leyde, et j'avoue qu'à l'exception de Johanna Wagner et du ténor viennois Ander aucun ne m'a laissé d'impression particulière. Ander avait des momens admirables. Il récitait le

songe comme jamais je ne l'ai entendu dire, enlevait à pleine voix la cadence dans l'apaisement de la révolte, et, s'il n'avait pas dans la scène de l'église tout le fini de Roger, qui, selon moi, détaillait trop, il en rendait le grand dessin d'un trait irréprochable. Pour le jeu, M. Villaret se rattache à la tradition de Roger, qu'il s'efforce de suivre du plus près qu'il peut sans y rien ajouter; comme chant, il fait de son mieux, et s'il voulait ne point tant retarder le mouvement dans le quatuor du second acte, dire sa pastorale plus *piano*, plus *sotto voce*, ne pas toujours et partout employer la voix de poitrine, on pourrait l'encourager, car en somme il arrive au dénoûment sans encombre; il est vrai qu'il n'y a plus d'encombre à l'Opéra.

Mme Gueymard mène vivement le rôle de Fidès, personnage taillé sur le patron exceptionnel de Mme Viardot et qui offre à la cantatrice ce double agrément d'avoir à se partager toute une soirée entre les notes aiguës du soprano et les cordes les plus graves du contralto. Toute l'intelligence dramatique de Mme Gueymard et toute la bonne volonté qu'elle y apporte ne sauraient cependant faire d'elle la femme de ce rôle. Un *mezzo soprano* qui se corse en mûrissant n'est point un contralto, et c'est un contralto *genuine*, un contralto capable de donner des *sol* en pleine résonnance qu'il faut avoir pour réussir dans la malédiction du quatrième acte. En outre le côté typique de cette figure lui échappe. Son interprétation ne va jamais au-delà du demi-caractère, ce qui ne l'empêche pas de dire avec un parfait sentiment et d'une voix superbe le pathétique *arioso* du second acte. Si cette partie de Fidès est déjà un si terrible casse-cou, que penser de celle de Bertha? On a écrit plaisamment que c'était là plus qu'un mauvais rôle, que c'était une mauvaise action. A l'Opéra, c'est à qui fuira ce rôle comme la peste. Mme Carvalho a stipulé dans son engagement qu'on ne le lui ferait jamais chanter, et cependant Bertha conduit la pièce. Entre ces deux figures abstraites et passives de la mère et du fils, elle est le trait d'union vivant; le lien dramatique. Musicalement, elle est de presque tous les beaux morceaux, et ce rôle ingrat, redoutable à tant de points de vue, peut devenir une occasion de triomphe pour qui s'y jette vaillamment les yeux fermés et comme dans un gouffre, en se dévouant. Ceux qui ont entendu Mlle Mauduit presque à ses débuts chanter *le Prophète* il y a deux ans ont pu l'autre soir juger des progrès de la jeune artiste. Le public, qui se souvenait du charmant Siebel de *Faust*, s'est montré dès l'abord très sympathique à la farouche Bertha fuyant devant les cavaliers d'Oberthal, et son *allegro*, jeté d'une voix vibrante et sûre, puis repris par le comte et Jean, a produit le meilleur effet. Je passe sur le beau duo avec Fidès, que tout le monde a hâte de voir finir, parce qu'il a le tort de retarder de quelques minutes l'épisode si attendu de la cathédrale, et préfère n'insister que sur la scène du souterrain au cinquième acte,

jouée et chantée par Mlle Mauduit en tragédienne assez sûre de son talent de cantatrice pour maintenir l'autorité du personnage à travers les inextricables difficultés de la notation.

La dernière reprise du *Prophète,* tentée à l'Opéra il y a deux ans, échoua par l'insuffisance du ténor. M. Gueymard y livra sa dernière bataille et la perdit. Le chef-d'œuvre aujourd'hui reparaît dans des conditions sinon parfaites, du moins un peu meilleures. Quant aux grands ensembles, qui tiennent, on le sait, ici la plus large place, ils sont ce qu'on les trouve à l'Opéra lorsque l'Opéra se met en peine d'user de toutes ses ressources, ce qu'on a fait cette fois, et du plus bel entrain. Le seul acte de la cathédrale suffirait à la fortune de cette reprise. Aux magnificences de la mise en scène se joint ce luxe d'un immense personnel concertant qu'on chercherait en vain, même à l'Opéra de Vienne. Ce dernier, pour la fameuse attaque des instrumens de cuivre dans la marche triomphale, garde encore l'avantage; mais il ignore cette innombrable phalange d'enfans de chœur à l'aube de guipure sur leur soutane de pourpre, encapuchonnés de la mosette cardinalesque, et rehaussant, l'encensoir d'or à la main, de leurs voix argentines les idéales sonorités de ce divin morceau. J'aime aussi beaucoup ce ballet de patineurs, et pour sa musique, la meilleure en ce genre que Meyerbeer ait composée, et pour ses jolies patineuses, dont le nombre s'est augmenté de deux virtuoses britanniques, le frère et la sœur, dit-on, recrutés à l'*Alcazar*. A ce propos, j'entends se faire un certain bruit : les puritains reprochent à l'Académie impériale d'aller chercher son bien jusque sur les tréteaux, ce qui ne serait point assez académique. J'avoue ne pas comprendre un pareil grief et me l'explique d'autant moins qu'on ne s'en était encore jamais avisé, que je sache, au sujet de Mme Marie Sasse, sortie, elle aussi, d'un Alcazar quelconque, et dont personne n'a songé à incriminer l'origine. Mme Sasse quitte aujourd'hui l'Opéra, qui sans déroger se l'était jadis attachée, et qui, après avoir très généreusement rémunéré ses services, peut sans reproche la laisser s'éloigner. Si la charité est un plaisir dont il faut parfois savoir se priver, il y a pour une administration de théâtre de ces dépenses que nul entraînement ne doit faire encourir. Payer un chanteur 60 et 70,000 fr. par an est déjà un luxe fort magnifique; le payer 100 et 120,000 serait la dernière des folies. A l'Opéra surtout, de pareilles conditions ne sauraient être admises, car à l'Opéra c'est l'ensemble de la troupe qui fait la recette. En dehors du nom étoilé de Christine Nilsson, qui seul exerce du prestige sur l'affiche, l'Opéra s'appelle légion, et l'on a pu voir ces jours-ci, dans *Faust,* M. Castelmary remplacer M. Faure sans que cet incident, appréciable des seuls habitués, ait eu de quoi émouvoir le public. Cela ne veut pas dire qu'un théâtre comme l'Académie impériale ne doive point faire une part très large aux grands sujets; il convient cependant que ceux-ci à leur tour s'humanisent, et

que les étoiles sachent une fois pour toutes qu'au besoin on les laissera filer, car dans une administration bien ordonnée, si tout le monde est nécessaire, personne n'est indispensable. F. DE LAGENEVAIS.

—

DE L'ÉTAT CIVIL DES RÉFORMÉS DE FRANCE, par M. L. Anquez; Paris 1869.

Ce livre, dont les élémens ont été puisés dans les archives des anciens parlemens et dans un grand nombre de documens peu connus, forme avec les deux ouvrages du même auteur sur l'histoire des assemblées politiques des réformés de France un ensemble presque complet. Jusqu'ici, M. Anquez avait raconté les divers incidens des réunions où les protestans délibéraient sur leurs intérêts communs, et les conséquences produites par ces sortes d'états-généraux de la religion. Cette histoire parlementaire du protestantisme pratiquant la liberté politique au milieu d'un pays où elle était inconnue et même proscrite présentait un tableau instructif et curieux. Elle s'arrête à la date de 1621, qui est l'époque de l'assemblée de La Rochelle. A partir de ce moment commence le mouvement rétrograde qui aboutit à la révocation de l'édit de Nantes : c'est la partie la plus connue des annales du protestantisme dans notre pays. Le nouvel ouvrage de M. Anquez reprend la suite des destinées des calvinistes français depuis le jour où un roi trop puissant pour laisser arriver à lui parmi d'innombrables flatteries un seul bon conseil décida, contre le sens moral, que ses sujets feraient une profession de foi imposée par la force, — contre l'intérêt du pays, que des milliers de bons citoyens, d'hommes industrieux et intelligens cesseraient d'être Français, — contre la vérité manifeste, qu'il n'y avait plus, parce que c'était son bon plaisir, un seul protestant dans la France de son aïeul Henri IV. A quelles conditions pouvaient vivre et durer les familles protestantes dans un pays d'où il était défendu à leurs membres de sortir, et où ils ne pouvaient exercer aucun droit civil sans faire acte de catholiques? Quelle était cette existence toujours menacée d'époux que la loi regardait comme vivant en concubinage, d'enfans qu'elle condamnait à la bâtardise, d'honnêtes gens qui pouvaient à chaque instant être ruinés par des procès que leur intentaient des collatéraux malhonnêtes? — C'est le tableau de cette malheureuse société réformée que présente sans déclamation, avec l'éloquence des faits, le livre nouveau de M. Anquez. Au mérite de l'exactitude et de la solidité qui distingue cet ouvrage, il faut ajouter la sympathie pour des victimes dont le sort était d'autant plus pénible que leur conscience était plus délicate, le juste blâme infligé à des lois contradictoires et barbares qui de temps en temps, dans un siècle sceptique et irréligieux, renouvelaient les persécutions religieuses, enfin une grande modération qui honore l'historien et commande la confiance. L. ÉTIENNE.

L. BULOZ.

